Exclu du Prêt

PLANTES USUELLES,

INDIGÈNES ET EXOTIQUES.

tome 9.er



Plantes Usuelles.

Ouvrage dédié

À Mr. DE SOLAGES,

Membre de plusieurs Académies.

1807.

Res. Sc c 105012

PLANTES USUELLES,

INDIGÈNES ET EXOTIQUES,

DESSINÉES ET COLORIÉES D'APRÈS NATURE,

AVEC LA DESCRIPTION DE LEURS CARACTÈRES DISTINCTIFS
ET DE LEURS PROPRIÉTÉS MÉDICALES,

PAR JOSEPH ROQUES,

DOCTEUR EN MÉDECINE, DE L'ANCIENNE FACULTÉ DE MONTPELLIER, ET MEMBRE
DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.

But who their virtues can declare? who pierce,
With vision pure, into these secret stores
Of health, and life, and joy?.....

THOMPSON, *Poëme des Saisons.*

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, N.° 17;
ET chez Madame veuve HOCQUART, Libraire, rue de l'Éperon, N.° 6,
près celle St.-André-des-Arcs.

1807.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

RIEN n'est plus digne de fixer l'attention du philosophe, au milieu du spectacle imposant qu'offre à ses regards l'agrandissement successif des connaissances humaines, que cet empire particulier que l'histoire naturelle exerce depuis si long-tems sur les autres sciences. En suivant l'origine et le perfectionnement des grandes découvertes, on a pu remarquer les améliorations qui ont influé si puissamment sur les progrès de l'esprit humain depuis un demi-siècle, et lui ont, pour ainsi dire, fait changer de face. Les savans ont signalé la cause de cette grande impulsion, et, d'un commun accord, la méthode philosophique a été proclamée, comme le principe fécond à qui nous devons tant de bienfaits.

L'immortel Bacon, en dépouillant la philosophie du jargon scientifique des écoles, lui avait fait prendre un essor plus rapide, plus simple et plus majestueux. Doué d'un talent surnaturel, et d'un génie qui réunissait à la fois l'exactitude, l'élévation et la profondeur, il avait tracé d'une main hardie la véritable route des sciences expérimentales, et préparé, par ses sublimes méditations, une époque à jamais célèbre dans les annales du monde. Les savans du dix-huitième siècle, marchant sur les traces de ce grand philosophe, se sont illustrés par les plus utiles découvertes, et ont répandu un éclat jusqu'alors inoui sur toutes les branches de l'histoire naturelle. L'univers a retenti du bruit

de leur renommée; et la postérité ne pourra citer leur nom, sans éprouver un sentiment de respect et de reconnaissance.

Après tant de triomphes et de si glorieux souvenirs, faut-il s'étonner que l'histoire naturelle soit devenue l'objet du goût dominant? Sans parler des services immenses qu'elle ne cesse de rendre aux arts, n'offre-t-elle pas, à chaque instant, les plus douces consolations dans l'infortune, et les jouissances les plus vives au sein de la prospérité? Heureux celui qui, loin du fracas du monde et des trompeuses espérances, peut contempler librement les beautés de la nature, et méditer sa grandeur infinie! Exempt de trouble et d'alarmes, il demeure inaccessible aux passions orageuses qui tourmentent sans cesse l'homme inquiet et ambitieux. L'orgueil, l'imposture, l'intrigue, les remords ne sauraient pénétrer dans sa simple retraite. Riche des dons que lui dispense la nature, il dédaigne les faveurs de la fortune et le vain prestige des honneurs, qu'il faut souvent acheter par tant de privations et de peines. Eh! que lui importe d'habiter ces palais somptueux, où l'or brille de toutes parts, et dont une foule d'esclaves et de flatteurs encombrent les avenues, lorsque son cœur peut se livrer, sans contrainte, aux doux épanchemens de la confiance, et jouir d'une félicité inaltérable au sein de la paix, de la philosophie et de l'amitié?

Mais, parmi les connaissances dont se compose l'histoire de la nature, celle qui plaît davantage à l'esprit, et semble réunir tous les suffrages, c'est, sans contredit, la science qui apprend à connaître les végétaux, science aimable qui charme les ennuis de la vieillesse, tempère la fougue du jeune âge, calme les passions tumultueuses et lui inspire l'amour de la sagesse et de la vertu. Eh! comment ne pas se laisser séduire par les attraits dont elle s'environne? Le philosophe, l'homme de lettres, l'artiste, le riche citadin, le paisible habitant des campagnes, les rois même, ont reconnu l'empire de Flore. Qui pourrait contempler, sans attendrissement, le spectacle magnifique que nous offre la nature, lorsque, parée de ses plus brillantes couleurs,

elle renouvelle la scène du monde? Tout s'anime à sa puissante voix ; la prairie a repris sa fraîcheur et sa verdure; une sève vivifiante pénètre la substance des végétaux; les fleurs naissent et s'ouvrent aux caresses du zéphir; les plus suaves parfums s'exhalent de leurs calices; l'air est rempli d'une céleste ambroisie.... le ruisseau limpide coule du flanc des montagnes à travers la plaine fleurie, et le bruit de son onde fugitive se mêle au doux frémissement des feuilles et au murmure des vents ; le chantre harmonieux des forêts, dont l'hiver avait suspendu les accords, se réveille et soupire tendrement aux premiers rayons de l'aurore; sa voix s'anime avec les feux du jour pour célébrer les bienfaits de la nature, et l'écho solitaire retentit de ses accens mélodieux.... L'homme, témoin de tant de merveilles, l'homme, cette image vivante du créateur, serait insensible à la joie universelle des êtres !....

Ouvrons les annales de la science et faisons succéder à ce tableau du renouvellement des saisons, une scène digne de fixer l'admiration les siècles. Suivons, par la pensée, cette classe d'hommes illustres, également avides d'instruction et de gloire, renonçant aux plaisirs du monde, et quittant les douceurs d'une vie tranquille; voyons-les traverser la vaste étendue des mers, errer dans les sables brûlans de l'Afrique, ou dans les tristes solitudes des régions polaires, gravir les monts les plus escarpés, s'élancer au milieu des précipices et des torrens, affronter l'esclavage, braver le trépas pour surprendre la nature, et lui ravir des trésors qu'elle semble cacher aux regards des mortels.

Il faut convenir que la botanique a des charmes bien puissans, pour commander de si grands sacrifices et de si pénibles travaux. Si l'on remonte aux tems les plus reculés, on verra qu'elle a été connue des anciens peuples. Salomon, Esculape, Orphée, Epiménide s'étaient livrés à l'étude des plantes et de leurs propriétés. Téophraste et Dioscoride se rendirent célèbres chez les Grecs. Pline s'en occupa aussi chez les Latins; et ce grand peintre de la nature est un des plus

beaux génies que l'antiquité ait produits. Mais ce ne fut guère que vers le dix-septième siècle, que cette science prit une marche régulière. Césalpin, Morison, Rivin, et quelques autres naturalistes, avaient beaucoup contribué à ses progrès, lorsque le savant Tournefort parut, et lui fit changer de face. Il classa les plantes d'après la forme de leurs fleurs, en conservant leurs rapports naturels. Sa méthode simple et facile a joui d'une grande réputation, et a été adoptée par beaucoup d'excellens esprits; mais l'illustre Linnæus devait bientôt le surpasser par la supériorité et la grandeur de ses vues. Doué de la plus vaste érudition, et d'un génie transcendant, il embrassa toutes les parties de la botanique, et dans toutes il fit de grandes réformes, et dicta des lois. Son système sexuel excita l'admiration des savans, et fut reçu avec le plus vif enthousiasme. Néanmoins, il fut critiqué avec amertume par quelques contemporains jaloux de sa gloire. Mais que peuvent les clameurs de l'envie contre le jugement de la postérité? Son système est regardé comme le plus ingénieux, le plus uniforme, et il est le plus universellement suivi. La simplicité de sa nomenclature et l'exacte précision de ses caractères, en feront un monument solide et durable.

Parmi les botanistes français, qui, de nos jours, ont rendu des services essentiels à la science, on doit citer avec éloge le modeste Bernard de Jussieu, ce savant estimable qui a propagé le goût pour la méthode naturelle; mais il était réservé à l'héritier de ses talens et de ses vertus, A. L. de Jussieu, de nous faire connaître entièrement sa doctrine, et de lui donner un nouveau lustre, en l'appuyant de ses propres travaux et de ses recherches. M. Lamarck, dans sa Flore française et dans la partie de l'Encyclopédie qui traite de la botanique, s'est montré le digne émule des grands maîtres, par ses grandes connaissances et son profond savoir. N'oublions point MM. Gouan, Desfontaines, Ventenat, Mirbel, Decandolle, Cels, Thouin, Jaumes Saint-Hilaire, etc., savans distingués auxquels nous devons des ouvrages pleins de mérite et d'intérêt.

Ces hommes, justement célèbres, ont, sans doute, perfectionné l'histoire des plantes par leurs travaux et leurs recherches ; mais aucun d'eux ne s'est occupé spécialement de la description détaillée de leurs propriétés médicamenteuses. Nous avons cru faire une chose utile, en donnant au public un Traité sur les plantes usuelles. Cet ouvrage, qui intéresse si vivement toutes les classes de la société, manque depuis long-tems, puisque nous n'avons sur cette matière que les écrits de Chomel et de Regnault. Le premier, qui avait des connaissances très-étendues en botanique, et qui avait cultivé cette science avec une ardeur extrême, a néanmoins rempli très-imparfaitement sa tâche, relativement aux vertus des plantes ; et en général son livre présente une foule d'erreurs et de superfluités, qu'il faut attribuer en partie au tems où il a écrit.

L'ouvrage de Regnault n'offre que la description des plantes indigènes, avec l'énumération vague et empirique de leurs propriétés ; ce qui prouve, d'une manière incontestable, que ce sujet ne peut être traité, avec quelque succès, que par ceux qui s'occupent spécialement de la médecine clinique. Nous ne parlerons point de quelques compilations faites sans goût et sans discernement, par des hommes qui n'avaient aucune connaissance des sciences naturelles, et où l'on trouve des pages entières prises dans les deux auteurs que nous venons de citer.

Pour répandre plus de clarté sur notre ouvrage, nous l'avons fait précéder d'un précis sur les parties extérieures des végétaux ; et, en cela, nous avons cru servir ceux de nos lecteurs qui n'ont que de faibles notions de la botanique. Un aperçu des méthodes de Tournefort, Linnæus et Jussieu, termine ce travail préliminaire. Quelques auteurs français, tels que Desfontaines, Jolyclerc, Bulliard, et surtout Lamarck, nous ont été d'un grand secours. Nous aimons à leur payer ici le tribut de notre juste reconnaissance. Quant au plan que nous avons adopté, on nous reprochera peut-être d'avoir choisi

l'ordre alphabétique ; mais nous avons voulu nous conformer au goût de beaucoup de lecteurs, et sur-tout des gens du monde, qui aiment à trouver sans peine l'article qui flatte leur curiosité, sans être obligés de parcourir un livre entier. Chaque plante est désignée, autant que cela a été possible, par son nom vulgaire, et par celui qui a été adopté par Linnæus. Nous avons fait mention de la classe et de l'ordre de cet illustre botaniste, ainsi que de la classe de Tournefort, et de la famille de Jussieu. Dans la description particulière des plantes, nous avons tâché d'exposer, d'une manière simple et précise, leurs caractères distinctifs, ainsi que leurs propriétés médicinales ; et, lorsque le sujet a paru l'exiger, nous sommes entrés dans quelques détails sur l'histoire et le traitement des maladies.

Nous avons cru rendre notre travail plus utile et en même tems plus digne des suffrages du public, en y joignant des gravures coloriées avec le plus grand soin. Cette partie, qui n'est pas la moins intéressante de l'ouvrage, a été confiée à l'intelligence et à l'activité de M. Grasset de Saint-Sauveur, connu avantageusement par ses *Voyages pittoresques dans les quatre parties du Monde.*

De même que nous avons rejeté des plantes dont l'expérience n'a point sanctionné les vertus, malgré leur grande réputation, nous en avons également tiré de l'oubli quelques-unes, dont on a trop légérement banni l'usage, d'après des observations incomplètes ou isolées. Toutefois, il en est d'autres d'une utilité médiocre, que nous avons cru devoir conserver, parce qu'elles font l'ornement de nos jardins, à cause de leur beauté et de leurs formes gracieuses.

Si nous avons profité des lumières que les naturalistes les plus célèbres ont répandues sur l'histoire des plantes, nous avons également eu recours aux travaux dont quelques médecins viennent d'enrichir la thérapeutique. Desbois de Rochefort avait préparé par un ouvrage estimable, la route que les docteurs Alibert et Schwilgué viennent de parcourir avec succès. Ces deux médecins, remplis d'une instruction

aussi solide que brillante, ont bien mérité de la science par un travail classique et digne des plus grands éloges. Comme eux, nous avons rarement employé ces termes vagues et insignifians, qui ne présentent à l'esprit aucune idée exacte. En effet, qu'entend-on par plantes céphaliques, hépatiques, anti-épileptiques ? Qu'entend-on par acrimonie du sang et des humeurs? Comme rien ne contribue plus aux progrès des sciences qu'un langage sévère, à l'aide duquel on présente des idées claires et précises; de même rien n'est plus fait pour propager l'ignorance et le charlatanisme, que ce verbiage vide de sens et de raison, employé journellement dans l'art de guérir, par une foule de jongleurs patentés, qui n'ont pas même reçu les premiers principes d'une éducation libérale. Combien cette classe d'hommes est loin de pouvoir apprécier les connaissances qui doivent distinguer le vrai médecin ! Sa tâche ne se borne point à connaître les propriétés des végétaux et des autres médicamens; il doit encore faire une étude approfondie de leur action sur l'économie vivante, et des circonstances qui peuvent la modifier de tant de manières, comme le climat, l'âge, le sexe, le tempérament, les habitudes, les passions (*), etc. C'est là l'objet de cette partie intéressante de la médecine, qui traite de la thérapeutique et de la matière médicale. Mais que d'écueils, que d'obstacles, que d'incertitudes, pour s'élever à la hauteur de cet art admirable, qui exige de la part de l'homme qui se livre à son

(*) La crainte abat et peut anéantir les forces musculaires et motrices ; la joie, l'espérance, les sentimens courageux en décuplent les effets : la colère peut les accroître, en quelque sorte, indéfiniment. Mais l'action même de la sensibilité n'est pas moins soumise à l'empire des idées et des affections de l'ame. Sur un homme attristé d'idées chagrines, agité de sentimens cruels, les objets extérieurs produisent d'autres impressions, que si le même homme était doucement occupé d'images agréables, et son ame dans un état de satisfaction et de repos.

Rapports du physique et du moral de l'homme, par M. Cabanis, tome II, page 495.

étude, les facultés les plus brillantes et les plus composées de l'entendement!

Nous n'osons pas nous flatter que ce livre puisse servir de guide aux grands maîtres de l'art; mais si les hommes qui ont besoin d'instruction, et qui sont assez sages pour ne pas la dédaigner, y trouvent quelques idées saines sur les propriétés des végétaux, et apprennent à se défier des vertus exagérées de quelques plantes, dont un examen plus sévère a prouvé l'inefficacité; si, enfin, notre travail peut mériter l'indulgence des savans qui se livrent à l'étude de la nature, et contribuer au soulagement de l'humanité, cette pensée nous tiendra lieu de gloire, et sera notre plus douce récompense.

JOSEPH ROQUES.

PRÉCIS

DES DIVERSES PARTIES EXTÉRIEURES

DES VÉGÉTAUX.

DES RACINES. Planche 2.

LA racine est un organe situé à l'extrémité inférieure de la plante, s'enfonçant ordinairement dans la terre, et destinée à pomper les sucs nécessaires à la nutrition des végétaux. On peut diviser les racines en trois espèces principales : les racines *bulbeuses*, les *tubéreuses* et les *fibreuses*.

La racine BULBEUSE est d'une forme arrondie ou ovale; on remarque à sa partie inférieure un corps charnu, d'où partent de petites racines fibreuses.

On distingue plusieurs sortes de bulbes. On les nomme :

Ecailleuses. . . Lorsqu'elles sont composées ou recouvertes de plusieurs pièces en forme d'écailles.

Solides. . . . . Lorsqu'elles sont d'une substance charnue et solide.

Tuniquées. . . Lorsqu'elles sont composées de tuniques s'enveloppant les unes dans les autres.

La racine TUBÉREUSE est un corps épais et charnu, d'où partent latéralement et inférieurement de petites racines fibreuses. On la nomme :

Fasciculée. . . Lorsqu'un grand nombre de ses portions partent d'un centre commun.

Grumeleuse . . Lorsqu'elle est disposée par petites portions adhérentes.

Globuleuse. . . Lorsqu'elle est d'une forme un peu sphérique.

Noueuse. . . . Quand les portions noueuses qui la composent, sont suspendues par des filets.

Palmée . . . . Lorsque les parties dont elle est formée, partent d'un centre commun, et ressemblent à une main ouverte.

La racine Fibreuse est composée de filamens fibreux; elle reçoit différentes dénominations, relativement à sa forme et à sa direction. On l'appelle:

Chevelue. . . . Quand les fibres qui la composent, ressemblent à des cheveux, par leur finesse.

Rameuse. . . . Lorsqu'elle se divise en branches latérales.

Fusiforme . . . Lorsqu'elle est en forme de fuseau, et *pivotante*, lorsqu'elle s'enfonce perpendiculairement.

Articulée . . . Lorsqu'elle forme différens nœuds et plusieurs articulations.

Traçante . . . Lorsquelle s'étend horizontalement, sans pénétrer profondément la terre.

Rampante . . . Lorsque s'étendant horizontalement, elle pousse çà et là des rejets qui portent aussi racine.

Durée des Racines.

On distingue aussi les racines par leur durée; on les appelle *ligneuses*, lorsque leurs fibres sont dures, difficiles à rompre, et qu'elles subsistent avec leurs tiges pendant plus de trois ans. — *Vivaces*, lorsque, pendant plusieurs années, la tige périt et se reproduit tous les ans. — *Annuelles*, lorsqu'elles durent, avec leur tige, un an seulement. — Enfin, *Bisannuelles*, quand elles ne durent que deux ans.

TIGES. — POSITION DES RAMEAUX ET DES FEUILLES.

Planche 3.

Tiges.

La tige est cette partie de la plante qui naît de la racine, s'élève ensuite perpendiculairement ou rampe sur la terre, et soutient les feuilles, les fleurs et les fruits. Cette partie reçoit différentes dénominations. On l'appelle:

Simple. . . . . Lorsqu'elle ne se ramifie point, et *hampe*, lorsqu'elle est dénuée de feuilles.

Chaume . . . . Lorsqu'elle ressemble à un tuyau fistuleux garni de plusieurs nœuds ou articulations.

Articulée. . . . Lorsqu'elle est interrompue dans toute sa longueur, par des articulations ou des nœuds placés de distance en distance.

Tortillée. . . . Lorsqu'elle se roule en spirale autour des corps qu'elle rencontre.

Fourchue . . . Lorsqu'elle se divise par tout en formant la fourche.

Epineuse. . . . Lorsqu'elle est garnie d'épines qui adhèrent à sa substance, de manière qu'on ne peut les en séparer sans les casser.

Aiguillonnée. . Lorsqu'elle est parsemée d'aiguillons attachés seulement sur l'écorce, sans adhérer à la substance.

Position des Rameaux.

Les rameaux sont des productions de la tige. Ils sont appelés

Alternes. . . . Lorsqu'ils sont disposés, l'un après l'autre, à des distances à peu près égales autour de la tige.

Opposés . . . . Lorsqu'ils naissent de deux points situés vis-à-vis l'un de l'autre.

Verticillés . . . Lorsqu'ils sont rangés autour de la tige, comme sur un axe commun.

Serrés . . . . . Lorsqu'ils sont rapprochés le long de la tige, quelque soit sa direction.

Penchés . . . . Lorsque, par leur faiblesse, ils s'inclinent presque perpendiculairement.

Croisés. . . . . Lorsqu'ils sont rangés par quatre, en forme de croix.

Insertion et position des Feuilles.

Les feuilles prennent différens noms, d'après le mode de leur insertion. Elles sont:

Bifoliées . . . . Lorsqu'elles n'ont qu'un point d'insertion commun, et qu'elles

sont portées deux à deux sur un même pétiole; on les appelle aussi *géminées.*

Trifoliées . . . Lorsqu'elles sont disposées trois par trois, etc.

Radicales . . . Lorsqu'elles partent immédiatement du collet de la racine.

Alternes . . . . Lorsqu'elles sont placées, l'une après l'autre, aux deux côtés de la tige.

Sessiles. . . . . Lorsqu'elles sont privées de support propre, ou immédiatement fixées sur la tige.

Pétiolées . . . . Lorsqu'elles sont portées par un *pétiole.* — On appelle *pétiole,* cette partie de la plante qui sert de support aux feuilles.

Axillaires . . . Lorsqu'elles s'insèrent dans les aisselles des branches.

Embriquées . . Lorsqu'elles se recouvrent l'une l'autre, à moitié à peu près, comme les tuiles d'un toit.

Décurrentes . . Lorsque les deux bords se prolongent, avec saillie, sur la tige, au-dessous de son point d'attache.

Engainantes . . Lorsque leur base enveloppe la tige, en forme de gaine.

Croisées . . . . Lorsqu'elles sont disposées en croix sur la tige.

Verticillées . . Lorsqu'elles sont placées sur la tige, en forme d'étoile.

Amplexicaules. Lorsque leur partie inférieure semble se partager pour embrasser la tige.

Fasciculées. . . Lorsqu'elles sont groupées, en faisceau, sur différens points de la tige.

Articulées . . . Lorsqu'elles naissent successivement du sommet les unes des autres.

Pédiaires. . . . Lorsque leur pétiole se divise en deux à son extrémité, et que plusieurs folioles naissent sur le côté intérieur de ses divisions.

Ailées impaires. . Lorsque plusieurs folioles rangées en manière d'aile des deux côtés et le long d'un pétiole commun, sont terminées par une impaire.

Ailées . . . . . Lorsqu'elles sont terminées par des folioles opposées, et sans une impaire.

Ailées interrompues. Lorsque leurs folioles sont alternativement grandes et petites.

Ailées vrillées . . Lorsque le pétiole qui les soutient se divise, à son extrémité, par un ou plusieurs filets que l'on nomme *vrille* ou *main.*

Ailées décurrentes. Lorsque les folioles se prolongent en forme d'ailes, le long du pétiole commun.

Bi-pinnées. . . Lorsqu'elles sont deux fois ailées, c'est-à-dire lorsque leur pétiole porte de chaque côté des folioles ailées.

Tri-pinnées . . Lorsqu'elles sont trois fois ailées, c'est-à-dire lorsque leur pétiole porte de chaque côté plusieurs folioles bi-pinnées.

Tri-ternées. . . Lorsque leur pétiole se divise et se subdivise trois fois en trois.

FEUILLES. Planche 4.

On peut considérer les feuilles des plantes, par rapport à leur forme, leur superficie, leurs découpures et leur grandeur, etc. On les nomme :

Orbiculées. . . Lorsque leurs bords sont également éloignés d'un centre commun.

Ovales . . . . . Lorsqu'elles sont arrondies à leur base, et un peu plus étroites à leur sommet.

Elliptiques. . . Lorsque le diamètre de leur longueur surpasse celui de leur largeur, et qu'elles sont également arrondies à leurs deux extrémités.

Oblongues . . . Lorsqu'elles sont beaucoup plus longues que larges.

Cunéiformes. . Lorsqu'elles sont rétrécies de haut en bas, en forme de coin.

Linéaires. . . . Lorsqu'elles sont étroites et presque parallèles dans toute leur longueur, excepté à leur sommet qui se termine en pointe.

Cordiformes . . Lorsqu'elles ont la forme d'un cœur.

Triangulaires . Lorsqu'elles ont la forme d'un triangle.

Lancéolées. . . Lorsqu'elles imitent le fer d'une lance.

Rénaires. . . . Lorsqu'elles ont la forme d'un rein.

Lunulées. . . . Lorsqu'elles sont en forme de croissant.

Sagittées . . . . Lorsqu'elles imitent un fer de flèche.

Hastées . . . . Lorsqu'elles imitent un fer de pique.

Ligulées. . . . Lorsqu'elles ont la forme d'une langue.

Subulées. . . . Lorsqu'elles sont faites en alène.

Peltées. . . . . Lorsque leur pétiole ne s'insère point sur leur bord, mais dans leur disque.

Echancrées. . . Lorsque leur sommet a un petit sinus ou angle rentrant.

Mucronées. . . Lorsqu'elles se terminent brusquement par une pointe étroite.

Romboïdales. . Lorsqu'elles ont quatre angles, deux aigus et deux obtus.

Spatulées . . . Lorsqu'elles imitent la forme d'une spatule.

Capillaires. . . Lorsqu'elles ont une forme grêle et très-alongée.

Panduriformes. Lorsqu'elles sont en forme de fût de violon.

Connées . . . . Lorsqu'elles se réunissent par la base de leur disque, en contournant la tige.

Perfoliées . . . Lorsqu'elles sont traversées par la tige.

Oreillées. . . . Lorsqu'elles portent à leur base pétiolée, deux appendices ou oreillettes.

Lyrées . . . . . Lorsqu'elles sont en lyre; c'est-à-dire, lorsqu'elles sont découpées latéralement, en lobes profonds, écartés et élargis à leur base, pointus à leur sommet, et qui vont en diminuant de grandeur vers la partie inférieure de la feuille.

Plissées . . . . Lorsqu'elles sont plissées en éventail.

Pinnatifides . . Lorsqu'elles sont découpées profondément, et que les découpures ne vont pas jusqu'à la côte principale de la feuille.

Palmées . . . . Lorsqu'elles sont divisées profondément en plusieurs lanières, alongées de manière à ressembler à une main ouverte.

Laciniées . . . Lorsqu'elles sont découpées inégalement en lanières alongées, plus ou moins étroites.

Lobées . . . . . Lorsqu'elles sont divisées en plusieurs lobes par des incisions obtuses.

Canaliculées. . Lorsqu'elles sont creuses ou pliées longitudinalement en goutière.

Fistuleuses. . . Lorsqu'elles sont alongées, plus ou moins cylindriques et creusées intérieurement.

Tri-nervées. . . Lorsqu'elles sont à trois nervures longitudinales.

Partagées . . . Lorsqu'elles sont fendues ou découpées en plusieurs parties jusqu'à leur base.

Sinueuses . . . Lorsque leur bord a des échancrures et des saillies également arrondies par une courbure continue.

Crénelées. . . . Lorsque leur bord est divisé par des dents arrondies ou obtuses, qu'on nomme *crénelures.*

Bi-crénelées . . Lorsque leur bord a une double crénelure.

Dentées . . . . Lorsque leur bord est divisé par des dents pointues qui ne regardent pas le sommet de la feuille.

Rongées . . . . Lorsque leurs échancrures ou sinuosités en ont d'autres plus petites et inégales entr'elles.

Ondées. . . . . Lorsqu'elles sont façonnées en ondes, et plissées à gros plis arrondis.

Ensiformes . . Lorsqu'elles ont la forme d'une épée à deux tranchans.

FLORAISON ET SES ACCESSOIRES. Planche 5.

La floraison est l'époque à laquelle les plantes portent des fleurs, et c'est, sans contredit, la plus brillante de la végétation. Les organes qui concourent à la formation de la fleur, sont *le calice, la corolle, les étamines* et *les pistils.*

Calice.

Le CALICE est cette partie extérieure qui couvre et soutient la plupart des fleurs. On en distingue de plusieurs espèces; il est:

Monophyle . . Lorsqu'il est d'une seule pièce.

Polyphyle . . . Lorsqu'il est composé de plusieurs folioles.

Embriqué . . . Lorsqu'il est composé de parties appliquées les unes sur les autres.

Caliculé . . . . Lorsque sa base est ceinte de petites feuilles qui forment presqu'un double calice.

Bifide . . . . . Lorsqu'il est divisé environ jusqu'à moitié en deux parties, et *Trifide*, lorsqu'il est divisé en trois parties.
On l'appelle aussi :

Bourse. . . . . Pour désigner le calice des champignons.

Bale . . . . . Pour désigner le calice des Graminées; il est formé par des mailles ou paillettes qui environnent ou renferment les organes sexuels.

Coeffe . . . . . Pour désigner une enveloppe mince et membraneuse qui recouvre l'urne dans laquelle sont enfermés les organes de la fructification des mousses.

Spathe. . . . . Pour désigner une espèce de gaine membraneuse, qui renferme une ou plusieurs fleurs, s'ouvre latéralement, se dessèche et dépérit dans quelques individus, et dans d'autres survit à la fleur.

Corolle.

La COROLLE est cette enveloppe colorée, composée d'une ou plusieurs pièces, que l'on nomme *pétales :* lorsqu'elle n'est composée que d'une seule pièce, elle prend le nom de *Monopétale;* et de *Polypétale*, lorsqu'elle est composée de plusieurs pièces. La COROLLE *monopétale* est :

Campanulée. . Lorsqu'elle présente la forme d'une cloche.

Infundibuliforme. Lorsqu'elle ressemble à un entonnoir.

En roue . . . . Lorsqu'elle imite la forme d'une roue.

Hypocratiforme. Lorsqu'elle ressemble à la soucoupe des anciens; c'est-à-dire, lorsque s'évasant supérieurement en forme de soucoupe, elle se termine en tube.

Labiée . . . . . Lorsque son limbe forme deux lèvres, l'une supérieure et l'autre inférieure.

En grelot . . . Lorsqu'elle prend la forme d'un grelot.

La COROLLE *polypétale* est :

Rosacée . . . . Lorsqu'elle est composée de plusieurs pétales égaux disposés en rose.

Crucifère. . . . Lorsqu'elle est composée de quatre pétales disposés en croix.

Papillonnacée. Lorsqu'elle est composée de quatre ou cinq pétales, et qu'elle a à peu près la forme d'un papillon.

Anomale . . . Lorsqu'elle ne présente qu'une forme irrégulière et indéterminée.

Bi-pétale. . . . Lorsqu'elle a deux pétales.

Tri-pétale . . . Lorsqu'elle en a trois.

Organes sexuels.

Les étamines . Sont les organes mâles des végétaux; leur forme est le plus souvent celle d'un filet terminé par une espèce de petite capsule que l'on nomme *anthère*, et qui contient une poussière subtile et prolifique.

Les pistils . . . Sont les organes femelles des végétaux; ils sont ordinairement composés de trois parties principales : la partie supérieure appelée *stigmate ;* la partie moyenne que l'on nomme *le style ;* et la partie inférieure qui est le réceptacle des grains, désignée sous le nom d'*ovaire.*

Les étamines prennent différens noms, d'après leur forme et leur disposition. On les appelle :

Sessiles. . . . . Lorsqu'elles sont dénuées de filets.

Monadelphes . Lorsqu'elles sont réunies en un seul corps, soit en colonne, en tube, ou seulement réunies par leur base.

Hypogynes. . . Lorsqu'elles prennent naissance sous le pistil.

Périgynes . . . Lorsqu'elles sont attachées au calice.

Epygynes . . . Lorsqu'elles sont sur le pistil. (N. B. *Les pistils manquent dans quelques fleurs, et dans d'autres on ne trouve point d'étamines*). On appelle :

Fleur mâle. . . . Celle qui est dénuée de pistil.

Fleur femelle. . . Celle qui n'a point d'étamines.

Parties des Fleurs et accessoires.

Le fleuron n'est autre chose qu'une petite fleur, dont le limbe de la corolle s'élève ou s'étale également, ou à peu près, en tous sens.

Fleuron hermaphrodite. Il est ainsi appelé parce qu'il réunit les deux sexes.

Demi-Fleuron. . . C'est une petite corolle tubulée vers sa base, dont le limbe se prolonge en forme de languette.

Fleur radiée . . . C'est celle dont le disque est occupé par des fleurons, et la circonférence par des demi-fleurons, représentant autant de rayons.

Chaton. . . . . C'est un assemblage de petites écailles florales fixées sur un axe commun.

Nectaire. . . . C'est une partie de la corolle destinée à contenir le miel que les abeilles viennent y recueillir ; il se présente tantôt sous la forme d'un éperon, tantôt sous la forme d'une écaille, ou sous celle d'un cornet.

Pétale. . . . . . C'est une espèce de lame mince, colorée, qui compose la corolle d'un grand nombre de fleurs ; il est quelquefois en forme de cœur, et quelquefois remarquable par un grand rétrécissement à sa base, que l'on appelle onglet.

Réceptacle. . . C'est la base sur laquelle reposent immédiatement la fleur et le fruit, et ordinairement le centre de la cavité du calice.

Feuilles florales. . Elles avoisinent les fleurs, et sont quelquefois colorées comme elles ; on les appelle aussi *bractées.*

Glandes. . . . Ce sont des petits corps vésiculeux qu'on rencontre sur les feuilles, les calices, les pétales, etc.

INSERTION DES FLEURS. — GERMINATION ET FRUCTIFICATION. Planche 6.

Disposition et insertion des Fleurs.

Les fleurs considérées relativement à leur disposition, se nomment :

Pédunculées. . . Lorsqu'elles sont portées par des pédoncules. On appelle pédoncule le support commun de plusieurs fleurs, ou d'une fleur solitaire.

Axillaires . . . Lorsqu'elles sont disposées dans les aisselles des feuilles ou des branches.

Sessiles. . . . . Lorsqu'elles sont dénuées de pétioles.

Radicales. . . . Lorsque le pétiole qui les porte, naît immédiatement de la racine.

Unilatérales. . Lorsqu'elles naissent d'un seul côté.

Latérales. . . . Lorsqu'elles ont leur point d'insertion sur les deux côtés de la tige.

Solitaires. . . . Lorsqu'elles sont isolées dans le lieu de leur insertion.

Verticillées. . . Lorsqu'elles sont disposées autour de la tige, comme sur un axe commun.

En épi. . . . . Lorsqu'étant presque sessiles, elles se trouvent rassemblées en forme d'épi sur un péduncule commun.

En corymbe. . Lorsque les péduncules qui les portent, naissent de points différens, et s'élèvent à peu près à la même hauteur.

En ombelle. . . Lorsque leurs péduncules partent d'un centre commun, et divergent comme les branches d'un parasol.

Paniculées. . . Lorsqu'elles sont rangées sur des péduncules dont les divisions sont très-nombreuses et très-diversifiées.

Capitulées. . . Lorsqu'elles sont ramassées en tête.

En thyrse. . . Lorsque leurs péduncules partent graduellement d'un axe commun, et arrivent à des hauteurs différentes.

En grappe. . . Lorsque leur péduncule commun est toujours dans une direction inclinée ou pendante.

Germination et Fructification.

Germination. Rien n'est plus fait pour mériter notre attention, que le moyen que la nature emploie pour la dispersion des graines ou leur sémination. Si l'on examine un peu attentivement ce que devient une graine après qu'elle a été semée, on la voit, en peu de tems, se gonfler, augmenter considérablement de volume; sa tunique propre se déchire, ses lobes ou cotyledons sortent de leur berceau, s'ecartent, livrent passage à la plantule, et alors la semence est dans l'état de germination.

Embryon. . . . C'est le germe d'une nouvelle plante semblable à celle dont il provient. Il est composé de deux parties, la radicule et la plumule. La radicule est le commencement de la racine, et la plumule celui de la tige.

Cotyledons . . . Ou *feuilles séminales.* Ce sont deux espèces de lobes ou

feuilles épaisses, qui s'alongent et sortent de terre en même tems que la plantule.

Fructification. Parmi les différens moyens de reproduction qui concourent à perpétuer les végétaux, la fructification est le plus universel. A mesure que le fruit s'accroît, les organes qui avaient eu le plus de part à sa formation, dépérissent et le laissent parvenir à son entier développement.

Semence aigrettée. Elle est ainsi nommée, lorsqu'elle est surmontée d'un panache ou plumet. Si ce plumet est porté par un pédicule, il prend le nom de *pédiculé*, et celui de *sessile*, s'il repose immédiatement sur le sommet de la semence.

Capsule. . . . . C'est une espèce de fruit renfermant des graines dans une ou plusieurs loges.

Follicule ou *Coque.* C'est une espèce de *péricarpe* ou enveloppe presque ovale, à laquelle les semences ne sont point adhérentes.

Silique. . . . . C'est un fruit solitaire, simple, alongé, et marqué de chaque côté de deux sutures longitudinales.

Gousse. . . . . C'est une espèce d'enveloppe déviant de la direction du pédoncule, et dont le sommet est oblique. Elle est *articulée*, lorsqu'elle présente des étranglemens de distance en distance.

Fruit à noyau. C'est une espèce de *péricarpe* composé d'une pulpe ou chair molle, plus ou moins succulente, qui renferme une petite boîte ligneuse, connue sous le nom de noyau.

Fruit à pepin. . C'est une enveloppe charnue, plus ou moins solide, au centre de laquelle on rencontre des loges membraneuses qui renferment des semences que l'on nomme pepins.

Baie. . . . . . C'est un fruit mou, charnu, succulent, d'une forme arrondie ou ovale, et renfermant une ou plusieurs semences.

Cône. . . . . . C'est un assemblage d'écailles ligneuses, embriquées les unes sur les autres, autour d'un axe commun, auquel elles adhèrent par leur base. Sous chacune de ces écailles on trouve une ou deux semences ordinairement ailées.

Semences. . . . On les appelle *ailées* lorsqu'elles portent une espèce de membrane saillante qui facilite leur dispersion; et *couronnées*, lorsqu'elles sont chargées du calice de la fleur.

Tableau de la forme des principales Racines

RACINES BULBEUSES.

Ecailleuse.

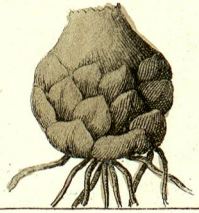

Tuniquée.

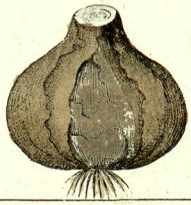

Solide.

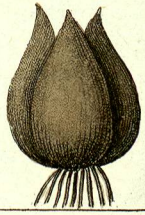

RACINES TUBEREUSES.

Fasciculée

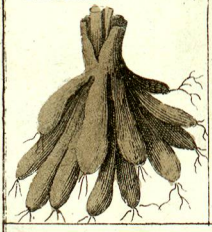

Grumeleuse.



Globuleuse.

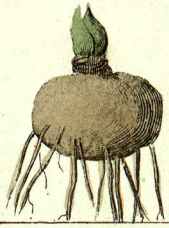

Noueuse.



Palmée

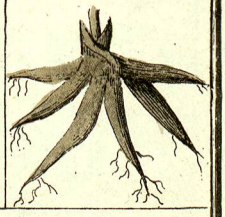

RACINES FIBREUSES.

Chevelue.

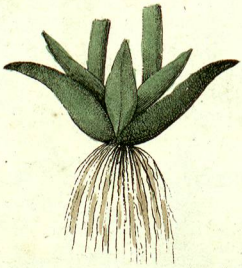

Rameuse



Fusiforme et Pivotante.



Articulée.

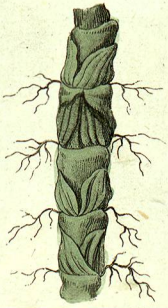

Traçante.

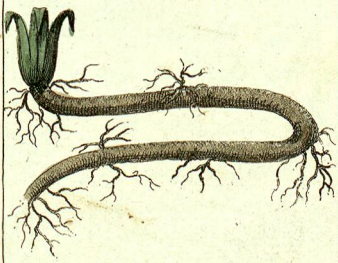

Rampante.

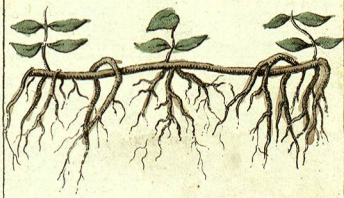


BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

Tableau des Tiges, de la position des Rameaux et des Feuilles

TIGES.

Simple. 

Chaume. 

Articulée. 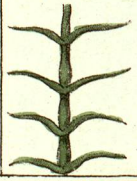

Tortillée. 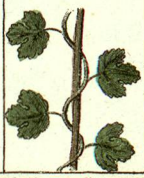

Fourchue. 

Epineuse. 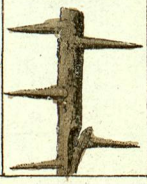

Aiguillonnée. 

POSITION DES RAMEAUX.

Alternes. 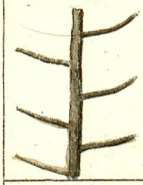

Opposés 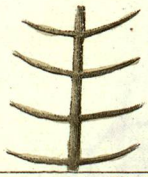

Verticillés. 

Serrés. 

Penchés. 

Croisés. 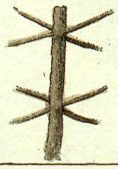

INSERTION ET POSITION DES FEUILLES.

Bifoliées. 

Trifoliées. 

Radicales. 

Alternes. 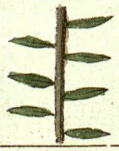

Sessiles. 

Petiolées. 

Axillaires. 

Embriquées. 

Decurrentes. 

Engainantes. 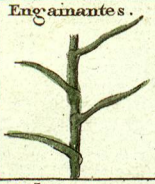

Croisées. 

Verticillées. 

Amplexicaules. 

Fasciculées. 

Articulées. 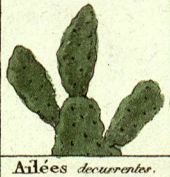

Pediaires. 

Ailées *impaires*. 

Ailées. 

Ailées *interrompues* 

Ailées *orillées*. 

Ailées *decurrentes*. 

Bipinnées 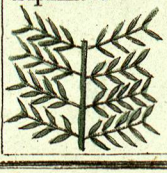

Tripinnées 

Triternées 

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

Tableau de la forme des principales Feuilles.

Orbiculée. 	Ovale. 	Elyptique. 	Oblongue. 	Cunéiforme. 	Linéaire. 
Cordiforme. 	Triangulaire. 	Lancéolée. 	Renaire. 	Lunulée. 	Sagittée. 
Hastée. 	Ligulée. 	Subulée. 	Peltée. 	Echancrée. 	Mucronée. 
Romboïdale. 	Spatulée. 	Capillaire. 	Panduriforme. 	Connée. 	Perfoliée. 
Oreillée. 	Lyrée. 	Plissée. 	Pinnatifide. 	Palmée. 	Laciniée. 
Lobée. 	Canaliculée. 	Fistuleuse. 	Trinervée. 	Partagée 	Sinueuse 
Crenelée. 	Bi-Crenelée. 	Dentée. 	Rongée. 	Ondée.	Ensiforme.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

Tableau de la Floraison et de ses accessoires

CALICES.

Monophyle. | Polyphyle. | Embriqué





Caliculé. | Bifide. | Bourse.





Bâle. | Coeffe | Spathe





COROLLES

Monopétale

Campanulée | Infundibuliforme




En Roue. | Hypocratiforme




Labiée. | En Grelot.




Polypétale

Rosacée | Crucifere.




Papillonnacée. | Anomale.




Bipétale. | Tripétale.


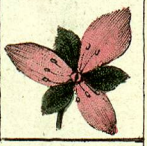

ORGANES SEXUELS.

Etamine. | Pistil | Etam. *Sessiles.*





Etam. *Monadelphes* | Etam. *Hypogynes* | Etam. *Perigynes.*

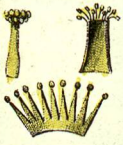
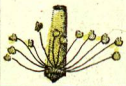
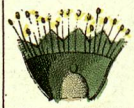

Etam. *Epygynes* | Fleur - *Mâle* | Fleur - *Femelle*


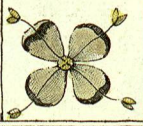


PARTIES DE FLEURS ET ACCESSOIRES

Fleuron *Hermaphrodite* | Demi-fleurons. | Fleur *Radiée.*


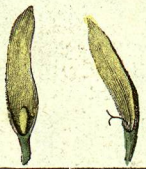


Chaton. | Nectaires. | Pétales.





Réceptacle | Feuilles *Florales.* | Glandes.





BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

Tableau de l'insertion des Fleurs, Germination, et Fructification.

DISPOSITION ET INSERTION DES FLEURS.

Pedonculées.



Axillaires.



Sessiles.



Radicales.

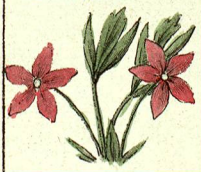

Unilatérales.



Latérales.



Solitaires.



Verticillées.



En Epi.



En Corimbe.



En Ombelle.



Paniculées.



Capitulées.



En Thyrse.



En Grappe.



GERMINATION ET FRUCTIFICATION

Embrion.



Cotylédon.



Semence Aigrettée.

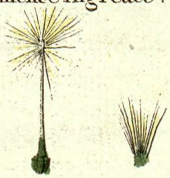

Capsules.

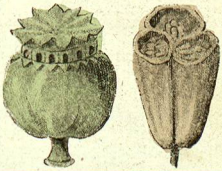

Follicule ou Coque.



Silique.



Gousse.



Fruit à Noyau.

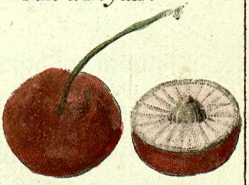

Fruit à Pepins.

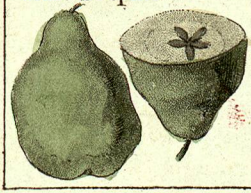

Baies.

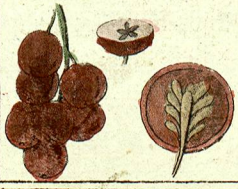

Cône.



Semences.



BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

ANALYSE

DES DIFFÉRENTES MÉTHODES.

MÉTHODE DE TOURNEFORT. Planches 7 et 8.

Tournefort a divisé les plantes en vingt-deux classes ; les dix-sept premières renferment les herbes et les sous-arbrisseaux ; les cinq suivantes comprennent les arbres et les arbustes. Il a pris pour base de sa méthode les fleurs, comme étant la partie la plus apparente des plantes, et celle qui pourrait fournir les caractères les plus favorables pour les distinguer. Il a établi ses classes sur la forme, et sur la présence ou l'absence de la corolle.

CLASSE I.re
Campaniformes. Corolle simple, régulière, en forme de cloche, de bassin, etc.

CLASSE II.e
Infundibuliformes. Corolle simple, monopétale, régulière, et ressemblant, en quelque sorte, à un entonnoir.

CLASSE III.e
Personnées. . . Corolle simple, monopétale, irrégulière, dont les graines sont renfermées dans une capsule ou autre péricarpe.

CLASSE IV.e
Labiées. . . . . Corolle simple, monopétale, irrégulière, en forme de gueule, et dont les graines, au nombre de quatre, sont toujours nues au fond du calice.

CLASSE V.e
Crucifères. . . . Corolle simple, polypétale, régulière, composée de quatre pétales disposés en croix, et dont le fruit est une silique ou une silicule.

CLASSE VI.e
Rosacées. . . . Corolle simple, polypétale, régulière, composée de cinq, ou d'un nombre indéterminé de pétales disposés en rose.

CLASSE VII.e
Ombelliferes. . Corolle simple, polypétale, régulière, ayant cinq pétales disposés en rose, et pour fruit deux semences réunies. Les fleurs des plantes que renferme cette classe sont portées par de longs pédoncules qui partent d'un centre commun, et divergent comme les rayons d'un parasol.

CLASSE VIII.e
Caryophyllées. Ou *Fleurs en œillet.* Corolle simple, polypétale, régulière, dont l'onglet est fort long, et a son attache au fond d'un calice alongé et monophylle.

CLASSE IX.e
Liliacées. . . . Ou *Fleur en lis.* Corolle simple, régulière, ordinairement composée de trois ou six pétales, ou d'un seul pétale divisé en six parties.

CLASSE X.e
Papillonacées. . Ou *Fleurs légumineuses.* Corolle simple, polypétale, irrégulière, dont le fruit est une gousse.

CLASSE XI.e
Anomales. . . . Ou *Fleurs irrégulières.* Corolle simple, polypétale, irrégulière, d'une forme bizarre.

CLASSE XII.e
Flosculeuses. . . Fleurs composées de plusieurs petites corolles monopétales, que l'on nomme fleurons.

CLASSE XIII.e
Semi-flosculeuses. Fleurs composées de plusieurs petites corolles monopétales, en languettes, que l'on nomme demi-fleurons.

CLASSE XIV.e
Radiées. . . . . Fleurs composées de fleurons dans le centre, et de demi-fleurons à la circonférence.

CLASSE XV.e
Apétales. . . . Ou *Fleurs à étamines.* Fleurs dont les étamines ou les pistils ne sont point entourés de pétales, ou bien qui sont entourés de parties que Tournefort ne regarde pas comme des pétales, parce qu'elles subsistent après la floraison, et ne sont pas ordinairement colorées comme les pétales des autres fleurs.

CLASSE XVI.e
Apétales, sans fleurs. De cette classe sont toutes les plantes qui n'ont point de fleurs apparentes, mais seulement des espèces de graines ordinairement déposées sur le dos des feuilles.

CLASSE XVII.e
Apétales cryptogames. Ou *sans fleurs ni graines apparentes.* Tournefort a compris, dans cette classe, toutes les plantes dont les organes de la fructification lui étaient absolument inconnus, et où il ne trouvait rien qui parut destiné à cet usage.

CLASSE XVIII.e
Arbres ou *Arbustes.* *A Fleurs, apétales, ou à étamines sans pétales.* De cette classe sont tous les arbres dont les fleurs n'ont pas de pétales, et ne sont pas portées sur des chatons. Les unes portent, sur le même individu, la fleur et le fruit ensemble ou séparément; les autres portent des fleurs sur un pied, et des fruits sur un autre pied, de la même espèce.

CLASSE XIX.e
Arbres ou *Arbustes.* *A Fleurs amentacées.* A cette classe appartiennent tous les arbres dont les fleurs n'ont pas de pétales, mais sont disposées sur des chatons, etc.

CLASSE XX.e *Arbres* ou *Arbustes à fleurs monopétales, campaniformes* ou *infundibuliformes.* De cette classe sont tous les arbres qui ont des fleurs dont les caractères sont les mêmes que ceux qui ont servi de base aux deux premières classes de cette méthode.

CLASSE XXI.e *Arbres ou Arbustes à fleurs rosacées.* Cette classe renferme tous les arbres dont les fleurs ont les mêmes caractères que ceux qui ont été employés pour former la classe sixième, les rosacées.

CLASSE XXII.e *Arbres* ou *arbustes à fleurs papillonacées*, ou *légumineuses.* Cette dernière classe renferme tous les arbres dont les fleurs ont les mêmes caractères que ceux de la classe dixième, les papillonacées.

SYSTEME SEXUEL DE LINNÆUS, Planches 9 et 10.

On a donné le nom de système sexuel à la méthode de Linnæus, parce qu'elle a pour base les organes sexuels des plantes; c'est-à-dire, les étamines considérées comme organe mâle, et les pistils, comme organe femelle. Linnæus a d'abord divisé en vingt-quatre classes les plantes qu'il a décrites; chaque classe a été subdivisée en plusieurs ordres; chaque ordre ou chaque section renferme plusieurs genres, et chaque genre

plusieurs espèces. Linnæus n'a point séparé les arbres d'avec les herbes. Il a compris toutes les plantes qui ont des fleurs visibles et distinctes, dans les vingt-trois premières classes de sa méthode. Celles dont les fleurs sont à peine visibles, ou qu'on ne voit qu'indistinctement, forment la vingt-quatrième classe.

FLEURS HERMAPHRODITES. Nombre des étamines.

- Classe I.re — Monandrie. Cette classe renferme les plantes qui n'ont qu'une seule étamine.
- Classe II.e — Diandrie, deux étamines.
- Classe III.e — Triandrie, trois étamines.
- Classe IV.e — Tétrandrie, quatre étamines.
- Classe V.e — Pentandrie, cinq étamines.
- Classe VI.e — Hexandrie, six étamines.
- Classe VII.e — Heptandrie, sept étamines.
- Classe VIII.e — Octandrie, huit étamines.
- Classe IX.e — Ennéandrie, neuf étamines.
- Classe X.e — Décandrie, dix étamines.
- Classe XI.e — Dodécandrie, douze étamines.

FLEURS HERMAPHRODITES. Nombre et situation des étamines.

- Classe XII.e — Icosandrie, une vingtaine d'étamines insérées sur le calice.
- Classe XIII.e — Polyandrie, depuis vingt jusqu'à cent étamines, qui ne tiennent point au calice.

FLEURS HERMAPHRODITES. Proportion des étamines.

- Classe XIV.e — Didynamie, quatre étamines, dont deux petites et deux grandes.
- Classe XV.e — Tétradynamie, six étamines, dont quatre grandes et deux petites, opposées.

FLEURS HERMAPHRODITES. Réunion des étamines dans quelques-unes de leurs parties.

- Classe XVI.e — Monadelphie, plusieurs étamines réunies par leurs filets, en un corps.
- Classe XVII.e — Diadelphie, plusieurs étamines réunies par leurs filets, en deux corps.
- Classe XVIII.e — Polyadelphie, plusieurs étamines réunies par leurs filets, en trois ou en plusieurs corps.
- Classe XIX.e — *Syngénésie*, plusieurs étamines réunies par leurs anthères, et quelquefois, mais très-rarement, par leurs filets, en forme de cylindre.
- Classe XX.e — Gynandrie, une ou plusieurs étamines réunies et attachées au style.

FLEURS UNISEXUELLES.	Classe XXI.e	Monœcie, fleurs mâles et femelles séparées, sur le même individu.
	Classe XXII.e	Dioecie, fleurs mâles et fleurs femelles séparées, sur deux individus ; les fleurs mâles sur un pied, et les fleurs femelles sur un autre.
	Classe XXIII.e	Polygamie, fleurs mâles et femelles, sur un ou plusieurs individus qui portent aussi des fleurs hermaphrodites.
FLEURS INDISTINCTES.	Classe XXIV.e	Cryptogamie, fleurs cachées, ou que l'on ne voit que très-indistinctement.

MÉTHODE DE JUSSIEU. Planche 11.

Cette méthode est fondée sur la forme de l'embrion, sur la position des étamines relativement aux pistils, et sur l'absence, la présence et la forme de la corolle. Elle est composée de quinze classes.

Les plantes sont d'abord divisées en *acotylédones*, *monocotylédones* et *dicotylédones*. On donne le nom d'acotylédones aux plantes dont l'embrion n'a point de cotylédon. On nomme monocotylédones celles qui en ont un, et dicotylédones, celles qui en ont deux.

ACOTYLÉDONES.

Les plantes *acotylédones* forment la première classe ; comme elles n'ont point d'organe sexuel apparent, il est impossible d'observer leur insertion. Aussi on s'est borné à ranger les genres analogues dans différens ordres.

MONOCOTYLÉDONES.

Les *monocotylédones* étant privées de corolles, ne peuvent avoir qu'un mode d'insertion, *l'immédiate nécessaire*. Cette insertion est *hypogyne*, lorsque les étamines sont placées dessous le pistil ; *perigyne*, lorsqu'elles sont attachées au calice ; *épigyne*, lorsqu'elles prennent naissance sur le pistil ; ce qui forme trois autres classes.

DICOTYLÉDONES.

Les dicotylédones, beaucoup plus nombreuses que les *acotylédones* et les *monocotylédones* ensemble, exigent un plus grand nombre de classes ; et ce nombre

est fourni par l'absence ou la présence de la corolle. La fleur est apétale, monopétale et polypétale. Les *dicotylédones apétales* sont également divisées en trois classes. Les étamines sont *épigynes*, *périgynes* et *hypogynes*. Les *dicotylédones monopétales* forment quatre classes ; elles sont fournies par l'insertion de la corolle, qui est *hypogyne*, *périgyne* et *épigyne* : cette dernière fournit deux classes. Dans la première, les étamines sont réunies par leurs anthères ; dans la seconde, elles sont parfaitement libres. — Les *dicotylédones polypétales* sont encore considérées d'après l'insertion des étamines, et elles fournissent trois classes, les *polypétales épigynes*, les *hypogynes*, et les *périgynes*. Les fleurs uni-sexuelles forment la quinzième et dernière classe. Elles ne peuvent être soumises à la loi des insertions, puisque les organes sexuels sont séparés et résident dans différentes fleurs.

Premier Tableau de la Méthode de Tournefort.

Campaniformes. *Classe* 1.

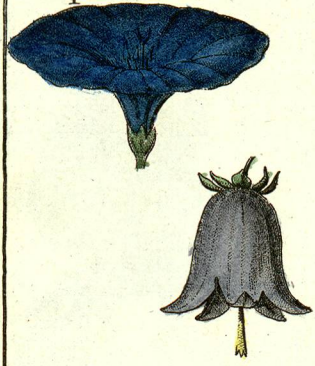

Infundibuliformes. *Cl.* 2.

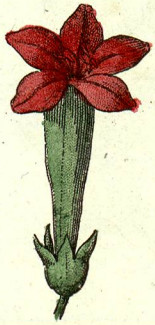

Personnées. *Cl.* 3

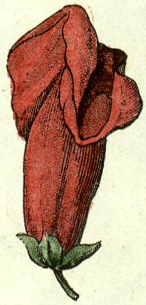

Labiées. *Cl.* 4



Crucifères. *Cl.* 5

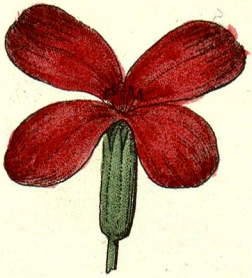

Rosacées. *Cl.* 6.



Ombellifères. *Cl.* 7.



Caryophillées. *Cl.* 8.

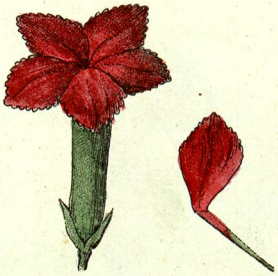

Liliacées. *Cl.* 9.

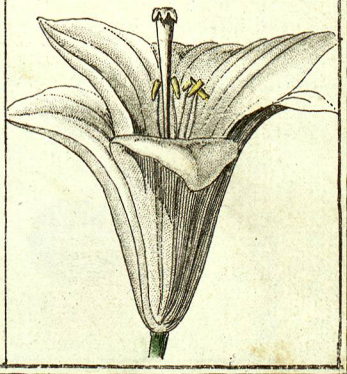

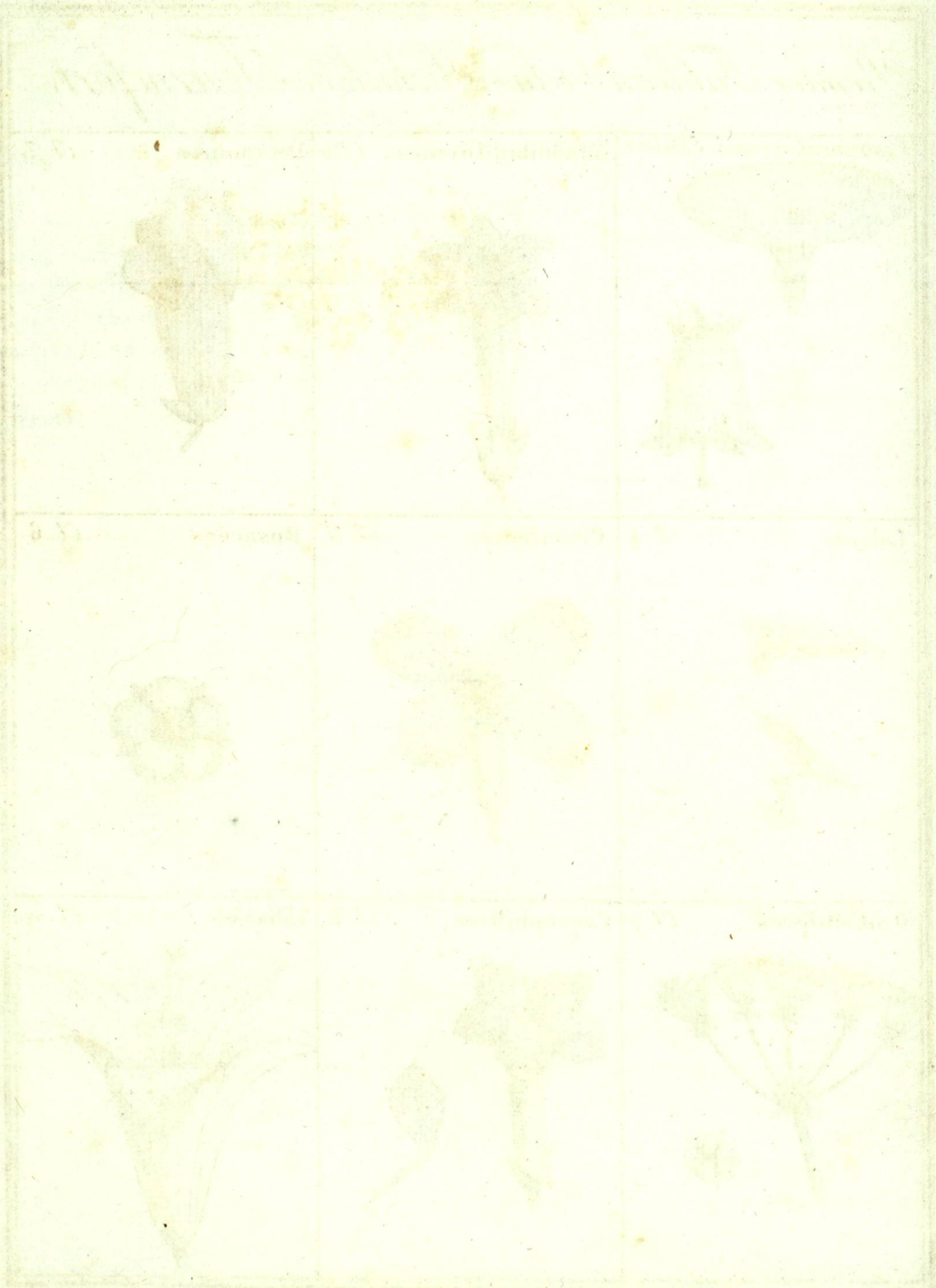

Deuxieme Tableau de la Méthode de Tournefort.

Papillonnacées. *Classe* 10	Anomales. *Cl.* 11.	Flosculeuses. *Cl.* 12
	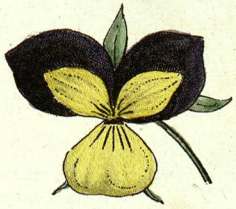	
Semi-flosculeuses. *Cl.* 13	Radiées. *Cl.* 14.	Apétales. *Cl.* 15
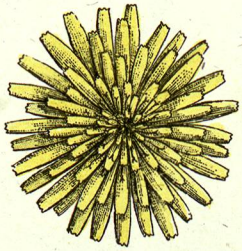	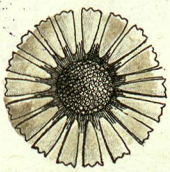	
Apétales sans fleurs. *Cl.* 16	Apétales Cryptogames *Cl.* 17	*Arbres ou Arbustes.*
		Apétales. *Classe* 18 / Amentacées. *Classe* 19
		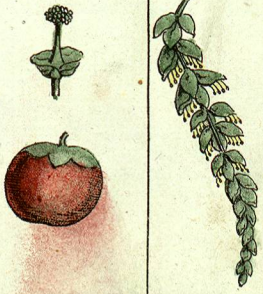

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

Premier Tableau du Système Sexuel de Linné

Monandrie. Classe 1.



Diandrie. Cl. 2.



Triandrie. Cl. 3.



Tétrandrie. Cl. 4.



Pentandrie. Cl. 5.



Hexandrie. Cl. 6.



Heptandrie. Cl. 7

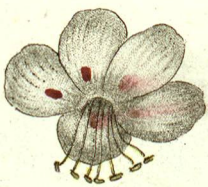

Octandrie. Cl. 8.



Ennéandrie. Cl. 9.



Décandrie. Cl. 10.

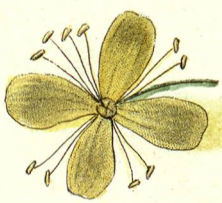

Dodécandrie. Cl. 11.

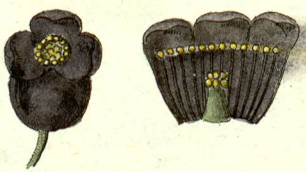

Icosandrie. Cl. 12.

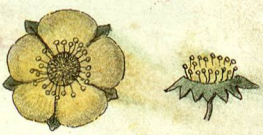

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

Deuxieme Tableau du Système Sexuel de Linné.

Polyandrie. *Classe* 13.



Dydynamie. *Cl.* 14.



Tetradynamie. *Cl.* 15.

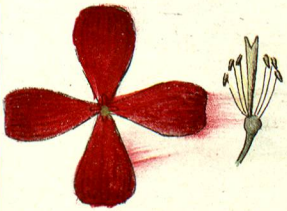

Monadelphie. *Cl.* 16.

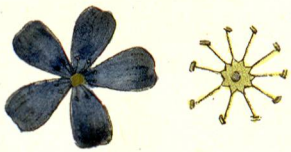

Diadelphie. *Cl.* 17.



Polyadelphie. *Cl.* 18.

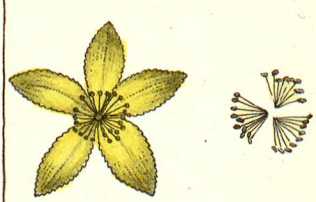

Syngenesie. *Cl.* 19.



Gynandrie. *Cl.* 20.

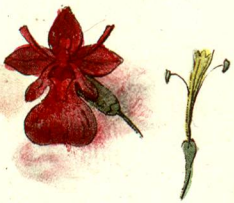

Monoecie. *Cl.* 21.



Dioecie. *Cl.* 22.



Polygamie. *Cl.* 23.



Cryptogamie. *Cl.* 24.



Tableau de la Methode de Jussieu

Acotylédones
Classe 1re.



MONOCOTYLÉDONES

Etamines Hypogynes Cl. 2



Etamines Perigynes. Cl. 3

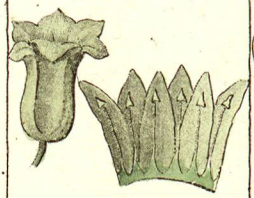

Etamines Epigynes Cl. 4

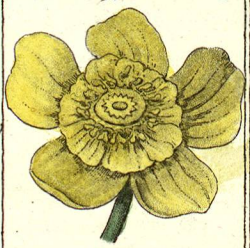

DICOTYLÉDONES

Apétales
Etamines Epigynes Cl. 5



Apétales
Etamines Perigynes Cl. 6



Apétales
Etamines Hypogynes Cl 7.



Monopétales
Corolle Hypogyne Cl. 8



Monopétales.
Corolle Perigyne Cl. 9

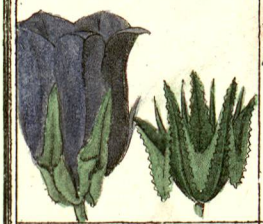

Monopétales
Corolle Epigyne Anthères adhérentes. Cl. 10

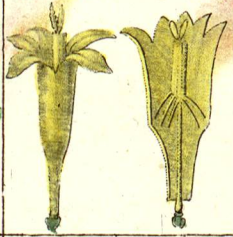

Monopétales.
Corolle Epigyne Anthères séparées Cl. 11



Polypétales
Etamines Epigynes Cl. 12



Polypétales
Etamines Hypogynes Cl. 13



Polypétales
Etamines Perigynes Cl. 14



Unisexuelles
(Etamines séparées du Pistil) *Cl. 15.*



BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

ABSINTHE (Arthemisia absinthium).

Floscul. Tour. — *Corimbif.* Jus. — *Singén. polygam. superf.* Lin.

Planche 12. — Figure 1.

Cette plante croît naturellement dans les terrains incultes et arides de l'Europe. Sa grande utilité la fait cultiver dans les jardins, où elle s'élève facilement. Sa racine est un pivot ligneux, garni de plusieurs tiges cylindriques, rameuses, cannelées et hautes de deux à trois pieds. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, très-découpées et d'un vert blanchâtre. Ses fleurs sont petites, arrondies, de couleur safranée et disposées en grappe. Cette plante est vivace; elle exhale une odeur forte, aromatique, et jouit d'une saveur éminemment amère. Elle fleurit vers le mois de Juillet, et c'est alors qu'elle possède au plus au degré ses vertus médicinales. Elle contient une huile camphrée, un principe extractif, etc.

Il est peu de plantes dont les propriétés soient plus nombreuses et mieux constatées que celles de l'Absinthe. Son action est prompte, intense et durable. On l'administre, avec le plus grand succès, dans beaucoup d'affections chroniques, mais sur-tout dans la faiblesse des voies digestives, dans l'hydropisie, la diarrhée, la dysenterie et l'atonie générale. Elle est utile dans les gonflemens glandulaires, la suppression des règles, la jaunisse, et elle combat puissamment les vers des intestins. Le professeur Pinel et le docteur Alibert ont constaté ses effets précieux dans le traitement des fièvres intermittentes et du catarrhe de la matrice.

On la donne en infusion aqueuse, depuis une once jusqu'à deux, ou bien en poudre, à la dose d'un demi-gros. Si on met à infuser, pendant vingt-quatre heures, une poignée d'absinthe dans une pinte de vin rouge, on obtient une liqueur tonique, dont on ne saurait trop recommander l'usage à la suite de longues maladies qui ont affaibli les organes. Elle fortifie singulièrement l'estomac, excite l'appétit et régularise les digestions. L'huile volatile, la teinture alcoolique, l'extrait, la conserve et le sirop d'absynthe sont aussi des préparations fort utiles. On donne l'extrait à la dose d'un demi-gros, en bol, ou délayé dans un peu de vin généreux, le matin à jeun, et immédiatement avant les repas. On se sert extérieurement du suc et de l'herbe pilée, pour arrêter la putridité des ulcères, et pour résoudre les tumeurs. Malgré ses grandes propriétés, on a observé que l'Absinthe devait être donnée avec réserve. En général, elle ne convient pas aux personnes d'une constitution irritable, et on doit en bannir l'usage dans toutes les maladies où le spasme et l'inflammation prédominent.

ACACIA D'EGYPTE ET ACACIA DU SÉNÉGAL.

ACACIA D'ÉGYPTE, OU GOMMIER ROUGE (Mimosa nilotica).

Monop. TOUR. — *Légum.* JUS. — *Polyandr. monog.* LIN.

PLANCHE 12. — Figure 2.

CET arbrisseau croît dans l'Arabie, en Egypte, en Abyssinie etc., où il s'élève à environ quinze ou vingt pieds de hauteur. Ses branches sont lisses, rougeâtres, et s'étendent un peu horizontalement. Ses feuilles, d'un vert obscur, sont deux fois ailées ou bi-pinnées, et composées de quatre à cinq paires de pinnules munies de folioles obtuses à leur sommet. Les fleurs sont jaunes, petites, globuleuses, et portées sur un pédoncule axillaire. La corolle est monopétale; le style, court et grêle, est couronné d'un stygmate tronqué; le germe se change en une gousse articulée, contenant plusieurs semences rondes et comprimées.

ACACIA DU SÉNÉGAL, OU GOMMIER BLANC (Mimosa Senegalensis).

Mimosa spinis ternis. LIN. — PLANCHE 12. — Figure 3.

CET arbre croît et abonde sur la côte de cette partie de l'Afrique située depuis l'embouchure du Niger, jusques vers la hauteur du cap Blanc. Ses caractères généraux sont les mêmes que ceux du *Mimosa nilotica.* Il n'en diffère que par ses fleurs, qui sont blanches et disposées en épis placés deux à deux.

L'*Acacia* d'Egypte produit une espèce de gomme qui coule spontanément de l'écorce des branches et du tronc, et qui paraît être la gomme arabique du commerce. C'est une substance sèche, dure, réunie en morceaux fragiles de la grosseur d'une noix, un peu inégaux, raboteux, et plus ou moins transparens. Elle est inodore, blanche ou d'un jaune pâle, et d'une saveur fade et visqueuse. On doit choisir pour l'usage intérieur celle qui est blanche, diaphane, et dont la cassure est brillante. Les habitans de l'Egypte en font un grand usage dans les maux de gorge et le crachement de sang. On n'employait anciennement que la gomme arabique; mais depuis nos établissemens sur les côtes du Sénégal, on lui a substitué celle que fournit le Gommier blanc. C'est un suc gommeux qui coule, sans aucune incision, du tissu et des branches de cette espèce d'acacia, sous la forme de larmes transparentes, cristallines et d'une saveur douce. Ce suc, qui est très-rafraîchis-

sant, est d'un si grand usage parmi les arabes, qu'ils en font leur principale nourriture pendant leurs voyages. En effet, il doit leur être d'un extrême secours dans des pays arides et sous un ciel brûlant, où ils trouvent si rarement de l'eau pour étancher leur soif ardente.

Mais c'est sur-tout la médecine qui revendique ces deux espèces de gommes confondues sous le nom de gomme arabique. Cette substance, dont on ne peut pas révoquer en doute les bons effets, mérite une place distinguée parmi les remèdes adoucissans. On l'emploie, avec succès, pour calmer l'érétisme des intestins dans la diarrhée et la dysenterie. Elle est d'un fréquent usage dans l'épuisement, les pertes de sang rebelles, les maladies des voies urinaires, etc. Elle convient dans les rhumes opiniâtres, et même dans la phthisie pulmonaire, lorsque des humeurs acres s'emparent du gosier et de la trachée-artère, et déterminent une toux sèche, pénible et fréquente. Dans ces cas, on prépare une espèce d'émulsion, en faisant fondre une once de gomme arabique et autant de sucre dans deux livres d'eau d'orge, qu'on aromatise avec un peu d'eau de fleur d'orange. On peut même y ajouter, selon les circonstances, depuis demi-once jusqu'à une once de sirop de pavot blanc. On prépare avec la même substance un sirop connu, dans la pharmacie, sous le nom de sirop de gomme arabique; ainsi qu'une pâte sucrée et des tablettes pectorales qui jouissent d'une propriété adoucissante, calment la toux et favorisent l'expectoration.

ACANTHE (Acanthus mollis).

Personn. Tour. — *Acanth.* Jus. — *Didyn. Angiosp.* Lin.

Planche 12. — Figure 4.

L'Acanthe est une plante vivace qui croît spontanément dans les contrées méridionales de la France et de l'Europe. Sa tige est droite, ferme, haute de deux pieds, et garnie, depuis le milieu jusqu'au sommet, de fleurs blanches un peu jaunâtres, quelquefois d'un rouge livide, disposées en épi terminal. Leur corolle est renversée, et ne forme qu'une lèvre divisée en trois lobes à son extrémité. La lèvre qui manque est remplacée par les feuilles supérieures du calice. Le fruit est une capsule ovale à deux loges. Les feuilles sont très-grandes, radicales, profondément sinuées et luisantes. Chaque découpure est terminée par une pointe ou épine qui n'est point piquante, ce qui distingue cette espèce des autres. Cette plante fleurit vers la fin de l'été. Elle produit un grand effet dans les jardins, et se fait remarquer par ses formes gracieuses, ses belles feuilles et la singularité de ses fleurs. Elle a tellement frappé les anciens, qu'ils ont employé ses feuilles pour orner les chapiteaux des colonnes des plus célèbres édifices.

Cette plante connue, en pharmacie, sous la dénomination vulgaire de branc-ursine, passe pour émolliente. On l'emploie ordinairement, comme la mauve, dans les cataplasmes et les fomentations. Chomel, d'après Dodonée, vante ses grandes propriétés dans le cours de ventre, la difficulté d'uriner, le crachement de sang, la pulmonie même, et les blessures internes. Dioscoride en recommande l'usage dans les brûlures, les luxations, les accouchemens laborieux, etc. Mais n'est-ce pas abuser de la crédulité publique, que de prodiguer ainsi les éloges à une plante qui ne paraît pas devoir être préférée aux autres émolliens et mucilagineux.

Fig. 1.

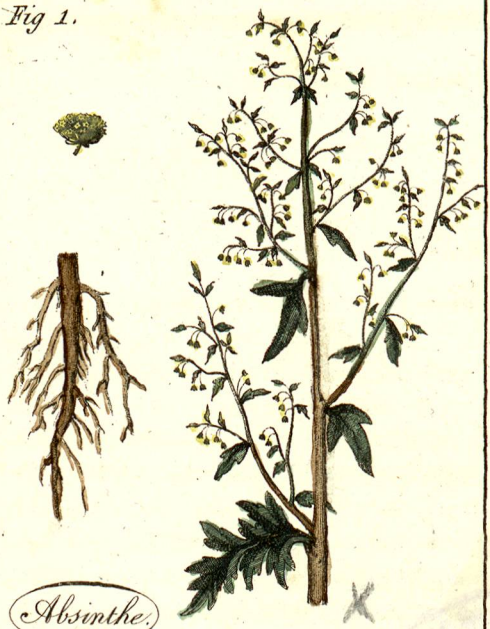

Absinthe.

Fig. 2.



Acacia d'Egypte

Fig. 3.



Acacia du Sénégal

Fig. 4.



Acanthe

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

ACHE des marais (Apium graveolens).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. digyn.* Lin.

Planche 13. — Figure 5.

Cette plante croît dans les marais et sur les bords des ruisseaux. On la reconnaît aisément à sa tige rameuse, haute et profondément cannelée. Ses feuilles sont une ou deux fois ailées, leurs folioles luisantes, larges, incisées, dentées et cunéiformes. Ses fleurs sont disposées en ombelles, la plupart axillaires et sessiles.

Cette plante contient une huile volatile; elle a une saveur un peu acre, une odeur forte et aromatique. On emploie la racine et les feuilles dans les bouillons apéritifs, pour remédier aux engorgemens des viscères abdominaux, On attribue au suc d'Ache une vertu fébrifuge, et on en fait prendre six onces, dans les fièvres intermittentes, au moment du paroxisme; mais nous pensons que ce moyen de guérir la fièvre, ne mérite pas plus de confiance qu'une foule d'autres moyens empiriques, qu'il ne faut employer qu'avec prudence. D'ailleurs, pour traiter la fièvre intermittente avec succès, il faut rechercher attentivement la cause qui l'entretient, remédier aux accidens particuliers dont elle peut se compliquer, et recourir ensuite aux médicamens dont une rigoureuse expérience a confirmé les bons effets. On a également recommandé le suc exprimé des feuilles d'Ache, dans l'affection scorbutique de la bouche, dans les ulcères sordides, et dans la bouffissure, symptôme précurseur de l'hydropisie. On prépare, avec les sommités de cette plante et le sucre, une conserve dont on a anciennement exalté les vertus, contre l'affection pulmonaire. Mais que peut-on attendre d'un remède aussi frivole, lorsque le traitement le plus méthodique n'obtient le plus souvent qu'un succès très-précaire?

ACONIT NAPEL ET ACONIT SALUTAIRE.

ACONIT NAPEL (Aconitum napellus).

Anom. TOUR. — *Renonc.* JUS. — *Polyand. trigyn.* LIN.

PLANCHE 13. — Figure 6.

LE Napel croît dans toute l'Europe. On le trouve particulièrement sur les montagnes et dans les vallons humides de la Suisse, de l'Allemagne et de la Tartarie. Il se fait remarquer par une tige droite, simple, feuillée, et haute d'environ deux pieds. Ses feuilles sont pétiolées, palmées, luisantes, et à découpures profondes et étroites. Ses fleurs, d'un très-joli bleu, sont grandes, disposées en épi, et solitaires sur leurs pédoncules. Elles sont composées de cinq pétales inégaux, dont le supérieur est en forme de casque; elles ont deux nectaires recourbés, plusieurs petites étamines inclinées vers les pétales, et cinq styles, terminés par des stigmates réfléchis. A la fleur succèdent trois ou quatre capsules, contenant plusieurs semences angulaires. Cette plante est vivace, et fleurit dans le mois de Juin. Sa racine, ses feuilles et sa tige, ont une saveur très-acre, et une odeur nauséabonde.

Les effets délétères de l'Aconit, l'ont fait ranger, de tout tems, dans la classe des poisons. Cependant, les observations recueillies par le célèbre Storck, prouvent son efficacité dans quelques maladies chroniques. Il en a fortement recommandé l'usage dans le traitement des maladies du système lymphatique, comme les tumeurs squirreuses des glandes, les tubercules, les affections lentes des viscères abdominaux, etc. Quelques médecins français n'ont pas obtenu les mêmes avantages de l'administration de l'Aconit, et ils ont conclu que les éloges de Storck étaient, pour le moins, exagérés. Mais ce n'est point par quelques expériences négatives qu'on peut détruire la célébrité d'un remède, en faveur duquel déposent les témoignages authentiques des plus habiles médecins de l'Europe. Stoll en a indiqué l'usage dans une maladie convulsive particulière, *la Danse de St.-Guy*. Rosen, Murray, Blom ont attesté ses propriétés par des expériences réitérées. On trouve, dans la collection des thèses de Baldinger, excellent ouvrage, qui n'est pas assez connu en France, des observations précieuses, qui prouvent l'excellence de l'Aconit dans les fièvres intermittentes, le rhumatisme chronique,

les affections goutteuses et la paralysie. Enfin, l'illustre Fouquet, professeur de Montpellier, qui s'est rendu si célèbre dans la médecine hippocratique, l'administrait, avec le plus grand succès, dans les obstructions des viscères, les ulcères rebelles et l'affection scrophuleuse.

On emploie particulièrement l'extrait ou suc épaissi du Napel, à la dose d'un demi-grain par jour, qu'on peut augmenter graduellement jusqu'à dix ou douze grains. Toutefois, on ne saurait le donner avec trop de circonspection, puisque son usage imprudent, peut-être suivi de défaillances, d'anxiétés, de délire et même de l'inflammation de la membrane muqueuse du canal alimentaire, accident terrible, auquel on ne peut opposer que des boissons émollientes et mucilagineuses, comme l'eau d'orge gommée, le lait, l'huile d'amandes douces, etc. Dans des cas moins graves, on a tenté l'usage du tartrite de potasse antimonié (tartre émétique); et ce moyen, à raison de sa propriété stimulante, peut être d'un grand secours, lorsqu'il y a affection comateuse, avec langueur des forces vitales.

ACONIT SALUTAIRE (Aconitum anthora).

Planche 13. — Figure 7.

Les montagnes des Alpes et des Pyrénées fournissent l'Aconit salutaire. On le trouve également en France, dans la Bohême, etc. Sa tige, qui est feuillée et presque simple, s'élève à la hauteur d'un pied. Ses feuilles sont palmées, blanchâtres en dessous, vertes en dessus, et à découpures linéaires. Ses fleurs sont terminales, jaunâtres, et velues en dehors; les fruits composés de cinq capsules.

On avait cru que l'Aconit salutaire était le contre-poison du *Thora*, espèce de renoncule, ainsi que du Napel; mais c'est une erreur, car, malgré son nom, il est presque aussi âcre et aussi dangereux que les autres espèces. Cependant on emploie sa racine, suivant Valmont de Bomare, contre la morsure des vipères et autres animaux venimeux : il ajoute même qu'elle est utile dans les fièvres ataxiques (malignes). Nous avons sans doute beaucoup de déférence pour ce célèbre naturaliste, mais nous devons à la vérité, de dire qu'il serait extrêmement imprudent de négliger le quinquina, le camphre, et autres moyens éprouvés dans les maladies compliquées d'ataxie, pour donner la préférence à un aussi singulier remède. Nous ne parlerons point de l'Aconit à grandes fleurs, *aconitum cammarum*, de l'Aconit tue-loup, *aconitum lycoctonum*, etc. Nous nous bornerons à dire, que toutes ces espèces contiennent un suc extrêmement caustique, et capable de causer les accidens les plus graves.

ACORE (Acorus calamus).

Aroïd. Jus. — *Hexandr. monogyn.* Lin.

Planche 13. — Figure 8.

Cette plante croît dans les deux Indes et dans l'Amérique septentrionale. On la trouve aussi dans les lieux humides et marécageux de la Hollande et des pays voisins. Sa racine est longue, cylindrique, articulée, d'une grosseur médiocre, d'une odeur aromatique, et d'une saveur âcre et amère. Ses feuilles sont engaînantes, droites et ensiformes. Ses fleurs sont petites et naissent sur un chaton; leur calice est composé de six écailles persistantes: on y remarque six étamines et un seul ovaire se changeant en une capsule qui a trois loges et contient trois semences.

On croit généralement que cette plante est le *Calamus aromaticus* des anciens. Suivant le rapport de M. Bosc, savant naturaliste, les anglo-américains la mangent fraîche, et prétendent qu'elle est très-nourrissante. Dans le nord de l'Europe, on la confit comme l'Angélique, et on s'en sert pour fortifier l'estomac et exciter l'appétit. Sa racine est utile en médecine, et jouit, comme beaucoup d'autres substances aromatiques, d'une propriété tonique et cordiale. On l'emploie en poudre à la dose d'un gros, sous la forme de bol ou d'électuaire; ou bien on en met depuis demi-once jusqu'à une once, également en poudre, à infuser dans suffisante quantité de vin généreux. Cette liqueur ainsi préparée, convient dans les affections vermineuses, dans les cas de débilité gastrique, ainsi que dans les fièvres intermittentes qui se compliquent de faiblesse générale. On en donne deux ou trois onces plusieurs fois le jour. Quelques médecins ont vanté les propriétés de l'*Acorus*, contre le scorbut, l'affection hystérique, la suppression menstruelle. En effet, il peut convenir, comme substance aromatique et excitante, lorsque ces maladies sont compliquées de relâchement; mais si elles tiennent à des causes opposées, comme cela arrive si souvent dans les affections de l'uterus et dans l'histérie, quel succès peut-on attendre de cette racine et des autres amers dont on fait un si grand abus, dès qu'on ne voit par tout qu'un principe d'atonie à combattre. Nous ne parlerons pas de la vertu spécifique de l'*Acorus* dans les fièvres ataxiques (malignes). Des médecins, entraînés par l'exemple, ont pu l'employer anciennement; mais il en est peu qui voudraient aujourd'hui fonder tout leur espoir sur ce faible moyen, dans des circonstances qui exigent les remèdes les plus sûrs et les plus héroïques.

Fig. 5

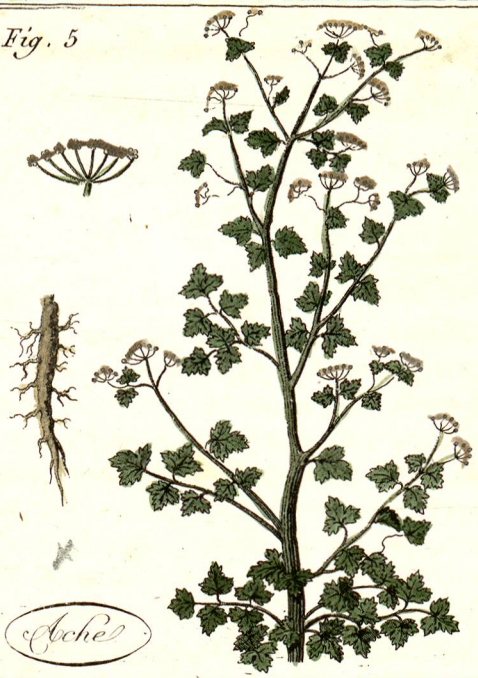

Ache

Fig. 6.



Aconit napel.

Fig. 7.



Aconit salutaire

Fig. 8.



Acore

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

AGARIC AMADOUVIER (Boletus igniarius).

Fruits inconnus. Tour. — *Champig.* Jus. — *Cryptogam.* Lin.

Planche 14. — Figure 9.

L'Agaric amadouvier est une espèce de champignon ou d'excroissance fongueuse qui naît sur les troncs des vieux Chênes, des Noyers et de plusieurs autres arbres. Sa forme a quelque ressemblance avec le pied du cheval. Sa superficie est rude, raboteuse, rougeâtre; sa substance intérieure, fibreuse et difficile à diviser. C'est cette espèce qui fournit l'amadou, substance spongieuse connue de tout le monde, et en même tems si utile pour arrêter les hémorrhagies Cette propriété n'était pas ignorée des anciens; elle semblait oubliée, lorsque le chirurgien Brossard annonça, en 1750, que l'Agaric suppléait merveilleusement à la ligature, à la suite des amputations. Malgré ce pompeux éloge, on a plus d'une fois reconnu son insuffisance pour arrêter les hémorrhagies produites par l'ouverture des gros vaisseaux; mais il réussit très-bien dans des cas moins graves, lorsqu'on en applique plusieurs couches sur le vaisseau ouvert, et qu'on les maintient par un bandage convenable. Du reste, ce n'est nullement par la propriété astringente qu'on lui a attribuée, qu'il étanche le sang; mais bien par sa qualité spongieuse, jointe à la compression mécanique que l'appareil exerce sur les parties.

Il est une autre espèce d'Agaric qu'on trouve sur les bois pourris, et qui est également propre à faire de l'amadou. Il est remarquable par sa surface qui est raboteuse et difforme, par sa substance ferme, coriace et d'un blanc jaunâtre.

Le Mélèze fournit aussi une autre espèce d'Agaric, connu sous le nom d'Agaric blanc (*Boletus laricinus*). Nous en faisons mention parce qu'il était autrefois d'un grand usage en médecine. On lui reconnaît un principe résineux, âcre, et une saveur d'abord un peu douce, ensuite amère et nauséabonde. On a indiqué cette substance pour modérer les sueurs excessives dont s'accompagne la phthisie pulmonaire. Quelques médecins l'ont également mise en usage dans les engorgemens limphatiques. Vogel la regarde comme un doux évacuant, donnée à la dose d'un gros dans six onces d'émulsion commune; mais l'expérience n'a pas confirmé cet éloge; au contraire, il paraît qu'elle agit d'une manière lente, incertaine, et qu'elle provoque tantôt le vomissement, tantôt les déjections alvines, et qu'elle imprime un mouvement de spasme et de chaleur à tout le canal alimentaire. La matière médicale abonde tellement en purgatifs plus doux et plus fidelles, qu'on peut fort bien se passer de l'Agaric. On doit en dire autant des trochisques préparés avec cette substance.

AGNUS CASTUS (Vitex agnus castus).

Arb. monop. Tour. — *Gatil.* Jus. — *Didyn. angiosp.* Lin.

Planche 14. — Figure 10.

Cet arbrisseau, connu aussi sous le nom de Gatillier commun, croît naturellement sur les bords des rivières et des torrens. On le trouve dans la Grèce, en Italie et dans la France méridionale. Il a quelque ressemblance avec le Saule, et produit à son sommet des rameaux nombreux et flexibles. Les feuilles portées sur d'assez longs pétioles, sont composées de folioles impaires, lancéolées, pointues, oblongues, d'un vert foncé en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Les fleurs sont placées à l'extrémité des rameaux et disposées en épis. Elles sont petites, d'une couleur purpurine, et quelquefois blanche, suivant la variété. On les voit dans les mois de Juillet et d'Août. On cultive cet arbrisseau dans les jardins, dont il fait l'ornement. Toutes ses parties sont odorantes, et contiennent, sur-tout la semence, un principe âcre et volatil.

On a beaucoup vanté anciennement les effets de l'*Agnus castus* pour tempérer les feux de l'amour. Les mères de famille athéniennes se disposant à sacrifier à *Cérès*, dans les thesmophories, composaient, dit-on, en partie, leurs lits, de feuilles d'*Agnus castus*, pour se mettre dans l'état physique le plus favorable à la chasteté. Le professeur Peyrilhe pense que c'est sans doute ce qui a fait attribuer à cet arbuste une propriété anti-aphrodisiaque. Chomel cite un pasteur, doué d'une grande piété et d'un zèle apostolique, qui avait préparé avec les semences d'*Agnus castus*, un remède infaillible pour entretenir la chasteté et réprimer les ardeurs de Vénus. Pour nous faire croire à un pareil miracle, on aurait dû nous faire part de quelques observations. Nous craignons bien que l'auteur de ce remède n'ait tenté ses expériences que sur des sujets faibles et délicats, qui, sans doute, n'avaient pas besoin de son secours pour vivre dans la continence. Du reste, sans vouloir contester sérieusement l'efficacité de cette préparation étonnante, nous nous bornerons à dire que l'*Agnus castus* n'a que fort peu de propriétés, ce qui l'a fait abandonner de la médecine moderne.

AGRIPAUME (Leonurus cardiaca).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didyn. gymnosp.* Lin.

Planche 14. — Figure 11.

Cette plante est commune dans le Nord. Elle habite les lieux incultes et escarpés. Sa racine est vivace et fibreuse. Ses tiges sont élevées, nombreuses et quadrangulaires. Ses feuilles sont vertes, les inférieures arrondies et dentelées, celles de la tige lancéolées et à trois lobes. Ses fleurs sont petites, labiées, velues, et d'une couleur purpurine; les anthères parsemées de globules brillans.

L'Agripaume jouit, dans toutes ses parties, d'une odeur forte et d'une saveur un peu amère. Elle a été regardée comme utile dans la cardialgie des enfans. Boerhaave lui a attribué une vertu sudorifique; d'autres l'ont proposée comme vermifuge, et propre à exciter les mouvemens de l'*uterus*. Toutefois, nous avons très-peu d'observations qui constatent son efficacité d'une manière précise. Elle est même rejetée de la plupart des matières médicales, quoiqu'elle soit peut-être d'une utilité plus réelle que beaucoup d'autres qui y tiennent un rang distingué. Nous pensons qu'il serait intéressant pour l'art, de ne point bannir l'usage de cette plante. L'odeur forte qu'elle exhale, ainsi que son amertume, semblent déposer en sa faveur, et font présumer son efficacité dans les cas d'histérie et d'atonie gastriques.

AIGREMOINE (Agrimonia eupatorium).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Dodecandr. digyn.* Lin.

Planche 14. — Figure 12.

L'Aigremoine croît dans les champs et dans les prairies. Sa tige est velue et s'élève à environ deux pieds de hauteur; ses feuilles sont composées de folioles oblongues et dentées en forme de scie. Les fleurs sont petites, jaunes, rangées en grappes à l'extrémité des petits rameaux, et composées de cinq pétales. Leur calice est à cinq divisions, et entouré extérieurement d'un autre calice hérissé de poils recourbés.

Ses feuilles ont une saveur un peu salée et légérement stiptique; elles contiennent une huile volatile. Suivant Pline, le roi Eupator a observé le premier cette plante; de là vient son ancien nom latin *eupatorium*. Quoiqu'elle n'ait que peu d'énergie, elle a toujours été rangée dans la classe des plantes détersives et diurétiques. On l'a beaucoup recommandée dans l'inflammation de la gorge et dans les maladies du foie. Le crédule Chomel lui attribue les plus grandes propriétés dans l'engorgement des viscères abdominaux, le crachement de sang et la dysenterie. Fernel, dont l'opinion est d'un tout autre poids en médecine, l'indique aussi dans les cas d'obstruction. Néanmoins, elle est beaucoup moins usitée aujourd'hui, et si elle n'est pas tombée tout à fait en discrédit, les auteurs les plus modernes en ont à peine parlé. M. Schwilgué recommande de n'employer cette plante que lorsqu'on ne saurait se procurer de moyens plus efficaces. Il l'indique pourtant dans l'angine et la diarrhée chroniques. On a, sans doute, exagéré les propriétés de l'Aigremoine, en lui attribuant des cures merveilleuses, qui n'étaient souvent produites que par quelque mouvement salutaire de la nature; mais il faut convenir aussi, qu'elle n'est pas sans utilité, principalement dans les maux de gorge, sous la forme de gargarisme. Dans ce cas, on en fait infuser une demi-poignée dans une livre d'eau bouillante, et on ajoute à la colature une once de miel rosat, un gros de muriate d'ammoniaque (sel ammoniac) et quelques gouttes de laudanum liquide. Du reste, les jeunes médecins ne doivent jamais oublier que l'angine peut se compliquer de bien des manières, et qu'elle exige, outre l'usage des gargarismes, une méthode de traitement fondée sur la cause matérielle qui l'entretient.

Fig. 9.





Agaric.

Fig. 10.



Agnus Castus.

Fig. 11.







Agripaume

Fig. 12.







Aigremoine

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

AIL (Allium sativum).

Liliac. Tour. — *Asphod.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 15. — Figure 13.

Cette plante, dont la bulbe radicale est composée de plusieurs autres bulbes couvertes de tuniques très-minces, croît dans les contrées méridionales de l'Europe. Sa tige est droite, élevée et garnie de feuilles planes et linéaires. Ses fleurs sont blanches ou rougeâtres, et disposées en une ombelle bulbifère. Les étamines sont trifides, ou terminées par trois pointes. L'Ail est cultivé par tout, et fleurit dans le mois de Juin. Les Egyptiens en ont fait une divinité; les Grecs l'avaient en horreur; les Romains croyaient que son usage excitait le courage des soldats.

Ses bulbes contiennent une huile volatile extrêmement active, du mucilage et de l'albumine. Elles exhalent une odeur très-pénétrante, connue de tout le monde. Leurs propriétés sont incontestables. Sydenham, Baglivi, de Haën, Bergius, ont indiqué l'usage de l'Ail dans plusieurs maladies. En effet, on l'emploie avec succès pour combattre la diathèse vermineuse, ainsi que le scorbut. Il agit d'une manière spéciale sur les voies urinaires et sur l'organe cutané; aussi convient-il éminemment dans l'hydropisie et dans les maladies exanthématiques, lorsque la fièvre est modérée, et qu'aucun organe essentiel à la vie n'est frappé d'inflammation. Son emploi est également utile dans les fièvres qui règnent dans les lieux humides et marécageux, et qui se compliquent de faiblesse générale. Employé comme assaisonnement dans le régime alimentaire, il augmente l'appétit et accélère la digestion. Appliqué immédiatement sur la peau, il la rougit et l'enflamme, comme la semence de Moutarde. On le donne intérieurement sous la forme d'infusion; ou bien on en extrait le suc, qu'on fait prendre à très-petites doses plusieurs fois le jour, après l'avoir mêlé avec un sirop adoucissant. On doit bannir l'usage de son huile volatile: sa causticité est telle, qu'une faible dose pourrait enflammer le tissu de l'estomac. On fait entrer l'Ail dans la composition du vinaigre des Quatre-Voleurs, excellente préparation, dont on peut se servir avec avantage, pour dissiper les émanations qui frappent désagréablement l'odorat, mais qui ne jouit point d'une vertu anti-pestilentielle.

AIRELLE (Vaccinium myrtillus).

Arb. monop. Tour. — *Bruy.* Jus. — *Octandr. monogyn.* Lin.

Planche 15. — Figure 14.

L'Airelle, appelée aussi Myrtille, est un petit arbrisseau d'environ deux pieds, qui abonde dans les bois et les vallées humides de l'Europe. Sa tige est anguleuse et garnie de rameaux flexibles. Ses feuilles alternes, ovales et légérement crénelées, le font ressembler à un petit myrte. Ses fleurs sont monopétales, en grelot, d'un blanc rosé, et remplacées par des baies d'un bleu noirâtre, renfermant plusieurs semences. Cet arbrisseau fleurit au printems, et ne prospère que dans les lieux frais et ombragés.

Son fruit est remarquable par une saveur acidule et légérement styptique. On le mange dans le Nord, et on obtient, par sa fermentation, une liqueur vineuse qui n'est point désagréable. Les marchands de vins s'en servent pour rougir leurs vins blancs. Avec le suc exprimé et plus ou moins épaissi, on prépare une espèce de Roob et un sirop, qui, par leur propriété acidule et rafraîchissante, conviennent parfaitement dans la dysenterie et les affections bilieuses. Un moyen aussi simple est sans doute préférable, dans ces maladies, au traitement empirique des médicastres, qui employent journellement des remèdes dont ils ignorent les principes et les propriétés, et qui, par leur routine insensée, aggravent les phénomènes morbifiques, et troublent les mouvemens salutaires de la nature.

ALKÉKENGE (Physalis alkekengi).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 15. — Figure 15.

Cette plante, désignée aussi sous le nom de Coqueret, croît naturellement en Allemagne, en Italie et en France. Sa tige, un peu rougeâtre et velue, ne s'élève guère qu'à la hauteur d'un pied. Ses feuilles sont entières, aiguës, réunies deux à deux et portées sur de longs pétioles. Ses fleurs sont monopétales et axillaires. Le calice est rougeâtre, et contient un fruit charnu d'une saveur acide et un peu amère.

Les fruits d'Alkékenge sont mucilagineux, rafraîchissans et diurétiques. Les anciens en faisaient beaucoup de cas dans les maladies des voies urinaires, et particulièrement dans la néphrétique. On les a également recommandés dans l'hydropisie et dans les fièvres bilieuses. On en tire le suc par expression, et on le donne à la dose d'une ou deux onces, qu'on étend dans suffisante quantité d'eau. Desbois de Rochefort ne leur accorde pas plus de propriétés qu'aux autres fruits légérement acides, tels que les fraises, les oranges, les citrons, etc. Néanmoins, Vogel leur a attribué une vertu anodine, et Peyrilhe, en partageant son opinion, a recommandé l'Alkékenge comme une plante utile dont on ne fait pas assez d'usage.

ALLIAIRE (Erysimum alliaria).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tetradyn. siliqu.* Lin.

Planche 15. — Figure 16.

On reconnaît l'Alliaire ou Vélar à sa racine blanchâtre, grêle et ligneuse; à ses tiges velues, cannelées, cylindriques, et hautes d'environ trois pieds. Ses feuilles sont pétiolées, pointues, crénelées tout autour et cordiformes. Ses fleurs naissent à l'extrémité des tiges et des rameaux; elles sont blanches, nombreuses, composées de quatre pétales en forme de croix, et de deux nectaires situés entre les étamines. Le germe se change en une silique contenant des semences rondes.

Cette plante est commune en Europe, et croît naturellement dans les lieux ombragés. Elle est remarquable par une saveur amère et une odeur analogue à celle de l'Ail. Malgré son énergie, elle n'est presque plus usitée aujourd'hui. Quelques médecins l'ont administrée dans l'asthme pituiteux, comme propre à stimuler l'organe pulmonaire, et à le débarrasser de l'humeur muqueuse dont il se trouve engoué. Elle a été employée extérieurement, pour arrêter les progrès des ulcères gangreneux, et, sous le rapport de sa vertu anti-septique, elle semble mériter l'attention des observateurs. A raison de son amertume et de son odeur active et pénétrante, ne pourrait-on pas en essayer l'emploi dans les affections vermineuses ?

Fig. 13.



Ail

Fig. 14.

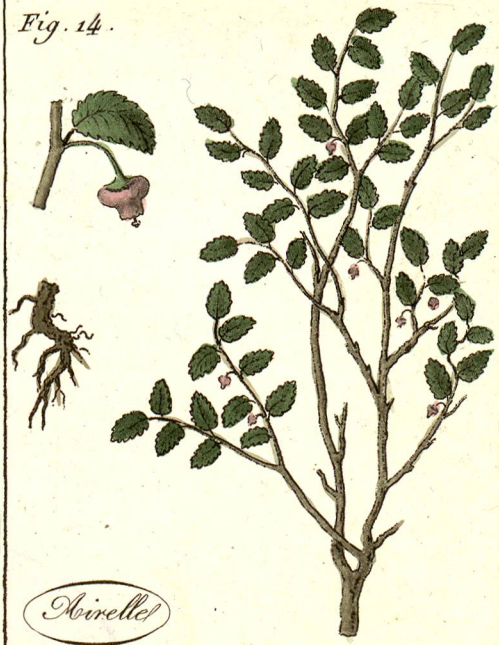

Mirellet

Fig. 15.

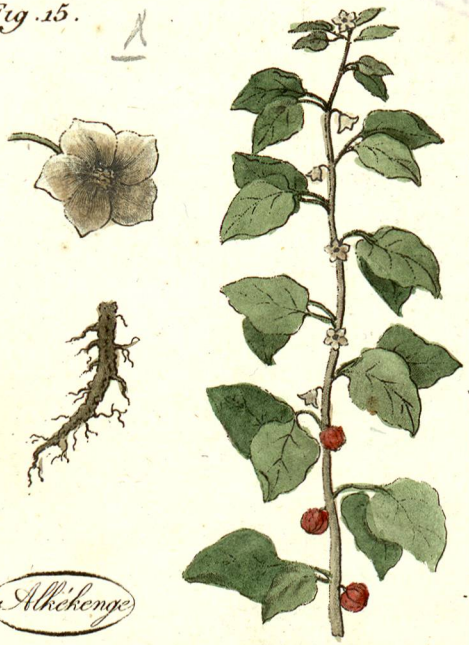

Alkékenge

Fig. 16.



Alliaire

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

ALOËS HÉPATIQUE ET ALOËS SUCCOTRIN.

ALOËS HÉPATIQUE (Aloë saponaria vulgaris).

Liliac. TOUR. — *Asphod.* JUS. — *Hexandr. monogyn.* LIN.

PLANCHE 16. — Figure 17.

L'ALOËS hépatique ou vulgaire, est originaire de l'Afrique. On le trouve au Cap de Bonne-Espérance, dans l'Europe australe et en Amérique. Il habite les terrains incultes, et se fait reconnaître par sa tige, qui part du collet de la racine, et s'élève à environ un pied de hauteur; par ses feuilles d'un vert pâle, assez larges, maculées, charnues, à bords épineux, et formant un faisceau un peu ouvert. De l'aisselle des feuilles intérieures naît un pédoncule grêle, haut de deux à trois pieds, se divisant en deux ou trois rameaux qui portent des fleurs pendantes, rougeâtres, et disposées en épi lâche.

ALOËS SUCCOTRIN (Aloë soccotrina).

PLANCHE 16 — Figure 18.

L'ALOËS succotrin tire son origine de l'île de Soccotora. Ses feuilles sont longues, étroites, succulentes, d'un vert foncé, et garnies d'épines nombreuses. Du milieu de ses feuilles s'élève une tige presque cylindrique, dont le sommet est garni de belles fleurs d'un rouge éclatant.

On distingue, dans le commerce, trois espèces de suc d'Aloës : 1.° l'Aloës succotrin, qui est jaunâtre en dehors, rougeâtre en dedans, et d'une belle couleur d'or, lorsqu'il est réduit en poudre. Il est ordinairement très pur, transparent, friable, d'une odeur un peu aromatique et d'une saveur amère; 2.° l'Aloës hépatique, dont la couleur est plus foncée et l'odeur plus forte; 3.° l'Aloës caballin, qui est rempli d'impuretés, et d'une odeur fétide et nauséabonde. Il est particulièrement consacré aux usages de l'art vétérinaire.

La médecine n'emploie que les deux premières espèces; et elle donne la préférence à l'Aloës succotrin, comme étant le plus pur. On lui reconnaît un principe gommeux et un principe résineux. Ce médicament a eu beaucoup de vogue; il mérite sans doute d'être apprécié; mais on en fait aujourd'hui un

abus condamnable. Il constitue la base des pilules connues, depuis quelques années, dans la capitale, sous le nom de grains de vie, grains de santé, etc. On les trouve d'autant plus commodes, qu'immédiatement après les avoir avalées on se livre sans inquiétude aux plaisirs de la bonne chère. C'est un point essentiel pour les gourmands, dont l'estomac ne connaît point de trêve au milieu d'un grand repas. Ceux qui ont expérimenté les grains de vie, ont remarqué que leur action se portait principalement sur la contractilité musculaire des gros intestins, et qu'ils n'agissaient qu'environ douze heures après leur administration, en imprimant au rectum un sentiment de pesanteur fort incommode. Ce remède peut, sans doute, convenir aux personnes dont le système gastrique est tapissé d'une humeur muqueuse, et chez lesquelles la digestion se fait d'une manière lente et irrégulière; mais son emploi ne peut qu'être funeste à celles qui éprouvent un spasme fréquent dans les vaisseaux hémorrhoïdaux, ainsi qu'aux femmes sujettes aux hémorrhagies de l'utérus. Les gens de l'art connaissent la correspondance qui existe entre cet organe et les autres viscères du bas ventre, qu'on ne saurait irriter sans lui imprimer le même mouvement. Le docteur Fothergill a eu raison de blâmer l'abus des aloëtiques à l'époque de la cessation des règles, et M. Alibert a confirmé ce sage précepte par ses propres expériences. Cet habile observateur a remarqué qu'après que l'évacuation sexuelle avait cessé par l'effet du retour de l'âge, les purgatifs, dont l'action était analogue à celle de l'Aloës, pouvaient exciter de nouveau, dans l'utérus, un accroissement de sensibilité et déterminer l'excrétion des règles.

On a recommandé l'usage de l'Aloës dans l'affection vermineuse, les fièvres quartes et les obstructions des viscères avec atonie. Dans ce dernier cas, on le combine utilement avec le savon et le fer. Donné à la dose de dix à quinze grains, il agit comme purgatif, et il incise puissamment l'humeur glaireuse des premières voies. Lorsqu'on veut simplement stimuler l'action de l'estomac, on l'administre à la dose de quatre ou cinq grains, immédiatement avant les repas. L'Aloës entre dans plusieurs préparations très-connues. Nous ne citerons que l'Elixir de propriété et l'Elixir amer ou de longue vie. On les donne l'un et l'autre à la dose d'une demi-cuillerée, pour exciter l'organe gastrique. Sa teinture est employée extérieurement comme anti-septique, et propre à réprimer la marche rapide de la gangrène. Les propriétés que nous venons d'énumérer, font de l'Aloës une plante recommandable et digne, à beaucoup d'égards, de sa grande réputation.

AMANDIER (Amygdalus communis).

Arb. rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. monogyn.* Lin.

Planche 16. — Figure 19.

L'Amandier vient de la Barbarie. Il s'élève à vingt-cinq ou trente pieds de hauteur. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, étroites, pointues, dentées et d'un joli vert. Ses fleurs sont sessiles et d'un blanc de lait. Cet arbre ne prospère que dans les climats chauds, et on le conserve difficilement dans les parties septentrionales de la France. On le cultive dans les vignes et dans les champs.

Son fruit est connu sous le nom d'Amande. On en distingue de douces et d'amères : elles contiennent un principe amilacé et mucilagineux. On retire des Amandes douces, en les triturant et en y versant peu à peu une suffisante quantité d'eau d'orge, une liqueur laiteuse et rafraîchissante, à laquelle on donne le nom d'émulsion, et qui est très-propre à calmer l'irritation spasmodique des voies urinaires et du conduit intestinal. Si on convertit cette émulsion à l'état sirupeux, on obtient le sirop d'orgeat, dont on fait une boisson aussi agréable que salutaire, pendant les grandes chaleurs, lorsque l'estomac peut la digérer.

Les Amandes fournissent aussi une huile d'un jaune pâle et d'une saveur très-douce, quand elle est récente. On l'emploie avec beaucoup d'avantage dans l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, produite par l'empoisonnement, et dans toutes les maladies qui exigent l'usage des anodins et des relâchans. Nous devons remarquer, qu'on en fait ici un abus très-préjudiciable dans les rhumes et dans les catarrhes qui sont entretenus par la diathèse gastrique. Dans ces cas, les évacuans abrègent singulièrement la maladie, et l'empêchent souvent de dégénérer en phthisie pulmonaire. Cette médecine heurte sans doute les préjugés populaires et la méthode banale de quelques gens de l'art; mais elle est très-convenable dans un climat où les maladies se présentent rarement avec l'appareil des symptômes inflammatoires.

AMARANTE (Amarantus, celosia cristata).

Rosac. Tour. — *Amarant.* Jus. — *monœc. pentandr.* Lin.

Planche 16. — Figure 20.

Cette belle plante, à laquelle on a donné aussi le nom de *Passe-Velours*, se trouve aux Indes et dans l'Amérique méridionale. Elle se fait remarquer dans les jardins, dont elle fait l'ornement, par une tige élevée, rameuse, et garnie dans sa longueur de feuilles larges, terminées en pointe et d'un vert tendre. Les fleurs sont petites, nombreuses, disposées en forme de panache et d'une couleur purpurine. Sa culture exige beaucoup de soin. Il faut la semer au mois de Mars ou d'Avril. On en distingue une autre espèce dont les fleurs sont jaunes ou mordorées. Elle est d'une grande beauté, et ne diffère de la précédente que par la couleur.

L'Amarante est destinée à briller dans les jardins, et non dans la matière médicale, qui ne reconnaît point ses vertus, malgré les éloges que lui donnent Miller et Lemery. C'est en vain qu'on loue ses bons effets dans l'hemoptysie et dans les pertes de sang produites par la faiblesse de l'utérus. L'expérience et l'observation se réunissent pour constater son inertie dans ces mêmes maladies qu'on peut guérir par des moyens bien autrement efficaces.

Fig. 17.



Aloès hépatique

Fig. 18.



Aloès succotrin

Fig. 19.



Amandier

Fig. 20.

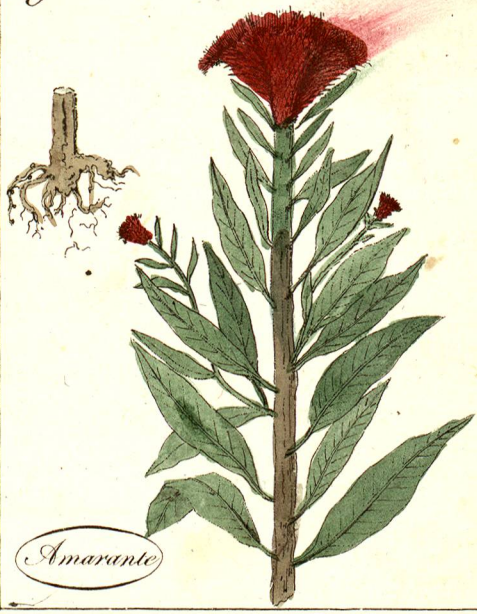

Amarante

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

ANCOLIE (Aquilegia vulgaris).

Anom. Tour. — *Renonc.* Jus. — *Polyandr. pentagyn.* Lin.

Planche 17. — Figure 21.

L'Ancolie, appelée aussi *Gant de Notre-Dame*, croît spontanément dans les bois et les pays montueux. Sa racine est vivace, fibreuse et blanchâtre. Sa tige, ramifiée, s'élève à deux pieds de hauteur. Ses feuilles sont incisées tout autour, et composées de trois lobes découpés profondément, presqu'en forme de coin. Ses fleurs d'un très-joli bleu, embellissent les bois pendant l'été : elles sont variées, blanches, violettes, bleues, couleur de chair, etc., lorsque la plante est soumise à la culture. Elles sont dénuées de calice et composées de cinq pétales lancéolés, de cinq nectaires rangés alternativement avec les pétales, d'un grand nombre d'étamines, et de cinq ovaires ou germes qui se changent en capsules contenant plusieurs semences.

L'Ancolie a joui autrefois de quelque réputation en médecine. On a employé les fleurs, et sur-tout la semence, qui est mucilagineuse et un peu acre. On a indiqué les fleurs pour calmer la toux qui accompagne la fièvre lente et la consomption. La semence a été recommandée dans le traitement des maladies exanthématiques, et particulièrement de la petite vérole, sous la forme d'émulsion, ou en poudre, à la dose d'un demi-gros. Quelques médecins ont cru que son usage pouvait faciliter les accouchemens laborieux. On ne peut que sourire de pitié, lorsqu'on voit de pareilles erreurs dans les écrits consacrés à la matière médicale. Où sont les observations qui constatent d'aussi singulières propriétés? Il est bien permis de les révoquer en doute, lorsqu'elles ne sont appuyées que sur des indications futiles ou sur des préjugés.

ANÉMONE (Anemone coronaria).

Rosac. Tour. — *Renonc.* Jus. — *Polyandr. poligyn.* Lin.

Planche 17. — Figure 22.

Qui ne connaît point cette plante admirable par sa forme élégante, par la richesse et l'éclat de ses couleurs? On l'appelle *Anémone des couronnes*, *Anémone des fleuristes.* Elle tire son origine des Indes; on la trouve aussi aux environs de Constantinople. Sa tige n'est pas très-élevée; ses feuilles sont radicales, ternées et munies de folioles à découpures plus ou moins fines. Il s'élève du milieu des feuilles de petites tiges dont le sommet est couronné d'une belle fleur, large, ronde, à plusieurs pétales disposés sur plusieurs rangs, de couleur purpurine, rouge, violette, etc.

Il est une autre espèce d'Anémone, à laquelle on a donné le nom d'Hépathique (*Anemone hepatica*), dont les feuilles nombreuses, pétiolées et à trois lobes, sont cachées par une immensité de jolies fleurs à long pédicule, blanches, rosées ou bleues. Elle est également recherchée, et produit un effet charmant dans les jardins des fleuristes.

L'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), désignée sous le nom de *Sylvie*, se fait remarquer par ses fleurs rosées, blanches ou purpurines. Elle embellit les forêts au mois d'Avril, et ne prospère que dans les lieux ombragés. Cette jolie plante n'est pas moins digne des soins des amateurs.

Quoiqu'on ait employé anciennement les Anémones dans quelques maladies, nous n'avons aucune observation bien faite qui prouve leur efficacité. On leur a attribué une propriété détersive et vulnéraire. La décoction de leurs racines a été consacrée aux affections des yeux et de la tête. On la mâche pour exciter la sécrétion de la salive et déterger les aphtes qui surviennent à la bouche.

ANETH (Anethum graveolens).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Petandr. digyn.* Lin.

Planche 18. — Figure 23.

Cette plante abonde dans les parties méridionales de la France, en Italie, en Espagne, etc. Sa racine est blanchâtre, petite et fusiforme. Sa tige est peu élevée et rameuse. Ses feuilles sont deux fois ailées. Ses fleurs sont jaunes et naissent aux extrémités de la tige, en forme de parasol. Le germe se change en deux semences ovales, comprimées et d'un jaune pâle.

L'Aneth exhale une odeur un peu forte, mais pourtant agréable et suave. Il contient de l'huile volatile. Sa semence possède une vertu tonique et un peu anodine : on l'a proposée pour combattre le vomissement et le hoquet. Les feuilles, appliquées extérieurement, sont résolutives. Suivant quelques auteurs, l'Aneth a la vertu d'exciter la sécrétion du lait. Cette opinion nous paraît un peu hasardée. Quoi qu'il en soit, cette plante est utile dans notre art; et on ne saurait lui contester les propriétés dont jouissent les autres plantes ombellifères. Elle convient sur-tout dans les cas de flutuosités, pour exciter l'estomac et les intestins. On l'emploie en infusion aqueuse ou alcoolique. Si on donne la préférence à son huile volatile, on l'administre à la dose de six à huit gouttes dans une cuillerée d'eau de Menthe ou de fleur-d'orange.

ANGÉLIQUE (Angelica archangelica).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. digyn.* Lin.

Planche 17. — Figure 24.

L'Angélique est commune sur les montagnes de la Suisse, des Alpes, des Pyrénées et de l'Auvergne. Sa racine est grosse, fusiforme, noire et ridée en dehors, blanche intérieurement. Sa tige est rougeâtre, rameuse, élevée et garnie de grandes feuilles qui l'embrassent par leurs pétioles. Elles sont deux fois ailées, alternes et composées de folioles ovales, pointues et dentées en forme de scie. Ses fleurs paraissent pendant l'été : elles sont verdâtres et disposées en ombelles ; le calice offre cinq divisions. Le germe est remplacé par un fruit rond, composé de deux semences, convexes d'un côté et planes de l'autre.

On reconnaît cette excellente plante à son odeur musquée, aromatique, agréable. Elle est d'une saveur chaude, piquante, un peu amère. Elle fournit une huile volatile et un principe extractif sucré. On lui assigne les propriétés dont jouissent les autres substances aromatiques ; et on peut l'employer utilement, lorsqu'on veut stimuler les organes digestif et cutané. Comme puissant alexitère, elle a eu une grande vogue dans les maladies contagieuses et exanthématiques. Sa vertu tonique et cordiale a rendu son usage recommandable dans le traitement du scorbut et du catarrhe pulmonaire avec prédominance d'atonie. On la prescrit en décoction à la dose d'une once ; ou bien on la donne en poudre à la dose d'un gros dans un peu de vin, et sous la forme de pilules ou d'électuaire. Elle fournit une eau distillée très-agréable. On obtient, par la macération alcoolique, une essence qu'on administre à la dose d'un gros dans un véhicule approprié. Les tiges confites sont très-agréables au goût, corrigent l'odeur viciée de la bouche, et favorisent le travail de la digestion. Enfin l'Angélique a joui d'une si grande estime chez quelques peuples, qu'ils lui ont attribué une vertu antipestilentielle. Cette confiance est, sans doute, déplacée; mais nous voyons avec peine qu'une plante si active et si riche en propriétés, soit si peu usitée de nos jours, lorsqu'on adopte, avec tant d'enthousiasme, quelques remèdes dont la nouveauté fait tout le prix.

Fig. 21.



Ancolie.

Fig. 22.



Anémone.

Fig. 23.



Aneth.

Fig. 24.

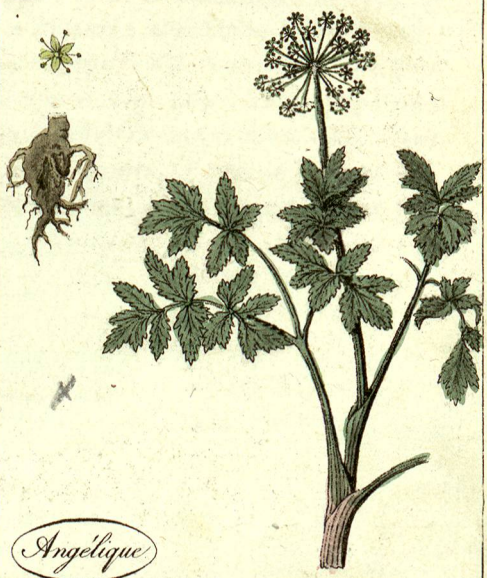

Angélique.


BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

ANIS (Pimpinella anisum).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. digyn.* Lin.

Planche 18. — Figure 25.

L'Anis croit spontanément en Egypte, à Malte, en Espagne, ect. On le cultive dans quelques parties de la France. Sa tige est haute d'environ deux pieds, et se divise en plusieurs rameaux garnis de feuilles vertes, étroites et profondément découpées. Ses fleurs sont petites, jaunâtres et disposées en ombelles. Elles ont cinq pétales et cinq étamines. Le germe devient un fruit qui contient deux semences, d'une odeur agréable, et d'une saveur chaude et douce.

La semence d'Anis est émulsive, aromatique et très-usitée en médecine. Elle possède une vertu stimulante, résolutive, et se trouve à la tête des quatre semences chaudes. On la donne en poudre, depuis vingt grains jusqu'à un gros, mêlée avec du sucre, ou délayée dans un peu d'eau ou de vin. Elle fournit par la distillation une huile volatile qu'on donne à la dose de huit à dix gouttes, dans une demi-tasse d'infusion aromatique, pour fortifier l'estomac, dissiper les flutuosités, et favoriser l'expectoration dans le catarrhe chronique. Elle donne, par l'expression, une huile fixe dont on loue les propriétés contre les douleurs rhumatismales. On est assez dans l'usage d'ajouter une pincée d'Anis aux potions purgatives, afin d'en corriger le mauvais goût. On l'enduit de sucre et on le convertit en dragées, dont on fait usage après les repas pour favoriser l'acte de la digestion. L'Anis entre dans beaucoup de préparations officinales, et sert à aromatiser plusieurs liqueurs très-estimées.

ANIS ÉTOILÉ (Illicium anisatum).

Tulipif. Jus. — *Polyandr. digyn.* Lin.

Planche 18. — Figure 26.

L'Anis étoilé est un arbrisseau indigène de l'Asie, auquel on a donné aussi le nom de *Badiane.* On le trouve particulièrement dans la Chine, aux îles Philippines et au Japon. Il s'élève à environ douze pieds de hauteur. Ses feuilles sont alternes, pointues, oblongues et larges d'un pouce et demi. Ses fleurs sont jaunes, odorantes et composées d'un grand nombre de pétales, d'étamines et de styles; ce qui les fait paraître doubles. A ces fleurs succèdent des fruits d'une odeur suave, disposés en étoile, et composés de plusieurs capsules triangulaires réunies à un centre commun, en manière de rayons. Ces capsules sont jaunâtres, dures et raboteuses en dehors, lisses et luisantes intérieurement. Elles contiennent des semences ovoïdes, applaties, dont la coque mince et fragile renferme une amande blanche, grasse et d'une saveur douce. M. De Launay croit que l'Anis étoilé pourrait être cultivé dans les parties méridionales de la France, où il prospérerait sans doute, si on lui choisissait une terre légère, substantielle, et une exposition convenable.

Les capsules et la semence de cet arbrisseau répandent une odeur suave, pénétrante; elles ont une saveur douce, agréable et aromatique. Elles fournissent de l'huile volatile et de l'huile fixe. La semence est très-usitée chez les Chinois, qui la mâchent, après les repas, pour hâter la digestion et se parfumer la bouche. Ils la prennent en infusion pour exciter les organes, et ils la mêlent avec le thé, le café, etc., pour les rendre plus agréables. La médecine emploie les capsules et la semence, comme un moyen stimulant dans les affections atoniques de l'estomac et de la poitrine. Elle les administre en poudre, à la dose d'un demi-gros, dans une liqueur convenable. Elle se sert aussi de leur infusion aqueuse, et de leur teinture alcoolique pour remplir à peu près les mêmes indications.

ARGENTINE (Potentilla anserina).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Gynandr. exandr.* Lin.

Planche 18. — Figure 27.

L'Argentine habite les lieux humides et incultes de l'Europe. Sa racine est vivace, noirâtre, fibreuse. Sa tige est grise, légérement velue et rameuse. Ses feuilles sont ailées, assez grandes, et composées de folioles oblongues, dentées, velues, vertes en dessus, et garnies en dessous d'un duvet argenté. Ses fleurs sont jaunes, axillaires, pédonculées et composées de cinq pétales insérés sur le calice qui est monophylle.

Cette plante a une saveur légérement acerbe. Geoffroy dit qu'elle contient du muriate d'ammoniaque (sel ammoniac), et du sulfate d'alumine (alun). Elle est comprise dans la classe des plantes astringentes, détersives et vulnéraires. Quelques auteurs l'ont recommandée vaguement dans la jaunisse, l'hydropisie et les fièvres intermittentes. D'autres l'ont estimée très-utile dans le traitement de la dysenterie et des pertes de sang rebelles. On l'emploie ordinairement en décoction dans suffisante quantité d'eau, à la dose d'une poignée; ou bien on en exprime le suc, qu'on donne à la dose de cinq ou six onces. Vogel assure qu'en appliquant sur le front une compresse imbibée de ce suc, on arrête l'hémorrhagie du nez. L'eau distillée d'Argentine, passe pour avoir une propriété cosmétique: on s'en sert pour dissiper les taches de rousseur et les feux du visage.

ARISTOLOCHE (Aristolochia clematitis).

Person. Tour. — *Aristol.* Jus. — *Gynandr. hexandr.* Lin.

Planche 18. — Figure 28.

On trouve cette plante en Espagne et dans le midi de la France. Elle se plaît dans les lieux stériles et pierreux. Sa racine est fusiforme et s'enfonce profondément dans la terre. Elle pousse des tiges fermes, cylindriques, cannelées et hautes de deux pieds. Ses feuilles sont grandes, alternes, cordiformes, soutenues par de longs pétioles et d'un vert pâle. Ses fleurs sont petites, jaunâtres, axillaires et ramassées en pelotons. Elles sont composées d'une corolle tubulée, sphérique à sa base, et taillée en languette. Le germe se change en une capsule à six loges, contenant plusieurs semences.

L'Aristoloche a une saveur un peu acre et amère. Le suc de la racine rougit le papier bleu. Elle est presque tombée dans l'oubli, malgré la grande réputation dont elle a joui anciennement. Quelques auteurs ont consacré des pages entières à la description des vertus nombreuses de cette plante, qui exerce, disent-ils, une action spéciale sur la matrice, et rappelle promptement ses excrétions supprimées. Elle jouit aussi d'une propriété fondante et incisive, et produit de grands effets dans l'engorgement des viscères. Cependant, lorsqu'on interroge l'expérience, on est étrangement surpris de cette crédulité aveugle qui fait adopter, sans examen, les erreurs les plus ridicules. L'Aristoloche est regardée, depuis quelque tems, comme une plante faible et douteuse, sur laquelle il ne faut pas trop compter.

Fig. 25.



Anis

Fig. 26.



Anis étoilé

Fig. 27.



Argentine

Fig. 28

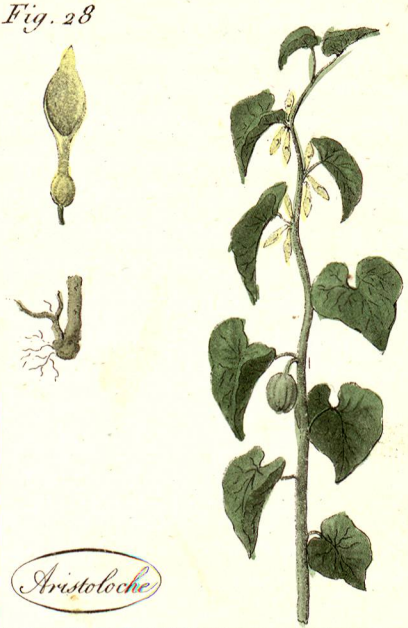

Aristoloche

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

ARMOISE (Artemisia vulgaris).

Flosc. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. polygam. superfl.* Lin.

Planche 19. — Figure 29.

L'Armoise, appelée vulgairement *Herbe-de-St-Jean*, est commune en Europe. Elle habite les lieux arides et incultes. On la reconnaît à sa tige herbacée, droite, cylindrique, cannelée et haute de trois à quatre pieds; à ses feuilles alternes, découpées, soyeuses, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Ses fleurs naissent en grand nombre au sommet des rameaux: elles sont petites, composées de plusieurs fleurons rougeâtres, et disposées en grappes simples et recourbées. L'Armoise est vivace, et fleurit dans le mois d'Août.

Les habitans de la Chine et du Japon, forment le moxa avec la partie supérieure, ou avec les feuilles de cette plante. Ce remède énergique est consacré au traitement des maladies goutteuses et rhumatisantes. Quelques auteurs prétendent, au contraire, que c'est l'*Artemisia chinensis*, qui fournit cette substance cotonneuse.

L'Armoise jouit d'une odeur forte, aromatique, et d'une saveur chaude, mais peu amère: elle fournit de l'huile volatile, et un principe extractif. Son infusion aqueuse est rougeâtre, et noircit par le sulfate de fer (vitriol de Mars). Elle paraît avoir une action particulière sur l'*uterus*. Hippocrate lui-même a signalé cette propriété. On l'emploie avec avantage dans l'hystérie qui n'est point compliquée de spasme ou d'irritation vive, ainsi que dans la suppression des lochies et du flux menstruel. Par sa propriété stimulante, elle devient un puissant remède contre les engorgemens atoniques des viscères abdominaux. On pourrait préparer avec les sommités de cette plante, le fer et suffisante quantité de vin blanc, une liqueur tonique, très propre à combattre l'état d'inertie et de langueur de la matrice. On la met aussi au rang des plantes vulnéraires et résolutives, et on l'emploie extérieurement, en forme de cataplasme, pour résoudre les tumeurs. Le sirop d'Armoise jouit de quelqu'estime: il est souvent employé dans les potions hystériques et emménagogues. Cette plante, comme tonique est inférieure à l'Absinthe, qui peut la remplacer utilement, lorsque la faiblesse de l'utérus est compliquée de langueur générale et d'atonie gastrique. On donne l'Armoise en poudre à la dose d'un gros, ou en infusion aqueuse à la dose de trois ou quatre onces. On la prépare avec une poignée de ses sommités, et on ajoute à vingt onces de colature, une once de sirop de canelle et deux onces d'eau de Menthe.

ARNIQUE (Arnica montana).

Rad. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superf.* Lin.

Planche 19. — Figure 30.

L'Arnique ou Bétoine des montagnes, est également connue sous le nom de Doronic. On la trouve sur les Alpes, dans la Bohême, dans la Laponie, etc. Sa racine est inégale, noirâtre et fibreuse; ses feuilles sont radicales, oblongues, entières et marquées de nervures longitudinales. Du milieu des feuilles s'élève une tige simple, velue, cylindrique, et garnie de deux ou trois paires de feuilles opposées, petites et lancéolées. Elle est terminée par une, deux ou trois fleurs assez grandes et d'une belle couleur d'or. Ses semences sont noires, menues, oblongues et aigrettées.

La fleur et la racine de cette plante précieuse exhalent une odeur balsamique. Elles ont une saveur acre et piquante, et paraissent contenir plus de parties gommeuses que de parties résineuses. L'extrait aqueux de la plante entière, est beaucoup plus abondant que son extrait spiritueux. On doit mettre l'Arnica au nombre des meilleurs médicamens employés par la thérapeutique. Fehrius en a le premier recommandé l'usage à la suite des chûtes violentes, et l'a appelée la panacée des blessés. Les médecins de Berlin et de Breslaw, ont confirmé ses vertus dans des cas semblables. Nous ne répéterons point avec Vogel et Cartheuser, que l'Arnica a la propriété de résoudre le sang extravasé à la suite des contre-coups, de diviser l'humeur épanchée, de la dissoudre, et de l'évacuer, soit par les urines, soit par les émonctoires de la peau, de la manière la plus prompte et la plus efficace. Ces éloges sont assurément exagérés; et il ne faudrait pas s'en tenir à ce seul moyen, pour remédier aux accidens qui résultent des contusions graves. Néanmoins, après avoir employé les remèdes généraux, on peut avoir recours à la décoction des fleurs d'Arnica, dont on donne une tasse de trois en trois heures, et préparer, avec ces mêmes fleurs, des cataplasmes qu'on applique avantageusement sur les parties contuses.

Mais ce n'est pas seulement comme plante vulnéraire, que l'Arnica jouit d'une réputation distinguée dans l'art médical. Le docteur Collin, médecin de Vienne, qui a longuement disserté sur cette plante héroïque, en a obtenu des effets surprenans dans la curation de la paralysie et de l'amaurose ou goutte-

sereine. Haller l'a recommandée dans les maladies convulsives. Kœmpf, dans son *Enchiridium Medicum*, excellent ouvrage qui mérite d'être mieux apprécié par les médecins modernes, en fait l'éloge dans les affections paralytiques compliquées d'atonie, dans la phthisie ulcéreuse et le catarrhe chronique. Dans ces deux dernières maladies, il combine l'Arnica avec les fleurs de Sureau, le Lierre terrestre et l'oxymel scillitique. Cette plante offre encore un moyen précieux dans les affections goutteuses froides, et à la fin du rhumatisme aigu, lorsqu'une espèce d'empâtement a remplacé le spasme et la douleur. Plusieurs observateurs font mention de son efficacité dans l'engorgement des viscères, à la suite des fièvres intermittentes rebelles. Nous ne parlerons point des maladies laiteuses, dont on a, si mal à propos, agrandi le domaine, et auxquelles on peut opposer l'Arnica, d'après l'opinion de Desbois de Rochefort. On trouve dans le bel ouvrage de M. Alibert, sur la thérapeutique et la matière médicale, des expériences négatives, tentées par M. Vacca-Berlinghieri, professeur à Pise, et consignées dans un de ses ouvrages (*Saggio intorno alle principali et piu frequenti malattie del corpo umano*). Mais ces essais du docteur italien, sont bien peu concluans, puisqu'il ne cite que l'exemple d'une jeune dame attaquée d'une maladie convulsive, à laquelle s'était réunie une fièvre intermittente très-légère, et où les fleurs d'Arnica ne procurèrent aucun avantage. L'émétique guérit-il toujours les affections bilieuses ? le quinquina, lui-même, triomphe-t-il de toutes les fièvres intermittentes? Mais hâtons-nous de parler des fièvres muqueuses et adynamiques, que l'Arnica combat avec tant de puissance, par l'excitation prompte et durable qu'elle imprime aux organes; et appuyons notre doctrine, des observations recueillies par le célèbre Stoll, le plus grand médecin clinique du dernier siècle. Cet habile observateur avoue, avec la candeur qui le caractérise, que les effets de ce remède ont surpassé son attente, et qu'aucun autre moyen ne lui a procuré autant de succès dans le traitement des fièvres putrides. Il faut d'abord évacuer le canal digestif par l'émétique, lorsqu'il y a turgescence. Ensuite, on a recours à la décoction des fleurs d'Arnica, qu'on adoucit avec un sirop convenable, et dont on donne une tasse de deux en deux heures. La langueur des forces vitales, un délire obscur et tranquille, un pouls faible, accéléré, indiquent l'usage de ce médicament. Il excite par fois des vomissemens qui se répètent à de longs intervalles, et qui, dès-lors, imitent le vomissement critique qui survient dans les fièvres putrides; mais, le plus souvent, il décide une douleur violente au creux de l'estomac, laquelle se dissipe lorsqu'on le donne à des doses moindres. Stoll pense que la qualité spécifique de l'Arnica, dépend de cette impression vive qu'elle porte sur le système gastrique.

Le docteur Collin a également prouvé son efficacité dans le traitement de la dysenterie bilieuse, sans le secours des évacuans. Nous croyons néanmoins, que dans les cas observés par ce médecin, l'atonie du canal intestinal était le principe de la fluxion dysentérique : car l'usage de l'Arnica pourrait être suivi de grands inconvéniens, si la dysenterie était compliquée d'une affection inflammatoire ou éminemment gastrique. Dans ces circonstances, les partisans de la méthode excitante, sont dans une étrange erreur quand ils emploient l'Arnica, le vin et l'opium. Il faut réserver ces grands moyens pour la dysenterie adynamique, et les employer assez tôt ; car s'il ne faut pas oublier que la liberté du canal intestinal prévient les accidens les plus graves, tels que les métastases au cerveau et à la poitrine, il faut se rappeler aussi, qu'il est des cours de ventre symptomatiques, et vraiment pernicieux, qui tendent à énerver les forces et à développer une ataxie prompte et mortelle. On n'a que trop d'exemples de ces diarrhées excessives qui triomphent de tous les secours de l'art, lorsqu'on s'est borné pendant trop long-tems à une méthode expectante et pusillanime. Dans ces cas extrêmement difficiles, il faut se hâter de donner le remède par excellence, la racine d'Arnica. Nous l'avons employée d'après le mode de Collin et de Stoll, et elle nous a réussi quelquefois, sans autre moyen auxiliaire qu'un vin généreux. Néanmoins, on peut lui associer, avec avantage, le cachou, le quinquina et l'opium, en excitant, en même tems, l'organe cutané, par des applications épispastiques, renouvelées tous les deux jours, sans enlever l'épiderme, afin de calmer par révulsion le mouvement des intestins.

On prescrit l'Arnica de diverses manières. On fait bouillir les fleurs depuis demi-once jusqu'à une once, dans deux livres et demie d'eau, et l'on ajoute, à deux livres de colature, deux onces de sirop d'écorce d'orange. On donne une tasse de ce mélange de deux en deux heures. La dose de l'extrait préparé avec les fleurs, est depuis vingt grains jusqu'à un gros. On emploie la racine à la dose d'une once, en infusion théïforme dans deux livres d'eau, et encore mieux en substance, à la dose d'un demi-gros ou d'un gros, à des intervalles plus ou moins rapprochés.

ARRÊTE-BOEUF (Ononis arvensis, vel spinosa).

Légumin. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Diadelph. décandr.* Lin.

Planche 19. — Figure 31.

Cette plante, qui a aussi reçu le nom de Bugrane, croît dans les champs, sur le bord des chemins, et dans les terrains secs et sablonneux. Sa racine est ligneuse, et jette des filamens fibreux. Ses tiges, encore jeunes, sont dénuées d'épines ; mais en vieillissant elles deviennent dures, épineuses, rougeâtres, et ordinairement penchées vers la terre. Ses feuilles sont ovales, vertes, velues, et naissent alternativement au nombre de trois. Ses fleurs sont disposées en grappes : elles sont purpurines, et quelquefois d'un rose tendre. L'étendart de la corolle est ample et agréablement rayé. Le fruit est comme une petite gousse, contenant des semences réniformes.

On emploie très-peu la racine d'Arrête-Bœuf, quoiqu'on l'ait placée depuis long-tems parmi les cinq racines apéritives mineures. Elle a une saveur un peu acre et une odeur désagréable. Quelques médecins lui attribuent une propriété résolutive, et, sous ce rapport, ils en font usage dans l'engorgement du foie et de la rate, l'hydropisie et la jaunisse. Dioscoride, dont l'autorité n'est pas très-recommandable, lorsqu'il s'agit d'observations cliniques, vante son efficacité dans le calcul et la dysurie. Mathiole assure s'en être servi avec succès dans le sarcocèle ; et Bergius et Acrel ont loué ses vertus dans la même maladie. Il serait intéressant pour l'art, de soumettre l'Arrête-Bœuf à de nouvelles expériences, afin de pouvoir apprécier les faits recueillis en sa faveur. Lorsque cette plante est indiquée, on donne sa racine en poudre, à la dose d'un gros ; ou bien en décoction concentrée, à laquelle on ajoute un peu d'acétite de potasse (terre foliée de tartre), et un sirop convenable.


BIBLIOTHÈQUE

ARUM (Arum maculatum).

Person. TOUR. — *Aroïd.* JUS. — *Gynandr. polyandr.* LIN.

PLANCHE 20. — Figure 33.

CETTE plante, à laquelle on a donné le nom vulgaire de *Pied-de-Veau*, croît en Europe. Elle abonde en France, en Italie et en Allemagne. Ses feuilles sont radicales, pétiolées, hastées, entières, parsemées de veines blanchâtres, et quelquefois mouchetées de noir. Sa fleur est fort singulière, et offre à l'extérieur un cornet, que les botanistes ont désigné sous le nom de *spathe*. Elle est d'un blanc jaune, et quelquefois marquée de veines pourpres. Ses fruits sont des baies globuleuses, molles et d'un beau rouge.

La racine est blanche, tubéreuse, arrondie, fibreuse et lactifère. Elle doit être cueillie au printems, avant l'apparition de la fleur, pour être conservée dans un vaisseau bien clos, à l'abri de l'humidité. Lorsqu'elle est fraîche, elle possède une saveur caustique et brûlante. Les autres parties de la plante sont également âcres, et contiennent, comme la racine, un principe volatil. L'analyse de l'Arum maculé n'a offert, jusqu'ici, aucun résultat satisfaisant. Sa racine est très-énergique ou presque inerte, selon le mode de dessication. Elle excite vivement le canal alimentaire, et produit le vomissement et la purgation, lorsqu'elle est récente. Son usage a prospéré quelquefois dans les scrophules, les obstructions des viscères et le rhumatisme chronique. Bergius a proclamé ses vertus contre la céphalalgie produite sympathiquement par la congestion saburrale de l'estomac, et contre les fièvres intermittentes rebelles. Dans ce dernier cas, il mêlait la racine d'Arum avec le sulfate de potasse (tartre vitriolé) et la rhubarbe, et il donnait ce mélange pendant l'apyrexie. Desbois de Rochefort a sur-tout loué cette plante dans le traitement du catarrhe chronique du poumon, et à la fin de la coqueluche, lorsqu'il ne reste qu'une matière muqueuse à fondre. Malgré l'autorité de cet estimable Auteur, nous ne pensons pas que les vertus de l'Arum, dans le catarrhe, soient bien constatées; et si son usage a eu quelque succès, on ne doit l'attribuer à aucune propriété spécifique, mais bien à l'impression vive qu'il produit sur l'estomac, laquelle se répète, par sympathie, sur l'organe pulmonaire. La manière de l'administrer est en poudre, à la dose de dix à quinze grains, qu'on incorpore dans un peu de miel, et qu'on répète deux ou trois fois le jour; ou bien, en décoction édulcorée avec le sirop d'Erysimum ou de Lierre terrestre.

ASCLÉPIAS (Asclepias vincetoxicum.).

Campanif. Tour. — *Apocin.* Jus. — *Pentandr. dygin.* Lin.

Planche 20. — Figure 34.

L'Asclépias, ou *Dompte-venin*, croît en Europe. Il est commun aux environs de Paris, et principalement au bois de Boulogne. Sa tige est droite, simple, cylindrique, et haute d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, vertes, cordiformes à leur base, et portées sur de courts pétioles : elles sont plus petites, à mesure qu'elles se rapprochent du sommet de la tige. Ses fleurs sont blanches, axillaires, et disposées en grappes alternes.

Les racines de cette plante sont chevelues, et ont quelque ressemblance avec celles de la Serpentaire de Virginie. Elles répandent une odeur forte et pénétrante. Leur saveur est acre, aromatique et un peu amère. Elles fournissent beaucoup plus d'extrait aqueux que d'extrait spiritueux. Malgré la propriété alexitère que le nom de *Dompte-venin* semble départir à cette plante, elle n'est presque point employée par la médecine moderne. Haller la regarde même comme suspecte. Cependant Hoffmann lui a attribué une vertu anodine. Desbois de Rochefort, lui-même, à qui nous devons des observations précieuses sur la thérapeutique, assure qu'on peut en retirer un grand avantage, comme excellent sudorifique, dans le traitement de la petite-vérole et des affections syphilitiques. C'est à l'expérience seule qu'il appartient de confirmer ou de rejeter une opinion aussi singulière.

ASPERGE (Asparagus officinalis).

Rosac. Tour. — *Asparag.* Jus. — *Hexandr. monogyn.* Lin.

Planche 20. — Figure 35.

L'Asperge commune est une plante herbacée et vivace. Elle croît dans l'Europe méridionale. Sa racine est cylindrique, charnue et blanchâtre. Sa tige droite, cylindrique et très-rameuse, s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds. Ses feuilles sont molles, linéaires, nombreuses, vertes, et naissent en faisceaux semblables à de petites houpes. Ses fleurs paraissent dans les mois de Juin et de Juillet : elles sont d'un vert jaunâtre, pendantes, solitaires, pédonculées, et disposées à l'origine des rameaux. Leur calice est verdâtre et offre cinq divisions égales et profondes. Il leur succède une petite baie globuleuse, d'un rouge très-vif dans sa maturité.

On cultive l'Asperge dans les champs, et principalement dans les jardins potagers. Ses pousses nouvelles offrent un mets agréable, très-sain et très-recherché. Elles sont plus chargées de principes actifs que la racine, et elles communiquent à l'urine une odeur fétide. Cette plante est bien déchue de son ancienne réputation. On employait autrefois sa racine dans une foule de maladies, telles que l'hydropisie, la jaunisse, les obstructions, le calcul, etc. ; mais elle ne jouit pas aujourd'hui d'une grande estime. Son action sur le système urinaire est extrêmement faible ; et si quelques médecins l'employent encore, c'est plutôt par habitude, que par conviction de son efficacité. Du reste, on la fait entrer, à la dose d'une once, dans les apozèmes et bouillons apéritifs. Elle fournit, d'ailleurs, son contingent pour la confection du sirop des cinq racines.

AUNÉE (Inula helenium).

Radi. TOUR. — *Corymbif.* JUS. — *Syngén. polygam.* LIN.

PLANCHE 20. — Figure 36.

L'AUNÉE est commune dans les lieux humides et dans les bois de l'Europe méridionale. Sa tige est ferme, droite, haute et cannelée. Ses feuilles radicales sont pétiolées, grandes, ovales, légérement dentées, parsemées de nervures, vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Les feuilles de la tige sont moins grandes et amplexicaules. Ses fleurs sont de couleur d'or; les écailles de leur calice sont larges et ovales. Les semences sont étroites, longues et aigrettées.

La racine de cette plante est rameuse, cylindrique, charnue, brune en dehors, blanchâtre intérieurement. Elle a une odeur agréable, une saveur acre, amère, aromatique. Elle fournit un principe extractif et de l'huile volatile camphrée. Ce n'est pas sans raison, qu'on accorde depuis long-tems à l'Aunée une propriété stimulante. La médecine en a consacré l'usage dans les cas de faiblesse gastrique et intestinale. Elle l'emploie fréquemment pour combattre les affections lentes des viscères, et à la suite des maladies catarrhales de la poitrine. Elle a encore recours à l'Aunée dans les fièvres éruptives, lorsqu'elle veut produire un mouvement du centre à la circonférence.

La racine d'Aunée se donne en infusion aqueuse, à la dose de trois ou quatre onces. On la prescrit en poudre et en extrait, à la dose d'un gros. On peut encore faire une préparation fort utile, en faisant macérer, pendant quelques jours, une ou deux onces de racine d'Aunée dans deux livres de vin généreux. Cette liqueur convient à la suite des fièvres gastriques et bilieuses, lorsqu'on veut relever le ton du canal digestif.

Fig. 33.

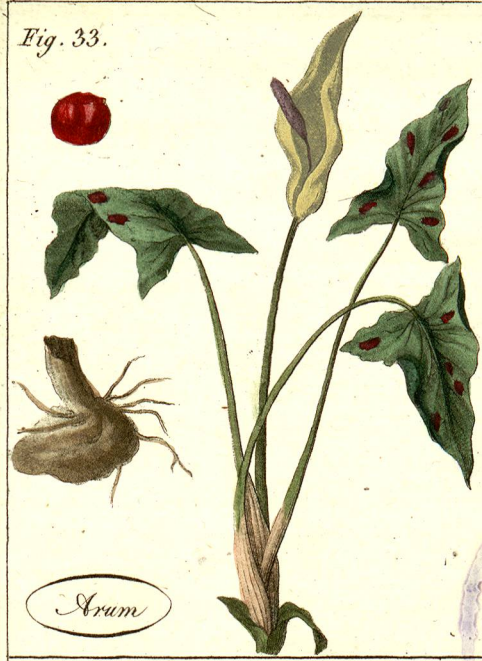

Arum

Fig. 34.



Asclepias

Fig. 35.



Asperge

Fig. 36.



Aunée


BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
DE STRASBOURG

AURONE femelle (Santolina chamæ Cyparissus).

Flosc. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. polygam. égal.* Lin.

Planche 21. — Figure 37.

L'Aurone femelle, ou Santoline commune, ou petit Cyprès, est un arbuste d'environ un pied et demi, qu'on trouve dans les pays méridionaux. Il se plaît aux expositions chaudes et dans les terrains légers et pierreux, où il croît naturellement. Sa tige se divise en beaucoup de rameaux, droits, cylindriques, et forme une espèce de buisson. Ses feuilles sont très-petites, linéaires, d'un vert blanchâtre, et odorantes : elles ont quelque ressemblance avec celles du Cyprès. Ses fleurs paraissent au mois de Juillet : elles sont jaunes, terminales, et portées sur de longs pédoncules grêles et presque nus. Les semences sont brunes, oblongues, et dénuées d'aigrettes.

Cette plante, dont la racine est dure, épaisse et ligneuse, jouit d'une odeur qui se rapproche de celle que répand l'Angélique ; elle est d'une saveur aromatique et amère ; elle fournit un peu d'huile volatile. On croit que le nom de Santoline, qu'on donne à l'Aurone femelle, dérive du mot *sanctus* dont il est diminutif, et exprime une plante sainte ou sacrée, à cause des grandes propriétés qui lui ont été attribuées. Elle mérite sans doute d'être conservée au rang des végétaux utiles ; mais ses vertus n'ont rien de merveilleux, et ne surpassent point celles des autres substances amères et aromatiques. Toutefois, on peut l'employer avec confiance dans la leucorrhée chronique, dans les cas d'acidité, de flatulence et dans quelques autres maladies de l'organe digestif, sur-tout lorsqu'elles ont pour cause un principe de faiblesse et d'atonie. Nous croyons aussi, qu'elle peut offrir un moyen propre à combattre la présence des vers. On la donne plus particulièrement aux enfans pour remplir cette indication. Quelques auteurs ont parlé, d'une manière assez vague, de son efficacité dans la pleurésie. Mais son usage n'est-il pas plutôt pernicieux dans cette maladie, dont l'invasion est le plus souvent marquée par un accroissement rapide des forces vitales, et qui, sous ce rapport, exige impérieusement une méthode relâchante et sédative ?

On administre l'Aurone femelle en poudre ou en infusion aqueuse, et d'après les mêmes procédés que l'Armoise vulgaire.

AURONE MALE (Artemisia abrotanum).

Flosc. TOUR. — *Corymbif.* JUS. — *Syngén. polygam. superfl.* LIN.

PLANCHE 21. — Figure 38.

L'AURONE mâle, ou Armoise citronelle, est un sous-arbrisseau qui croît spontanément dans plusieurs contrées de l'Europe australe. Il est remarquable par ses tiges brunes, grêles, cassantes, rameuses et hautes de deux à trois pieds ; par ses feuilles vertes, odorantes, pétiolées, nombreuses et découpées en folioles linéaires ; par ses fleurs jaunâtres, petites, presque sessiles, et disposées en grappes menues le long des rameaux supérieurs.

Ce petit arbuste est cultivé dans les jardins, à cause de l'odeur agréable qu'il exhale. Il est d'une saveur aromatique et amère. Ses jeunes pousses et principalement ses feuilles, laissent aux doigts une odeur qui approche de celle du camphre ou du citron. Il fournit de l'huile volatile, de l'extrait aqueux, et de l'extrait spiritueux.

On attribue à cette plante de très-grandes propriétés, lorsqu'il s'agit d'exciter le ton des organes gastrique et utérin. Quelques auteurs l'ont préconisée dans les affections vermineuses compliquées de la faiblesse des voies digestives, dans l'écoulement muqueux du vagin, et dans le dévoiement chronique. Ettmuller assure que ses vertus sont supérieures à celles de l'Absinthe. Si l'opinion de ce médecin était sanctionnée par des faits bien constatés, il ne pouvait faire de cette plante un plus brillant éloge. On la donne en infusion préparée à froid, à la dose de trois ou quatre onces, selon qu'elle est plus ou moins chargée ; ou en substance, à la dose d'un gros, qu'on peut délayer dans du vin ou autre véhicule convenable.

AVOCATIER (Aguacate aut palsifera arbor).

PLANCHE 21. — Figure 39.

L'AVOCATIER est un assez bel arbre qui croît à Saint Domingue et à la Guiane. Son bois ainsi que son écorce, sont d'une couleur grisâtre. Ses feuilles sont d'un joli vert, oblongues, pointues, assez minces et garnies de nervures obliques. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées, par pelotons, et composées de fleurons assez semblables à des étoiles, et d'un blanc terne ou jaunâtre. Elles répandent une odeur extrêmement suave. Cet arbre commence à porter des fruits à deux ans et demi, ou trois ans au plus tard.

Les Espagnols donnent à ce fruit le nom de *Pera d'Avocato*. Il a quelque ressemblance, pour la forme et la grosseur, à la poire de Bon-chrétien. La peau qui le couvre est lisse et d'un beau vert : elle ne jaunit que lorsque le fruit a atteint toute sa maturité. Sa substance est molle, d'un jaune pâle, et ressemble, au premier aspect, à du beurre ou à de la gelée. Elle est nutritive, chaude et aphrodisiaque.

Le père L'Abat, dans l'Histoire de ses voyages aux Antilles, rapporte qu'on emploie, avec le plus grand succès, le fruit de l'Avocatier, dans le traitement des flux dysentériques. Il attribue aux rameaux encore tendres, une vertu vulnéraire. On les prend en infusion, à la suite des coups et des chûtes violentes. Il assure encore que le pian, qui n'est, d'après quelques écrivains modernes, qu'un symptôme syphilitique, est heureusement combattu par le même remède. Le fait avancé par ce voyageur, serait, sans doute, beaucoup plus intéressant, s'il était confirmé par le témoignage des médecins qui ont eu occasion d'observer cette maladie.

AVOINE (Avena sativa).

Apétal. Tour. — *Gramin.* Jus. — *Triand. dygin.* Lin.

Planche 21. — Figure 40.

On reconnaît aisément cette plante céréale à ses tiges droites, feuillées et hautes de deux ou trois pieds; à ses feuilles larges et un peu rudes, à ses fleurs blanchâtres et disposées en une panicule très-lâche, quelquefois unilatérale, composée d'épillets inclinés sur leur pédoncule. Les semences sont renfermées dans la base florale : elles sont alongées, lisses, noires ou blanches, selon la variété.

On sème l'Avoine dans toute l'Europe, à cause de ses usages économiques. elle prospère particulièrement dans les terrains arides et montueux. Sa farine est nourrissante et mucilagineuse. Elle faisait la principale nourriture de quelques anciens peuples, tels que les Gaulois et les Bas-Bretons. la décoction des semences, forme une boisson très-rafraîchissante dans les fièvres ardentes et inflammatoires. Elle remplit les mêmes indications que la tisane d'orge, et peut la remplacer. Le peuple emploie fréquemment une espèce de topique préparé avec l'avoine et le vinaigre, pour remédier aux douleurs latérales de la poitrine. Ce moyen rubéfiant n'est pas très-énergique, mais il peut être de quelqu'utilité dans la pleurésie rhumatismale.

Dépouillée de son écorce, et grossièrement pilée, l'Avoine prend le nom de *gruau*, avec lequel on prépare une boisson très-usitée et fort utile dans les maladies fébriles accompagnées d'irritation générale. Lorsqu'il est cuit dans du bouillon ou du lait, il fournit une nourriture légère et adoucissante.

Fig. 37.



Aurône femelle

Fig. 38.



Aurône Mâle

Fig. 39.

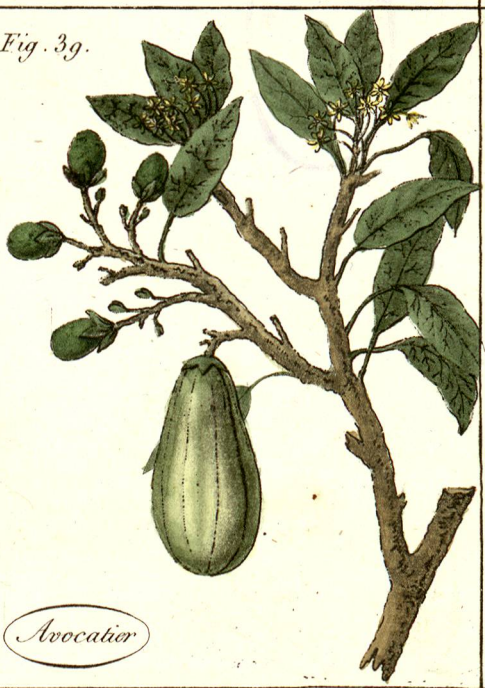

Avocatier

Fig. 40.



Avoine

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

BALSAMIER DE LA MECQUE (Amyris opobalsamum).

Térébinth. Jus. — *Octand. monogyn.* Lin.

Planche 22. — Figure 41.

Le Balsamier de la Mecque, est un arbre de la hauteur du Troëne. Le tronc est d'une moyenne grosseur et d'une couleur rougeâtre. Les branches sont flexibles et odorantes. Les feuilles sont ailées avec impaire et composées de trois, cinq ou sept folioles sessiles. Les fleurs sont blanches et disposées en panicules axillaires et terminales. Elles produisent de petites coques rougeâtres ou brunes dans leur maturité. Ces coques contiennent une liqueur jaunâtre, d'une saveur un peu amère et d'une odeur suave.

Cet arbre croît en Arabie, dans le territoire de Beder. Il en découle spontanément ou par incision, un suc résineux qu'on appelle Baume de Judée, de la Mecque, d'Egypte, du grand Caire, etc. Cette liqueur a reçu le nom latin d'*opobalsamum*. Elle est très-rare, et on ne la trouve plus dans le commerce, parce qu'elle est employée par les Grands de Constantinople et de la Mecque. On en connaît deux autres espèces. Celle qui surnage pendant l'ébullition des rameaux et des feuilles du Balsamier, sous la forme d'une huile volatile et limpide, est très-estimée des dames turques, qui s'en servent pour adoucir la peau. La troisième espèce est l'huile qui surnage sur l'eau après la première ébullition. Elle est plus épaisse, moins odorante, et nous est apportée par les caravanes. C'est le baume qui est le plus connu en Europe, et qu'on nomme *Baume de la Mecque*. Il est ordinairement sophistiqué.

Il fournit de l'huile volatile et un principe résineux. Il est d'une saveur un peu âcre et d'une odeur aromatique. Il jouit d'une action stimulante qui le rend précieux lorsqu'on veut produire une irritation générale. Sagement administré, il peut convenir dans le catarrhe du poumon, et dans la phthisie tuberculeuse; mais il ne faut point l'employer lorsque la fièvre est vive, le pouls tendu et fréquent; et, sur-tout, lorsqu'on redoute l'hémophthisie. La meilleure manière de l'administrer, est à la dose de quelques gouttes qu'on mêle avec un peu de sirop de gomme arabique ou de Lierre terrestre. Les Egyptiens en font un grand usage, comme d'un préservatif contre la peste. Appliqué extérieurement, il jouit d'une propriété anti-septique; mais toutes ces qualités lui sont communes avec les baumes que nous retirons du nouveau monde, tels que ceux du Pérou et de Tolu, qu'on doit lui préférer, puisqu'ils sont beaucoup moins sophistiqués.

BALSAMINE DES BOIS (Impatiens noli tangere).

Anom. Tour. — *Gerani.* Jus. — *Syngén. monogam.* Lin.

Planche 22. — Figure 42.

Cette plante, connue sous le nom de *Balsamine sauvage* ou de *Merveille à fleur jaune*, croît dans les lieux humides et ombragés de l'Europe, de la Sibérie et de l'Amérique septentrionale. Sa tige est assez élevée, rameuse, verdâtre, et renflée à l'origine des rameaux. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, vertes et dentées. Les pédoncules sont solitaires et portent quatre ou cinq fleurs pendantes, assez grandes, et de couleur jaune. Les capsules sont étroites, s'ouvrent au moindre contact avec une élasticité singulière, et lancent au loin les semences.

Cette espèce de Balsamine, dont la racine est rampante et fibreuse, a été employée dans les maladies du système urinaire, et particulièrement dans le calcul, à une époque où la méthode empirique asservissait notre art, et semblait justifier, en quelque sorte, les sarcasmes des auteurs satiriques. Tout ce qu'on a dit sur la Balsamine est si vague, les observations qu'on a pu recueillir sur ses propriétés sont si incomplètes, qu'il est bien difficile de lui assigner un rang parmi les plantes utiles. Du reste, les feuilles froissées entre les doigts répandent une odeur nauséabonde, et sont vénéneuses, d'après le témoignage de Dodonée, qui leur a vu produire des effets pernicieux.

Il est une autre espèce de Balsamine originaire de l'Inde, à laquelle on a donné le nom de *Balsamine des jardins (Impatiens Balsamina)*, et que les anciens faisaient entrer dans la composition d'un baume consacré au traitement de quelques maladies externes. Mais ses propriétés ne sont ni mieux connues, ni mieux appréciées que celles de la Balsamine des bois.

BANANIER (Musa paradisiaca).

Musac. Jus. — *Polygam. monœc.* Lin.

Planche 22. — Figure 43.

Ce bel arbre, à qui on a donné le nom vulgaire de *Figuier d'Adam*, croît dans les pays chauds de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. A l'époque de son parfait développement, il offre l'aspect d'une tige simple, arborée, épaisse, haute de douze à quinze pieds, et couronnée par un faisceau de huit à douze feuilles, simples, entières et pétiolées. Elles sont longues de huit à neuf pieds, larges d'environ un et demi, et munies dans leur longueur d'une côte saillante, d'où partent latéralement des nervures fines et parallèles. Du milieu de ces grandes feuilles sort un assez long pédoncule, qui soutient un grand nombre de fleurs sessiles formant un épi écailleux, conique et rougeâtre. Les fleurs inférieures produisent des fruits jaunâtres dans leur maturité, et presque de la forme de nos concombres.

Ces fruits ont une pulpe succulente, d'une saveur sucrée et agréable; mais on les digère difficilement lorsqu'on n'y est pas habitué. Aux Antilles et à Cayenne, on en fait une boisson connue sous le nom de vin de Banane. On retire de la pulpe desséchée, une farine qui fournit aux Européens, pendant la traversée, une nourriture extrêmement saine. Les Egyptiens ont attribué aux fruits du Bananier beaucoup de propriétés médicinales. Ils les employent particulièrement en décoction, dans les affections catarrhales de la poitrine, et dans la dysurie.

BARDANE (Arctium lappa).

Flosc. Tour. — *Cynar.* Jus. — *Syngén. polygam. égal.* Lin.

Planche 22. — Figure 44.

Cette plante est bisannuelle, et porte le nom vulgaire de *Glouteron.* Elle croît naturellement en Europe, sur le bord des chemins et dans les lieux incultes. Sa tige est rameuse, striée et haute de deux ou trois pieds. Les feuilles radicales sont très grandes, pétiolées, cordiformes, vertes en-dessus, blanchâtres en-dessous; celles de la tige sont un peu ovales et moins larges. Les fleurs sont composées de plusieurs fleurons de couleur purpurine. Le calice est globuleux, et formé d'écailles couvertes d'un léger duvet.

La racine est longue, fusiforme, spongieuse, ridée, de couleur brune en dehors, blanche intérieurement. Elle est inodore, d'une saveur douceâtre, légérement amère. Elle fournit un principe extractif muqueux. Depuis long-tems on emploie cette plante dans les affections dartreuses et autres maladies de la peau analogues. Schroëder vante ses propriétés dans les maladies goutteuses et dans l'engorgement de la rate. Hollerius assure s'en être servi avec succès dans le traitement de la pleurésie, et Baglivi lui a attribué une vertu anti-syphilitique. Parlerons-nous des maladies exhantématiques compliquées d'ataxie, que quelques auteurs ont cru devoir combattre par l'usage de la Bardane? S'il fallait ajouter foi à tant d'observations inexactes, recueillies par des médecins prodigues d'éloges, cette plante mériterait une place distinguée dans la matière médicale. Convenons toutefois qu'elle est d'un faible secours, et que rien ne constate d'une manière positive les vertus dont on a bien voulu la décorer.

Fig. 41.

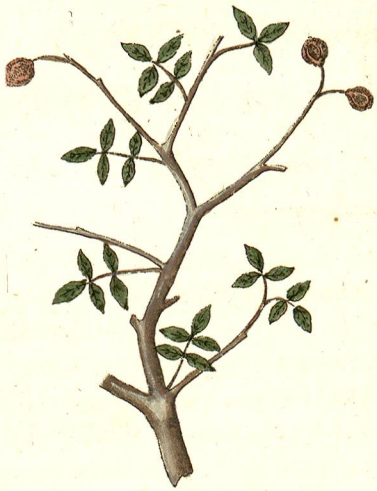

Balsamier de la Mecque

Fig. 42.

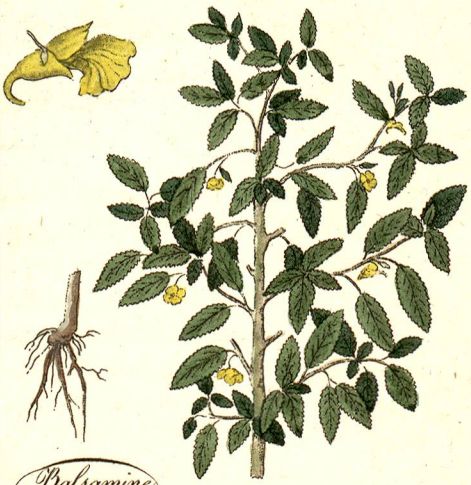

Balsamine des Bois

Fig. 43.



Bananier

Fig. 44.

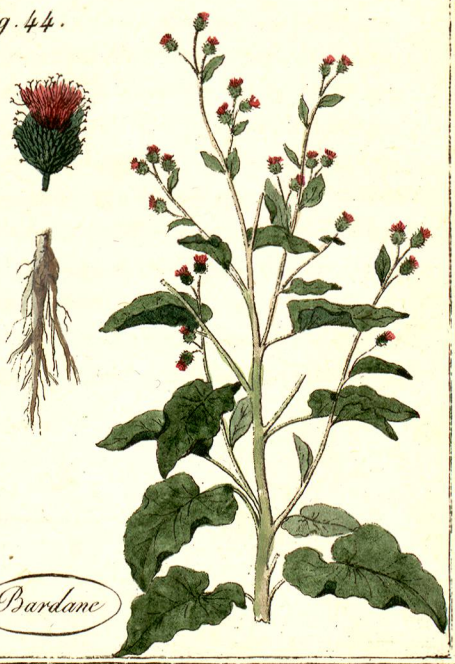

Bardane

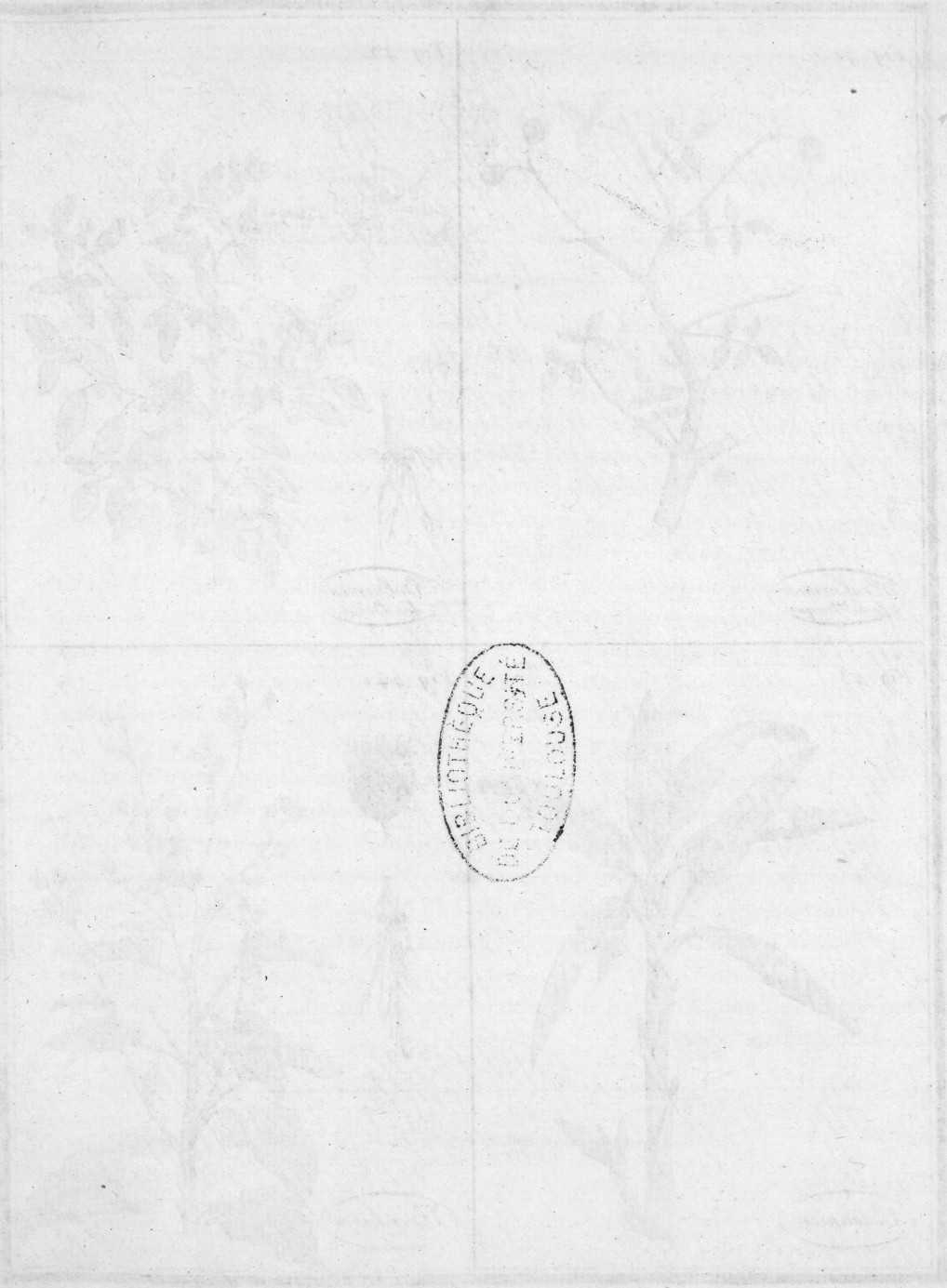

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

BASILIC (Ocymum basilicum).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Dydinam. gymnosp.* Lin.

Planche 23. — Figure 45.

Cette plante, désignée sous le nom de Basilic commun, est originaire des Indes orientales et de la Chine. On la cultive dans presque tous les jardins. On peut la reconnaître aisément à l'odeur aromatique et suave qu'elle exhale. Ses tiges sont rameuses, touffues et s'élèvent à peine à la hauteur d'un pied. Ses feuilles sont lisses ou crispées, ovales, pétiolées, lancéolées. Ses fleurs paraissent dans le mois de Juillet : elles sont purpurines ou blanches, et disposées en grappe terminale et droite. A la fleur succède une capsule qui contient des semences oblongues, menues et noirâtres.

Cette espèce de Basilic possède une saveur chaude, un peu amère. Il donne de l'huile volatile et un principe extractif. Comme les autres labiées aromatiques, cette plante imprime aux organes un mouvement tonique et augmente la chaleur générale. Quoiqu'elle soit presque tombée dans l'oubli, elle ne mérite pas moins d'être comptée parmi les substances salutaires. Son huile volatile, employée à petites doses, offre un remède précieux contre l'espèce de céphalalgie dont la cause se trouve liée à l'inertie du canal digestif. On peut avoir recours à l'infusion des feuilles et des fleurs, lorsqu'on veut exciter le système cutané, et favoriser la transpiration. On fait entrer le Basilic, ainsi que quelques autres plantes odorantes, dans la composition d'une espèce de poudre connue sous le nom de *poudre céphalique.* On l'emploie comme le tabac, vers la fin du catarrhe de la membrane pituitaire, lorsque l'irritation a disparu.

La manière d'administrer le Basilic, est en infusion aqueuse qu'on édulcore avec un sirop agréable. On peut lui associer avec avantage, quelques feuilles de Mélisse ou de petite Sauge.

BECCABUNGA (Veronica Beccabunga).

Infundibul. Tour. — *Rinanth.* Jus. — *Diandr. monogyn.* Lin.

Planche 23. — Figure 46.

Cette plante porte aussi le nom de *Véronique aquatique.* Elle se plaît sur les bords des fontaines et des ruisseaux. Ses racines sont blanches, fibreuses et rampantes. Ses tiges rameuses, cylindriques, rougeâtres, sont couchées sur la terre. Ses feuilles sont ovales, luisantes, crénelées, opposées deux à deux, et d'un vert foncé. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées, et disposées en grappe : elles sont de couleur bleue, et paraissent dans le mois de Juin. Il leur succède un fruit membraneux, cordiforme, et divisé en deux loges, qui renferment des semences planes et menues.

Le Beccabunga est inodore. Il contient un principe légérement amer. L'herbe récente est très-usitée dans l'affection scorbutique. On en exprime le suc, qu'on donne seul, à la dose de trois ou quatre onces, ou mêlé avec autant de petit lait, dans les maladies qui sont entretenues, comme on dit vulgairement, par un principe *acrimonieux.* Vogel, à qui la médecine doit quelques ouvrages estimés, en fait un grand éloge dans la curation de la goutte et des obstructions des viscères. Le grand Boerhaave assure en avoir ressenti lui-même l'efficacité; mais il faut observer, que le Beccabunga était mêlé avec le Treffle d'eau (*Menianthes trifoliata*), plante précieuse que l'art a toujours su distinguer. C'est ainsi que des substances inertes, associées à des remèdes éprouvés, ont obtenu des éloges qu'elles ont cessé de mériter, dès l'instant qu'on les a employées seules, et qu'on a étudié attentivement leur action. L'expérience n'a point confirmé les grandes vertus du Beccabunga; et quoiqu'il soit encore d'un fréquent usage dans le traitement du scorbut et des maladies cutanées, on doit le considérer comme une plante faible, à laquelle on doit préférer le Cochléaria, le Cresson et le Ménianthe trifolié.

BELLADONE (Atropa Belladona).

Campan. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 23. — Figure 47.

On ne saurait trop signaler les plantes qui, comme la *Belladone*, fournissent un poison redoutable. Elle croît dans toutes les parties de l'Europe. On la trouve dans les lieux incultes, dans les forêts, sur le bord des chemins, etc. On la reconnaît à la tristesse de son port, à sa tige herbacée, cylindrique, un peu velue, et haute de quatre à cinq pieds ; à ses feuilles entières, ovales, pointues, pétiolées et verdâtres ; à ses fleurs solitaires, d'un rouge brun ; à ses fruits globuleux, noirs, luisans et remplis d'un suc visqueux et sucré.

Toutes les parties de cette plante sont vireuses et narcotiques. Les nombreuses observations qu'on a recueillies sur ses effets vénéneux, prouvent qu'elle peut exciter le délire, les convulsions générales, le narcotisme, l'inflammation et la gangrène du tissu de l'estomac. L'empoisonnement par la Belladone, exige les plus prompts secours. Il faut d'abord provoquer le vomissement par une abondante boisson d'eau tiède, ou par la titillation du larynx, et recourir ensuite à l'usage des acides végétaux, et sur-tout du vinaigre, qui est un des remèdes les plus efficaces contre les effets des poisons narcotiques. L'inflammation imminente du canal alimentaire réclame l'usage des boissons huileuses, gommées, émulsives. Quelques auteurs ont proposé le tartrite antimonié de potasse, mais si l'organe digestif éprouve une irritation vive, ce remède, au lieu d'être utile, peut accélérer la gangrène. Il faut réserver ce grand moyen, lorsqu'à la faiblesse du pouls se joint une affection comateuse, avec prostration des forces.

Malgré ses effets vénéneux, la Belladone a été recommandée dans les scrophules et dans l'engorgement squirreux des glandes. Le célèbre Stoll a combattu avec son extrait, des maladies convulsives qui avaient résisté à tous les anti-spasmodiques connus. Hufeland, Richter et quelques autres auteurs, ont recueilli une foule d'observations qui constatent son efficacité dans l'hidrophobie. Si les qualités vireuses de la Belladone doivent en faire redouter l'usage, avouons, toutefois, qu'il serait intéressant pour l'art et pour l'humanité, de répéter les expériences des médecins allemands, dans une maladie dont le traitement est aussi difficile, que la terminaison en est fatale.

BELLE-DE-NUIT (Mirabilis jalappa).

Infundibul. Tour. — *Nyctagin.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 23. — Figure 48.

La Belle-de-Nuit est également connue sous le nom de faux Jalap, et de *Merveille du Pérou*, d'où elle est originaire. Pendant l'été et l'automne, elle embellit nos jardins par l'éclat et la beauté de ses fleurs pédonculées, nombreuses, en entonnoir, et parfaitement épanouies vers la fin du jour. Elles sont de couleurs variées, rouges, jaunes, purpurines, et quelquefois mêlées de blanc. Les feuilles sont assez grandes, cordiformes, opposées, pointues, et d'un beau vert.

Cette plante a reçu le nom de Belle-de-Nuit, parce que ses fleurs craignent l'impression de la lumière. En effet, elles ne s'ouvrent que lorsque l'astre du jour a cessé de briller.

Sa racine est oblongue, grosse, brune au dehors, grise ou blanchâtre intérieurement. Elle est d'une saveur acre et piquante. Son odeur est nauséabonde. Elle donne beaucoup plus de principes gommeux que de principes résineux. Elle paraît avoir quelque analogie avec le Jalap, quant à ses propriétés. Elle a comme lui le pouvoir d'exciter la contractilité musculaire des intestins. On peut l'employer à petites doses dans l'engorgement atonique des viscères, dans l'hydropisie et dans la diathèse vermineuse. On l'administre en poudre, depuis vingt grains ju qu'à un gros, dans une tasse d'émulsion ou d'eau de poulet. Néanmoins, depuis que la matière médicale s'est enrichie du Jalap, on préfère ce précieux médicament à la Belle-de-Nuit, parce qu'il offre un purgatif plus sûr et non moins énergique.

Fig. 45.



Basilic

Fig. 46.



Beccabunga

Fig. 47.



Belladone

Fig. 48.



Belle-de-nuit

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

BENJOINIER (Styrax benzoin). Driander. Transac. philosoph.

Plaquemin. Jus. — *Decandr. monogyn.* Lin.

Planche 24. — Figure 49.

Le Benjoinier est indigène des îles de Java et Sumatra. Linnæus, d'après Commelin, l'avait désigné sous le nom générique de *Laurier;* mais Driander a dissipé l'erreur, et a prouvé qu'il appartenait au genre Aliboufier. C'est un assez grand arbrisseau, dont les feuilles sont alternes, pétiolées, oblongues, très-entières, mucronées et palmées. Ses fleurs sont pédonculées. Le calice offre cinq divisions; il est en forme de cloche, et cotonneux en dehors.

Cet arbre obliquement incisé, fournit un suc résineux, transparent, blanchâtre. Il devient d'un rouge brun, lorsqu'il est figé. Il est connu sous le nom de Benjoin. Celui qu'on appelle amygdaloïde est le plus pur. Il est divisé en petites masses imitant la forme d'une amande. Son odeur est suave et très-diffusible. Sa saveur est acre, piquante. On extrait du Benjoin, par la sublimation, un sel acide, qu'on appelle fleurs de Benjoin, ou acide benzoïque sublimé. Les fleurs, par leur propriété stimulante, augmentent la chaleur générale. On les emploie avec succès dans les maladies muqueuses du poumon, dans les affections rhumatisantes chroniques, et dans la paralysie. On administre l'acide benzoïque, depuis dix grains jusqu'à trente, en dissolution aqueuse, ou sous la forme d'électuaire, par l'intermède du miel ou d'un extrait convenable. Le sirop de tolu, préparé d'après le mode de quelques pharmacopées, n'est qu'un sirop d'acide benzoïque, très-convenable vers la fin de la coqueluche, et dans la phthisie tuberculeuse, lorsqu'il faut exciter doucement l'organe pulmonaire, mais ausi très-pernicieux lorsqu'il existe des symptômes de phlegmasie.

La teinture de Benjoin passe pour un excellent cosmétique, et dissipe les taches de rousseur. Avec quelques gouttes de cette teinture, qu'on étend dans un peu d'eau, on obtient une liqueur lactescente, connue sous le nom de lait virginal. Cette préparation, aussi simple que facile, est très-propre à rafraîchir la peau. On doit, sans doute, la préférer à tous les cosmétiques si vantés par les charlatans, et dont la propriété répercussive peut entraîner les suites les plus funestes.

BENOITE AQUATIQUE (Geum rivale).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. polygyn.* Lin.

Planche 24. — Figure 5o.

On trouve cette plante dans les vallées humides et sur le bord des ruisseaux. Elle est très-commune dans les plaines de la Lithuanie. Sa racine est oblongue, fibreuse, noire ou roussâtre. Sa tige droite, feuillée, rameuse, un peu velue, s'élève à la hauteur d'un pied et demi. Les feuilles caulinaires sont assez petites, alternes, distantes, à trois lobes dentés et pointus; celles de la racine sont longues, ailées; la terminale est très-grande, arrondie, dentée et souvent à trois lobes. Les fleurs sont inclinées, pédonculées, et placées à l'extrémité des rameaux. Le calice est d'un rouge obscur, les pétales sont un peu échancrés, médiocrement ouverts, et d'une couleur de rouille. Cette plante est vivace, et fleurit pendant le mois de Juillet.

La Benoite aquatique possède une saveur amère, acre et styptique. Les Suédois font le plus grand cas de sa racine. Ils l'employent fréquemment pour combattre les fièvres intermittentes chroniques, et sur-tout dans le traitement du catarrhe intestinal compliqué d'atonie. Le docteur Swediaur recommande la racine en poudre, employée extérieurement contre les ulcères syphilitiques. Quoi qu'il en soit, la Benoite n'est point usitée en France; du moins, nous connaissons très-peu d'observations qui attestent ses propriétés médicales. Les succès qu'en obtiennent les médecins étrangers, semblent lui assigner une place parmi les substances toniques et astringentes.

On peut la donner en poudre, depuis un scrupule jusqu'à un gros, dans un peu de vin généreux, lorsqu'on veut exciter le canal alimentaire. On prépare la décoction, en faisant bouillir une ou deux onces de racine dans deux livres d'eau. On ajoute à la colature une suffisante quantité de sirop d'écorce d'orange ou de canelle, et on l'administre à la dose de quatre onces, à des intervalles plus ou moins rapprochés.

BENOITE CARYOPHYLLÉE (Geum urbanum).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. polygyn.* Lin.

Planche 24. — Figure 51.

La Benoite caryophylle est une plante vivace de l'Europe. Elle habite particulièrement les lieux ombragés. Sa tige droite, rameuse, feuillée, légérement velue, s'élève à un pied et demi environ de hauteur. Ses feuilles radicales sont ailées; les supérieures sont amplexicaules, ternées et dentées. Les unes et les autres sont vertes et un peu velues. Les fleurs terminent les rameaux : elles sont jaunes, petites et pédonculées. Elles sont composées de cinq pétales et de plusieurs étamines attachées au bord intérieur du calice.

La racine est fibreuse, cylindrique, brune ou rougeâtre en dehors, blanche intérieurement. Elle répand une odeur agréable, approchant de celle du gérofle. Elle est d'une saveur chaude, amère, piquante. Elle fournit un principe extractif et de l'huile volatile. Elle possède de grandes vertus, et mérite une place distinguée parmi les substances amères et aromatiques. Les faits recueillis par les médecins de Copenhague, qui l'ont fréquemment employée, attestent son efficacité dans les fièvres intermittentes. Elle n'est pas moins utile dans celles qui se compliquent d'adynamie et qui exigent un remède prompt et efficace. On vante, sur-tout, sa décoction avec la rapure de corne de cerf, dans le catarrhe chronique des intestins. Malgré sa propriété stimulante et fébrifuge, nous nous garderons bien de répéter, avec quelques médecins enthousiastes, qu'elle mérite d'obtenir la préférence sur le Quinquina. Il est des cas graves où rien ne saurait remplacer cette écorce admirable.

On donne la racine de Benoite en poudre, à la dose d'un gros, qu'on mêle avec un peu de vin, ou sous la forme d'électuaire, qu'on prépare avec suffisante quantité de miel. On procède à son infusion, en faisant macérer une once de cette racine dans deux livres d'eau. La dose est de quatre onces, qu'on peut réitérer plusieurs fois le jour. Son extrait aqueux jouit d'une propriété analogue à celle des autres extraits amers. On l'administre de la même manière, et à la même dose.

BETOINE (Betonica officinalis.)

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didyn. gymnosp.* Lin.

Planche 24. — Figure 52.

On trouve la Bétoine dans les bois et sur les collines de l'Europe australe. On la distingue par sa tige simple, droite, un peu velue, et haute d'environ deux pieds; par ses feuilles oblongues, opposées, cordiformes, crénelées, et d'un vert foncé. Les inférieures sont portées sur de très-longs pétioles. Les supérieures sont presque sessiles. Les fleurs paraissent dans les mois de Juin et de Juillet; elles forment un épi souvent interrompu et composé de verticilles serrés. Leur couleur est blanche ou purpurine.

La racine est de la grosseur du pouce, fibreuse, noirâtre, amère. Les feuilles exhalent une odeur si active et si pénétrante, qu'elles occasionnent à ceux qui les recueillent en grande quantité, des vertiges qui approchent de l'ivresse. Cette plante fournit un extrait légérement amer, et un extrait spiritueux plus acre et plus aromatique. Lewis en a obtenu un peu d'huile volatile.

La Bétoine a joui d'une grande réputation chez les anciens, qui employaient la décoction des feuilles et des fleurs dans les maladies de la tête; aussi l'a-t-on rangée parmi les plantes *céphaliques*. Elle est très-peu usitée en France. On en fait beaucoup plus de cas en Italie et en Espagne. On lui a attribué d'excellentes propriétés dans le traitement de la sciatique et de la goutte; mais aucune observation ne les constate d'une manière précise. On se borne à l'employer aujourd'hui, comme un moyen propre à stimuler la membrane pituitaire, et à favoriser l'excrétion du mucus.

Fig. 49.



Benjoinier

Fig. 50.

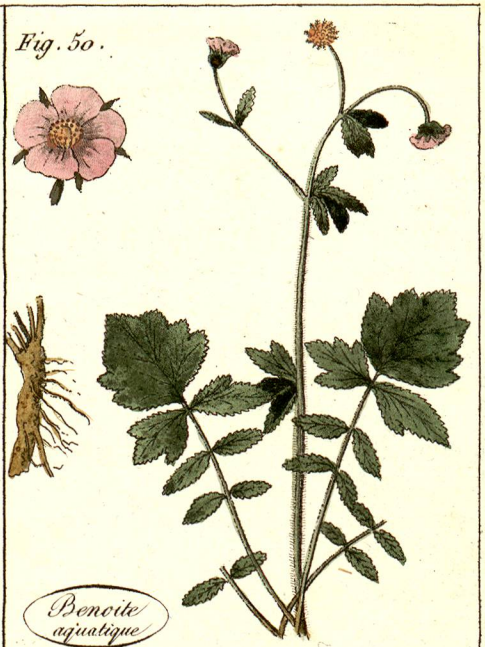

Benoite aquatique

Fig. 51.

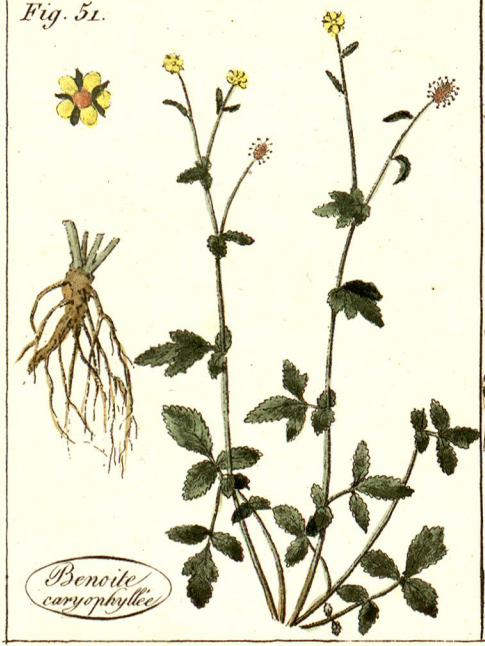

Benoite caryophyllée

Fig. 52.

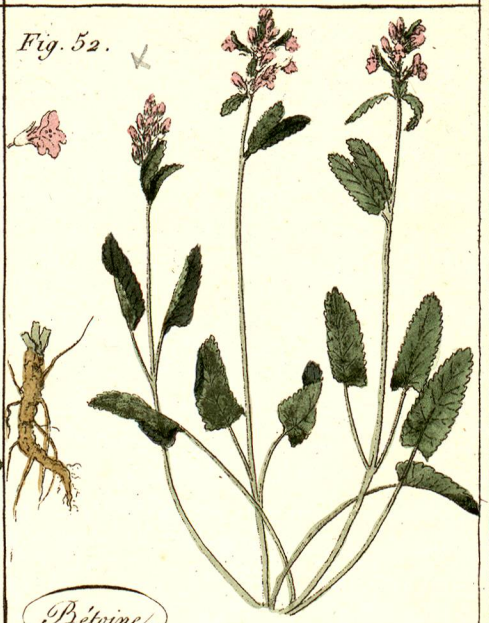

Bétoine

BISTORTE (Polygonum Bistorta).

Apétal. Tour. — *Polygon.* Jus. — *Octandr. trigyn.* Lin.

Planche 25. — Figure 53.

La Bistorte croît dans les contrées méridionales de l'Europe. Elle habite particulièrement le sommet des montagnes. Ses tiges sont grêles, noueuses, cylindriques, et hautes d'environ un pied. Les feuilles inférieures sont vertes, pétiolées, oblongues, pointues; les supérieures sont plus petites, et sessiles. Les fleurs, dénuées de pétales, naissent à l'extrémité des tiges, en forme d'épi: elles sont composées d'une corolle à cinq divisions, et de neuf étamines couleur de chair. Au pistil succède un fruit capsulaire qui renferme des semences anguleuses.

La racine de Bistorte est courte, ligneuse, cassante, fibreuse, deux fois repliée sur elle-même, brune en dehors, rougeâtre intérieurement, et inodore. Sa saveur acerbe, styptique, décèle un principe fortement astringent: elle contient du tannin peu soluble dans l'eau froide. Quoiqu'elle ne soit pas d'un fréquent usage en médecine, elle mérite néanmoins d'être comptée parmi les substances toniques et astringentes. On peut l'employer efficacement dans le catarrhe chronique des intestins, la leucorrhée, l'incontinence d'urine, les pertes de sang rebelles, et autres évacuations excessives dont la cause peut être rapportée à un principe de faiblesse et d'atonie. Toutefois, il est des écoulemens qu'il ne faut pas trop se hâter de supprimer, sans avoir préparé une autre voie d'évacuation. L'humanité ne peut que gémir, lorsqu'une foule d'hommes ignorans et obscurs, annoncent de prétendus spécifiques pour la guérison des fleurs blanches. Cette maladie tient à des causes extrêmement variées, et son traitement exige de la part du médecin autant de prudence que de talent, puisque sa prompte suppression peut déterminer l'hydropisie, l'ulcération de la matrice, le cancer, et sur-tout la phthisie pulmonaire. Le docteur Blatin a réuni dans un excellent Traité sur le catarrhe de l'utérus, une foule d'observations qui attestent les mauvais effets des substances astringentes dans le traitement des écoulemens habituels. Ce travail où brillent les connaissances modernes, offre le plus grand intérêt. Les divers élémens du catarrhe sont analysés avec une extrême justesse, et l'observation clinique vient toujours à l'appui des méthodes de traitement.

On doit donc borner l'usage de la Bistorte aux évacuations qui sont simplement entretenues par un état de faiblesse. On la donne en poudre à la dose d'un gros, qu'on incorpore dans le miel ou dans un sirop. On procède à sa décoction, en faisant bouillir, pendant un quart d'heure, une once de racine pulvérisée, dans environ deux livres d'eau, et l'on ajoute à la colature deux gros de teinture de canelle, et une once de sirop de grenade.

BLUET (Centaurea Cyanus).

Flosc. Tour. — *Cynar.* Jus. — *Syngén. Polygam.* Lin.

Planche 25. — Figure 54.

Cette plante, connue aussi sous les noms de Barbeau et de Casse-Lunette, abonde dans les champs, où elle se fait remarquer par la jolie couleur et l'élégance de ses fleurs. Sa racine est ligneuse et garnie de filamens fibreux et capillaires. Sa tige est rameuse, légérement velue et haute d'environ deux pieds. Ses feuilles sont longues, étroites, linéaires, cotonneuses et d'un vert blanchâtre. Ses fleurs, d'un joli bleu, sont terminales, et remarquables par leurs fleurons stériles et disposés en couronne. On cultive le Bluet pour l'ornement des jardins, où sa couleur varie agréablement et prend toutes sortes de nuances, excepté le jaune.

On a attribué anciennement au Bluet de très-grandes propriétés dans les maladies qui affectent l'organe de la vue. Son eau distillée a été sur tout d'un fréquent usage pour calmer l'inflammation des paupières. Mais l'expérience a prouvé sa nullité absolue dans l'ophtalmie, dont les causes sont tellement variées, que les moyens empiriques qu'on emploie journellement, ne peuvent être que d'un faible secours, si toutefois ils ne sont pas nuisibles. Les affections des yeux ne sont bien souvent qu'un symptôme de maladie dont la cause matérielle réside dans un organe éloigné. De ce nombre sont les ophtalmies gastriques, beaucoup plus fréquentes qu'on ne pense, et qu'on ne saurait dompter ni par le secours de la main, ni par des collyres ou des pommades, mais bien par des évacuans répétés. Les ophtalmies syphilitiques et dartreuses, exigent également une méthode particulière, et réclament toute l'attention d'un médecin habile. En général, les hommes de l'art qui se consacrent particulièrement à la guérison des maladies des yeux, négligent trop l'étude de la thérapeutique ; il faut pourtant avouer, que par son secours, ils pourraient bien souvent prévenir des opérations douloureuses, ou assurer leur succès lorsqu'elles sont indispensables.

BOUCAGE (Pimpinella saxifraga).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 25. — Figure 55.

Cette plante croît en Europe; elle est commune sur les pelouses, dans les vallées et dans les bois. Sa racine est menue, longue et pivotante. Sa tige grêle, rameuse et peu garnie de feuilles, s'élève à un pied et demi de hauteur. Ses feuilles sont ailées et composées de cinq ou sept folioles arrondies et dentées. La terminale est ordinairement trilobée. Ses fleurs sont blanches et disposées en ombelles à l'extrémité des rameaux. Les pétales sont presqu'égaux, recourbés à leur sommet, et les stigmates un peu arrondis. Les fruits sont ovales et convexes en dehors; ils renferment dans une seule loge, plusieurs semences oblongues et roussâtres.

On emploie rarement cette plante. Cependant sa racine abonde en principes médicamenteux; elle répand une odeur forte, et se fait distinguer par une saveur chaude, stimulante; elle donne de l'huile volatile très-active, de l'extrait aqueux et de l'extrait spiritueux. Comme tous les amers, elle augmente les phénomènes d'irritation, et convient spécialement dans les affections abdominales chroniques, lorsqu'il faut relever le ton des organes. Quelques auteurs ont singulièrement exagéré ses vertus, en lui attribuant la propriété de dissoudre les calculs urinaires. Rien n'est moins constant que son action diurétique, qui est toujours subordonnée à l'excitation générale. D'ailleurs, il est des circonstances qui exigent la plus grande réserve dans le choix des substances propres à exciter la sécrétion des urines. On proscrira sur-tout l'emploi des stimulans diurétiques, dans les maladies compliquées du spasme violent de l'appareil urinaire, et on aura recours aux apéritifs émolliens et mucilagineux, aux lavemens, aux demi-bains tièdes, etc.

On administre la racine de Boucage en substance, à la dose d'un gros qu'on mêle avec suffisante quantité de miel. Quelquefois on la donne en infusion aqueuse, à la dose de trois ou quatre onces, plusieurs fois le jour.

BOUILLON BLANC (Verbascum thapsus).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 25. — Figure 56.

On trouve cette plante bisannuelle dans les champs, sur le bord des chemins, et dans tous les lieux secs et sablonneux. Sa racine est oblongue, d'une grosseur médiocre, blanche et fibreuse. Sa tige est simple, ronde, cotonneuse, et haute d'environ quatre pieds. Ses feuilles sont grandes, ovales, molles et couvertes d'un duvet blanchâtre et fort épais. Les fleurs sont d'un beau jaune, et paraissent dans les mois de Juillet et d'Août. La corole est monopétale, en forme de roue peu régulière.

Les fleurs récentes du Bouillon blanc ont une odeur légérement balsamique, une saveur douce et fade : elles sont mucilagineuses et fournissent de l'extrait aqueux. On leur attribue une propriété un peu anodine, et on les emploie fréquemment dans les affections du poumon, compliquées de spasme et de phlegmasie. Elles ne sont pas moins recommandables dans l'hémoptysie qui attaque les personnes douées d'un tempérament sanguin et irritable. Les fleurs du Bouillon blanc, ainsi que les autres fleurs qu'on nomme pectorales, n'ont pourtant aucune propriété spécifique dans les maladies du poumon, et leur action sur cet organe n'est que secondaire. Si leur infusion aqueuse favorise l'expectoration, on doit attribuer ce phénomène à l'espèce de détente qu'elle produit sur les membranes muqueuses de l'estomac, et sympathiquement sur l'organe respiratoire. Il ne faut tenir aucun compte des rêves de Mathiole et de Chomel, qui attribuent au Bouillon blanc une vertu spécifique contre les hémorrhoïdes.

On donne ces fleurs en infusion théiforme, qu'on édulcore avec un peu de miel blanc, ou avec un sirop agréable. On leur associe avec avantage les fleurs de Mauve, de Violette et de Tilleul. Nous devons observer, que les boissons relâchantes et pectorales ne conviennent que dans les affections marquées par l'irritation vive, ou par l'état inflammatoire du poumon. Elles sont pernicieuses dans le catarrhe entretenu par la faiblesse de cet organe.

Fig. 53.

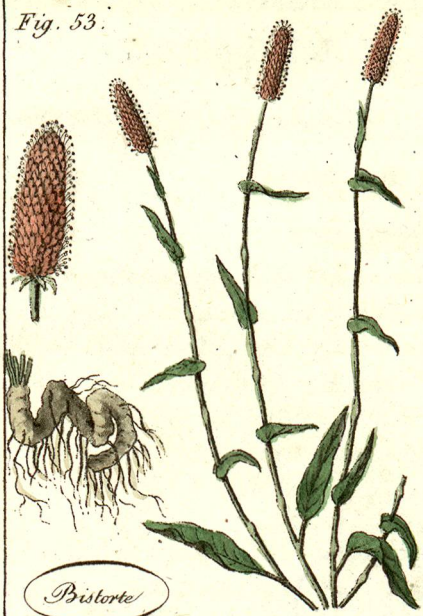

Bistorte

Fig. 54.

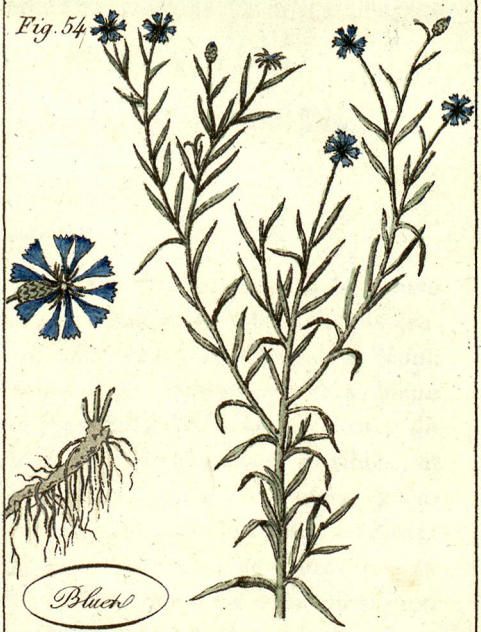

Bluet

Fig. 55.

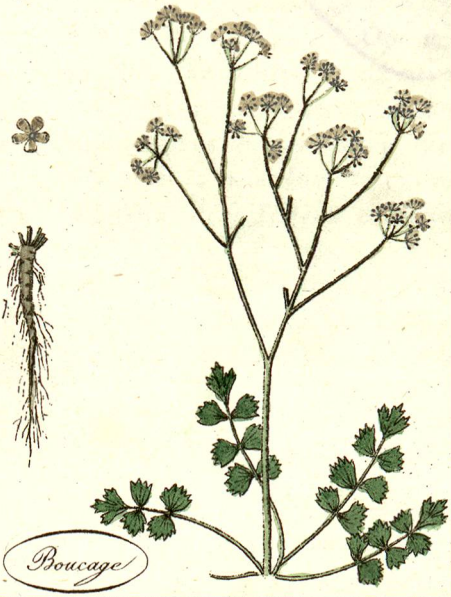

Boucage

Fig. 56.



Bouillon-blanc

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

BOULEAU BLANC (Betula alba).

Ament. Tour. — *Ament.* Jus. — *Monœc. Tétrandr.* Lin.

Planche 26. — Figure 57.

Cet arbre est commun dans les bois de l'Europe septentrionale. On le trouve aussi en France. Suivant le climat et le terrain, il s'élance à la hauteur de cinquante à soixante pieds, ou il ne forme qu'un arbrisseau. L'écorce du tronc et des branches est remarquable par l'épiderme lisse, satiné et très-blanc qui la recouvre : on voit seulement à la partie inférieure des vieux troncs, de grandes gerçures noirâtres. Les rameaux sont grêles, extrêmement flexibles, et d'un brun rougeâtre. Les feuilles sont petites, alternes, pétiolées, ovales, pointues, dentées, d'un joli vert en dessus, un peu blanchâtres en dessous. Les fleurs mâles sont disposées en forme de chaton sur un filet commun, et composées de douze étamines ; les fleurs femelles paraissent sous la forme d'un cône écailleux. Chaque fruit donne des semences comprimées et entourées d'un aile membraneuse.

Les feuilles récentes du Bouleau sont odorantes, d'une saveur amère. On les emploie en infusion théiforme, dans les maladies de la peau. Si on incise le tronc ou les branches, au printems, on en obtient un suc d'un goût légérement acide et agréable. Les bergers recherchent cette liqueur dans les forêts pour étancher la soif. Dans les pays septentrionaux on vante ses propriétés dans le calcul des reins et de la vessie, et on le donne le matin, à jeun, à la dose de trois ou quatre onces. On se sert également de la décoction des rameaux pour remplir des indications analogues. Du reste, ce n'est point sur des données vagues qu'on peut établir l'action diurétique du bouleau, et l'on doit beaucoup rabattre des éloges outrés que lui donnent Van Helmont et quelques autres auteurs, dans la curation des maladies qui affectent le système urinaire.

BOURDAINE (Rhamnus Frangula).

Arbr. rosac. Tour. — *Nerpr.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 26. — Figure 58.

Ce grand arbrisseau porte aussi le nom de Bourgène et d'Aune noir; il croît dans les terrains humides et dans les bois taillis. Le tronc est d'une grosseur médiocre; son écorce est noire en dehors, jaunâtre intérieurement; le bois qu'elle recouvre est blanc et fragile. Les feuilles sont d'un beau vert, grandes, entières, alternes et terminées en pointe. Les fleurs sont petites et d'un blanc terne; le calice est tubulé, et les étamines sont recouvertes par de petites écailles qui tiennent lieu de pétales. A ces fleurs succèdent des fruits globuleux dont la couleur, verte d'abord, devient ensuite rouge, et enfin noire lorsqu'ils ont acquis leur maturité.

L'écorce intérieure est usitée en médecine. Son odeur est nulle; sa saveur est amère, styptique et nauséabonde. Lorsqu'elle est fraîche, elle détermine le vomissement. Son action est moins énergique et se porte plus particulièrement sur les intestins quand elle est desséchée. On peut l'employer avec avantage dans l'asthme pituiteux, dans l'hydropisie et les engorgemens atoniques. Elle n'est pas moins propre à combattre la présence des vers.

On donne l'écorce de Bourdaine en substance, depuis vingt grains jusqu'à un demi-gros. On prépare sa décoction, en faisant bouillir depuis deux gros jusqu'à demi-once d'écorce grossièrement pilée, dans suffisante quantité d'eau, pour obtenir vingt-onces de colature qu'on peut édulcorer avec un sirop agréable. La dose est de quatre onces, qu'on répète plusieurs fois le jour.

BOURRACHE (Borrago officinalis).

Hypoc. Tour. — *Borrag.* Jus. — *Pentandr. monogyn.* Lin.

Planche 26. — Figure 59.

La Bourrache est originaire du Levant. Elle croit dans toute l'Europe. On la cultive dans les jardins, comme une plante médicale du plus fréquent usage. Sa racine est tendre, fibreuse, blanchâtre. Sa tige est rameuse, cylindrique, peu élevée, et couverte de poils rudes et piquans. Ses feuilles sont alternes, larges, ovales, velues, ridées et d'un vert foncé; les inférieures sont pétiolées et couchées sur la terre; les supérieures sont plus étroites et sessiles. Les fleurs naissent à l'extrémité de la tige; elles sont en roue, à cinq divisions très-ouvertes, et d'une belle couleur bleue.

Cette plante est inodore; sa saveur est herbacée : elle fournit du mucilage et du nitrate de potasse (sel de nitre). C'est mal-à-propos qu'on a mis ses fleurs au nombre des cordiales; elles sont fades, sans odeur, et n'ont aucune action sur le système des forces. On emploie ses feuilles en infusion théiforme pour favoriser les fonctions de la peau. C'est un remède vulgaire dans la fièvre scarlatine, la rougeole, la petite vérole, etc.; mais la vertu diaphorétique de la Bourrache n'est pas assez constante pour justifier le fréquent usage qu'on en fait. On lui attribue aussi une propriété pectorale, et on l'emploie dans presque toutes les maladies qui attaquent l'organe de la respiration : sous ce rapport, elle peut être quelquefois utile; elle n'a pourtant aucune supériorité marquée sur les autres plantes pectorales. Les anciens étaient persuadés que son usage pouvait tempérer l'atrabile, et dissiper la mélancolie des hypocondriaques tourmentés par des spectres et des fantômes; mais depuis long-tems on ne croit plus à de pareilles chimères.

La Bourrache nous paraît plutôt indiquée lorqu'il s'agit d'exciter la sécrétion urinaire. On l'emploie en infusion, ou on en exprime le suc qu'on donne à la dose de trois ou quatre onces, avec une égale quantité d'eau de veau ou de petit lait.

BOURSE A PASTEUR (Thlaspi bursa pastoris).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. Silicul.* Lin.

Planche 26. — Figure 60.

Cette plante également désignée sous le nom de Tabouret, croît sur le bord des chemins et dans les lieux incultes de l'Europe. Sa racine est blanchâtre, grêle, fibreuse. Sa tige s'élève à la hauteur d'un pied et demi. Ses feuilles radicales sont oblongues et profondément découpées ; les supérieures sont amplexicaules, plus petites, souvent entières. Ses fleurs naissent à l'extrémité des rameaux; elles sont blanches, disposées en croix, et remplacées par des siliques un peu en cœur, ou en forme de petite bourse.

La Bourse à pasteur ne contient aucun principe médicamenteux ; elle est inodore, et sa saveur est douce et fade. Néanmoins, elle a été décorée d'un grand nombre de propriétés. Quelques auteurs ne craignent pas d'avancer, qu'elle convient dans presque toutes les hémorrhagies, dans le cours de ventre, la leucorrhée, etc. D'autres l'ont préconisée dans le traitement des fièvres intermittentes. Nous nous garderons bien de répéter les rêveries de Simon Pauli et autres observateurs superficiels et inexacts, qui ont tant divagué sur les propriétés des plantes; mais nous dirons que la Bourse à pasteur n'a qu'une propriété subastringente, et que la médecine moderne l'a entièrement bannie de son catalogue. D'ailleurs, le célèbre Haller, dont le témoignage est d'un si grand poids dans notre art, lui accorde très-peu de vertu, et la regarde comme la plante la plus faible du genre des crucifères.

Fig. 57.



Bouleau blanc

Fig. 58.

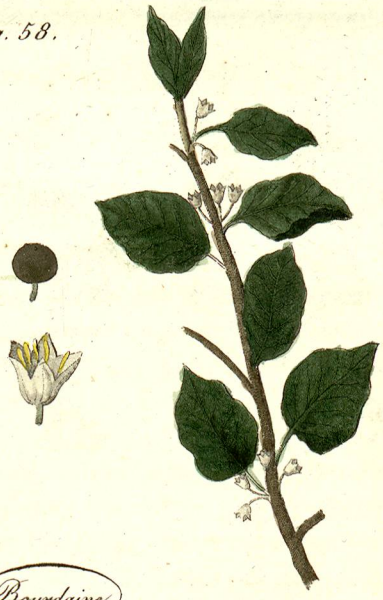

Bourdaine

Fig. 59.

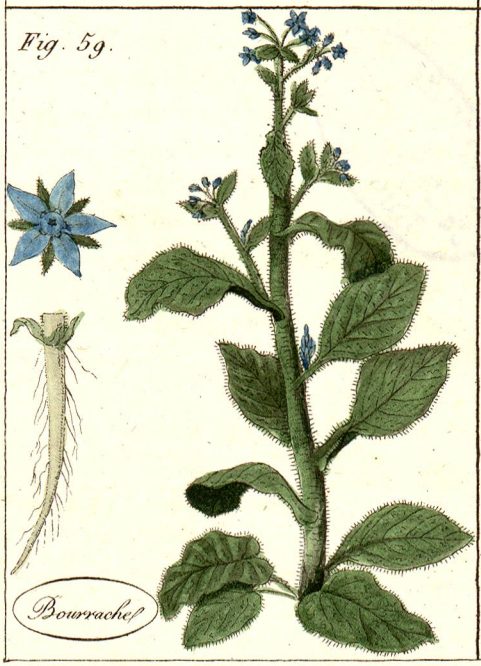

Bourrache

Fig. 60



Bourse à pasteur

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE

BRUCEA (Brucea ferruginea, l'Hérit.).

Térébint. Jus.

PLANCHE 27. — Figure 61.

CET arbrisseau, à qui Miller a donné le nom de *Brucea antidysenterica*, croît dans la plus grande partie de l'Abyssinie, et sur-tout sur les bords des vallées du Kolla. Dans son pays natal il porte le nom de *Wooginoos*. Il s'élève à la hauteur d'environ cinq ou six pieds en Europe. Sa tige est droite et recouverte d'une écorce grisâtre, un peu ridée : elle se divise dans sa partie supérieure en quelques rameaux lâches, redressés et feuillés à leur sommet. Les feuilles sont grandes, pétiolées, ovales, ailées avec impaire, et d'un vert jaunâtre. Les fleurs mâles sont disposées par pelotons le long d'un épi situé à l'aisselle des feuilles. Le calice est à quatre divisions, la corolle à quatre pétales insérés sur le réceptacle. Les fleurs femelles offrent quatre filets d'étamines stériles. Les ovaires, les styles, les stigmates et les capsules sont au nombre de quatre.

C'est au chevalier Bruce que nous devons la connaissance de ce précieux arbuste. Ce célèbre voyageur rapporte, que les habitans du Sennaar employent fréquemment sa racine pour la guérison de la dysenterie, maladie presque endémique dans cette contrée. Après l'avoir réduite en poudre, ils en délayent une cuillerée à café dans un verre de lait de chameau ou autre véhicule convenable. Ce remède, qu'on renouvelle matin et soir, n'occasionne aucune évacuation sensible. Il fait seulement éprouver une grande altération qui disparaît assez promptement. Il est d'une amertume excessive, sans avoir aucune saveur aromatique. Le chevalier Bruce atteint d'une dysenterie rebelle, à laquelle il avait vainement opposé l'ipécacuanha, le laudanum et autres moyens dont on connaît l'efficacité dans ce genre de maladie, se trouva parfaitement guéri, dans très-peu de jours, par l'usage de la poudre de *Wooginoos*. Il eut occasion d'en renouveler l'essai sur lui-même et sur plusieurs de ses domestiques, et il obtint toujours le même succès.

BRUNELLE (Prunella vulgaris).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 27. — Figure 62.

La Brunelle abonde sur le bord des chemins, dans les prairies et dans les bois. Sa racine est menue et fibreuse. Ses tiges sont droites, rameuses et légérement velues. Ses feuilles sont pétiolées, ovales, oblongues, à dents de scie et d'un vert foncé. Les fleurs sont purpurines, quelquefois bleuâtres, et disposées en épi terminal. La lèvre supérieure du calice est tronquée et garnie de trois petites dents; l'inférieure est plus étroite et bifide. Les étamines sont au nombre de quatre; leurs filamens sont bifurqués ou partagés en deux divisions, dont l'une supporte l'anthère. M. Poiret a remarqué que les fleurs de la Brunelle étaient très-grandes dans une variété qui croît dans les terrains secs et pierreux, et très petites dans une autre qu'il a rapportée d'Afrique.

Cette plante n'a point de saveur particulière, et son odeur est faible. Toutefois Chomel, à qui les éloges coûtent si peu, lui donne un rang distingué parmi les plantes astringentes et vulnéraires. C'est, *dit-il*, un baume naturel qui arrête le sang et réunit les plaies. Aussi se donne-t-il bien de garde de l'oublier dans le traitement des hémorrhagies du poumon et de l'appareil urinaire. Jean Bauhin, autre botaniste non moins crédule, prescrit le suc de Brunelle aux personnes mordues par des bêtes venimeuses. Césalpin préparait avec ce même suc, l'huile rosat et le vinaigre, un topique qu'il croyait propre à calmer les violentes douleurs de tête. Mais tous ces faits inexacts ne disent rien de positif, et ne peuvent, par conséquent, nous faire connaître les propriétés de la Brunelle. Tout ce qu'on a dit de son efficacité dans le traitement du scorbut et de la phthisie pulmonaire, n'est pas moins chimérique. La médecine moderne qui a singulièrement précisé l'emploi et les effets des médicamens, emploie rarement cette plante. Néanmoins, quelques gens de l'art s'en servent encore dans les inflammations de la gorge.

BRUYERE (Erica vulgaris).

Arbr. monop. Tour. — *Bruyèr.* Jus. — *Octandr. Monogyn.* Lin.

Planche 27. — Figure 63.

La Bruyère est un arbrisseau qui croît spontanément dans les forêts, dans les landes et les lieux secs et stériles. Elle est très-commune en Europe, où elle couvre d'immenses contrées. Ses racines sont profondes et ligneuses. Ses tiges dures, rougeâtres, s'élèvent à la hauteur d'un à deux pieds. Ses feuilles sont vertes, opposées, rudes et comme embriquées. Ses fleurs sont nombreuses et disposées en grappes le long des rameaux. Le calice est à quatre parties. La corolle est monopétale, en cloche et à quatre divisions. Les étamines, au nombre de huit, sont posées sur le réceptacle, et terminées par des anthères échancrées. Le fruit est une capsule à quatre loges, renfermant des semences menues et très-nombreuses.

La Bruyère est d'un plus fréquent usage en économie domestique qu'en médecine. Néanmoins, elle a été beaucoup employée anciennement. Mathiole assure que la décoction long-tems continuée de ses feuilles, est très propre à dissoudre les calculs urinaires. Mais un auteur plus moderne, et en même tems plus ridicule, ne craint pas de renchérir sur les éloges de Mathiole. On a de la peine à concevoir, qu'à une époque où la médecine signale ses progrès avec tant d'éclat, on puisse délirer aussi étrangement sur les propriétés médicales des plantes. Avouons pourtant, que si l'auteur est dépourvu du talent d'écrire et de bien observer, il a eu du moins assez de modestie pour garder l'anonyme.

Le botaniste Ray a attribué à l'eau distillée des fleurs de Bruyère, une propriété ophtalmique. D'autres en ont fait des fomentations pour calmer les douleurs vives causées par la goutte. Enfin, on a avancé, que la décoction des feuilles était propre à favoriser la sécrétion du lait. Mais aucun fait ne vient à l'appui de toutes ses assertions trompeuses, et la Bruyère rentre dans la classe des plantes inertes.

BRYONE (Bryonia alba).

Campanif. Tour. — *Cucurbitac.* Jus. — *Monoec. Syngén.* Lin.

Planche 27. — Figure 64.

La Bryone ou Couleuvrée, croît dans les haies et dans les bois. Elle est commune aux environs de Paris. Ses tiges sont grêles, anguleuses, légérement velues, grimpantes et garnies de vrilles spirales à l'origine des pétioles. Ses feuilles sont alternes, palmées, un peu rudes, à cinq lobes anguleux et d'un vert pâle. Ses fleurs paraissent dans les mois de Juin et Juillet : elles sont axillaires, petites et d'un blanc jaunâtre. Leur calice est campanulé, à cinq dents : on distingue à leur corolle cinq divisions. Les fleurs mâles ont trois filets d'étamines. Les fleurs femelles ont un style trifide et trois stigmates échancrés. Le fruit est une baie globuleuse, molle, qui renferme plusieurs semences.

La racine de Bryone est très-grosse, succulente, fusiforme, rameuse et d'un blanc jaunâtre. Sa saveur est amère, acre et nauséabonde. Lorsqu'elle est récente elle excite vivement le canal alimentaire, provoque la purgation et quelquefois le vomissement. Les baies et les jeunes pousses jouissent d'une propriété moins énergique. On a recommandé la Bryone dans l'hydropisie, dans l'asthme pituiteux et dans les affections paralytiques avec atonie. Quelques auteurs ont constaté ses vertus dans les scrophules, le rhumatisme chronique, la diathèse vermineuse et l'aménorrhée (suppression des règles). Toutefois, on doit observer que ce remède est un stimulant très-nuisible aux personnes qui éprouvent une chaleur vive et des mouvemens spasmodiques dans les entrailles.

On administre la Bryone en substance, à la dose d'un demi gros dans un véhicule approprié. On prépare son infusion en faisant macérer une once de racine dans vingt onces d'eau bouillante ou de vin blanc. Lorsqu'elle est fraîche, on peut en exprimer le suc, dont la dose est depuis deux gros jusqu'à demi-once. On donne son extrait alcoolique depuis vingt grains jusqu'à un gros. La Bryone n'exerce pas une action très-constante. L'art vétérinaire, en doublant et triplant les doses, pourrait en tirer beaucoup plus d'avantage que la médecine humaine.

Fig. 61.



Brucea

Fig 62.



Brunelle

Fig 63.



Bruyère

Fig 64

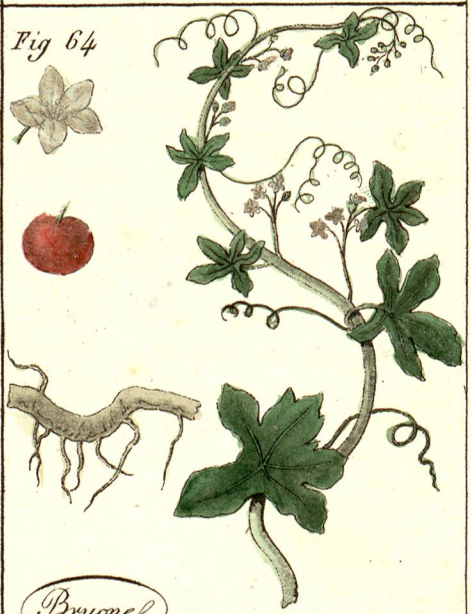

Bryone

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

BUGLE (Ajuga reptans).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 28. — Figure 65.

Les bois et les prairies humides de l'Europe fournissent abondamment la Bugle, qu'on nomme aussi petite Consoude. De sa racine qui est menue, blanche et fibreuse, sortent plusieurs tiges longues, grêles et rampantes. Ses feuilles sont opposées, ovales, légérement sinuées, et d'un vert foncé. Ses fleurs sont bleues, blanches ou rougeâtres, et disposées en épi terminal. Elles sont presque sessiles et garnies de bractées. La lèvre supérieure de la corolle est très-petite et dépassée par les étamines. Au fond du calice qui est court, persistant et à cinq dents presqu'égales, sont placées quatre semences nues et légérement arrondies.

La Bugle est inodore, et sa saveur n'offre qu'un très-faible degré d'amertume. Mais elle n'en a pas moins joui autrefois d'une très-grande réputation. Suivant Vogel, elle est amère, détersive et sub-astringente. Ettmuller loue ses propriétés dans le traitement de l'angine et de la phthisie ulcéreuse. Dodonée la prescrit dans les engorgemens du foie. Elle a été également employée dans les hémorrhagies du poumon, de l'utérus et des intestins. Mais on ne trouve nulle part une observation bien faite qui puisse justifier son usage. Sa propriété diurétique n'est pas mieux constatée.

On prescrit les feuilles de Bugle en décoction, et on en exprime le suc dont on donne trois ou quatre onces plusieurs fois le jour. Du reste, on fait entrer cette plante dans la composition de l'eau vulnéraire, appelée aussi *Eau d'arquebusade*, excellente préparation pharmaceutique, dont l'usage est universellement adopté à la suite des plaies et des contusions.

BUGLOSE (Anchusa officinalis).

Infundibul. Tour. — *Borragin.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 28. — Figure 66.

Toute l'Europe fournit la Buglose officinale. On la trouve fréquemment dans les prairies, au pied des murs et dans les terrains pierreux. De sa racine qui est cylindrique et oblongue, s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds, plusieurs tiges rameuses et velues. Les feuilles sont alternes, lancéolées, pointues, hérissées de poils et d'un vert blanchâtre. Les fleurs, d'un bleu purpurin, sont disposées en épis à l'extrémité des rameaux. La corolle en entonnoir, est fermée par des écailles ovales, saillantes, en forme de voûte. Les semences, au nombre de quatre, sont jaunâtres et ciselées à leur base.

La Buglose est inodore : elle a une saveur herbacée et sub-acide. Sa racine est mucilagineuse et gluante; ses fleurs mâchées teignent la salive en bleu, mais elles ne sont pas plus cordiales que celles de la Bourrache. Elle paraît jouir des mêmes propriétés que cette dernière plante, et contient comme elle du nitrate de potasse (sel de nitre). Elle a été particulièrement recommandée dans les obstructions abdominales. Les anciens croyaient qu'elle était propre à dissiper la mélancolie. Quoique l'usage de la Buglose soit très-borné aujourd'hui, on peut néanmoins l'employer dans les maladies des voies urinaires qui réclament l'usage des plus doux apéritifs. C'est ainsi qu'on peut administrer le suc exprimé de ses feuilles étendu dans suffisante quantité d'eau d'orge ou de petit lait, dans l'affection catarrhale de la vessie, compliquée de spasme et d'irritation vive. La Buglose remplit les mêmes indications que la Bourrache, et peut lui être substituée.

BUIS (Buxus sempervirens).

Arbr. à étam. Tour. — *Euphor.* Jus. — *Monœc. Tetrandr.* Lin.

Planche 28. — Figure 67.

Tout le monde connaît cet arbrisseau dont la grandeur varie suivant la latitude des climats où il est élevé. Il est remarquable par l'écorce blanchâtre et raboteuse qui couvre son tronc ; par ses rameaux verdâtres, nombreux et quadrangulaires ; ses feuilles opposées, petites, ovales, luisantes, lisses, fermes et toujours vertes. Les fleurs sont jaunâtres, ramassées à l'extrémité des rameaux ou aux aisselles des feuilles. Elles sont remplacées par des fruits capsulaires qui contiennent plusieurs semences.

Le Buis, par ses bordures toujours vertes, produit un joli effet dans nos jardins. Il réussit dans toutes sortes de terrains, et on peut le multiplier facilement par sa graine. Son bois est jaune, compacte, très-dur et très-pesant. Il répand une odeur désagréable ; sa saveur est amère et nauséabonde. On l'emploie, comme le Gayac, pour exciter les fonctions de l'organe cutané. Desbois de Rochefort révoque en doute ses propriétés médicales. Cependant d'autres médecins ont observé qu'il produisait de bons effets dans les affections rhumatisantes et goutteuses, ainsi que dans les affections lentes des viscères abdominaux et du système limphatique. On a même cru qu'il pouvait remplacer le Gayac dans le traitement de la syphilis. Mais depuis qu'il est prouvé que le mercure administré avec méthode, est le seul remède capable de dompter cette cruelle maladie, du moins lorsqu'elle est invétérée, on est très-peu curieux de faire de nouvelles expériences sur le Buis et quelques autres substances végétales dont la propriété anti-syphilitique se trouve d'ailleurs contestée par de grands observateurs.

Les feuilles de Buis possèdent une saveur amère. Prises à la dose d'un gros, en poudre, elles purgent fortement, selon Vogel et Puyhn. On prescrit le Buis sous la forme de décoction. On la prépare en faisant bouillir une once de sa racine rapée, dans deux livres d'eau jusqu'à évaporation de moitié, et on partage la colature en trois doses qu'on fait prendre dans le jour.

BUSSEROLE (Arbutus uva-ursi).

Arbr. monop. Tour. — *Bruyèr.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 28. — Figure 68.

La Busserole ou Arbousier, porte aussi le nom vulgaire de Raisin d'ours. C'est un sous-arbrisseau très-commun en Europe. On le trouve en Allemagne, en France et sur-tout dans les vallées sablonneuses de l'Espagne. Ses tiges sont rampantes, grêles et garnies de feuilles entières, oblongues, petites, luisantes et à peu près semblables à celles du Buis. Ses fleurs disposées en petites grappes, sont blanches, d'un rouge tendre au sommet. Le calice est à cinq divisions. La corolle, transparente à sa base, présente la forme d'un grelot. L'ovaire devient une baie sphérique d'un beau rouge, à cinq loges contenant chacune une semence.

Les feuilles de Busserole n'ont point d'odeur; mais leur saveur est amère et piquante. Elles fournissent abondamment du tannin soluble dans l'eau froide. Leur infusion aqueuse devient noire par le sulfate de fer (vitriol de Mars) et jouit d'une saveur extrêmement acerbe. On a sans doute trop exalté leur action diurétique, lorsqu'on a dit qu'elles avaient la propriété de dissoudre et de chasser les concrétions urinaires: d'ailleurs, les expériences de MM. Fourcroy et Vauquelin, sur les divers élémens du calcul, prouvent assez l'insuffisance des substances végétales dans le traitement long et difficile de ces maladies; mais on a tort d'abandonner aujourd'hui l'usage de la Busserole, dont l'expérience a réellement constaté les vertus dans le catarrhe vésical, et dans tous les cas où il faut exciter les propriétés vitales du système urinaire. L'illustre Sauvages, qui dans le dernier siècle a été l'ornement de l'Ecole de Montpellier, a recommandé cette plante, comme en ayant obtenu les plus grands effets dans les affections urétrales. Mais son emploi n'est pas moins avantageux dans le catarrhe intestinal et dans les écoulemens leucorrhoïques, lorsque ces maladies sont entretenues par un excès d'atonie.

On administre la Busserole en substance, depuis vingt grains jusqu'à un gros, qu'on délaye dans un peu de thé ou autre véhicule convenable. On prépare sa décoction en faisant bouillir légérement environ une demi-once de feuilles dans vingt onces d'eau, et on ajoute à la colature une once de sirop scillitique.

Fig. 65.

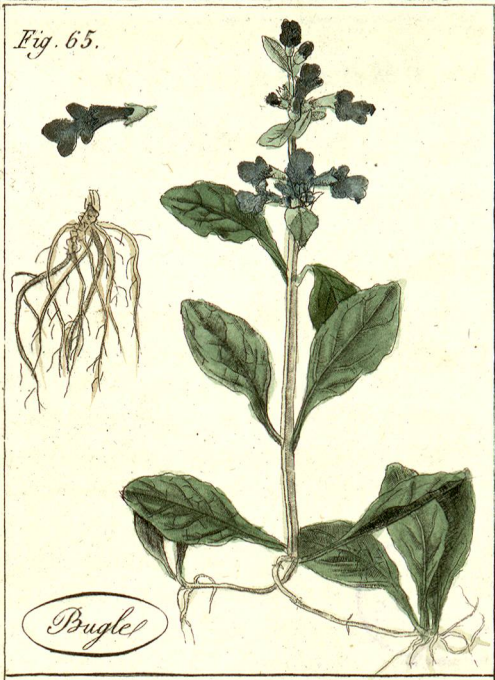

Bugle

Fig. 66.

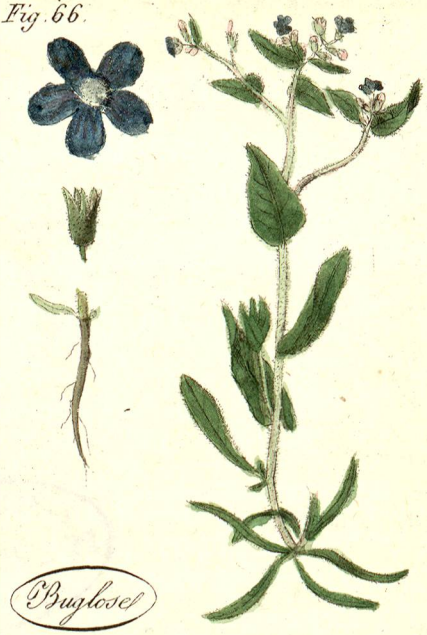

Buglose

Fig. 67.



Buis

Fig. 68.



Busserole

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

CABARET (Asarum europæum).

Apétal. Tour. — *Aristol.* Jus. — *Dodécandr. Monogyn.* Lin.

Planche 29. — Figure 69.

Cette plante, désignée aussi sous le nom d'Oreille d'homme, abonde dans l'Europe méridionale : elle se plaît dans les lieux humides et ombragés. Sa tige est simple, peu élevée. Ses feuilles sont pétiolées, réniformes, obtuses, d'un vert foncé et brillant en dessus, d'un vert pâle en dessous. Ses fleurs sont pédonculées, terminales, d'un pourpre foncé. Le calice ordinairement divisé en trois parties, repose sur l'ovaire. Le fruit est une capsule coriace, couronnée par les dents du calice.

La racine d'*Asarum* est petite, cylindrique, tortueuse, cendrée au-dehors, jaunâtre intérieurement. Son odeur est forte, pénétrante, approchant de celle de la Valériane. Sa saveur est amère, acre, nauséabonde. Elle donne à l'analyse de l'huile volatile camphrée. Les feuilles fournissent les mêmes principes, et n'ont pas moins d'énergie que la racine. Cette plante a joui d'une grande estime parmi les anciens, qui l'employaient fréquemment pour exciter les voies digestives. Elle est beaucoup moins usitée depuis la découverte de l'Ipécacuanha ; mais on ne saurait lui contester les grandes propriétés dont elle est pourvue. Les habitans des campagnes ont recours à l'infusion de ses feuilles pour provoquer le vomissement et la purgation. Elle convient sur-tout dans la paralysie atonique, les affections lentes des viscères, et les fièvres intermittentes rebelles qui s'accompagnent d'œdème. Elle n'est pas moins utile dans l'aménorrhée (suppression des règles), lorsque les forces vitales de l'utérus ont besoin d'être excitées par un stimulant énergique.

On prescrit cette plante de diverses manières. On donne la racine pulvérisée, à la dose de huit ou dix grains dans un peu d'eau tiède, pour provoquer le vomissement. La dose doit être beaucoup plus faible, c'est-à-dire de deux, trois ou quatre grains, quand on veut simplement stimuler l'organe digestif. Les feuilles infusées dans l'eau, au nombre de huit ou dix, jouissent également d'une propriété émétique. Elles perdent beaucoup de leur énergie par la décoction, mais elles conservent une vertu excitante. La teinture alcoolique, préparée avec les feuilles ou la racine, remplit les mêmes indications. On se sert encore de la poudre des feuilles d'Asarum, pour stimuler la membrane pituitaire et provoquer l'éternuement.

CACAOTIER (Théobroma cacaoifera).

Hermann. Jus. — *Polyadelph. Pentandr.* Lin.

Planche 29. — Figure 70.

Cet arbre si intéressant par ses fruits, croît dans l'Amérique méridionale. Il est d'une moyenne grandeur; son écorce est jaunâtre, raboteuse et gercée transversalement. Ses rameaux sont garnis de feuilles verdâtres, alternes, grandes, pétiolées, pendantes, entières, et parsemées de nervures obliques. Ses fleurs sont nombreuses, pédonculées: elles naissent sur les branches et même sur le tronc. Avant leur épanouissement, elles ont la forme d'un bouton pâle à cinq angles, et long d'environ trois lignes. Le calice est à cinq folioles lancéolées, pâles au-dehors, rougeâtres intérieurement. Les pétales, au nombre de cinq, sont jaunâtres ou d'un blanc rosé. Le germe devient un fruit oblong, épais et assez semblable à nos concombres. Il est d'abord d'un vert pâle, puis jaunâtre, et enfin d'un rouge foncé, et parsemé de pêtits points jaunes lorsqu'il a acquis toute sa maturité. Il contient environ trente amandes, arrondies, oblongues, lisses, d'un violet clair, et couvertes d'une pellicule membraneuse.

Ces amandes fournissent un principe muqueux, une huile fixe, concrête, blanche, et un peu d'extrait résineux amer. L'huile fixe, appelée beurre de cacao, est quelquefois employée comme médicament. On en prépare des tablettes pectorales, des suppositoires, etc. Les amandes rôties et pilées avec le sucre, servent à la fabrication du chocolat, dont on fait une boisson très-usitée en Europe, et sur tout chez les Espagnols qui en font leurs délices. On y ajoute de la vanille et de la canelle, lorsqu'on veut avoir un chocolat agréablement aromatisé et plus tonique. Ce dernier convient sur-tout aux convalescens dont les forces ont été épuisées par des maladies longues et difficiles, par des cours de ventre rebelles, des sueurs excessives, une expectoration copieuse, etc. On loue avec raison l'usage du chocolat dans le marasme des vieillards, dans l'hypocondrie, les affections lentes du poumon, et autres maladies qui exigent une nourriture douce et substantielle. En général, il convient beaucoup mieux aux personnes maigres et en même tems d'une constitution faible, qu'aux personnes grasses, pituiteuses et qui ont de la disposition à l'obésité. Celui où l'on fait entrer quelques substances aromatiques, telles que la vanille et la canelle, est plus agréable, plus fortifiant et plus salubre que le chocolat ordinaire, improprement appelé chocolat de *santé*, dont le principe butyreux trop abondant surcharge l'estomac et provoque l'indigestion. Le chocolat *analeptique*, dont on a récemment prôné les propriétés merveilleuses pour favoriser l'embonpoint, n'a rien de supérieur aux autres préparations, si ce n'est le beau nom dont on l'a décoré.

CACHOUTIER (Mimosa catechu).

Légumin. Jus. — *Polyand. Monœc.* Lin.

Planche 29. — Figure 71.

Cet arbrisseau croît aux Indes orientales. Ses rameaux sont garnis de feuilles deux fois ailées, composées de quinze à vingt paires de pinnules qui soutiennent un grand nombre de folioles vertes, obtuses à leur sommet, étroites et linéaires. Les fleurs sont jaunes et disposées en épis pédonculés et axillaires. Le calice est tubulé et à cinq dents. La corolle est régulière, en entonnoir et à cinq divisions. Le fruit est une gousse noirâtre, aplatie, et longue de deux ou trois pouces.

C'est le fruit de cet arbrisseau qui nous fournit ce suc concret, réuni en masses solides, d'un brun roussâtre, d'une cassure vîtreuse, qu'on connaît dans le commerce sous le nom de *Cachou*. Il est inodore, d'une saveur amère et acerbe, et fournit une grande quantité de tannin. Le Cachou abonde en propriétés médicales. Son emploi est sur tout avantageux, lorsqu'il s'agit de relever le ton de l'estomac et des intestins. Aussi l'ordonne-t-on fréquemment pour combattre les cours de ventre symptômatiques qui se développent pendant le cours des fièvres adynamiques (putrides), et qui tendent à énerver de plus en plus les forces du malade. Il n'est pas moins indiqué pour modérer les sueurs copieuses dont s'accompagne la phthisie pulmonaire. La leucorrhée, les flux hémorrhagiques et autres évacuations excessives, compliquées de faiblesse et d'atonie, réclament l'usage du Cachou, dont la propriété astringente et tonique se trouve attestée par les plus habiles observateurs.

Le Cachou forme la base de plusieurs préparations très-estimées. On prépare avec cette substance, la myrrhe et le baume du Pérou, qu'on fait digérer dans l'esprit de cochléaria et l'esprit de vin rectifié, une teinture très-propre à combattre l'affection scorbutique de la bouche. Tout le monde connaît les pastilles odoriférantes de Cachou, dont on fait usage pour favoriser le travail de la digestion et donner à l'haleine une odeur agréable. Sa teinture, préparée avec la canelle et l'alcool, se donne à la dose de quinze à vingt gouttes. On prépare une décoction très-utile dans le cours de ventre atonique, en faisant bouillir deux gros de Cachou dans deux livres d'eau de Riz, et en ajoutant à la colature, une once de sirop de Canelle.

CAFIER (Coffœa arabica).

Rubiac. Jus. — *Pentand. Monogyn.* Lin.

Planche 29. — Figure 72.

Le Cafier est indigène de l'Arabie heureuse. Ce n'est que vers le commencement du dix-huitième siècle qu'il a été transporté et cultivé en Amérique. C'est un arbrisseau toujours vert, dont la hauteur est de vingt à vingt-cinq pieds, et qui pousse des branches arrondies, souples, noueuses, feuillées, opposées deux à deux, et rangées de manière qu'une paire croise l'autre. Ses feuilles sont opposées, entières, ovales, lancéolées, d'un vert luisant en-dessus, d'un vert pâle en-dessous. Ses fleurs sont axillaires, sessiles, blanches, odorantes, et presque semblables à celles du jasmin d'Espagne. Le calice est à quatre ou cinq dents fort courtes. La corolle est monopétale, infundibuliforme. Les étamines sont au nombre de cinq. Au pistil succède un fruit globuleux, ombiliqué à son sommet, de la grosseur de nos cerises, rouge dans sa maturité, et contenant deux semences ovales, convexes d'un côté, planes et creusées d'un sillon de l'autre.

Tout le monde connaît la liqueur délicieuse qu'on obtient de ces graines, qui fournissent un principe aromatique très-agréable. Quelques médecins ont singulièrement exagéré les dangers de cette liqueur; et c'est mal-à-propos que le célèbre médecin de Lausane, en interdit l'usage aux hommes de lettres. Il est certain que le Café, pris avec modération, réchauffe doucement l'estomac, augmente son action digestive, ranime la circulation et excite même les fonctions de l'entendement. Il convient sur-tout dans les fièvres intermittentes entretenues par un état de débilité. Il soulage singulièrement les personnes sujettes à de fortes migraines et dont l'estomac digère d'une manière lente et difficile. C'est un remède domestique, dont les Egyptiennes font un grand usage pour exciter la menstruation. Toutefois, son usage habituel est nuisible aux personnes très-irritables, sujettes à des mouvemens spasmodiques, à l'insomnie et à des constipations opiniâtres. Les femmes enceintes, qui ont déjà éprouvé des fausses couches ou des pertes utérines, doivent craindre l'action stimulante du café, et en user sobrement. L'espèce de rigueur avec laquelle certains Médecins ont condamné l'usage du café au lait, est aussi injuste que ridicule; car si ce mélange agréable ne convient pas à quelques personnes, il est très-salubre pour une foule d'autres, qui en font, avec raison, leur déjeûner habituel.

Fig. 69.



Cabaret.

Fig. 70.



Cacaotier

Fig. 71.



Cachoutier

Fig. 72.

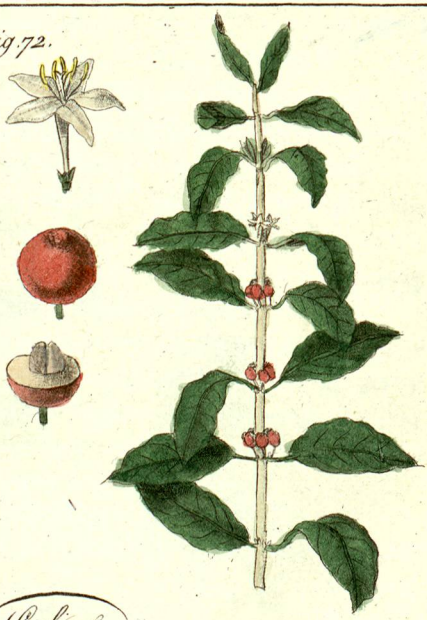

Cafier

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

CAILLE-LAIT JAUNE (Gallium luteum).

Capanif. TOUR. — *Rubiac.* JUS. — *Tétrandr. Monogyn.* LIN.

PLANCHE 30. — Figure 73.

CETTE plante croît spontanément dans toutes les parties de l'Europe. Elle abonde dans nos campagnes, où elle se fait remarquer par sa racine grêle, traçante, garnie de filamens fibreux et d'un brun jaunâtre; par ses tiges noueuses, quadrangulaires, menues et hautes d'environ un pied; par ses feuilles étroites, molles, linéaires, d'un vert foncé, et disposées en forme de rayons, au nombre de cinq, six et même davantage, autour des nœuds des tiges. Les fleurs sont monopétales, jaunes, odorantes, et placées en petites grappes à l'extrémité des tiges et des rameaux. Aux fleurs succèdent des fruits composés de deux semences arrondies, ayant en quelque sorte la forme d'un croissant.

Le Caille-lait possède une odeur forte, approchant de celle du miel, et une saveur légérement amère. Son eau distillée est odorante et nauséeuse. On a attribué à ses sommités fleuries une propriété anti-spasmodique, et on les a employées dans le traitement de l'épilepsie et dans les affections hystériques et hypocondriaques. Gesner a loué leur vertu anti-dartreuse. D'autres ont proposé le sirop préparé avec le suc de ces mêmes fleurs récentes, comme un moyen propre à provoquer la menstruation. Le docteur Weiss les faisait entrer dans son remède anti-laiteux, dont on trouve la formule dans les Mémoires de la Société royale de médecine, année 1780. Cette Société savante a même conservé le Caille-lait dans la correction qu'elle a faite du remède de Weiss.

Mais la médecine expérimentale, la seule qui puisse apprécier les médicamens à leur juste valeur, n'a point confirmé les vertus nombreuses attribuées à cette plante. On a même contesté la justesse de sa dénomination vulgaire; et MM. Parmentier et Deyeux ont prouvé qu'elle ne jouissait nullement de la propriété de faire cailler le lait.

CALEBASSIER (Cucurbitefera Arbor).

Solan. Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 30. — Figure 74.

Cet arbre, de la grandeur de notre pommier, croît aux Antilles, à la nouvelle Espagne, à la Guiane, etc. Son tronc est tortueux, recouvert d'une écorce grisâtre et raboteuse. Ses rameaux, nombreux et fort longs, s'étendent la plupart horizontalement, et sont garnis à chaque nœud de plusieurs feuilles oblongues, lancéolées, pointues, rétrécies insensiblement vers leur base, vertes, luisantes, entières, et presque sessiles. Les fleurs sont blanches, pédonculées et solitaires : elles naissent sur le tronc et le long des branches. Le calice est monophylle, la corolle monopétale, campanulée, irrégulière. Les étamines, au nombre de quatre, sont aussi longues que la corolle; leurs filamens, un peu courbés, soutiennent des anthères oblongues et obtuses. Le pistil devient un fruit ovoïde, de la figure de nos calebasses. Son écorce est verdâtre, très-dure et presque ligneuse. Sa pulpe est blanche, succulente, d'une saveur légérement acide. Ses semences sont aplaties, cordiformes et de couleur brune.

Les habitans des contrées où croît le Calebassier, regardent son fruit comme un remède excellent dans un grand nombre de maladies. Ils en retirent une liqueur semblable à la limonade, qu'ils emploient dans les fièvres ardentes, bilieuses et putrides. On connaît le sirop de Calebasse, qu'on prépare avec la décoction de sa pulpe et suffisante quantité de sucre, et dont on a tant prôné les vertus dans le traitement des maladies pulmonaires. Mais ce remède, comme bien d'autres, n'a point soutenu sa réputation, et n'a procuré, en France, qu'un soulagement précaire. Néanmoins, le docteur Dasille, dans son Traité sur les maladies des climats chauds, assure que cette préparation a produit les plus grands effets dans la phthisie du poumon, lorsqu'on l'a employée avant l'apparition des symptômes formidables qui annoncent l'incurabilité de cette maladie.

CAMOMILLE ROMAINE (Anthemis nobilis).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superf.* Lin.

Planche 30. — Figure 75.

Les champs de l'Europe fournissent abondamment cette plante vivace, dont les tiges faibles et penchées produisent des touffes garnies de feuilles alternes, pinnées, à folioles linéaires, aiguës. Les fleurs sont blanches, terminales, solitaires, radiées et odorantes. Le calice est demi-sphérique, embriqué, à écailles presqu'égales, le réceptacle garni de petites lames. Les semences sont dénuées d'aigrettes.

Les fleurs de Camomille répandent une odeur forte, aromatique et assez agréable; leur saveur est chaude et amère. Elles fournissent un principe extractif amer, du tannin et de l'huile volatile d'une belle couleur de saphir. Cette plante jouit depuis long-tems d'une réputation méritée dans notre art, qui l'a placée au premier rang parmi les fébrifuges indigènes. En effet, l'observation atteste que ses fleurs peuvent combattre efficacement certaines fièvres intermittentes non pernicieuses, et que dans quelques circonstances on doit les préférer à l'écorce puissante du Quinquina. Elles ne sont pas moins utiles pour exciter le mouvement tonique de l'estomac et des intestins, à la suite des fièvres qu'on appelle vulgairement putrides et bilieuses. Elles procurent un soulagement assez prompt dans les douleurs cardialgiques, et dans les vomissemens nerveux qui surviennent pendant la grossesse. On connaît leur efficacité lorsqu'il faut rappeler l'écoulement lochial supprimé par le spasme de la matrice. Les dysenteries compliquées d'adynamie, ainsi que les fièvres éruptives, réclament aussi leur emploi. On s'en sert extérieurement en demi-bains, en fomentations et en cataplasmes, dans les cas de phlegmasie intestinale, utérine et urinaire. Pringle a confirmé leur propriété anti-septique, et la chirurgie, emploie journellement leur décoction dans les cas de gangrène et autres maladies externes.

On donne les fleurs de Camomille en infusion théiforme. On les réduit aussi en poudre dont la dose est d'un gros, qu'on incorpore dans un peu de miel. On prescrit l'huile volatile à la dose de quinze à vingt gouttes, dans une potion appropriée. L'huile de Camomille, qui n'est autre chose que de l'huile d'olive imprégnée par infusion des principes de cette plante, sert à faire des embrocations sur les parties frappées de goutte et de rhumatisme.

CAMPHRÉE (Camphorosma monspeliaca).

Polygon. Jus. — *Tétradyn. Monogyn.* Lin.

Planche 30. — Figure 76.

Les terrains sablonneux de l'Espagne produisent abondamment cette plante, qui croît aussi dans le midi de la France, et sur-tout aux environs de Montpellier, où elle est d'un grand usage. Sa racine est longue et ligneuse. Ses tiges blanchâtres, nombreuses, légérement velues et garnies de nœuds, parviennent à la hauteur d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont verdâtres, velues, linéaires et d'une odeur aromatique. Ses fleurs, dénuées de pétales, ont la forme d'un petit vase. Les étamines sont au nombre de quatre, et d'une couleur rosée à leur sommet. Le pistil est remplacé par une petite semence arrondie et noirâtre.

Cette plante, lorsqu'elle est fraîche, exhale une odeur approchant de celle du camphre. Elle est douée d'une saveur acre, et fournit de l'huile volatile. Les anciens ne l'ont point connue. D'après Geoffroy, il paraît que Lobel est le seul qui en ait fait mention dans le seizième siècle. Burlet, médecin de Paris, en a parlé long-tems après dans les Mémoires de l'Académie. Elle exerce une action secondaire manifeste sur les organes de la respiration. Aussi on l'emploie avec succès dans l'affection catarrhale du poumon et dans l'asthme pituiteux, lorsqu'il faut exciter doucement les bronches et favoriser leur excrétion muqueuse. Son usage n'est pas moins avantageux dans le traitement de la coqueluche et dans la métastase rhumatisante et goutteuse sur l'organe pulmonaire. On a également indiqué ses propriétés dans les obstructions récentes des viscères abdominaux, et dans la menstruation supprimée ou irrégulière.

On n'emploie ordinairement que les feuilles de cette plante, et on les donne en infusion aqueuse, qu'on prépare à vase fermé. La dose est depuis deux gros jusqu'à demi-once sur deux livres d'eau. On peut ajouter à la colature, suivant les circonstances, une once de sirop de Lierre-terrestre ou d'oximel scillitique.

Fig. 73.

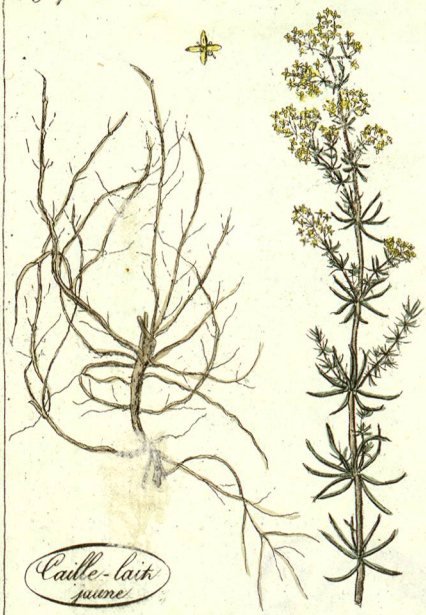

Caille-lait jaune

Fig. 74.

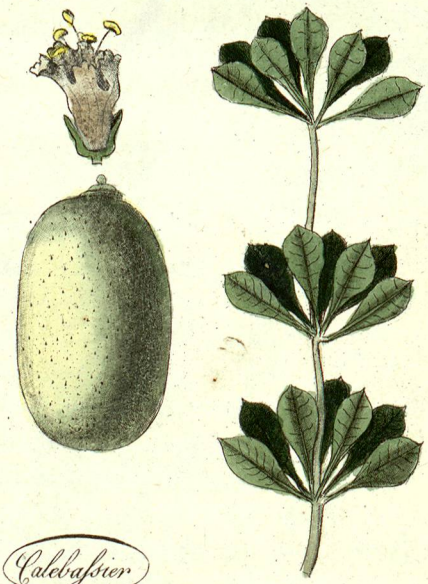

Calebassier

Fig. 75.

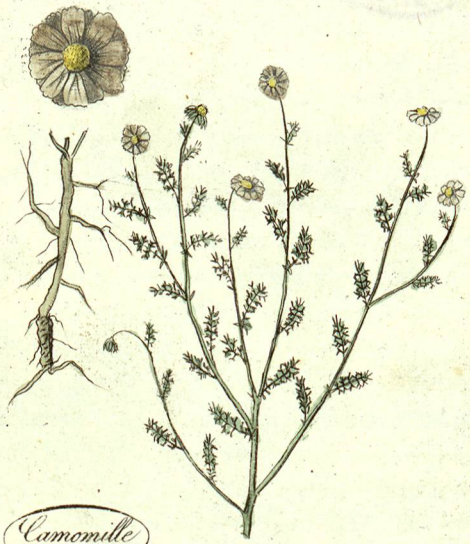

Camomille romaine

Fig. 76.



Camphrée

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

CAMPHRIER (Laurus Camphora).

Lauri. Jus. — *Ennéandr. Monogyn.* Lin.

Planche 31. — Figure 77.

Le Camphrier est un arbre indigène des îles de Java et de Sumatra, du Japon et de la Chine. Il est remarquable par l'élégance de son port, et par sa hauteur qui égale celle du Tilleul. Son tronc est droit, cylindrique; ses rameaux sont grêles, lisses et d'un rouge brun. Ses feuilles sont alternes, ovales, entières, lancéolées, d'un vert brillant, et supportées par un pétiole menu et rougeâtre : lorqu'on les froisse elles exhalent une forte odeur de camphre. De l'aisselle des feuilles naissent des pédoncules portant chacun une petite grappe de fleurs blanchâtres à neuf étamines, et dont le calice présente six divisions obtuses. A ces fleurs succèdent des baies arrondies, luisantes, rouges, renfermant une amande blanchâtre, huileuse, et séparée en deux lobes.

Le Camphre, un des plus grands remèdes que possède la matière médicale, nous est fourni par cet arbre précieux. On l'obtient en pratiquant des incisions sur le tronc et sur les branches, ou par la distillation, en mettant dans un alambic les racines, le bois et les tiges. C'est une substance solide, légère, brillante, friable, très-blanche, et très-grasse au toucher. Elle est sur tout remarquable par sa volatilité extrême, son odeur forte, pénétrante, sa saveur aromatique, amère, et suivie en quelque sorte d'un sentiment de fraîcheur. Elle est inflammable, insoluble dans les alcalis, soluble dans les acides végétaux et minéraux, l'alcool, les huiles fixes et essentielles. On extrait une substance analogue de presque toutes les labiées, et particulièrement du Thym, de la Lavande, du Romarin, de la Sauge, de la Menthe, etc.

Quelle est l'action réelle du Camphre sur l'économie vivante? Hoffman et Tralles l'ont regardé comme une substance réfrigérante. Bergius et Vogel ont soutenu, avec raison, une opinion contraire. En effet, si on se rappelle sa saveur acre, son odeur forte et diffusible, on concevra, sans peine, qu'il doit exciter, par ses secousses vaporeuses, non seulement l'estomac et les intestins, mais encore tout le système nerveux sur lequel son action paraît se porter d'une manière spécifique. Du reste, le Camphre, par ses propriétés nombreuses et incontestables, justifie journellement les grands éloges que lui ont donnés les médecins observateurs. Il agit sur-tout d'une manière héroïque dans

les fièvres nerveuses, ataxiques (malignes), accompagnées de délire, de soubresauts musculaires, et de la prostration des forces. Pringle et Quarin ont constaté ses grandes vertus dans les fièvres adynamiques (putrides). Stoll l'associe à l'Arnica dans le traitement de la dysenterie. Le docteur Huxham, qui a si habilement disserté sur la fièvre muqueuse, met cette substance au nombre des diaphorétiques les plus efficaces. Sa combinaison avec l'opium offre surtout un remède précieux dans les péripneumonies ataxiques. Heinisius, à qui on érigea une statue pour les services qu'il avait rendus à la ville de Véronne, affligée par la peste, dut au Camphre ses grands succès. Quel est le médecin qui ne l'a pas employé utilement dans la variole confluente, la rougeole, le pourpre, la scarlatine et autres maladies exanthématiques compliquées de diarrhée et de sueurs colliquatives? Ce médicament n'est pas moins salutaire dans l'hypocondrie et dans l'affection hystérique avec atonie du système nerveux : dans ces cas, on lui associe le musc et l'Assa fœtida. Musgrave a administré avec succès le Camphre uni au Calomélas, dans les douleurs articulaires, produites par la goutte et le rhumatisme. D'autres médecins l'ont combiné avec le Quinquina, le castoreum et le fer dans le traitement de l'épilepsie. Kæmpf lui joignait le musc et la Valériane, dans les cas de manie nerveuse.

Le professeur Barthez a enrichi les Mémoires de la Société médicale de Paris, de plusieurs observations qui constatent singulièrement la propriété anti-spasmodique du Camphre dans la colique et les vomissemens produits par la lésion des facultés vitales du canal digestif. Ce célèbre médecin, dont le talent ne paraissait jamais avec autant d'éclat que dans les circonstances difficiles, cite deux cas de coliques nerveuses, qui après avoir été long-tems et vainement combattues par les bains, les narcotiques etc., furent promptement guéries par un mélange de Camphre, d'Assa fœtida et de nitrate de potasse. On faisait en même tems, plusieurs fois le jour, des onctions avec de l'huile camphrée, sur toute la surface du bas-ventre. M. Barthez observe, que l'effet de ces anti-spasmodiques est d'autant plus salutaire, qu'on les donne à petites doses, fréquemment répétées.

Un grand nombre de faits viennent à l'appui de la vertu fébrifuge, anthelminthique et emménagogue du Camphre, qui n'est pas d'un moindre secours dans l'angine gangreneuse et dans l'affection scorbutique de la bouche. Les fluxions atoniques de l'organe de la vue, les ulcères fongueux, la gangrène, les tumeurs érysipélateuses réclament également son usage. Mais cette substance si féconde en propriétés, est assurément nuisible dans le premier stade des fièvres aiguës avec excès de ton, dans les congestions sanguines de l'encéphale, et autres maladies accompagnées de l'appareil inflammatoire. Donnée à trop forte

dose, elle peut produire des anxiétés, des vertiges, le délire, des mouvemens convulsifs, le narcotisme etc. etc., comme le prouvent les expériences de M. Alexandre.

On administre le Camphre sous des formes très-variées. La dose ordinaire est depuis deux grains jusqu'à un demi-gros. Mais dans les fièvres ataxiques, dans la gangrène et autres maladies formidables, une aussi faible dose ne saurait suffire. Le docteur Collin n'a pas craint d'en donner plusieurs onces en vingt-quatre heures, dans des cas analogues. Quelquefois on l'associe à d'autres excitans, tels que le musc, l'opium, l'éther sulphurique, la Cannelle, la Cascarille et le Quinquina. Dans les fièvres ataxiques compliquées de spasmes musculaires et de prostration des forces, on ne saurait trop apprécier le mélange suivant : Prenez Camphre un gros, musc quinze grains, carbonate ammoniacal (alcali volatil concret) dix grains, sirop diacode quantité suffisante pour former douze bols. On en donne un toutes les heures. Le Camphre administré dans une dissolution de gomme arabique, à laquelle on ajoute quelqu'eau aromatique spiritueuse, convient parfaitement dans la dysenterie adynamique (putride). On prépare l'esprit de vin camphré, en mettant une once de Camphre dans une livre d'alcool. C'est un stimulant énergique dont on fait un fréquent usage dans les contusions, les luxations, les fractures, les tumeurs indolentes, etc. Le Julep camphré est un mélange de Camphre, de gomme arabique, de sucre et de vinaigre, qu'on donne par cuillerée. Le liniment de savon camphré se prépare, en faisant dissoudre une once de Camphre et deux onces et demie de savon de Venise dans une livre d'alcool. On peut y ajouter de l'éther sulphurique, du laudanum liquide, et l'employer sous la forme d'embrocations dans les spasmes musculaires, la paralysie, le rhumatisme atonique, les engelures, les tumeurs œdémateuses, etc. Enfin, le Camphre est la base de beaucoup d'autres préparations pharmaceutiques, que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent point d'énumérer.

CANNELLIER (Laurus Cinnamomum).

Lauri. Jus. — *Ennéandr. Monogyn.* Lin.

Planche 31. — Figure 78.

Le Cannellier abonde sur les côtes méridionales de l'île de Ceylan. On le cultive à l'Ile-de-France et aux Antilles. Sa hauteur est d'environ quinze à vingt pieds. Son tronc d'une grosseur moyenne est recouvert d'une écorce d'un brun grisâtre au dehors, rougeâtre intérieurement. Ses rameaux nombreux, cylindriques et feuillés, forment un aspect fort agréable. Ses feuilles sont pétiolées, ovales, oblongues, entières, luisantes, étroites à leur base, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Ses fleurs répandent au loin une odeur délicieuse : elles sont petites, nombreuses, blanchâtres, et disposées en panicules à l'extrémité des rameaux. Leur corolle calicinale est à cinq divisions.

L'écorce intérieure de cet arbre constitue la cannelle, qu'on trouve dans le commerce, sous la forme de petits tuyaux plus ou moins longs. Elle est mince, d'une couleur jaune ou rougeâtre, d'une texture fibreuse et cassante, d'une odeur pénétrante et agréable, d'une saveur aromatique et un peu acerbe. Elle fournit de l'huile volatile, de l'acide benzoïque, du tannin, etc. Cette écorce est un stimulant des plus énergiques. Elle exerce une action spéciale sur la contractilité fibrillaire du canal digestif. Aussi l'emploie-t-on avec succès dans le cours de ventre chronique avec atonie. On lui associe l'Arnica, le camphre, l'écorce du Pérou, l'éther sulphurique, dans le traitement des fièvres muqueuses et adynamiques avec prostration des forces. Les médecins cliniques connaissent son efficacité dans la chlorose, l'aménorrhée, le catarrhe utérin et autres maladies entretenues par la faiblesse des fonctions vitales. Elle n'est pas moins utile à la suite des infiltrations, soit pour en éloigner le retour, soit pour les détruire d'une manière radicale. Dans ces cas on prescrit un électuaire préparé avec la Cannelle, le fer et le roob de génièvre. Comme substance aromatique, elle convient spécialement dans le régime alimentaire des convalescens, à la suite de la fièvre gastrique, de la dysenterie et autres affections qui ont laissé un principe de faiblesse aux organes digestifs.

On prescrit la Cannelle en poudre à la dose d'un demi-gros. La pharmacie nous fournit plusieurs préparations très-estimées. L'eau de Cannelle simple est très-agréable, et d'un fréquent usage, à la dose d'une ou deux onces, dans les potions excitantes. Sa teinture alcoolique est un très-bon stimulant qu'on ajoute à l'infusion de Quinquina, d'Angélique, de Serpentaire de Virginie etc., dans le traitement des fièvres ataxiques (malignes.) Le sirop de Cannelle jouit d'une propriété excitante plus douce; il convient sur-tout dans l'asthme des vieillards, dans le catarrhe du poumon, et alors on l'associe avec l'oxymel scillitique.

CAPILLAIRE DU CANADA (Adiantum pedatum).

Apétal. sans fleurs, Tour. — *Fougèr.* Jus. — *Cryptogam. Filic.* Lin.

Planche 31. — Figure 79.

Cette plante croît abondamment dans le Brésil, la Virginie et le Canada. Sa racine est très-menue et garnie de filamens noirâtres. Ses tiges sont grêles, luisantes, d'un pourpre obscur, hautes d'environ un pied, et terminées par des rameaux ou pinnules de quatre à cinq pouces. Les pétioles de chaque pinnule soutiennent deux rangs de folioles verdâtres, très-minces, obtuses, presque cunéiformes, et dont le bord supérieur est profondément crénellé. Les fleurs ne sont pas apparentes, mais vers la fin de l'été les crénelures s'alongent, se replient et s'unissent ensemble. Les fruits naissent dans les replis des feuilles, sous la forme d'une capsule membraneuse, sphérique, très-petite et munie d'un anneau élastique. Cette capsule s'ouvrant par la contraction de l'anneau, on découvre, à l'aide du microscope, une semence extrêmement menue, et semblable à de la fine poussière.

CAPILLAIRE DE MONTPELLIER
(Adiantum Capillus veneris).

Apétal. sans fleurs, Tour. — *Fougèr.* Jus. — *Cryptogam. Filic.* Lin.

Planche 31. — Figure 80.

Le Capillaire de Montpellier est également connu sous le nom de *Cheveux de Vénus*. On le trouve particulièrement dans les parties méridionales de la France et en Italie. Il aime les lieux couverts et humides, le bord des puits et les rochers. Sa racine est petite, chevelue et rampante. Ses tiges ne s'élèvent guère qu'à la hauteur de huit ou dix pouces. Elles sont grêles, lisses, luisantes, et d'un rouge noirâtre. Ses feuilles sont minces, alternes, vertes, découpées à leur partie supérieure, entières inférieurement. Le bord postérieur et terminal des feuilles recouvre la fructification.

Ces deux Capillaires, sur-tout celui du Canada, ont une odeur faible, mais

agréable. Leur saveur est douce et légérement amère. On leur attribue des propriétés égales, et on les emploie en médecine pour remplir les mêmes indications; quelquefois on les remplace par quelques autres plantes de la famille des fougères, telles que le Capillaire blanc ou *sauve-vie*, *Asplenium ruta-muraria;* le Cétérach, *Asplenium ceterach;* et par le Polytric, *Polytricum vulgare, etc.* Chomel place ces différens Capillaires à la tête des plantes béchiques, et il loue avec exagération leurs propriétés médicales, à l'imitation du médecin Formius, qui, en 1644, vers le milieu du dix-septième siècle, disserta d'une manière puérile sur les effets de l'*Adiantum Capillus veneris.* D'après l'assertion de ces deux auteurs, presque toutes les maladies abdominales, comme les obstructions du foie, du mésentère etc., les affections catarrhales de la poitrine, la phthisie même, peuvent être efficacement combattues par cette espèce de Capillaire. L'enthousiaste Formius ne borne point là ses ridicules louanges, et dans son aveugle crédulité, il fait de cette plante un remède presque universel. En faisant la revue des autres Capillaires, Chomel assure que l'*Asplenium ruta-muraria*, fournit un médicament précieux pour les phthisiques. Une infusion théiforme de cette plante a suffi pour délivrer un de ses malades, d'une vomique qui lui était survenue à la suite d'une péripneumonie. Mathiole, qui a commenté Dioscoride, a attribué une propriété anti-gonorrhoïque à la poussière dorée qu'on trouve sous les feuilles du Cétérach. Un autre vante les effets d'une conserve préparée avec les feuilles récentes de la même plante, dans le traitement du rachitis. Pardonnons ces écarts de l'imagination à nos prédécesseurs, que la chimie moderne n'a pu éclairer de son flambeau; mais rougissons pour quelques-uns de nos contemporains qui, écrivant sur les propriétés des plantes, osent se permettre, dans le siècle de la philosophie médicale, de retracer des fables aussi absurdes, et de perpétuer ainsi les erreurs et les préjugés.

Toutefois, ces diverses espèces de Capillaire ne sont pas entièrement dépourvues de vertus. L'usage a sur-tout consacré les Capillaires du Canada et de Montpellier, dans les affections légères du poumon, sur lequel ils paraissent exercer une action secondaire. On les emploie en infusion théiforme, qu'on édulcore avec quantité suffisante de sucre ou de miel de Narbonne. On les fait entrer dans la composition d'un sirop fort agréable, et d'un très-fréquent usage dans le rhume et la toux d'irritation.

Fig. 77.



Camphrier

Fig. 78.



Cannellier

Fig. 79.

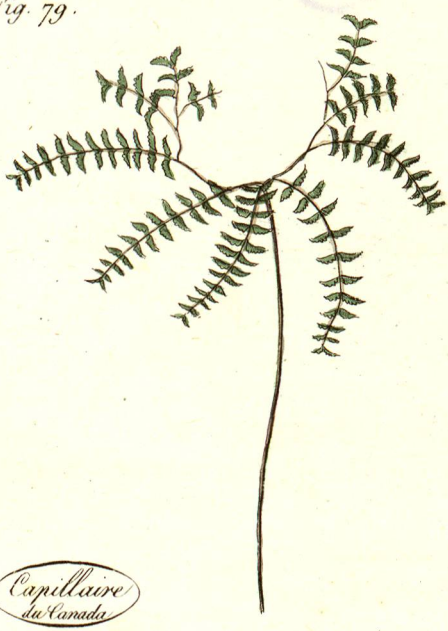

Capillaire du Canada

Fig. 80.

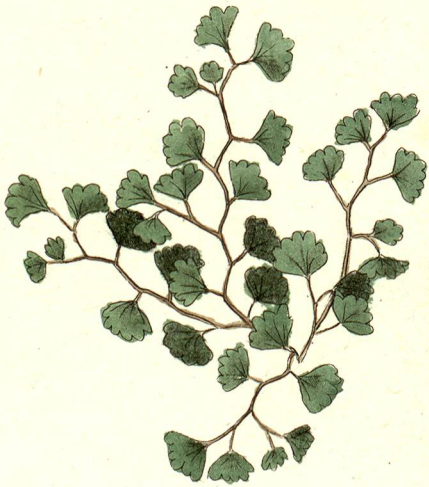

Capillaire de Montpellier

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

CAPRIER (Capparis spinosa).

Rosac. Tour. — *Capparic.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 32. — Figure 81.

Cet arbrisseau sarmenteux est très-commun en Italie, en Espagne, dans le Midi de la France, et sur-tout aux environs de Toulon où on le nomme *Tapérier*. Sa racine est grosse et ligneuse. Ses branches sont grêles, hautes de trois à quatre pieds, et garnies d'épines. Ses feuilles sont vertes, alternes, un peu rondes, et sans dentelures. De l'aisselle des feuilles naissent de belles fleurs blanches, composées de quatre grands pétales, et d'un grand nombre d'étamines très-longues, dont les filamens sont purpurins et attachés au fond du calice. Le pistil devient un fruit de la grosseur d'une olive, contenant plusieurs semences menues et réniformes.

La racine du Caprier est un peu amère et acerbe. Son écorce desséchée, se roule en petits cylindres comme la Cannelle. Elle est acre, ridée, d'une couleur grise et marquée de lignes transversales. Les anciens lui attribuaient de grandes vertus, et l'employaient dans les obstructions des viscères, ainsi que dans l'aménorrhée et la paralysie. Elle était entièrement tombée dans l'oubli, lorsque le fameux Tronchin essaya de la remettre en vogue dans le traitement des vapeurs hystériques. Mais ses vertus restent incertaines, faute d'observations exactes qui puissent les déterminer.

Les capres, que tout le monde connaît et dont on fait un fréquent usage dans les ragoûts, ne sont autre chose que les fleurs du Caprier, confites dans le vinaigre avant leur développement. Elles stimulent l'appétit, et jouissent d'une propriété apéritive. Les plus petites et les plus vertes sont les plus estimées. Comme elles se décolorent en vieillissant, on accuse ceux qui les préparent, de les mettre dans des vaisseaux de cuivre, pour leur redonner une belle couleur verte. Coupable sophistication, qui, si elle était prouvée, mériterait toute la rigueur des lois.

CAPUCINE (Tropœolum majus).

Anomal. Tour. — *Gerani.* Jus. — *Octandr. Monogyn.* Lin.

Planche 32. — Figure 82.

Cette jolie plante, également connue sous le nom de Cresson de l'Inde, est originaire du Pérou, où elle donne des fleurs toute l'année. Ce n'est qu'en 1684 qu'elle fut apportée en Europe. Elle est cultivée dans nos jardins où il est facile de la reconnaître à ses tiges déliées, faibles, rampantes, et ne se soutenant que par les supports qu'elles rencontrent; à ses feuilles en forme de bouclier, nombreuses, alternes, pétiolées, arrondies, à cinq lobes peu marqués; à ses belles fleurs axillaires, pédonculées, solitaires, en entonnoir, d'un beau jaune ou d'un aurore vif. Le calice est monophyle, à cinq divisions, se prolongeant en arrière en forme de capuchon. Les pétales sont inégaux et au nombre de cinq. Le pistil devient un fruit à trois capsules qui contiennent autant de semences sphériques.

On cultive une autre espèce de Capucine, *Tropœolum minus*, qui ne diffère de la précédente que parce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties. Les boutons naissans de leurs fleurs, confits dans le vinaigre, peuvent remplacer les capres. Ces deux plantes sont douées dans toutes leurs parties d'une saveur acre, piquante, analogue à celle du Cresson. On a inféré de cette analogie, qu'elles possédaient les mêmes propriétés, et l'on a vanté le suc exprimé de leurs feuilles récentes et mêlé avec la conserve de roses, comme un excellent moyen dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Mais on a si souvent confondu le catarrhe du poumon avec la phthisie, qu'on doit beaucoup rabattre de toutes ces cures merveilleuses, que quelques hommes de l'art attribuent à certains médicamens, faute d'avoir connu le vrai caractère de la maladie. Quoi qu'il en soit, la Capucine paraît jouir d'une propriété anti-scorbutique, et on peut la prescrire intérieurement en décoction ou en gargarisme avec le miel rosat, contre les aphtes de la bouche.

CASCARILLE (Croton Cascarilla).

Euphorb. Jus. — *Monœc. Monadelph.* Lin.

Planche 32. — Figure 83.

Cet arbrisseau, dont la hauteur est de cinq à six pieds, croît dans l'Amérique australe, dans la Floride et dans la Virginie. Son tronc un peu court et d'une couleur cendrée, projette des branches nombreuses, odorantes et garnies de feuilles alternes, pétiolées, entières, lancéolées, luisantes, et d'un vert argenté. Les fleurs sont petites, blanches et rangées en forme d'épi au sommet des rameaux. Les mâles ont un calice cylindrique à cinq dents, quatre pétales, et dix à quinze étamines. Les femelles offrent un calice à plusieurs feuilles, trois styles bifides, et une capsule à trois loges contenant chacune une semence ovale.

L'écorce de Cascarille nous est fournie par cet intéressant arbrisseau. Elle est roulée en petits tuyaux d'un blanc cendré à l'extérieur, de couleur d'oxide de fer intérieurement, d'une cassure résineuse, d'une odeur aromatique, agréable, comme ambrée, qui se dégage, sur-tout par la combustion, d'une saveur chaude et amère. D'après l'analyse faite par M. Trommsdorff, professeur de Chimie à Erfurt, elle fournit du mucilage, un principe amer, de la résine, de l'huile volatile etc. Cette écorce est un des meilleurs stimulans exotiques dans les fièvres putrides compliquées de pétéchies, de pourpre et autres symptômes de colliquation. Elle agit d'une manière prompte sur tout le système digestif, et combat puissamment la lésion de ses mouvemens toniques. On l'associe à l'écorce du Pérou, dans le traitement des fièvres remittentes de mauvais caractère, et dans la dysenterie épidémique. La Cascarille convient également dans les fièvres ataxiques, accompagnées de spasmes musculaires, d'abattement, de stupeur etc.; mais alors, on la combine avec des excitans plus diffusibles, tels que le camphre, le musc, la teinture d'opium, l'éther sulphurique.

On prescrit la Cascarille en poudre, à la dose de trente ou quarante grains, dans quatre onces de vin de Bordeaux, qu'on répète plusieurs fois le jour, suivant l'intensité de la maladie. On procède à sa décoction, en faisant bouillir, pendant dix minutes, demi-once d'écorce dans une livre d'eau, et on ajoute à la colature une ou deux onces de sirop de cannelle ou de quinquina. On donne l'essence de Cascarille préparée par l'alcool, depuis un demi-gros jusqu'à un gros. La dose de son extrait est à peu près la même. Lorqu'il s'agit de combattre la faiblesse radicale du système, il faut le délayer dans du vin généreux, comme le Madère, le Bordeaux, le Roussillon.

CASSIER (Cassia fistula).

Rosac. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 32. — Figure 84.

Le Cassier est un très-bel arbre qu'on trouve aux Indes orientales, en Egypte et en Amérique. Son tronc est droit et recouvert d'une écorce unie, de couleur cendrée au dehors, d'un rouge pâle intérieurement. Celle des jeunes rameaux est verte. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, hastées, pendantes, d'un vert pâle, et munies de nervures fines et obliques. Les fleurs sont grandes, pédonculées, jaunes, et disposées en grappes un peu lâches, longues de huit à dix pouces, et axillaires. Le calice est à cinq feuilles; les pétales sont au nombre de cinq. Du fond du calice s'élèvent dix étamines inégales, et jaunes à leur sommet. Le pistil est grêle, cylindrique, courbé en demi-cercle, et remplacé par une gousse droite, pendante, longue d'un pied et demi, ligneuse, brune en dehors, jaune intérieurement, et divisée par des cloisons transversales et parallèles.

Cette gousse ou silique contient une pulpe noire, charnue, d'une saveur douce. D'après l'analyse faite par M. Vauquelin, un de nos plus célèbres chimistes, cette pulpe fournit un principe extractif, du sucre, de la gélatine, du gluten et de la gomme. La Casse jouit d'une propriété purgative, mais elle agit d'une manière lente, et elle excite souvent des flatuosités. On l'emploie néanmoins dans la constipation opiniâtre, et on l'administre aux personnes dont le canal intestinal, très-irritable, réclame l'usage des minoratifs. Les siliques ou bâtons sont très-peu usités à cause de la stypticité de leur écorce. On en extrait seulement la pulpe, dont la dose est depuis une once jusqu'à trois. On prépare avec la pulpe de Casse, la manne, le tamarin et le sucre, un électuaire très-convenable dans quelques fièvres aiguës compliquées de turgescence intestinale. La dose est d'une ou deux onces, qu'on répète une ou deux fois le jour, suivant les circonstances. L'extrait de Casse est également usité dans notre art; mais comme on en prépare une grande quantité à la fois, il s'altère par la fermentation, si on le conserve long-tems; d'ailleurs, il contient souvent de l'oxide de cuivre, ce qui doit lui faire préférer la pulpe récemment extraite des siliques.

Fig. 81.



Caprier

Fig. 82.

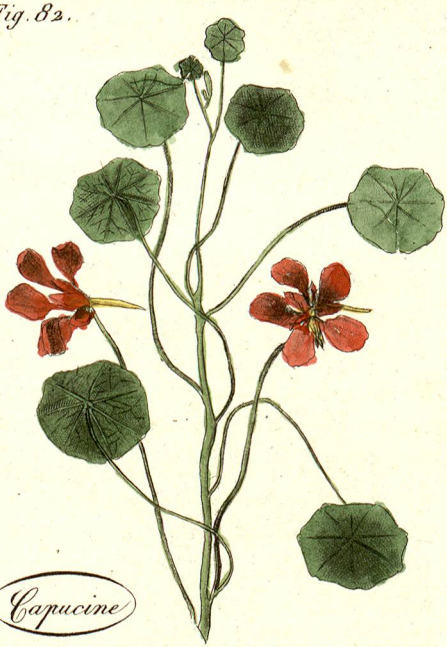

Capucine

Fig. 83.



Cascarille

Fig. 84



Cassier

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

CENTAURÉE COMMUNE (Centaurea centaurium).

Floscul. Tour. — *Cinarocéph.* Jus. — *Syngén. Polygam. frustr.* Lin.

Planche 33. — Figure 85.

La Centaurée commune ou grande Centaurée, habite les hautes montagnes de l'Europe méridionale. Sa racine est grosse, longue, brune au dehors, rougeâtre intérieurement. Ses tiges cylindriques, rameuses, très-élevées, offrent un aspect agréable. Ses feuilles sont grandes, pinnées, vertes, et composées de plusieurs folioles oblongues, en forme de lanières. Les rameaux sont terminés par une belle fleur d'un pourpre foncé, dont les écailles calicinales sont lisses, ovales et entières. A la fleur succède une graine oblongue et munie d'une aigrette.

Cette plante n'est pas très-usitée; elle mérite pourtant d'obtenir une place parmi les amers indigènes, et on peut l'employer pour exciter la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins. On fait macérer sa racine, à la dose de deux onces, dans une livre et demie de vin, ou on en prépare une décoction, d'après les procédés qu'on emploie pour les autres substances amères. La dose est d'un gros, lorsqu'on veut l'administrer en poudre.

PETITE CENTAURÉE (Gentiana centaurium).

Infundibul. Tour. — *Gentian.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 33. — Figure 86.

Les bois, les prairies et les terres sablonneuses produisent abondamment la petite Centaurée. On la trouve aussi sur les Pyrénées et les Alpes. De sa racine blanchâtre et ligneuse s'élèvent plusieurs tiges grêles, lisses, où l'on voit quelques feuilles opposées, linéaires, lancéolées, ovales et sessiles. Les fleurs sont rougeâtres et disposées en petits bouquets à l'extrémité des rameaux. La corolle est monopétale, infundibuliforme et à cinq divisions. Le pistil est remplacé par un fruit ovale, membraneux, à deux loges où sont renfermées des semences fort menues.

Les sommités fleuries de cette plante ont une odeur faible, mais elles sont

douées d'une grande amertume. Elles fournissent, ainsi que les feuilles, un principe extractif amer. C'est avec raison qu'on place la petite Centaurée parmi les meilleurs fébrifuges indigènes. Elle peut même remplacer utilement l'écorce du Pérou, excepté dans les fièvres intermittentes pernicieuses. Comme tous les amers, elle a la propriété de relever le ton du canal alimentaire. Son emploi convient particulièrement dans la cachexie, la diarrhée, les infiltrations et l'engorgement des viscères. On l'administre avec succès dans les maladies compliquées de la diathèse vermineuse, dans les fièvres intermittentes vernales, et dans la goutte atonique. Sa vertu anti-septique n'est point à dédaigner dans les ulcères anciens et de mauvais caractère.

On prescrit les tiges fleuries de la petite Centaurée, à la dose d'une poignée qu'on fait infuser dans vingt onces d'eau bouillante. On emploie aussi son infusion vineuse, qu'on prépare en faisant digérer à froid deux onces de cette plante dans deux livres de vin blanc. On donne quelques cuillerées de cette liqueur dans la flatulence et les faiblesses d'estomac. Dans certaines fièvres intermittentes, on associe avec beaucoup d'avantage l'éther sulphurique à l'infusion des fleurs de petite Centaurée et de Camomille romaine. Nous avons eu à nous louer de ce mélange salutaire, à une époque (1795) où quelques pharmacies des armées étaient dépourvues de bon quinquina ; et par ce seul moyen nous avons guéri, à l'hôpital militaire de Perpignan, des fièvres intermittentes tierces, depuis long-tems rebelles. Pendant l'apyrexie, nous prescrivions, de quatre en quatre heures, un verre d'une forte infusion de Centaurée et de Camomille, avec trente ou quarante gouttes et même un gros d'éther sulphurique. Quelquefois il était plus utile d'employer ce remède une heure avant l'invasion de la fièvre. On prépare aussi un extrait de petite Centaurée, dont la dose est depuis trente grains jusqu'à un ou deux gros. Le sel qu'on retire par l'incinération de la plante, ne diffère point du carbonate de potasse (alcali fixe ou sel d'Absinthe).

CERFEUIL (Scandix cerefolium).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 33. — Figure 87.

Cette plante annuelle est très-commune en Europe. On la cultive dans les jardins potagers. Sa tige cylindrique, cannelée, rameuse, parvient à la hauteur d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont d'un vert pâle, trois fois ailées, à folioles obtuses. Ses fleurs naissent à l'extrémité des rameaux, en forme de parasol. Elles sont composées de cinq pétales blancs, inégaux, et de cinq étamines. Le calice est remplacé par des semences brillantes, ovales et subulées.

Le Cerfeuil a une odeur légérement aromatique; sa saveur est herbacée, douceâtre. On s'en sert fréquemment dans les hydropisies et dans les affections de l'appareil urinaire. On le fait entrer dans les jus d'herbes, dont l'usage est devenu si familier dans le traitement des maladies cutanées et des obstructions abdominales. Mais ce n'est point du Cerfeuil que les sucs d'herbes tirent leur efficacité; ils la doivent bien plus particulièrement aux plantes crucifères et chicoracées auxquelles on l'associe. Dans quelques cas on peut augmenter leur action, en y ajoutant de l'acétie de potasse (terre foliée de tartre) et du sirop anti-scorbutique. La medécine empirique a préconisé, d'une manière outrée, les vertus du Cerfeuil dans une foule de maux dont la nomenclature serait aussi fastidieuse que superflue. Nous passons également sous silence un tas de recettes ridicules qui ne doivent figurer que dans les compilations indigestes des médicastres, et nous nous bornons à indiquer l'usage du Cerfeuil, pour remédier aux affections légères du système urinaire. On peut l'administrer en décoction, en lui adjoignant quelques autres plantes apéritives, ou bien en exprimer le suc et le mêler avec suffisante quantité de petit lait.

Le Cerfeuil musqué ou Cerfeuil d'Espagne, *Scandix odorata*, est également cultivé dans les jardins. Ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles de la Ciguë. Ses fleurs sont blanches, odorantes, et disposées en ombelles à l'extrémité des tiges. Il jouit des mêmes propriétés que le Cerfeuil ordinaire.

CERISIER (Prunus cerasus).

Arbr. rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Monog.* Lin.

Planche 33. — Figure 88.

Cet arbre intéressant par ses fruits délicieux, parvient à une hauteur médiocre. Son tronc est revêtu d'une écorce lisse et grisâtre. Ses rameaux nombreux et fragiles sont garnis de belles feuilles pétiolées, lancéolées, alternes, dentées, et d'un joli vert. Ses fleurs, d'un blanc de neige, disposées en rose, produisent un effet charmant. Elles sont agglomérées et soutenues par des pédoncules longs et flexibles. Du fond de leur calice à cinq divisions, s'élève un pistil qui est remplacé par un fruit globuleux, succulent, et dont la belle couleur rouge contraste agréablement avec la verdure des feuilles.

Ce fruit est muqueux, sucré, acidule et très-salubre. Il tempère la chaleur fébrile, et convient dans les maladies inflammatoires et putrides. Pris en assez grande quantité, il jouit d'une propriété laxative, et il est très-avantageux dans les constipations opiniâtres entretenues par la constriction du tube intestinal. Son suc étendu dans suffisante quantité d'eau, forme une boisson mucilagineuse et rafraîchissante. On confit les cerises avec du sucre, et on en prépare un roob et une gelée d'une saveur douce et agréable. On croit que le suc gommeux qu'on extrait du tronc des cerisiers, pourrait être employé à l'instar de la gomme arabique, dans les phlegmasies de la poitrine et du système urinaire. Mais il est peu usité, parce qu'il est trop visqueux et trop difficile à dissoudre.

Le grand Cerisier des bois, ou Merisier, *Prunus avium*, produit de petites cerises noires, d'une saveur sucrée, agréable. Ces fruits servent à faire du vin, du ratafiat, ainsi que l'alcool connu chez les allemands sous le nom de *Kirsch. Wasser.* On a beaucoup loué autrefois la vertu cordiale de l'eau distillée des cerises noires, mais depuis long-tems elle est tombée dans l'oubli, et on ne la trouve plus que dans les écrits surannés de quelques auteurs de pharmacologie.

Fig. 85.



Grande Centaurée

Fig. 86.

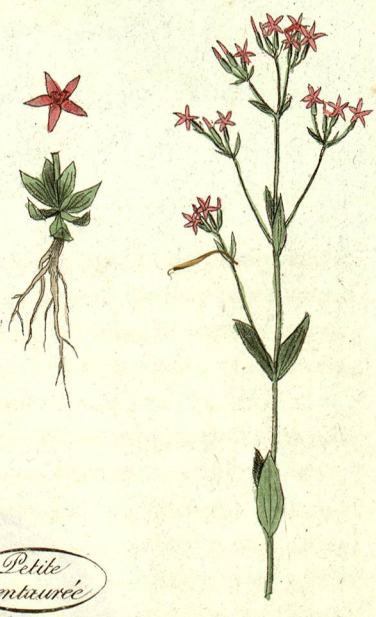

Petite Centaurée

Fig. 87.

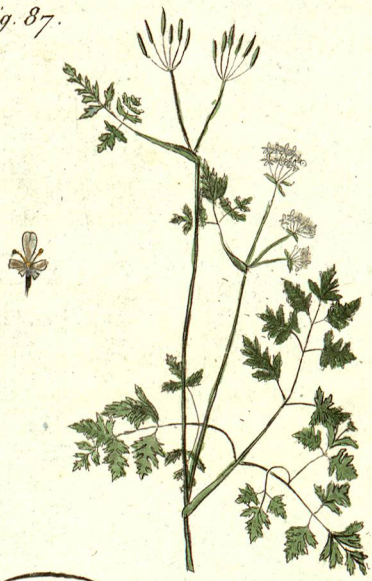

Cerfeuil

Fig. 88.

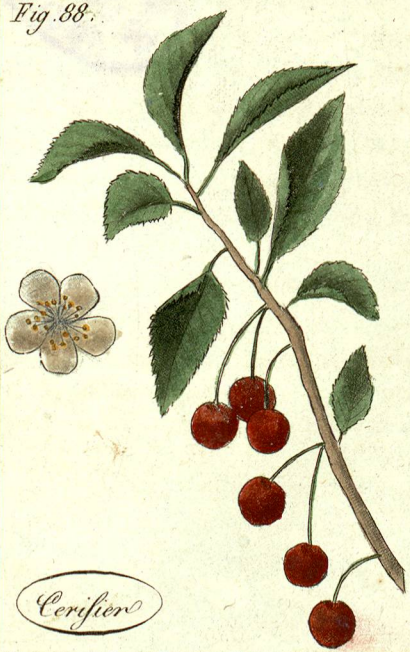

Cerisier

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

CHARDON BÉNIT (Centaurea benedicta).

Floscul. Tour. — *Cinarocéph.* Jus. — *Syngén. Polygam. frustr.* Lin.

Planche 34. — Figure 89.

Le Chardon bénit est très-commun dans les îles de l'Archipel et dans les parties méridionales de l'Europe. Il est cultivé dans presque tous les jardins, à cause de ses propriétés. On peut le distinguer aisément à ses tiges velues, droites, lanugineuses et hautes d'un pied et demi ; à ses feuilles vertes, assises, oblongues, sinuées, dentées, velues, semi-décurrentes et épineuses. Les fleurs sont jaunes, et disposées au sommet des rameaux. Le calice est en forme de poire, écailleux et garni d'épines. Les semences sont oblongues, jaunâtres et aigrettées.

Cette plante n'a point d'odeur, mais elle est très-amère. Elle fournit, à l'analyse, du tannin et un principe extractif amer. Son infusion aqueuse noircit par le sulfate de fer (vitriol de Mars). On a beaucoup trop exalté les vertus du Chardon bénit, dans la plupart des livres consacrés à la matière médicale. L'expérience ne les a point confirmées, du moins dans les phlegmasies de la poitrine, dans la petite vérole et les fièvres ataxiques. Ses propriétés sont peut-être mieux constatées dans les fièvres intermittentes vernales, dans les affections vermineuses et dans les maladies chroniques de la peau. Mais cette plante doit convenir plus particulièrement dans les obstructions des viscères avec atonie, et dans le catarrhe des intestins. Comme les autres substances amères, elle peut exercer une action sympatique sur les reins, la vessie, l'utérus, et stimuler leurs forces vitales.

On donne le suc exprimé de l'herbe récente, à la dose de trois ou quatre onces, dans les fièvres intermittentes printannières. On prescrit les feuilles et les sommités en infusion ou en décoction, ou bien on en fait macérer une forte poignée dans deux livres de vin blanc, qu'on donne à la dose de quelques cuillerées, de deux en deux heures, pour exciter les fonctions de la peau. Lorsqu'on les donne en poudre, la dose est d'un demi gros dans une tasse d'infusion aromatique. L'extrait de Chardon bénit contient toutes les propriétés de la plante. On l'administre à la dose d'un gros incorporé dans du miel, ou délayé dans un peu de vin. Quelques médecins emploient encore son eau distillée dans les potions sudorifiques et cordiales. Sa teinture alcoolique est une excellente préparation dont on donne trente ou quarante gouttes dans un véhicule convenable.

CHARDON ÉTOILÉ (Centaurea calcitrapa).

Floscul. Tour. — *Cinarocéph.* Jus. — *Syngén. Polygam. frustr.* Lin.

Planche 34. — Figure 90.

Toute l'Europe fournit cette plante qu'on désigne aussi sous les noms de Chausse-trappe, de Pignerole et de Centaurée étoilée. Sa racine est longue, succulente, roussâtre. Sa tige qui ne dépasse guère la hauteur d'un pied, est velue, rameuse, et comme en corymbe dans sa partie supérieure. Ses feuilles sont verdâtres, longues, étroites, dentées, à folioles linéaires. Les fleurs sont purpurines et placées à l'extrémité des rameaux. Les épines du calice sont blanches, ouvertes, et disposées en étoile avant l'épanouissement de la fleur. Les semences sont menues, luisantes, et munies d'aigrettes.

Le Chardon étoilé jouit d'une saveur amère. On a indiqué son usage dans les maladies chroniques de la vessie. Lobel prétend que la semence pulvérisée excite si vivement l'appareil urinaire, qu'elle peut déterminer l'hémorrhagie, si on la prend à forte dose. Mais il est permis de révoquer en doute une assertion aussi singulière, lorsqu'elle ne repose sur aucune observation exacte. Le célèbre Tournefort loue l'écorce de la racine comme un fébrifuge assuré. D'autres donnent la préférence au suc exprimé de la plante, qu'ils prescrivent à la dose de cinq ou six onces immédiatement avant l'invasion de la fièvre. On peut se permettre d'essayer ces moyens vulgaires dans les fièvres qui règnent pendant la saison du printems, et qui, pour la plupart, ne s'accompagnent d'aucun symptôme grave; mais la saine thérapeutique les réprouve dans les fièvres intermittentes qui exigent des secours promptement efficaces.

On emploie la racine et les semences du Chardon étoilé, dans les décoctions apéritives. On peut également les donner en poudre, à la dose d'un gros, dans suffisante quantité de vin blanc. On attribue à son extrait les propriétés de celui du Chardon bénit, et on l'administre à la même dose et de la même manière.

GRANDE CHÉLIDOINE (Chelidonium majus).

Crucif. Tour. — *Papavér.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 34. — Figure 91.

La grande Chélidoine, qu'on appelle aussi *Eclaire*, croît abondamment en Europe. Elle habite sur-tout les lieux incultes et ombragés. De sa racine oblongue, rougeâtre et fibreuse, s'élèvent des tiges cylindriques, rameuses et légérement velues. Les feuilles sont ailées, grandes, molles, incisées, lobées, d'un joli vert en dessus, d'une couleur glauque en dessous. Les fleurs sont jaunes, pédonculées et axillaires. Le calice est composé de deux folioles ovales, la corolle de quatre pétales arrondis. A la fleur succède une silique linéaire qui s'ouvre par deux ou trois valves, et répand des semences arrondies, luisantes et noirâtres.

Toute la plante contient un principe acre, volatil. Lorsqu'on l'incise, elle fournit un suc jaunâtre, amer, caustique, d'une odeur forte et nauséeuse. Quoiqu'elle soit presque tombée en désuétude, elle n'en jouit pas moins de grandes propriétés. Elle excite avec énergie le canal alimentaire, et, sous ce rapport, on peut la donner avec succès dans l'hydropisie et les engorgemens atoniques des viscères. D'ailleurs, le grand Boerhaave en recommande l'usage dans l'ictère et la cachexie. Son action secondaire sur le système de la peau, lui a fait attribuer un propriété anti-dartreuse. Ce n'est point par sa prétendue propriété *fondante* et *incisive de la lymphe*, comme certains auteurs ne cessent de le répéter, qu'elle convient dans les scrophules, mais bien plutôt par l'excitation générale qu'elle produit sur tout le système, à l'instar de quelques autres végétaux énergiques, auxquels on a également attribué une vertu anti-scrophuleuse.

On prescrit la grande Chélidoine en décoction qu'on prépare en faisant bouillir, pendant quelques minutes, depuis deux gros jusqu'à demi-once de sa racine, dans vingt onces d'eau. On peut également la donner en infusion dans du vin blanc, pour remédier à la faiblesse des voies digestives. Le suc exprimé de la plante fraîche jouit d'une action très-intense; on doit le donner à très-petites doses (une cuillerée à café deux ou trois fois par jour) dans du bouillon de veau ou du petit lait. Etendu dans suffisante quantité d'eau rose ou d'eau fraîche, il peut être employé, sous la forme de lotion, pour déterger les petits ulcères des paupières. L'eau distillée, dont on a fait l'éloge dans le traitement des maladies des yeux, ne jouit d'aucune vertu spécifique.

PETITE CHÉLIDOINE (Ranunculus ficaria).

Rosac. Tour. — *Renonc.* Jus. — *Polyandr. Polygyn.* Lin.

Planche 34. — Figure 92.

Cette plante appartient à la famille des renonculacées de Jussieu. On l'appelle vulgairement petite Chélidoine, petite Scrophulaire, Herbe aux hémorrhoïdes. Elle se plaît dans les lieux frais, dans les prairies, sur le bord des fossés. Ses tiges sont basses, grêles, nombreuses. Ses feuilles sont pétiolées, arrondies, cordiformes, vertes et luisantes. On voit à l'extrémité des tiges, des fleurs en rose, solitaires, et composées de sept à huit pétales d'un jaune brillant. Elles sont remplacées par un fruit oblong, jaunâtre et couvert de plusieurs petites graines.

Rien n'est moins certain que les grandes propriétés qu'on a attribuées à la petite Chélidoine, et on ne doit tenir aucun compte des éloges que lui donnent quelques botanistes amateurs du merveilleux. Césalpin, par exemple, en recommande vaguement l'usage dans le traitement des scrophules, sans citer aucun fait en sa faveur. Dodonée et quelques autres l'indiquent comme un moyen spécifique dans la curation des hémorrhoïdes. Mais que penser de tous ces remèdes dont on vante l'efficacité en pareil cas, lorsqu'on sait que dans sa prévoyance admirable, la nature excite à dessein cet écoulement salutaire, pour prévenir ou pour combattre une foule de maladies dont l'art triomphe quelquefois si difficilement? En effet, l'observation nous apprend que les obstructions abdominales, les fièvres intermittentes chroniques, la céphalalgie, l'hypocondrie, l'hystérie, les maladies goutteuses, etc., se guérissent souvent par un flux hémorrhoïdal qu'il serait extrêmement dangereux de supprimer. N'a-t-on pas vu la phthisie pulmonaire, l'apoplexie, la paralysie, les coliques nerveuses, les étouffemens, les spasmes succéder à la suppression des hémorrhoïdes? et ne vaut-il pas mieux chercher à calmer cette indisposition passagère par des bains de siége, des fumigations, des lotions émollientes, un régime doux, que d'avoir recours à tous ces prétendus spécifiques prônés par les médicastres à qui la nature n'a jamais révélé ses secrets.

Fig. 89



Chardon bénit

Fig. 90.



Chardon étoilé

Fig. 91.

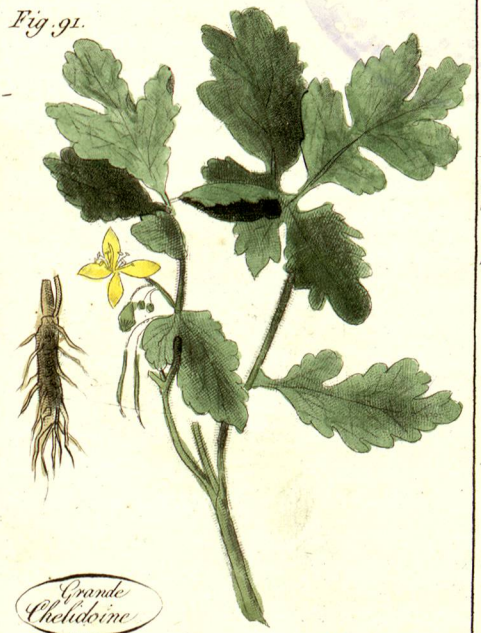

Grande Chelidoine

Fig. 92.



Petite Chelidoine

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

CHÊNE (Quercus robur).

Arbr. amentac. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 35. — Figure 93.

Le Chêne croît abondamment dans les forêts de l'Europe, où il se fait remarquer par ses formes robustes et par sa cime élevée et majestueuse. Son tronc est recouvert d'une écorce épaisse, raboteuse, brune à l'extérieur, rougeâtre intérieurement. Ses feuilles alternes, pétiolées, élargies à leur partie supérieure, et d'un vert foncé, offrent des sinuosités profondes et arrondies. Ses fleurs sont monoïques : les mâles naissent sur des chatons lâches et linéaires ; elles sont composées d'un calice à cinq divisions, et de cinq à dix étamines. Les femelles ont un calice écailleux, qui persiste, croît, prend la forme d'une coupe, et entoure la base d'un fruit lisse, oblong, qu'on appelle *gland.*

L'écorce de chêne est inodore; sa saveur est acerbe ; elle fournit du tannin soluble dans l'eau froide. On peut l'employer comme substance tonique et astringente dans le catarrhe chronique des intestins, la leucorrhée, l'incontinence d'urine, lorsque ces maladies sont entretenues par un principe d'atonie. M. Schwilgué remarque qu'elle a souvent supprimé les accès des fièvres intermittentes. On a beaucoup prôné l'usage des glands torréfiés, dans les obstructions des glandes, dans le marasme des enfans et dans la phthisie pulmonaire. M. Marx, médecin de Berlin, qui a cherché à les accréditer dans cette dernière maladie, assure qu'ils jouissent d'une propriété adoucissante, tonique et sédative. Il faut les cueillir bien mûrs, les dépouiller de leurs enveloppes, les torréfier légérement, et après les avoir réduits en poudre, en préparer une décoction dont on fait sa boisson ordinaire. La dose de cette poudre est d'une once à une once et demie par jour. On y ajoute du sucre et quelquefois du cacao. Toutefois, M. Hers a observé que l'efficacité des glands n'a pas répondu aux éloges qu'on leur a prodigués ; et M. Baumes, dans son excellent ouvrage sur la phthisie pulmonaire, semble également contester une grande partie de leurs vertus.

On prescrit l'écorce de Chêne en poudre à la dose d'un gros, qu'on incorpore dans une conserve ou dans du miel : on prépare la décoction, en faisant bouillir une once de cette substance dans une livre d'eau. Son infusion vineuse est très convenable, sous la forme de gargarisme, dans l'angine atonique; on l'emploie en injection dans le relâchement de l'utérus et du vagin.

CHEVREFEUILLE. (Lonicera periclymenum).

Arbr. monop. Tour. — *Caprifol.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 35. — Figure 94.

Tout le monde connaît cet arbrisseau grimpant et sarmenteux, dont les jolies fleurs embellissent et parfument les bois. Il croît abondamment dans l'Europe méridionale. Ses tiges grêles, velues et flexibles, s'entortillent autour des corps environnans qui leur servent d'appui. Ses feuilles sont opposées, entières, ovales, pointues, vertes, et pubescentes en dessous. Ses fleurs sont grandes, d'un rouge tendre nuancé de blanc, d'une odeur suave, et disposées en bouquets au sommet des rameaux. La corolle est monopétale, irrégulière, à deux lèvres. Les fruits sont globuleux, rouges dans leur maturité, et d'une substance molle: ils contiennent plusieurs semences dures et arrondies.

On a beaucoup loué les vertus médicales du Chevrefeuille. Ettmuller en a recommandé l'usage dans la goutte anomale. D'autres lui ont attribué une propriété diurétique, et l'ont administré dans les affections des voies urinaires. Mais c'est sur-tout dans les maux de gorge et dans l'ophtalmie qu'il a été employé comme jouissant d'une vertu spécifique, quoiqu'on ne trouve nulle part aucune observation qui puisse en justifier l'usage. On prépare une eau distillée et un sirop de Chevrefeuille, dont les effets sont chimériques, C'est donc avec raison que la thérapeutique moderne a rayé cet arbuste du catalogue des plantes médicales. Toutefois, il est digne par la beauté et l'odeur exquise de ses fleurs, de contribuer à l'ornement des palissades, des berceaux de verdure, et des bosquets d'été.

CHICORÉE DENT DE LION (Leontodon taraxacum).

Semi-floscul. Tour. — *Chicor.* — Jus. — *Syngén. Polygam. égal.* Lin.

Planche 35. — Figure 95.

La Chicorée dent de lion, qu'on appelle vulgairement Pissenlit, se trouve presque par tout. On la cultive même dans les jardins. Sa racine est cylindrique, lactescente, d'une grosseur médiocre : elle donne naissance à des feuilles oblongues, dentées, lisses, profondément découpées, d'un vert foncé, et à pinnules triangulaires. Les fleurs sont grandes, jaunes, solitaires et portées par une hampe fistuleuse, longue de cinq à six pouces ; elles offrent un calice formé d'écailles assez lâches, et elles sont remplacées par des semences dont l'aigrette est plumeuse.

Cette plante jouit d'une saveur herbacée, un peu amère. Ses feuilles donnent un peu de résine, de l'extrait gommeux et du nitrate de potasse (sel de nitre). Presque tous les médecins lui accordent une propriété savonneuse, apéritive, et l'emploient dans la cachexie, la jaunisse, les obstructions des viscères abdominaux, etc. On donne le suc de la racine et des feuilles fraîches, mêlé avec celui de Cresson et de Trèfle d'eau, dans les maladies cutanées, et sur tout dans les fièvres quartes rebelles, qui sont entretenues par l'engorgement des glandes. On augmente l'action de ce remède, en y joignant un gros de teinture de fer ou d'acétite de potasse. Un pareil moyen doit obtenir la préférence sur les fébrifuges, et sur-tout sur le Quinquina dont l'usage est contr'indiqué dans ces circonstances, puisque la fièvre est elle-même un puissant moyen de guérison, lorsqu'elle est modérée et qu'elle ne s'accompagne d'aucun symptôme grave.

On prescrit la Chicorée Pissenlit en décoction, qu'on prépare en faisant bouillir une forte poignée de la plante récente dans une suffisante quantité d'eau. On doit observer que les décoctions des plantes chicoracées n'ont ordinairement que très peu d'action, parce qu'elles ne sont pas assez concentrées. Quel effet peuvent produire trois ou quatre feuilles de Chicorée sauvage ou de Pissenlit, noyées dans deux ou trois livres d'eau? On prépare avec cette dernière plante, un extrait aqueux qu'on administre à la dose d'un ou deux gros sous la forme de pilules ou d'électuaire.

CHICORÉE SAUVAGE (Cichorium intybus).

Sémi-floscul. Tour. — *Chicor.* Jus. — *Syngén. Polygam. égal.* Lin.

Planche 35. — Figure 96.

Les lieux incultes, les terres légères et sablonneuses produisent abondamment la Chicorée sauvage. La tige est velue et rameuse. Les feuilles sont comme ailées, dentées et profondément sinuées. Les fleurs naissent deux à deux sur les rameaux : elles sont sessiles, et composées de plusieurs demi-fleurons de couleur bleue, renfermés dans un même calice. Il leur succède de petites semences anguleuses, avec une aigrette courte, soyeuse, sessile et garnie de cinq dents irrégulières.

La racine de Chicorée sauvage est cylindrique, fibreuse, brune en dehors, blanchâtre intérieurement, lactescente, inodore, et d'une saveur amarescente. Elle fournit un principe extractif amer. Toute la plante est d'un fréquent usage tant en économie domestique qu'en médecine. Desbois de Rochefort la recommande fortement dans l'ictère, les coliques hépatiques causées par les calculs biliaires, dans les fièvres intermittentes du printems et de l'automne, et vers la fin des péripneumonies catarrhales. Il y a sans doute de l'exagération dans les éloges de cet estimable auteur. On peut néanmoins employer, avec quelque succès, le suc exprimé de la racine et des feuilles récentes de Chicorée dans le traitement des obstructions abdominales. Il jouira d'une bien plus grande efficacité, si on l'associe avec le suc de Fumeterre, de Cresson et de Saponaire. La dose de ces sucs, est depuis deux jusqu'à six onces, qu'on peut mêler avec une égale quantité de petit lait, sur-tout si on les prescrit à des personnes d'un tempérament irritable.

On donne la racine et les feuilles de Chicorée sauvage en infusion ou en décoction. La dose de son extrait est d'un à deux gros. Le sirop de Chicorée composé, où l'on fait entrer la Rhubarbe, est souvent employé à la dose d'une ou deux cuillerées à bouche, pour purger doucement les enfans. On prépare depuis quelque tems, dans le Nord, une décoction caféiforme, avec la racine de Chicorée torréfiée et réduite en poudre. On a également essayé en France, de mettre en vogue cette production indigène. Mais pourra-t-on jamais sacrifier le café, dont le parfum est si aromatique et si délicieux, à une décoction amère, désagréable et nauséabonde ?

Fig. 93.

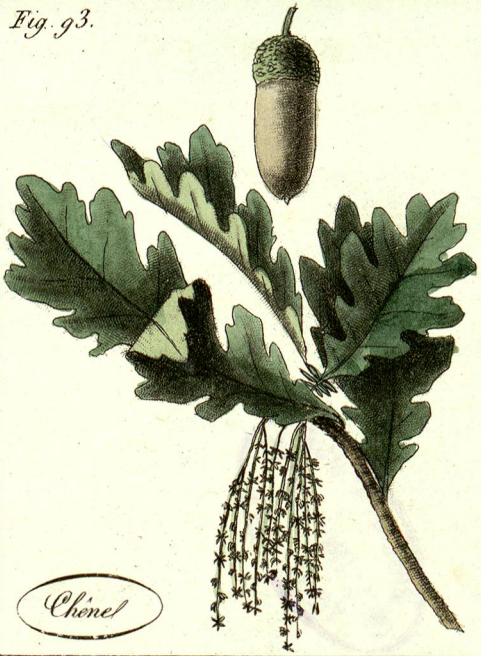

Chêne.

Fig. 94.

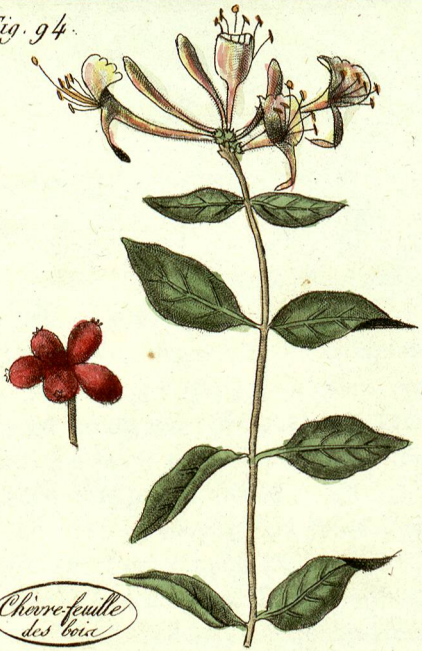

Chèvre-feuille des bois.

Fig. 95.

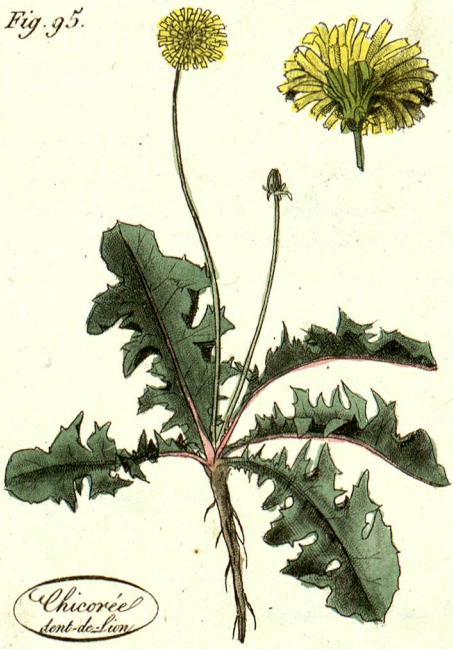

Chicorée dent-de-Lion.

Fig. 96.

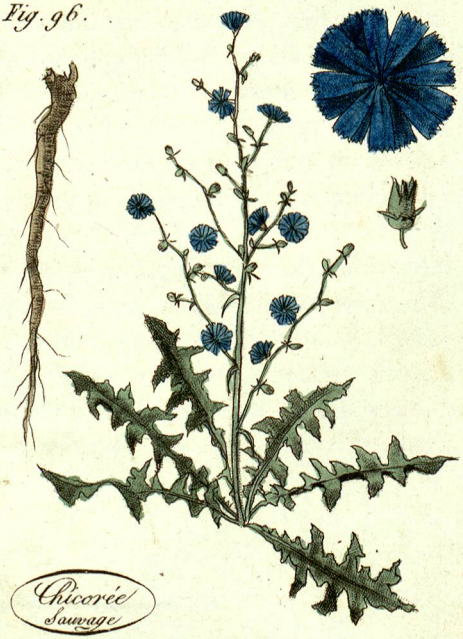

Chicorée sauvage.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

CHIENDENT (Triticum repens).

Apétal. à étam. Tour. — *Gramin.* Jus. — *Triandr. Digyn.* Lin.

Planche 36. — Figure 97.

Cette plante croît dans les champs avec une abondance extrême. Sa racine est longue, lisse, articulée, traçante, et d'un jaune pâle. Elle projète des tiges grêles, droites, noueuses, hautes de deux à trois pieds, et garnies de quelques feuilles vertes, linéaires et pointues. Les fleurs sont purpurines, et placées en chatons grêles, à l'extrémité des tiges. Elles sont composées de quelques étamines qui sortent du fond d'un calice à écailles. Le pistil est remplacé par des semences oblongues, brunes, et assez semblables aux grains de blé.

Le Chiendent est inodore, d'une saveur douceâtre. Il fournit une substance amilacée, sucrée, mucilagineuse. Cette plante est d'un emploi si fréquent, qu'elle fait la base de presque toutes les tisanes domestiques. En attendant mieux, on veut se mettre à l'usage de l'eau de Chiendent, et quelquefois on fait bien. Du reste, ce n'est pas que ce remède jouisse de très grandes vertus, mais on peut l'employer avec assez d'avantage dans les maladies qui exigent l'usage des boissons rafraîchissantes et légérement apéritives, telles que les affections aiguës de l'appareil urinaire, les fièvres inflammatoires, etc. Boerhaave et son célèbre commentateur, l'ont recommandé comme un moyen des plus efficaces dans les obstructions du foie et dans la jaunisse. Les propriétés qu'on lui attribue dans les fièvres intermittentes et dans la diathèse vermineuse, ne sont point confirmées par l'expérience.

Le Chiendent est ordinairement employé en décoction, mais bien des personnes ignorent que lorsqu'on veut préparer une boisson rafraîchissante avec cette racine, il faut la laisser quelque tems dans l'eau bouillante, jeter le produit de la première ébullition, et entretenir ensuite la coction jusqu'à ce que l'eau ait acquis un peu de viscosité. On édulcore cette tisane avec le miel ou un sirop agréable, et on y ajoute, selon les circonstances, quelques grains de nitrate de potasse.

CHOU ROUGE (Brassica rubra).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. siliqu.* Lin.

Planche 36. — Figure 98.

Cette espèce de Chou dure plusieurs années, et parvient à la hauteur de deux, trois et même quatre pieds. On la cultive dans tous les jardins potagers. La tige est rameuse et d'un pourpre obscur dans sa partie supérieure. Ses feuilles sont d'un vert rougeâtre, ridées, grandes, étroites à leur base, et parsemées de nervures rouges. Les fleurs sont jaunes, crucifères et agréablement disposées à l'extrémité des rameaux. Le pistil est remplacé par une silique grêle, étroite, longue, contenant quelques semences globuleuses.

Le Chou rouge a long-tems joui d'une prétendue propriété béchique, et on l'a cru très-efficace dans la toux, l'enrouement et autres maladies des organes de la respiration. On a sur-tout exalté les vertus d'un sirop pectoral préparé avec les feuilles du Chou rouge, et on l'administre encore aujourd'hui dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Prenez suc clarifié de Chou rouge, une livre; safran, trois gros; miel et sucre blanc, de chaque, demi livre; faites bouillir jusqu'à la consistance de sirop. *Geoffroy, Matière médicale, tom.* 5, *p.* 371. On trouve dans un Dictionnaire botanique et pharmaceutique, publié en 1802, une foule de recettes ridicules, dont le Chou rouge fait la base. Peu de livres offrent autant d'erreurs que cette compilation indigeste qui n'aurait dû paraître que dans les tems barbares de la médecine.

Mais cette plante oléracée ne jouit que d'une propriété légérement anti-scorbutique. Comme tous les choux, elle est difficile à digérer, cause des rapports, des flatuosités, et ne convient qu'aux estomacs robustes. Le Chou confit, connu sous le nom de *Sauer-Kraut*, dont l'usage est si généralement répandu en Allemagne et dans la Flandre, est beaucoup plus sain, le sel et la fermentation l'ayant dépouillé d'une grande partie d'acide carbonique (air fixe). On pourrait l'employer avec beaucoup d'avantage comme un aliment économique dans les dépôts de mendicité et dans les prisons.

CIGUË (Conium maculatum).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentand. Digyn.* Lin.

Planche 36. — Figure 99.

Ciguë nous rappelle le genre de mort du plus grand philosophe de la Grèce, du vertueux Socrate, immolé par l'injustice et la tyrannie de l'Aréopage. Toutes les parties de l'Europe produisent cette plante vénéneuse, dont la racine chevelue pousse une tige rameuse, droite, haute de trois à quatre pieds, et marquée à sa partie inférieure, de taches noirâtres ou d'un pourpre foncé. Les feuilles sont grandes, trois fois ailées, et composées de folioles dentées, pointues, luisantes, et d'un vert obscur. Les fleurs sont blanches et pédonculées : elles forment des ombelles assez nombreuses au sommet des rameaux. Les fruits sont globuleux et contiennent deux semences crénelées.

Toute la plante exhale une odeur vireuse et nauséabonde ; sa saveur est médiocrement amère. Elle fournit de l'huile volatile, un sel ammoniacal, etc. Une foule d'observations signalent son action délétère sur le principe de la vie ; cependant le célèbre Storck et quelques autres praticiens non moins recommandables, en ont obtenu les plus grands succès dans quelques maladies du système limphatique, comme le squirre, le cancer, les tubercules, les affections lentes des viscères abdominaux, etc. Croirait-on que le docteur Cullen a accusé certains médecins d'avoir prodigué les éloges à la Ciguë, pour plaire au baron de Storck, qui jouissait à la cour de Vienne du rang le plus distingué? Cette imputation, si elle était fondée, et si elle ne décélait point la partialité et le caractère morose de Cullen, ternirait la gloire de Storck, et couvrirait de honte ses ridicules admirateurs. Mais rendons grâces à cet ami de l'humanité, qui conçut la noble et généreuse hardiesse d'éprouver sur lui-même les effets de la Ciguë, afin de pouvoir l'appliquer avec plus d'avantage au traitement des maladies, et avouons que si elle n'a pas toujours justifié les éloges qu'on lui a donnés dans le traitement du cancer, elle a du moins pallié, dans beaucoup de cas, les sypmptômes de cette affreuse maladie. D'ailleurs, son usage a souvent prospéré dans l'engorgement chronique du foie, la jaunisse, la phthisie scrophuleuse, les dartres et les douleurs ostéocopes produites par le vice syphilitique.

On emploie rarement la racine et les semences dans les préparations de Ciguë, et on donne la préférence aux feuilles fraîches dont on exprime le suc

qu'on fait épaissir jusqu'à consistance d'extrait. On administre cette préparation à la dose de trois ou quatre grains par jour, qu'on augmente progressivement jusqu'à un et même deux gros. On lui donne la forme pilulaire, en y ajoutant, d'après le procédé du baron de Storck, une certaine quantité de poudre de Ciguë. Lorsqu'on suspend l'usage de ce remède, il faut, en le reprenant, ne l'employer d'abord qu'à petites doses; ce manque de précaution pouvant entraîner les accidens les plus graves. On emploie extérieurement la Ciguë, sous la forme emplastique, pour résoudre les tumeurs indolentes. Associée avec l'opium, elle sert à faire des fomentations et des injections sédatives que l'usage a consacrées dans les maladies de l'utérus, accompagnées de douleurs déchirantes.

PETITE CIGUË (OEthusa Cynapium).

Planche 36. — Figure 100.

On a également compris la petite Ciguë au nombre des végétaux vénéneux. Elle abonde dans les lieux cultivés; et on peut la prendre, faute d'attention, pour le persil, avec lequel elle a quelque ressemblance. Il est pourtant aisé de la reconnaître à son odeur vireuse et nauséabonde, à sa tige cannelée et haute d'environ deux pieds; à ses feuilles deux ou trois fois ailées et composées de folioles vertes, pointues et dentées; à ses fleurs pédonculées, blanches, et disposées en ombelles; à ces fruits globuleux, et striés profondément.

L'art de guérir emploie rarement cette dernière plante, de même que la Ciguë aquatique, *Cicuta virosa*. Elles recèlent l'une et l'autre un poison très-actif, dont l'effet est de provoquer le vomissement, des vertiges, des convulsions, l'inflammation du canal alimentaire, etc. La *Conium maculatum*, dont nous avons déjà donné la description, demande beaucoup de prudence dans son emploi, puisque l'expérience a également constaté ses effets pernicieux. L'empoisonnement produit par ces trois espèces de Ciguë, exige les secours les plus prompts. Dans les premiers instans, il faut provoquer le vomissement, soit par la titillation du larinx, soit par des émétiques. On a ensuite recours aux acides et sur-tout à l'acide acéteux (vinaigre). Si les membranes muqueuses du canal alimentaire sont menacées de phlogose, on emploie des boissons adoucissantes et mucilagineuses, l'eau d'orge gommée, l'eau de poulet, l'huile d'amandes douces.

Fig. 97.



Chiendent.

Fig. 98.



Chou rouge.

Fig. 99.



Grande Ciguë.

Fig. 100.



Petite Ciguë.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

CITRONNIER (Citrus medica).

Arbr. Rosac. Tour. — *Orang.* Jus. — *Polyadelph. Icosandr.* Lin.

Planche 37. — Figure 101.

On croit que le Citronnier est originaire de la Médie et de la Perse. On le cultive en Portugal, en Italie, et dans les parties méridionales de la France ; il est d'une hauteur médiocre dans nos jardins. Son tronc est revêtu d'une écorce d'un vert pâle. Ses rameaux sont nombreux, flexibles et garnis de feuilles oblongues, acuminées ou arrondies, légérement dentées, odorantes et d'un vert luisant. Les fleurs naissent à l'extrémité des rameaux, en forme de bouquets; Elles sont blanches et composées d'un calice à cinq divisions profondes, de cinq pétales elliptiques, et d'environ vingt étamines formant plusieurs faisceaux. Le pistil est remplacé par un fruit ovale, quelquefois sphérique, revêtu d'une écorce chagrinée, épaisse, glanduleuse, de couleur d'or, d'une odeur aromatique, et d'une saveur chaude et piquante. Sa pulpe est parenchimateuse, charnue, succulente, d'une acidité agréable, et divisée en plusieurs loges renfermant des semences ovales, pointues et amères.

L'écorce de ce fruit connu sous le nom de *Citron*, donne à l'analyse de l'huile volatile et un principe extractif amer. On l'emploie pour exciter les mouvemens toniques du canal alimentaire et du système nerveux. Sa pulpe fournit de l'acide citrique, de l'albumine, etc. Son suc étendu dans suffisante quantité d'eau, et adouci avec le sucre, forme une boisson aussi agréable que salutaire, pendant les chaleurs excessives de l'été. Elle est, d'ailleurs, d'un fréquent usage dans les maladies inflammatoires et bilieuses, dans la dysenterie putride, les hémorrhagies actives, le scorbut, la rétention d'urine, l'empoisonnement par les végétaux vénéneux, etc.

On emploie l'écorce de Citron en poudre ou en infusion théiforme. La dose de son huile volatile est de quelques gouttes. On prescrit l'acide citrique, cristallisé sous la forme de pastilles, ou en dissolution aqueuse qu'on édulcore avec du sucre. On donne ordinairement le suc de Citron étendu dans suffisante quantité d'eau. Si on le mêle avec l'eau de Menthe poivrée et l'huile d'olive ou d'amandes douces, on obtient un remède très-propre à combattre la présence des vers. On prépare avec ce même suc, un sirop d'un goût acidule, qu'on donne par cuillerées. Les feuilles de Citronnier jouissent d'une propriété anti-spasmodique. Leur infusion aqueuse est fort agréable, et convient sur-tout le matin, à jeun, lorsque la digestion de la veille a été laborieuse.

CITROUILLE (Cucurbita pepo).

Campanif. Tour. — *Cucurbit.* Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 37. — Figure 102.

Les jardins potagers fournissent cette plante qui porte aussi le nom de *Potiron*, ou de grosse Courge. Ses tiges sont rudes, velues, cannelées et garnies de vrilles. Ses feuilles sont grandes, pétiolées, divisées en lobes et d'un vert foncé. De l'aisselle des feuilles sortent des pédicules portant des fleurs campaniformes, grandes, jaunes, composées d'un calice monophyle à cinq divisions. Le fruit est volumineux, d'une forme sphérique, à côtes régulières et à renfoncemens considérables aux extrémités ; l'écorce qui le recouvre est lisse, dure, ligneuse, verte, blanche ou jaune. La pulpe est ferme, jaunâtre, aqueuse, d'une saveur sucrée. Les semences sont oblongues, planes, d'une couleur flavescente, et garnies d'un rebord saillant.

Le fruit de cette plante cucurbitacée est doux et rafraîchissant. Les semences fournissent de l'huile fixe par expression, et un principe muqueux. On leur accorde avec raison une vertu réfrigérente, et on les emploie communément dans les phlegmasies du système urinaire, dans l'état spasmodique des organes génitaux, dans les hémorrhagies actives.

On prescrit les semences de Citrouille sous la forme émulsive, et on les mêle ordinairement avec les autres semences froides et les amandes douces, ayant soin de rejeter celles qui ne sont point récentes. La dose est d'environ une once pour une pinte d'émulsion. Après les avoir dénudées de leur écorce, on les pile dans un mortier de marbre, en y mêlant peu à peu une suffisante quantité d'eau ou de décoction d'orge. On passe avec expression cette liqueur mucilagineuse, et on y ajoute du sucre et un peu d'eau de fleur d'orange. Lorsqu'on veut rendre cette émulsion plus calmante, on y mêle demi-once de sirop de Pavot blanc. Il faut observer qu'elle se conserve très-peu de tems, et qu'elle s'altère par le contact de l'air chaud.

CLÉMATITE (Clematis vitalba).

Rosac. Tour. — *Renonc.* Jus. — *Polyandr. Polygyn.* Lin.

Planche 37. — Figure 103.

La Clématite, qu'on appelle vulgairement *Vierne*, *Herbe aux gueux*, croît abondamment en Europe. Elle aime les haies, les broussailles et le bord des chemins. Sa racine est vivace, grosse, fibreuse, de couleur rougeâtre. Ses tiges flexibles, grimpantes et sarmenteuses, s'attachent aux corps environnans. Ses feuilles sont ailées et composées de folioles cordiformes, pétiolées, vertes, grossièrement dentées ou entières. Les fleurs sont blanches, dénuées de calice et disposées en manière d'ombelles au sommet des rameaux. Elles sont composées de quatre pétales velus, rosacés, et d'un grand nombre d'étamines dont les filamens linéaires portent des anthères droites et oblongues. A ces fleurs succèdent des semences ramassées en tête, et remarquables par leurs barbes soyeuses et blanchâtres.

On s'est fort peu occupé jusqu'à présent, des principes chimiques et du mode d'administration de cette plante qui possède une saveur acre et brûlante. Ses feuilles récentes et froissées enflamment la peau, et y déterminent des phlyctènes, à l'instar des vésicatoires. On accuse les mendians d'y avoir recours, afin d'exciter la commisération publique, par les plaies artificielles qu'ils se procurent. Pour se guérir de la galle, les habitans des campagnes se frictionnent avec de l'huile dans laquelle ils ont fait infuser une certaine quantité de ces feuilles fraîches et contuses. On les employait anciennement dans le traitement de la lèpre et autres maladies de la peau très-rebelles.

On a essayé d'administrer intérieurement la Clématite, sous la forme de poudre et d'extrait, dans le traitement des exostoses syphilitiques; mais cette plante est trop caustique pour que son usage interne ne soit pas pernicieux; et la prudence réprouve ce mode d'administration.

COCHLÉARIA (Cochlearia officinalis).

Crucifèr. Tour. — *Crucifèr.* Jus. — *Tétradyn. silicul.* Lin.

Planche 37. — Figure 104.

Cette plante qui appartient à la famille intéressante des crucifères, croît spontanément dans l'Europe septentrionale. Elle habite les côtes maritimes, les rochers et les marécages. On la cultive dans les jardins, à cause de ses grandes propriétés. Ses tiges sont rameuses, basses, rampantes et garnies de feuilles oblongues, sessiles, luisantes, d'un vert foncé, à découpures peu profondes. Les feuilles radicales sont arrondies en forme de cœur. Les fleurs sont petites, blanches, terminales, en croix; leur calice est composé de folioles ovoïdes. Les semences ou silicules sont obtuses, renflées et roussâtres.

Le Cochléaria manifeste une odeur volatile et une saveur acre et piquante. Il fournit de l'huile essentielle, de l'ammoniaque, etc. Ses propriétés sont nombreuses et bien constatées par le témoignage de plusieurs observateurs qui l'ont employé avec succès dans le rhumatisme chronique, les fièvres intermittentes rebelles, la paralysie, et sur-tout le scorbut accompagné de l'atonie générale du système. Par son action stimulante, il convient également dans les scrophules, l'hydropisie atonique, les engorgemens muqueux des viscères abdominaux, le catharre de la vessie, etc.

Comme les autres plantes crucifères, le Cochléaria perd par la dessication une grande partie de ses propriétés médicales. On prescrit l'herbe récente en infusion à vase fermé, ou bien on en exprime le suc qu'on donne à la dose de trois ou quatre onces. Quelquefois on l'associe à celui de Cresson et de Trèfle d'eau. Ce mélange est un puissant anti-scorbutique, dont on ne saurait trop recommander l'usage lorsqu'il se manifeste des hémorrhagies, des échimoses, et autres symptômes qui annoncent l'atonie de tout le système capillaire sanguin. On fait entrer le Cochléaria dans la préparation du sirop anti-scorbutique, remède excellent et très-accrédité dans les maladies atoniques de l'enfance, telles que le rachitis, le vice scrophuleux, les dartres, la bouffissure, la fièvre lente, l'engorgement du mésentère, etc. La dose est d'une ou deux cuillerées à bouche. L'infusion vineuse et l'infusion alcoolique de Cochléaria et des autres plantes crucifères, ne sont pas moins salutaires. Leur usage convient sur-tout dans les affections scorbutiques et putrides qui règnent dans les pays marécageux et pendant les longues navigations.

Fig. 101.



Citronier

Fig. 102.

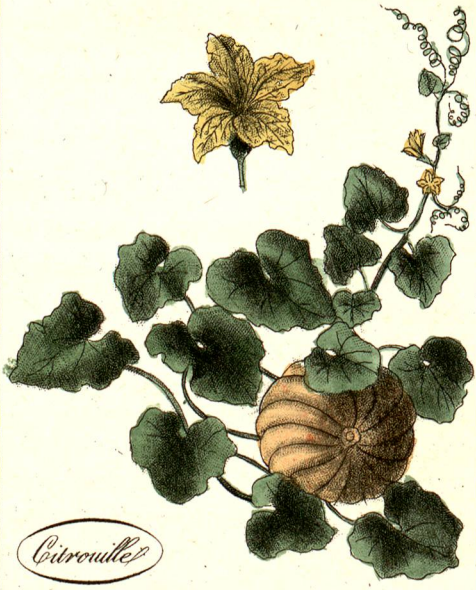

Citrouille

Fig. 103.



Clematite des haies

Fig. 104.



Cochlearia

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

COIGNASSIER (Pyrus Cydonia).

Arbr. rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 38. — Figure 105.

Le Coignassier est commun dans les parties méridionales de la France. On le cultive dans nos vergers ; mais il se plaît particulièrement dans les terrains arrides et sablonneux. Son tronc noueux, tortu, grisâtre, pousse des rameaux nombreux, un peu inclinés et garnis de feuilles alternes, oblongues, pétiolées, entières, vertes en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous. Les fleurs sont blanches, grandes, terminales, solitaires, presque sessiles, et composées d'un calice à cinq divisions, de cinq pétales arrondis, et de plusieurs étamines purpurines. Le fruit est de grosseur variée, arrondi ou oblong, et revêtu d'une peau citrine, lisse et pubescente; sa pulpe est ferme, jaune et parfumée ; ses semences sont petites, brunes, oblongues, comprimées.

Le fruit du Coignassier jouissait d'une grande estime parmi les anciens. Il était consacré à Vénus. Virgile l'a célébré dans ses églogues, comme un gage de fidélité :

Quod potui puero, silvestri ex arbore lecta
Aurea mala decem misi, cras altera mittam.

M. Alibert, qui occupe un rang distingué dans les sciences comme médecin et naturaliste, pense que ce fruit pourrait être d'une grande utilité dans les prescriptions médicales. En effet, son odeur active, sa saveur acerbe et piquante semblent le placer au nombre des substances toniques et astringentes. Il donne à l'analyse de l'acide malique. La coction le dépouille en grande partie de sa saveur austère, en facilitant le développement du principe sucré. Son suc clarifié excite le ton du canal alimentaire, et convient particulièrement dans le cours de ventre atonique. Converti à l'état sirupeux, il manifeste une propriété astringente moins intense. On l'administre par cuillerées, seul ou étendu dans une tasse d'infusion aromatique. On prépare avec la pulpe et le sucre, un roob connu généralement sous le nom de *Gelée de coing*, qu'on fait entrer dans le régime alimentaire des convalescens dont les facultés digestives ont été affaiblies par un cours de ventre rebelle. Les semences contiennent un principe muqueux très-abondant, qu'on peut administrer sous la forme d'émulsion.

COLCHIQUE (Colchicum autumnale).

Liliac. Tour. — *Jonc.* Jus. — *Hexandr. Trigyn.* Lin.

Planche 38. — Figure 106.

Cette plante à laquelle on a imposé le nom vulgaire de *Tue chien*, croît spontanément dans l'Europe australe. On la trouve dans les prairies et dans les lieux humides. Elle offre un phénomène remarquable dans sa floraison, qui a lieu long-tems avant la naissance des feuilles. Sa racine est bulbeuse, charnue, lactifère et revêtue de quelques membranes noires ou rougeâtres : elle pousse trois ou quatre tuyaux grêles, tendres, blanchâtres, qui forment en s'épanouissant vers l'équinoxe d'automne, une fleur liliacée, de couleur purpurine, et composée d'une corolle à six divisions et de plusieurs étamines d'un jaune pâle. Les feuilles sont oblongues, droites, planes, lancéolées et d'un vert grisâtre. Elles ne se développent qu'au printems suivant, et accompagnent le fruit qui est une capsule oblongue, renflée et divisée en trois loges remplies de semences presque rondes.

La racine ou la bulbe récente du Colchique, exhale une odeur forte; sa saveur est acre, caustique, nauséabonde. La plupart des auteurs de matière médicale, ont regardé cette plante comme vénéneuse, et en ont condamné l'usage interne. Toutefois, le baron de Storck, aussi célèbre expérimentateur que médecin habile, en a d'abord fait l'essai sur lui-même, et l'a ensuite administrée avec le plus grand succès à plusieurs malades. Il résulte de ses observations, que le Colchique manifeste une action spéciale sur les bronches et sur l'organe urinaire, et que son usage a prospéré dans le traitement du catarrhe du poumon et de plusieurs hydropisies rebelles. Le professeur Peyrilhe pense que cette production indigène pourrait remplacer la Scille, avec laquelle elle a d'ailleurs beaucoup d'analogie.

On administre ordinairement le Colchique sous la forme d'oximel, qu'on prépare en faisant macérer deux onces de sa racine fraîche dans une livre de vinaigre auquel on ajoute une suffisante quantité de miel. La dose de cette préparation est d'une ou deux cuillerées à bouche, trois ou quatre fois par jour, dans un verre d'infusion de feuilles d'Hysope ou de Lierre terrestre.

COLOQUINTE (Cucumis colocynthis).

Campanif. Tour. — *Cucurbit.* Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 38. — Figure 107.

L'Egypte, la Syrie et les îles de l'Archipel produisent abondamment la Coloquinte. Ses tiges sont grêles, longues, rudes, velues, rampantes et garnies de vrilles. Ses feuilles sont pétiolées, profondément laciniées, vertes en dessus, blanchâtres et hérissées de poils en dessous. Ses fleurs sont monoïques, axillaires, petites, jaunes et solitaires. Les mâles ont un calice campaniforme à cinq dents, et une corolle à cinq divisions; les femelles offrent le même calice, la même corolle, et un pistil trifide. Les fruits sont globuleux, jaunâtres et revêtus d'une écorce mince, coriace; la pulpe est spongieuse, blanchâtre; les semences sont oblongues, planes, lisses et jaunâtres.

Le fruit de la Coloquinte fournit de la gomme, de la résine et du mucilage; il est inodore, d'une saveur très-acre et très-amère. Les anciens, qui ont singulièrement prôné ses vertus, en faisaient un grand usage. Il est évident que cette substance exerce une action véhémente sur l'organe gastrique et provoque le vomissement et la purgation. Prise à fortes doses, elle enflamme promptement la membrane muqueuse des voies alimentaires. Nous avons vu, il y a plusieurs années, une jeune femme en proie à des convulsions violentes, pour avoir avalé la moitié d'une potion drastique qui lui avait été administrée par un médicastre. A l'excessive amertume de cette préparation, il nous fut aisé de reconnaître que la Coloquinte en faisait la base. Cette infortunée fut transportée à l'Hôtel-Dieu, où elle expira, après avoir éprouvé tous les symptômes qui caractérisent l'empoisonnement. Néanmoins l'usage de la Coloquinte, sagement administrée, peut être avantageux dans les affections lentes des viscères abdominaux et du système lymphatique, dans la syphilis invétérée, la bouffissure etc.

On prescrit la pulpe de Coloquinte en substance, depuis deux grains jusqu'à huit, qu'on incorpore avec le mucilage de gomme adragant. Son extrait purge avec violence; on le donne à la dose de trois ou quatre grains. On prépare sa teinture alcoolique, en faisant digérer une once de cette substance et deux gros de semences d'anis dans deux livres d'alcool; la dose est de vingt à trente gouttes.

CONCOMBRE CULTIVÉ (Cucumis sativus).

Campanif. Tour. — *Cucurbit.* Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 38. — Figure 108.

Cette plante est cultivée avec soin dans les jardins potagers. On la distingue à ses tiges rampantes, sarmenteuses, velues ; à ses feuilles alternes, grandes, arrondies et profondément découpées. Ses fleurs sont unisexuelles, campaniformes, axillaires, évasées et d'un jaune pâle; leur corolle est monopétale et à cinq divisions. Le pistil devient un fruit oblong, presque cylindrique, obtus à ses extrémités, anguleux, vert, blanc ou jaunâtre, et recouvert d'une peau mince, souvent verruqueuse ; sa pulpe est ferme, charnue, succulente, et divisée en trois loges par des cloisons membraneuses; ses semences sont nombreuses, ovoïdes, lisses et comprimées.

Le fruit du Concombre possède une propriété laxative et réfrigérante ; son usage peut être avantageux dans les constipations opiniâtres ; mais il est sûrement nuisible aux personnes faibles, dont l'estomac digère d'une manière lente et difficile. C'est avec ce fruit encore vert et dans son premier développement, qu'on prépare les cornichons, dont les amateurs de la bonne chère connaissent les propriétés stimulantes. Les semences contiennent un principe mucilagineux très-abondant. On les comprend au nombre des quatre semences froides. En effet, elles excitent dans l'estomac un sentiment de fraîcheur qui se répète sympathiquement sur tout le système. On les prescrit dans les maladies aiguës de l'appareil urinaire, dans la néphrétique, la blémorrhagie, la fureur maniaque, les fièvres inflammatoires, etc.

Leur mode d'administration consiste à en extraire le mucilage par la trituration, et de le mêler avec une suffisante quantité d'eau d'orge ou de petit lait. On édulcore cette émulsion avec un peu de sucre, et on l'aromatise avec quelques gouttes d'eau distillée de Menthe ou de fleur d'orange. La dose est de cinq ou six onces, plusieurs fois par jour.

Fig. 105.

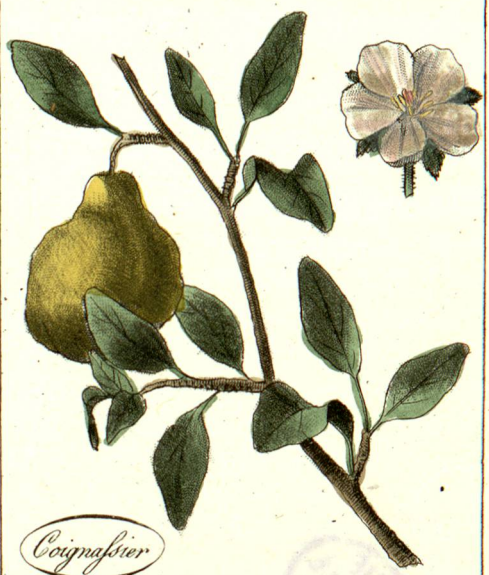

Coignassier

Fig. 106.



Colchique

Fig. 107

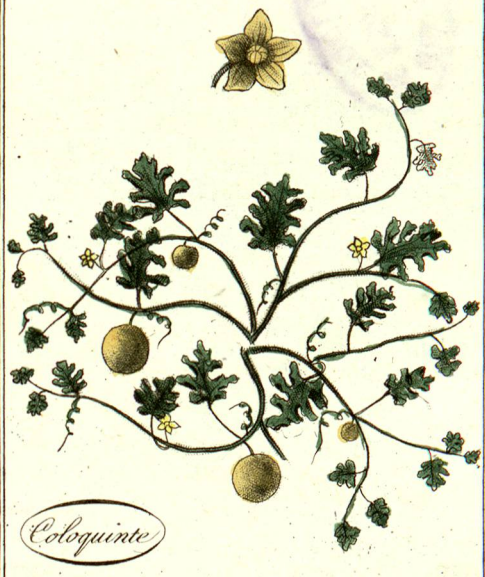

Coloquinte

Fig. 108.



Concombre

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

GRANDE CONSOUDE (Symphitum officinale).

Infundibul. Tour. — *Borrag.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 39. — Figure 109.

Les prairies humides de l'Europe nous offrent la grande Consoude, dont les tiges ailées, velues et hautes de deux pieds, sont garnies de feuilles ovales, grandes, lancéolées, décurrentes, rudes et d'un vert foncé. Les fleurs naissent en épis, au sommet des rameaux : elles sont rouges ou purpurines, pendantes, et composées d'un calice à cinq divisions, d'une corolle cylindrique à cinq dents, et de cinq étamines dont les filamens soutiennent des anthères hastées. Du centre du calice s'élève un pistil qui est remplacé par quatre semences luisantes et noirâtres.

La racine de grande Consoude est fibreuse, cylindrique, charnue, médiocrement épaisse, brune en dehors, blanche intérieurement, visqueuse, gluante, inodore, d'une saveur fade. Elle fournit du mucilage, de l'acide gallique, etc. Si l'on jugeait des vertus de cette plante, par le fréquent usage qu'on en fait, peu de médicamens devraient lui être préférés dans l'hémoptysie, les pertes de sang rebelles, l'incontinence d'urine, le catarrhe de la matrice, etc. Elle peut, en effet, convenir dans quelques-unes de ces maladies, par sa propriété astringente et mucilagineuse; mais, comme nous l'avons déja remarqué, les causes morbifiques sont extrêmement variées, et ce n'est que d'après leur connaissance exacte et précise, qu'on peut établir un traitement méthodique. La médecine qui n'a pour base que les symptômes des maladies, est une médecine empyrique, mensongère, funeste. Ainsi, le crachement de sang, que le vulgaire des médecins cherche à combattre par l'usage de la grande Consoude et autres plantes astringentes, exige très-souvent une méthode douce et relâchante, qui puisse faire cesser l'état de contriction et de spasme des vaisseaux du poumon, sur-tout si l'hémorrhagie a lieu chez un sujet pléthorique et en même tems irritable. Dans ce cas, les saignées, les pédiluves, le petit lait nitré, un régime sévère, le silence absolu constituent la véritable méthode de traitement.

On administre la grande Consoude en décoction, qu'on prépare en faisant bouillir légérement une once de sa racine dans deux livres d'eau. Cette plante a donné son nom à un sirop astringent, qu'on prescrit par cuillerées dans les hémorrhagies passives et dans le catarrhe chronique des intestins.

CONTRAYERVA (Dorstenia drakena).

Urtic. Jus. — *Tétrandr. Monogyn.* Lin.

Planche 39. — Figure 110.

Cette plante croît spontanément au Pérou, au Mexique et dans l'île de Saint-Vincent. On voit s'élever du collet de sa racine cinq ou six feuilles palmées, grandes, à découpures ovales, lancéolées, dentées, d'un beau vert, et portées sur de longs pétioles. De la même racine partent des hampes nues, longues de quatre ou cinq pouces, s'évasant vers leur extrémité, et formant une enveloppe verte, grande, quadrangulaire, plane en dessus, un peu renflée en dessous, sur laquelle naît un placenta commun, où sont logées des fleurs sessiles et nombreuses.

La racine de Contrayerva s'enfonce obliquement dans la terre, et jette un grand nombre de filamens fibreux. Elle est noueuse, tuberculeuse, d'un rouge brun au dehors, blanche intérieurement, d'une odeur forte, d'une saveur un peu amère, acre et comme poivrée. Elle fournit un peu d'huile volatile. Son extrait aqueux est beaucoup plus abondant, mais moins actif que son extrait spiritueux. On a beaucoup exagéré les vertus de cette plante exotique, lorsqu'on lui a attribué une efficacité particulière contre la peste; elle peut néanmoins être placée avec avantage dans le traitement des fièvres adynamiques, et autres maladies accompagnées de la prostration des forces, d'après le témoignage d'Huxham et de Pringle, dont les écrits judicieux ne sauraient être assez médités par les médecins des armées.

On prescrit la racine de Contrayerva en poudre, depuis vingt grains jusqu'à un gros, dans une tasse d'infusion d'écorce d'orange ou dans un peu de vin. On peut lui associer utilement le Camphre et le Quinquina dans la dysenterie adynamique, les fièvres nerveuses avec atonie, la variole confluente, etc. Du reste, on peut fort bien remplacer cette plante par des productions indigènes non moins efficaces, telles que l'Angélique et la Valériane officinale.

COPAÏER (Copaïfera officinalis).

Décandr. Monogyn. Lin.

Planche 39. — Figure 111.

Cet arbre croît dans les forêts du Brésil ainsi qu'aux Antilles. Son tronc est droit et revêtu d'une écorce épaisse et grisâtre. Ses rameaux sont garnis de feuilles alternes, ailées, ovales, entières, pointues, vertes et parsemées de nervures obliques. Les fleurs sont blanches et placées à l'extrémité des rameaux: elles se composent de quatre pétales lancéolés, et de dix étamines dont les filamens portent des anthères longues et vacillantes. A ces fleurs succèdent des gousses arrondies, qui contiennent une semence ovoïde.

Le Copaïer produit une liqueur résineuse qui découle des incisions profondes qu'on pratique sur le tissu du tronc et des branches, pendant les chaleurs de l'été. Elle est connue sous le nom vulgaire de *Baume de Copahu ;* son odeur est forte, aromatique; sa saveur, acre et amère. L'huile volatile, que ce baume contient en abondance, constitue ses propriétés. On l'emploie particulièrement dans le catarrhe chronique des reins et de la vessie urinaire. Quelques auteurs ont singulièrement prôné ses bons effets dans la phthisie tuberculeuse; mais sa propriété stimulante doit en faire redouter l'usage, lorsque la fièvre est vive et que les organes de la respiration sont atteints de phlogose, comme l'a très-bien prouvé le docteur Fothergill, dans un excellent mémoire sur l'abus des remèdes balsamiques dans la phthisie pulmonaire (*Médical Observations and inquiries etc., vol. 4, pag.* 231). Le baume de Copahu peut être appliqué avec plus d'avantage dans la diarrhée atonique et vers la fin de la blennorrhagie, lorsque l'écoulement est entretenu par le relâchement des membranes de l'urètre. Employé trop tôt, il augmente les symptômes inflammatoires et peut produire l'engorgement du testicule.

On prescrit le baume de Copahu, depuis vingt jusqu'à quarante gouttes, qu'on suspend dans un mélange d'eau de Menthe et de sirop de Capillaire. On peut l'administrer sous la forme de pilules ou d'électuaire, en le triturant avec suffisante quantité de sucre et de jaune d'œuf. Comme il est souvent sophistiqué, on peut le remplacer par la Térébenthine, qui possède les mêmes vertus.

COQUELICOT (Papaver rheas).

Rosac. Tour. — *Papavér.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 39. — Figure 112.

Le Coquelicot ou Pavot rouge, est très-commun dans les champs. Sa tige est droite, rameuse, velue, haute d'environ deux pieds, et garnie de feuilles ailées, vertes et découpées profondément. Ses fleurs paraissent pendant toute la saison de l'été et terminent les rameaux : elles sont composées de quatre pétales oblonds, larges, minces, et d'un beau rouge foncé. Il leur succède des capsules lisses, petites, globuleuses, où sont renfermées des semences menues, brunes, ou d'un rouge obscur.

Les fleurs de Coquelicot sont légérement odorantes ; leur saveur est fade, un peu amère. Elles fournissent de l'huile volatile et un principe muqueux. On en fait un fréquent usage dans les maladies qui affectent les organes de la respiration, telles que la pleurésie, la toux convulsive, le catarrhe aigu, etc. Desbois de Rochefort en fait un grand éloge et leur accorde les mêmes vertus qu'aux fleurs de Sureau. Peyrilhe croit qu'elles peuvent remplacer l'opium dans beaucoup de cas. On doit rendre hommage au discernement médical de ces deux hommes justement célèbres ; néanmoins, il ne faudrait par fonder un grand espoir sur l'application du Coquelicot dans les maladies graves de la poitrine, dans l'insomnie, les fièvres éruptives, etc.

On administre les pétales du Pavot rouge, en infusion théiforme qu'on édulcore avec le miel ou le sucre, et dont on prend une tasse toutes les heures, pour calmer la toux qui prélude à l'invasion des rhumes. Le sirop de Coquelicot se prend par cuillerées, et remplit les mêmes indications. On prépare avec ces mêmes fleurs un extrait dont quelques médecins louent la propriété sédative. La dose est de cinq ou six grains.

Fig. 109

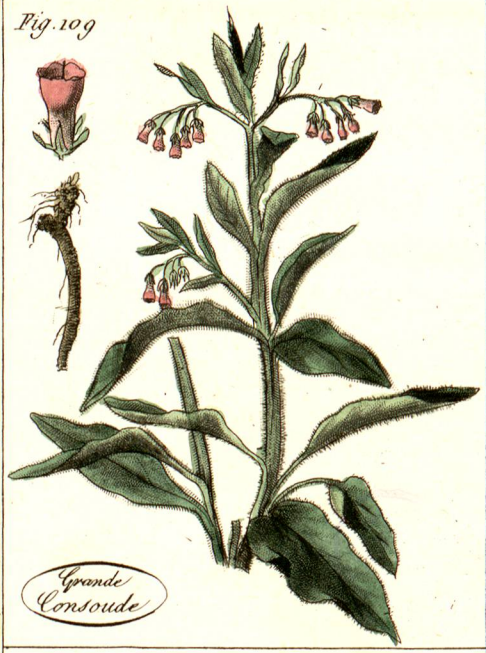

Grande Consoude

Fig. 110.

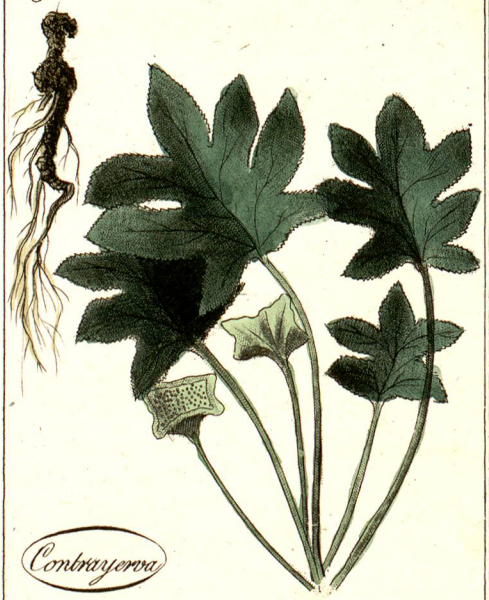

Contrayerva

Fig. 111.

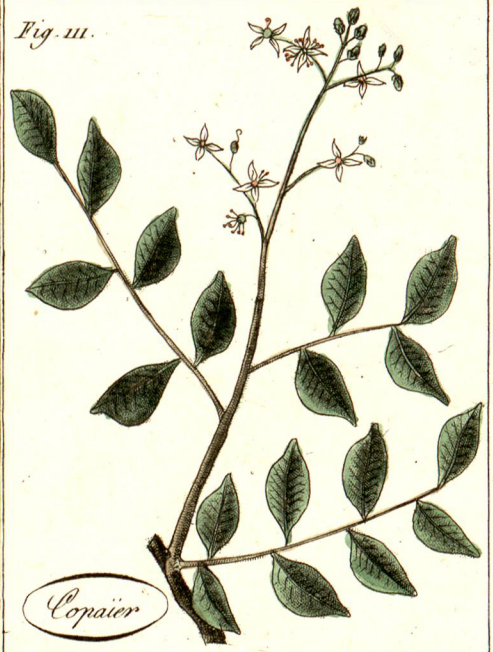

Copaïer

Fig. 112.



Coquelicote

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

COQUELOURDE (Anemone pulsatilla).

Rosac. Tour. — *Renonc.* Jus. — *Polyandr. Polygyn.* Lin.

Planche 40. — Figure 113.

Cette plante, à laquelle on a aussi imposé le nom de *Pulsatille*, d'Herbe-au-vent, croît dans les lieux arides et montueux de l'Europe. Elle est digne des soins du cultivateur par l'élégance de son port et par la beauté de ses fleurs qui embellissent les jardins pendant la saison du printems. Ses tiges sont droites, simples, velues et hautes d'environ un pied. Ses feuilles sont radicales, deux fois ailées, vertes et finement découpées. Ses fleurs, d'un bleu violet, terminent les tiges et se composent de six pétales oblongs, légers, pointus, rosacés, et de plusieurs étamines jaunes qui entourent le pistil. Les pédoncules qui les portent sont garnis d'une colerette de feuilles. Le fruit se transforme en plusieurs semences remarquables par une queue plumeuse.

La Coquelourde contient un principe vénéneux ; sa saveur est acre, caustique, brûlante. Appliquée sur la peau, elle l'irrite, l'enflamme, et y détermine promptement des phlyctènes. Malgré son action délétère, on a essayé de l'administrer intérieurement pour combattre la paralysie, l'amaurose, etc. ; mais les succès qu'on a obtenus de cette plante, sont trop douteux pour que nous cherchions à en accréditer l'emploi, en répétant les éloges qu'on lui a prodigués en Allemagne. Il ne faut point la confondre avec la Pulsatille, *Anemone pratensis*, *Pulsatilla nigricans*, employée avec succès par le baron de Storck, dans le traitement de la goutte-sereine, et proclamée comme impuissante par Bergius, qui assure n'en avoir retiré aucun avantage.

On administre la Coquelourde en infusion théiforme très légère, ou en extrait, à la dose de quatre ou cinq grains. Toutefois, cette plante est très-peu usitée en France ; et l'on doit d'autant plus en suspecter l'emploi, qu'une trop forte dose peut déterminer des symptômes graves et enflammer le tissu de l'estomac.

CORIANDRE (Coriandrum sativum).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 40. — Figure 114.

Cette plante est originaire d'Italie ; elle prospère dans nos jardins et dans nos champs. Sa tige grêle, cylindrique, rameuse, parvient à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont vertes, ailées, et composées de folioles dentées et divisées en lanières étroites. Ses fleurs sont blanches, un peu nuancées de rouge et disposées en ombelles à l'extrémité des rameaux : elles offrent une corolle radiée, et cinq pétales courbés en forme de cœur. Les semences sont sphériques, ridées et jaunâtres.

Toute la plante exhale une odeur forte, désagréable, sur-tout lorsqu'on la froisse entre les doigts. Les arabes lui attribuent une propriété stupéfiante et vireuse. Tragus place les semences qui n'ont point subi de préparation, au rang des substances vénéneuses. Mais, comme le remarque Valmont de Bomare, l'expérience a détruit depuis long-tems ce préjugé, puisque plusieurs peuples les mêlent dans leur boisson et dans leurs alimens. Elles possèdent une saveur chaude, piquante, et fournissent de l'huile volatile et de l'huile fixe aromatique. Elles sont propres à stimuler le canal alimentaire, dans les cas de débilité et de flatulence. On s'en sert communément pour aromatiser les potions purgatives. On les enduit de sucre et on en forme des dragées d'une saveur agréable. On peut également les donner en poudre, depuis vingt grains jusqu'à un gros, dans un peu de vin ou autre véhicule convenable.

CORMIER SAUVAGE (Sorbus aucuparia).

Arbr. Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Trigyn.* Lin.

Planche 40. — Figure 115.

Le Cormier sauvage ou des oiseleurs, est également connu sous le nom de *Sorbier.* On le trouve dans les lieux humides et montueux de l'Europe, et on le cultive dans les jardins d'agrément. Son tronc est droit, rameux, revêtu d'une écorce d'un brun rougeâtre; sa hauteur est d'environ vingt pieds. Ses feuilles sont ailées et composées de plusieurs paires de folioles ovales, pointues, dentées en forme de scie, et d'un joli vert. Ses fleurs sont blanches, nombreuses, odorantes et disposées en corymbe au sommet des rameaux : elles ont un calice à cinq divisions et une corolle formée par cinq pétales rosacés. Le fruit est une baie ovale, renflée à son extrémité supérieure, et d'un beau rouge de corail.

Le fruit du Cormier a une saveur acerbe. Il est astringent et possède les mêmes propriétés que les nèfles. L'efficacité qu'on lui a attribuée dans l'hydropisie et le calcul des reins, est chimérique. Toutefois on en prépare un roob, dont l'emploi peut être utile dans le cours de ventre chronique et la dysenterie rebelle, lorsque ces maladies ne sont entretenues que par le relâchement du canal alimentaire. Chomel, d'après Jean Bauhin, loue les bons effets de la préparation suivante : Prenez quatre livres de sorbes presque mûres, mondées de leur peau et de leurs semences ; faites les bouillir dans une suffisante quantité de roses rouges, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une espèce de moelle ; alors, mêlez avec trois livres de cette pulpe une livre et demie de sucre, et faites épaissir le tout en consistance de conserve liquide. La dose est d'une cuillerée à bouche, trois ou quatre fois par jour.

CRESSON DE FONTAINE (Sisymbrium nasturtium).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. siliq.* Lin.

Planche 40. — Figure 116.

Cette plante habite le bord des ruisseaux et les lieux aquatiques : elle aime sur-tout les eaux claires et limpides. Ses tiges sont rameuses, cannelées, lisses et penchées. Ses feuilles sont ailées et composées de plusieurs folioles ovoïdes, sessiles et d'un vert foncé. Ses fleurs sont blanches, petites, disposées en grappes terminales ; elles se composent de quatre pétales cruciformes et de plusieurs étamines à sommets jaunes. Le fruit est une silique inclinée et partagée en deux loges où sont renfermées des semences arrondies et rougeâtres.

Le Cresson de fontaine se fait remarquer par une saveur chaude, piquante, amère. Il donne à l'analyse, de l'huile volatile, de l'ammoniaque, etc. Tous les observateurs lui reconnaissent une propriété stimulante, et l'employent dans les infiltrations hydropiques, le catarrhe chronique des voies urinaires et les obstructions abdominales avec atonie. Mais c'est sur-tout dans le scorbut qu'il a été recommandé comme un médicament précieux. En effet Peyrilhe et Leroy de Montpellier, citent des observations intéressantes qui constatent son efficacité dans quelques cas d'affection scorbutique. Malgré tous ces éloges, le Cresson ne paraît point posséder une vertu spécifique ; il agit plutôt en stimulant l'organisme, à l'instar de quelques autres plantes toniques et crucifères ; et sous ce rapport, son usage a pu prospérer dans le scorbut atonique. Le peuple attribue à cette plante des propriétés miraculeuses dans le traitement de la phthisie pulmonaire ; mais l'expérience n'a point confirmé ce préjugé. Avouons toutefois, que ce moyen est préférable aux corps gras et mucilagineux, dont on fait un si grand abus dans les maladies du poumon, et qui ne peuvent qu'accélérer leur progrès, en augmentant la faiblesse et le dépérissement.

On administre le Cresson de fontaine sous la forme de suc, qu'on mêle assez souvent avec celui de Cochléaria et de Trèfle d'eau. La dose de ce mélange est de quatre à six onces. Ce remède continué assez long-tems est très avantageux dans les fluxions scorbutiques, les maladies de la peau rebelles, et les fièvres intermittentes avec engorgement des viscères ; mais il ne faut point négliger les moyens que fournit l'hygiène, tels qu'un exercice modéré, un air pur, une grande propreté et un régime alimentaire, fourni en partie par les végétaux anti-scorbutiques.

Fig. 113.



Coquelourde

Fig. 114



Coriandre

Fig. 115.



Cormier

Fig. 116.



Cresson de fontaine

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

CYCLAMEN (Cyclamen europæum).

Infundibul. Tour. — *Lysimach.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 41. — Figure 117.

Cette plante vivace, à laquelle on a donné le nom vulgaire de *Pain-de-pourceau*, croît spontanément dans les lieux ombragés de l'Europe méridionale. Ses feuilles sont radicales, crénelées, cordiformes, pétiolées, panachées de vert et de blanc. Les fleurs sont inclinées, solitaires, infundibuliformes; leur orifice est tourné vers la terre, tandis que l'extrémité de leurs pétales regarde le ciel: elles sont d'un blanc teint de pourpre, et soutenues par des hampes nues, rougeâtres et contournées en spirale. Le pistil est remplacé par un fruit ordinairement sphérique, membraneux, qui s'ouvre en cinq ou six parties, et renferme plusieurs semences.

La racine de Cyclamen est épaisse, tubéreuse, charnue, presque ronde, brune en dehors, blanche intérieurement : elle est inodore; sa saveur est amère, caustique, brûlante. Lorsqu'elle est fraîche, elle contient un principe acre, volatil, qui se dissipe en grande partie par la dessication. L'analyse chimique ne nous a offert encore rien d'exact sur cette racine, dont on a loué les propriétés stimulantes dans les obstructions abdominales avec atonie, l'aménorrhée, les scrophules et la diathèse vermineuse. Toutefois, son action n'est pas constante; elle est souvent inerte, et quelquefois elle purge avec une extrême violence. Le suc exprimé de la plante fraîche qu'on recommande dans le traitement de l'hydropisie, est un remède qu'il faut proscrire, puisqu'il peut enflammer la gorge, ainsi que les voies alimentaires.

On administre la racine récente de Cyclamen, en décoction très-légère, ou en poudre, à la dose d'un demi-gros. Elle entre dans la composition de l'onguent d'*Arthanita*, qu'on appliquait autrefois sur le bas-ventre des enfans, pour exciter la purgation et combattre la présence des vers.

CYNOGLOSSE (Cynoglossum officinale).

Infundibul. Tour. — *Borrag.* Jus. — *Pentandr. Mongyn.* Lin.

Planche 41. — Figure 118.

La Cynoglosse ou *Langue de chien*, habite les lieux incultes et pierreux de l'Europe. Sa racine est pivotante, d'un rouge noirâtre en dehors, blanche intérieurement. Ses tiges rameuses et hautes d'environ deux pieds, portent des feuilles ovales, étroites, ligulées, amplexicaules, molles, cotonneuses, sessiles et d'un vert blanchâtre. Ses fleurs sont pédonculées, petites, rougeâtres et rangées en épis à l'extrémité des tiges. La corolle, en entonnoir, est fermée par des écailles en forme de voûte. Les étamines sont hastées et plus courtes que la corolle. Le pistil se transforme en un fruit à quatre capsules hérissées de poils, et renfermant des semences comprimées.

Cette plante dans son état de fraîcheur, répand une odeur forte, et possède une saveur fade et nauséeuse. Sa racine contient un principe mucilagineux. La propriété calmante et narcotique qu'on lui a attribuée est purement imaginaire, et l'expérience n'a point confirmé les éloges que lui accordent Geoffroy et quelques autres auteurs, dans la dysenterie, la toux convulsive, les pertes de sang rebelles, etc. La pharmacie nous fournit un excellent médicament, connu sous le nom de pilules de Cynoglosse. Ces pilules sont fort usitées, et méritent de l'être; mais ce n'est point de cette plante qu'elles empruntent leurs vertus; elles les doivent particulièrement à l'opium, au Castoreum, au Safran, et aux semences de Jusquiame. On les donne avec beaucoup de succès dans les cours de ventre rebelles, dans le catarrhe du poumon et la phthisie tuberculeuse, lorque la toux, irritant les organes de la respiration par des secousses fréquentes, éloigne les douceurs du sommeil. On prescrit ces pilules, depuis deux grains jusqu'à six. Cette dernière dose équivaut à peu près à un grain d'opium.

CYNORRHODON (Rosa canina).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 41. — Figure 119.

Cet arbuste, également désigné sous les noms d'*Eglantier* et de *Rosier sauvage*, se plaît au milieu des haies et des buissons. Il est remarquable par ses tiges hautes, vigoureuses et armées de longues épines. Ses feuilles sont oblongues, ailées, pointues, vertes, et dentées en forme de scie. Ses fleurs sont pédonculées, odorantes, et d'un rouge incarnat : elles offrent cinq pétales à deux lobes, imitant la forme d'un cœur, et un grand nombre d'étamines rougeâtres. Le fruit est ovale, charnu, rouge dans sa maturité, et d'une saveur acide ; sa cavité est remplie de semences dures, oblongues, anguleuses et blanchâtres.

Les fleurs de Cynorrhodon ne sont point usitées. On emploie seulement le fruit, dont la saveur un peu acerbe décèle une propriété tonique et astringente. On en prépare une conserve d'un goût austère mais agréable, et dont l'usage est assez familier dans les cours de ventre rebelles avec atonie. On la prescrit à la dose d'une demi-once plusieurs fois par jour. Parlerons-nous du bedeguar, espèce de végétation maladive qu'on observe sur les branches du rosier sauvage, et qui est produite par la piqûre d'un insecte du genre cynips? On attribuait autrefois à cette végétation des propriétés miraculeuses dans l'hydrophobie, les écrouelles et le calcul. On est fâché de trouver dans les écrits des anciens, et notamment dans ceux de Pline, des erreurs aussi absurdes ; mais ne doit-on pas les oublier, lorsqu'on y admire, en même tems, tout ce que le génie peut produire de plus grand et de plus sublime ?

CYPRÈS (Cupressus sempervirens).

Conifer. Jus. — *Monœc. Monadelph.* Lin.

Planche 41. — Figure 120.

Le Cyprès est originaire du Levant et de l'Archipel. On le cultive en Portugal, en Italie, en France. Les anciens l'employaient à orner les tombeaux de leurs pères; c'est ce qui le fait regarder aujourd'hui comme l'emblême du deuil et de la tristesse. Cet arbre a deux variétés : l'une à branches étalées, et l'autre dont la forme est régulière et pyramidale. Ces deux variétés sont produites indifféremment par les semences du même individu. Le tronc du Cyprès est droit, élevé; le bois en est dur, pâle ou d'un jaune rougeâtre, veiné, d'une odeur agréable et pénétrante. Ses feuilles sont petites, nombreuses, verticillées, toujours vertes. Ses fleurs sont monoïques et disposées en châtons séparés. Les mâles paraissent au printems, et lancent si abondamment leur poussière fécondante, que l'arbre paraît alors comme couvert de fumée. Les femelles produisent des fruits ou cônes raboteux, presque sphériques, d'une saveur acerbe, connus dans les officines, sous le nom de noix de Cyprès. Ces fruits contiennent des semences anguleuses et roussâtres.

Les noix de Cyprès jouissent d'une propriété astringente. Leur emploi peut être de quelque utilité dans les maladies du canal alimentaire, produites par l'atonie; mais aucune observation ne constate les vertus qu'on leur attribue dans les fièvres intermittentes. Ce remède, comme tant d'autres, est presque tombé dans l'oubli, depuis que la thérapeutique, mieux éclairée par la chimie, a renoncé à une foule de moyens inutiles consacrés par l'empyrisme et la crédulité.

Fig. 117.



Cyclamen

Fig. 118

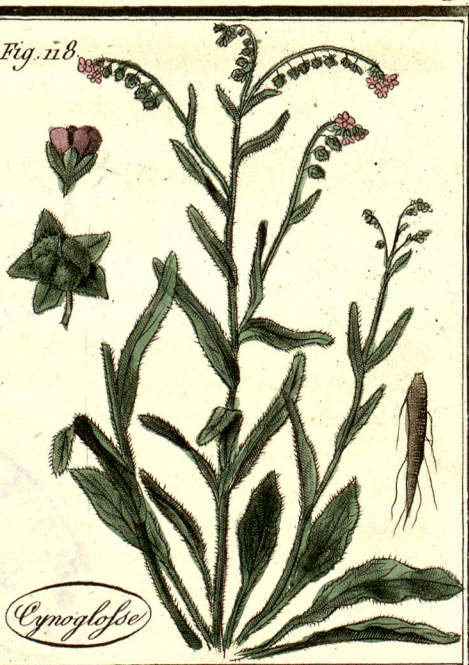

Cynoglosse

Fig. 119



Cynorrhodon

Fig. 120.



Cyprès

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

DATTIER (Phœnix dactilyfera).

Palm. Jus. — *Cryptogam. palm.* Lin.

Planche 42. — Figure 121.

Le Dattier croît dans la Barbarie, le Levant et les Indes orientales. Il aime sur-tout les climats brûlans et les terrains sablonneux. Son tronc est droit, simple, cylindrique, élevé, verdâtre, et garni d'écailles épaisses formées par la base des pétioles des anciennes feuilles que l'on a coupées. Son sommet est couronné par un grand faisceau formé d'un grand nombre de branches feuillées disposées en rond, et formant une espèce d'arc. Au milieu des feuilles intérieures se trouve un bourgeon conique, grêle et terminé en pointe. Les feuilles sont ailées et composées de folioles alternes, linéaires et ensiformes. Les fleurs sont petites, blanches et unisexuelles. Les mâles se composent d'un calice à trois divisions, de trois pétales oblongs et de six étamines très-courtes et velues. Les femelles offrent également une corolle tripétale. Le fruit est une baie ovale, revêtue d'une pellicule mince, transparente et roussâtre.

Ce fruit, connu sous le nom de dattes, nous est apporté de Tunis. Sa pulpe est grasse, douce et visqueuse. Les habitans des lieux où le Dattier croît en abondance, en font leur principale nourriture. Avant leur entière maturité, les dattes sont astringentes. Lorsqu'elles sont mûres, outre leur saveur sucrée, elles conservent encore une douce astriction. Aussi, les emploie-t-on fréquemment dans les tisanes pectorales, pour remédier aux affections légères de la poitrine. Du reste, on peut fort bien les remplacer par nos figues sèches et autres fruits sucrés et indigènes.

DICTAMNE DE CANDIE (Origanum dictamnus).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 42. — Figure 122.

Le Dictamne ou Dictame croît dans l'île de Crète, sur le Mont Ida. Virgile, dans son Enéïde, nous en a laissé une description succinte, mais pleine de grâce :

Hîc Venus indigno nati concussa dolore,
Dictamnum genitrix Cretæâ carpit ab idâ,
Puberibus caulem foliis et flore comantem
Purpureo.....

Cette plante porte des tiges rameuses, purpurines et hautes d'un pied. Ses feuilles naissent deux à deux : elles sont arrondies, sessiles, pubescentes et d'un vert un peu terne. Ses fleurs naissent en épis légérement inclinés et interrompus par plusieurs folioles : elles sont petites, purpurines, labiées, et portées sur un calice imitant la forme d'un cornet.

Les feuilles de Dictamne répandent une odeur suave, aromatique et pénétrante; leur saveur est amère, un peu acre. Elles fournissent de l'extrait aqueux, de l'extrait spiritueux, et, d'après Neumann, une huile aromatique camphrée. Cette plante si vantée par les anciens, mérite une place parmi les substances aromatiques. Par sa propriété stimulante et diffusible, elle convient dans l'atonie gastrique et intestinale, ainsi que dans le catarrhe chronique du poumon. Toutefois, son action sur l'utérus ne paraît pas supérieure à celle qu'exercent sur cet organe la Mélisse, l'Armoise et quelques autres plantes aromatiques. On prescrit les feuilles et les sommités fleuries de Dictamne, à la dose d'une ou deux onces, qu'on fait infuser dans une suffisante quantité de vin blanc. On en donne plusieurs cuillerées trois ou quatre fois par jour. Si on emploie cette plante en poudre, la dose est d'un gros.

DIGITALE POURPRÉE (Digitalis purpurea).

Personn. Tour. — *Scroph.* Jus. — *Didynam. Angiosp.* Lin.

Planche 42. — Figure 123.

La Digitale pourprée, qu'on nomme aussi *Gants de Notre-Dame,* est commune sur les montagnes de l'Europe australe. On la trouve également aux environs de Paris. Sa racine rougeâtre et fibreuse, pousse une tige droite, cylindrique, velue et haute de deux à trois pieds. Ses feuilles sont alternes, oblongues, lancéolées, d'un vert foncé en dessus, blanchâtres et lanugineuses en dessous. Ses fleurs sont grandes, nombreuses, inclinées, purpurines et rangées en épi le long de la tige. Le calice est à cinq divisions; la corolle est campanulée, ventrue, obtuse, et parsemée intérieurement de taches d'un rouge foncé. Le fruit est une capsule à deux loges où sont renfermées de petites semences.

Cette plante est mise au nombre des substances vireuses; sa saveur est amère, acre, nauséabonde. Prise à fortes doses, elle produit la cardialgie, la salivation, le vomissement, le hoquet, des sueurs froides, la syncope, le narcotisme, etc. On tâche de combattre ces symptômes alarmans, par l'usage des acides végétaux, par les émétiques et autres moyens que nous avons indiqués contre l'empoisonnement par l'Aconit, la Belladone et la Ciguë. Toutefois l'action véhémente de la Digitale n'a point empêché les médecins anglais et allemands de l'administrer dans la paralysie, le rachitis, les tubercules du poumon, et autres maladies du système lymphatique. Hufeland, dans un excellent mémoire sur les scrophules, loue son efficacité dans cette maladie. On doit préférer la Digitale des montagnes à celle qu'on cultive dans les jardins, et l'administrer à faibles doses : un huitième ou un quart de grain pour l'enfance, et deux grains pour les adultes. Darwin et Fowler l'emploient en décoction, à laquelle ils ajoutent un peu d'alcool. MM. Bréra et Chrestien ont essayé de l'administrer en frictions sur l'abdomen, par l'intermède de la salive; et ce dernier prouve, par plusieurs observations, que cette méthode a été particulièrement suivie du plus grand succès dans différentes hydropisies. Il serait intéressant pour l'art, que les médecins français se livrassent à de nouvelles expériences, afin de bien apprécier les vertus de cette plante héroïque, qui exige néanmoins dans son emploi la plus grande circonspection.

DOUCE-AMERE (Solanum dulcamara).

Solan. Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 42. — Figure 124.

Cet arbrisseau sarmenteux, dont les jolies fleurs brillent au milieu des haies et des buissons, est aussi appelé Vigne vierge, Vigne de Judée, Morelle grimpante. Ses tiges grêles, longues et fragiles, portent des feuilles alternes, ovales, cordiformes, vertes, en fer de lance. On voit pendant l'été, s'incliner au sommet des rameaux, des grappes de fleurs violettes munies d'une corolle à cinq divisions étroites, et de cinq étamines d'un beau jaune. A ces fleurs succèdent des fruits charnus, sphériques, d'un rouge de corail.

Les tiges récentes de Douce Amère exhalent une odeur vireuse, et possèdent une saveur douceâtre, mêlée d'un peu d'amertume. Mais nous n'avons rien d'exact sur l'analyse chimique de cette plante qui abonde en principe extractif. Administrée à grandes doses elle cause des anxiétés, des vertiges, le vomissement, des mouvemens convulsifs, etc. Le suc de citron et le vinaigre sont très-propres à combattre son action narcotique. Les fruits sont pour les animaux un poison violent. Peu de médicamens ont été prônés avec autant d'enthousiasme dans les maladies du système lymphatique, les dartres, le rhumatisme, les scrophules, etc. Linnœus et Sauvages lui ont attribué de grandes vertus dans la syphilis invétérée. Hufeland en recommande l'usage dans le traitement de la phthisie tuberculeuse, et autres affections compliquées du vice scrophuleux. Mais c'est le docteur Carrère qui a le plus puissamment contribué à l'accréditer dans les maladies dartreuses. Cependant les expériences tentées journellement par M. Alibert, à l'hôpital Saint-Louis, où les affections de l'organe cutané se présentent sous toutes sortes de formes, semblent jeter quelque doute sur la vérité des faits recueillis par Carrère.

On prescrit ordinairement les tiges récentes de Douce-Amère en infusion ou en décoction. La dose est depuis deux gros jusqu'à une once pour une livre de véhicule, qu'on peut mêler avec une égale quantité de lait. On donne l'extrait aqueux à la dose de cinq ou six grains, qu'on peut porter graduellement jusqu'à un demi gros.

Fig. 121.

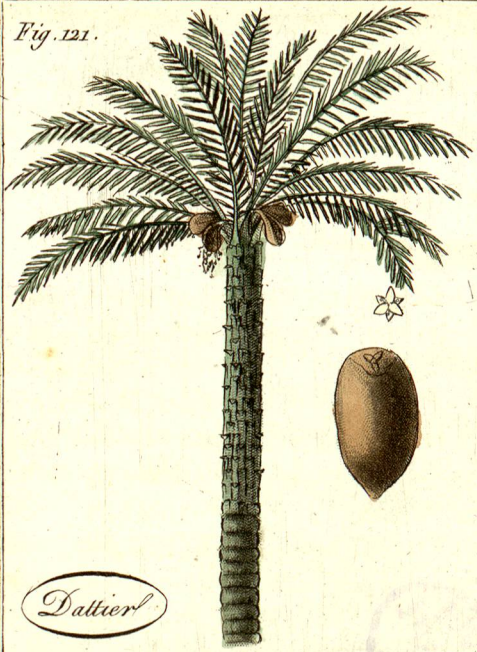

Dattier.

Fig. 122.



Dictamne de candie.

Fig. 123.



Digitale pourprée.

Fig. 124.



Douce-amère.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

EPINE-VINETTE (Berberis vulgaris)

Rosac. Tour. — *Vinett.* Jus. — *Hexandr. Dygyn.* Lin.

Planche 43. — Figure 125.

Cet arbrisseau croît en Europe, dans les lieux incultes, dans les forêts, au milieu des buissons, etc. De sa racine fibreuse et rampante, on voit s'élever des tiges rameuses, droites, hautes de trois à quatre pieds, et garnies d'épines disposées trois à trois. Ses feuilles sont petites, nombreuses, oblongues, pétiolées, crénelées, épineuses sur leurs bords, et d'un vert gai. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées et disposées en grappes simples et pendantes. Elles se composent de six pétales jaunes, en rose, et d'autant d'étamines dont l'irritabilité offre un phénomène remarquable. En effet, si on touche leur base avec la pointe d'une épingle, elles éprouvent une contraction sensible, et se portent rapidement vers le pistil auquel elles restent quelque tems adhérentes. A ces fleurs succèdent des baies charnues, succulentes, et rouges dans leur maturité.

Les baies d'Epine-Vinette fournissent un principe muqueux et un suc acide qui teint en rouge le papier bleu. On en recommande l'usage dans les fièvres inflammatoires et adynamiques, dans l'angine, le catarrhe aigu des voies urinaires et la dysenterie bilieuse. Le sirop d'Epine-Vinette, qu'on nomme aussi dans les officines sirop de *berberis*, jouit d'une propriété réfrigérante et d'une douce astriction. Deux ou trois onces suffisent pour communiquer à deux livres d'eau une saveur agréablement acide. Ce sirop possède les vertus de celui de limon, et peut fort bien lui être substitué. La gelée d'Epine-Vinette est très-délicate, et forme un aliment salubre pendant la convalescence qui suit les fièvres aiguës.

D'après le témoignage du professeur Peyrilhe, la racine et les semences de cette plante excitent les mouvemens toniques du canal alimentaire et déterminent la purgation ; mais on les met rarement en usage, parce qu'il est aisé de les remplacer par des substances dont on connaît beaucoup mieux les effets.

ESTRAGON (Artemisia dracunculus).

Floscul. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 43. — Figure 126.

L'Estragon est originaire de la Sibérie; on le cultive dans tous les jardins potagers. Ses tiges grêles, herbacées, rameuses, parviennent à la hauteur de deux ou trois pieds; elles sont garnies de feuilles linéaires, lancéolées, entières, odorantes, et d'un vert foncé. Au sommet des tiges et des rameaux naissent des fleurs très-petites, jaunes, et composées de fleurons tubulés, renfermés dans un calice commun et écailleux. Les fruits sont globuleux et renferment des semences dénuées d'aigrettes.

Cette plante répand une odeur forte, aromatique; sa saveur est amère, un peu acre. Elle donne à l'analyse une huile volatile, jouit d'une propriété excitante, et mérite d'être employée dans les maladies atoniques des voies digestives, dans l'aménorrhée, l'engorgement des viscères abdominaux, etc. Cependant elle est moins usitée en médecine que dans les préparations alimentaires. C'est ainsi qu'on l'emploie pour aromatiser les substances fades et aqueuses, telles que la laitue et autres végétaux qu'on mange en salade. Tout le monde connaît l'excellent vinaigre à l'Estragon, préparé par Mail, distillateur fameux, dont le nom a été honorablement consigné dans l'Almanach des Gourmands. Ce vinaigre dont l'odeur et le goût sont si agréables, excite l'appétit et constitue un assaisonnement anti-putride, qu'on peut employer avec avantage dans la diathèse scorbutique.

On peut administrer l'Estragon en infusion aqueuse. On la prépare en jetant une bonne pincée de ses feuilles dans une livre d'eau bouillante. On procède à sa teinture alcoolique, en faisant macérer une forte poignée de la plante fraîche dans suffisante quantité d'eau de vie. La dose est d'une cuillerée.

EUPATOIRE (Eupatorium cannabinum).

Floscul. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. égal.* Lin.

Planche 43. — Figure 127.

Cette plante est commune en Europe. On la trouve dans les lieux aquatiques, sur le bord des ruisseaux, dans les prairies humides. Sa racine est fibreuse et blanchâtre. Sa tige cylindrique, haute, velue et rameuse, porte des feuilles opposées, presque sessiles et formées de trois folioles lancéolées et dentées. Les fleurs sont petites, purpurines et disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux. Le calice est cylindrique et composé d'écailles linéaires, obtuses, un peu colorées à leur sommet. Les semences sont oblongues et munies d'une aigrette.

L'Eupatoire se distingue par une odeur forte, pénétrante, et une saveur extrêmement amère. Sa racine provoque le vomissement, la purgation et l'excrétion des urines. Hermann en indique l'usage dans l'hydropisie. Schroëder la recommande dans la cachexie, la toux catarrhale et l'aménorrhée. Le suc exprimé des feuilles récentes, est très propre à combattre l'engorgement atonique des viscères et la bouffissure, dont se compliquent si souvent les fièvres intermittentes rebelles. Ces mêmes feuilles servent à préparer des cataplasmes dont on loue les effets dans l'hydrocèle. Cependant cette plante active ne figure point dans la matière medicale des modernes, et Peyrilhe, lui-même, la condamne injustement à une parfaite nullité.

On prescrit les feuilles d'Eupatoire à la dose d'une demi-poignée, et sa racine à la dose d'une once pour deux livres de décoction, qu'on adoucit en y ajoutant un peu de réglisse ou de miel blanc. La dose du suc exprimé de la plante fraîche, est de trois ou quatre onces qu'on mêle avec une égale quantité de petit-lait. On prescrit son extrait aqueux à la dose d'un gros.

EUPHORBE (Euphorbia officinarum).

Campanif. Tour. — *Euphorb.* Jus. — *Décandr. Trigyn.* Lin.

Planche 43. — Figure 128.

Les climats brûlans de l'Afrique nous offrent cette espèce d'Euphorbe dont la tige épaisse, simple, anguleuse et comme articulée, s'élève à la hauteur d'environ quatre pieds. On voit s'élever sur la crête de ses bords anguleux, des épines roides, pointues et placées deux à deux. Cette tige est toujours dénuée de feuilles ; mais elle est garnie de quelques appendices solitaires, qu'on peut regarder comme les feuilles de cette espèce. Les fleurs naissent dans les sinuosités qui se trouvent sur les angles, et offrent un calice monophyle, renflé, cinq pétales d'un vert jaunâtre, et cinq ou six étamines. Le fruit est une capsule à plusieurs loges qui s'ouvrent intérieurement en deux valves avec élasticité, et répandent des semences globuleuses.

On extrait par incision du tronc de cet arbrisseau, un suc lactescent qui se condense peu à peu et forme une gomme-résine, connue sous le nom d'*Euphorbe :* elle est jaunâtre, en larmes irrégulières et d'une cassure vîtreuse ; sa saveur est acre et brûlante. On en retire par la voie de l'analyse de la résine, une substance extractive et de l'albumine. Ce médicament constitue le plus acre et le plus véhément des hydragogues. Dioscoride ne rapporte sa découverte qu'au tems de Juba, roi de Lybie. Suivant le témoignage de Pline, il fut découvert par Juba lui-même, qui lui donna le nom d'Euphorbe, son médecin, frère du fameux Antoine Musa, médecin de César Auguste. Les Arabes et quelques modernes n'ont pas craint d'employer ce remède dans les maladies du système lymphatique ; mais la prudence doit faire bannir l'usage interne d'une substance faite pour être placée à côté des poisons les plus redoutables, puisqu'une faible dose suffit pour exciter des vomissemens énormes, la superpurgation, la syncope, et quelquefois l'inflammation et la gangrène de l'organe gastrique. On doit borner l'emploi de l'Euphorbe à l'extérieur, dans les cas de fongosités et de suppuration atonique, etc. ; ou plutôt, abandonner ce remède à l'art vétérinaire.

Fig. 125.



Epine-vinette

Fig. 126.



Estragon

Fig. 127.



Eupatoire

Fig. 128.

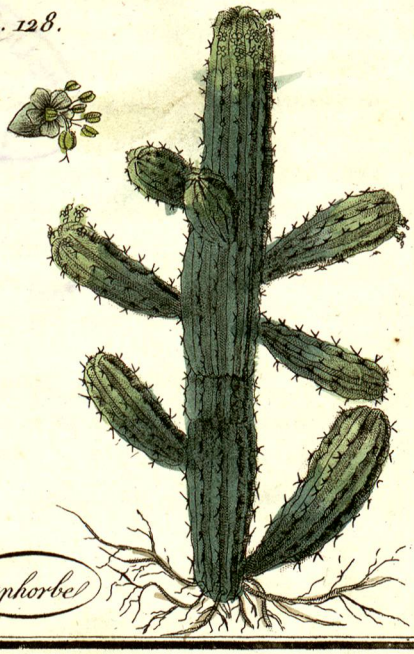

Euphorbe

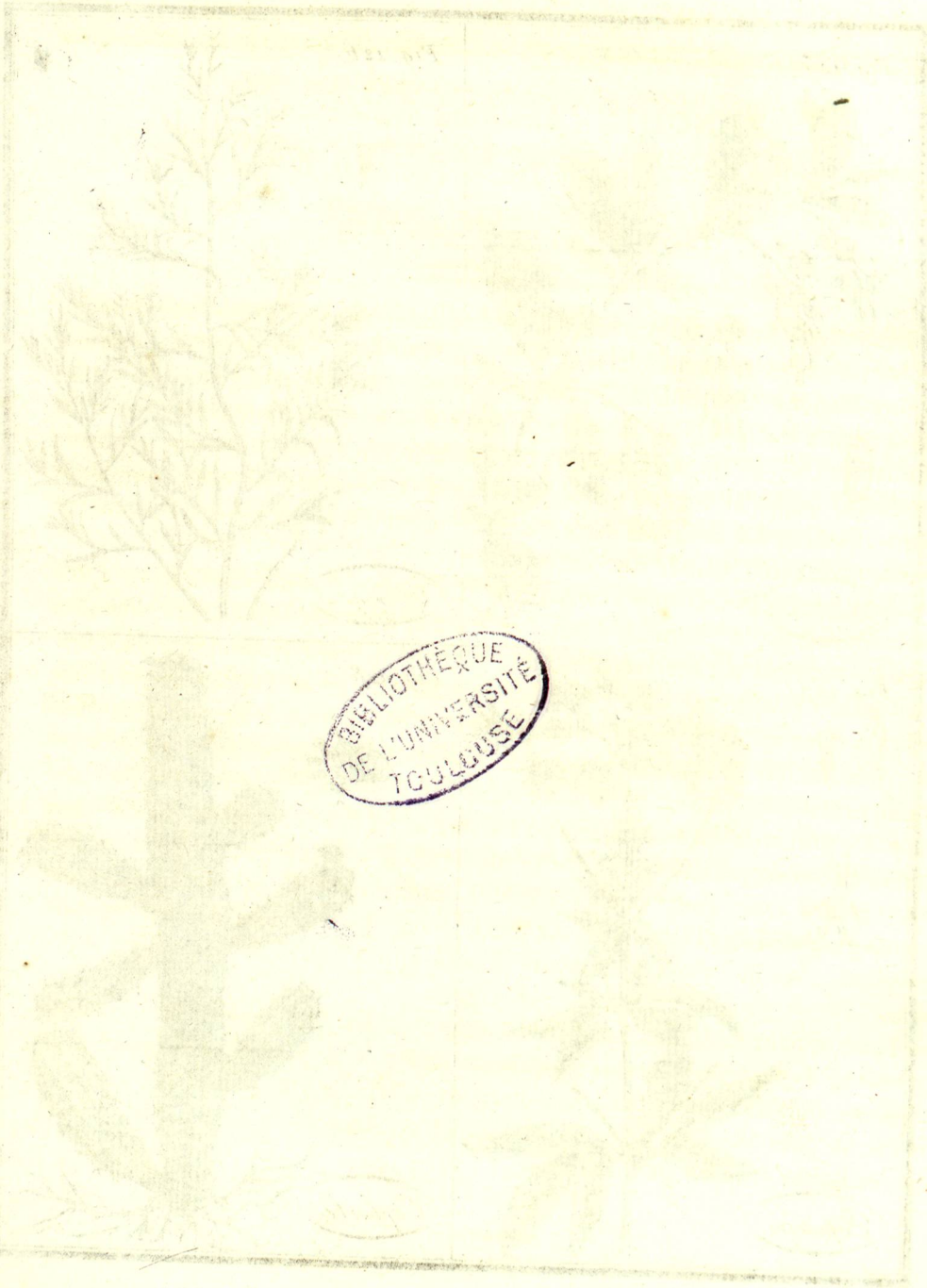
BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

FENOUIL (Anethum fœniculum).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Dygyn.* Lin.

Planche 44 — Figure 129.

Le Fenouil ou Aneth doux, croît abondamment dans l'Europe méridionale. Il se plaît dans les lieux incultes et pierreux. On le cultive dans les jardins. Sa racine blanche et fusiforme, pousse une tige élevée, droite, rameuse, cannelée et garnie de feuilles amples, plusieurs fois pinnées, à folioles capillaires ou filiformes. Ses fleurs pédonculées, de couleur jaune, terminent les rameaux en ombelles larges et ouvertes. Les pétales sont au nombre de cinq, entiers et roulés en dedans. Le fruit est ovale, comprimé et composé de deux semences convexes d'un côté, planes de l'autre.

Toute la plante exhale une odeur forte. La racine fournit de l'extrait spiritueux, douceâtre, légérement amer, et un peu d'extrait aqueux insipide. Les semences donnent à l'analyse une huile volatile douce (Neumann, Baumé). Les vertus du Fenouil ne sont pas assez appréciées ; cependant il mérite d'être employé comme un doux tonique dans les flatuosités, les vomissemens et les affections produites par la faiblesse du canal digestif. Sa racine est mise au nombre des cinq racines apéritives, mais son action sur l'appareil urinaire n'est pas très-intense. La propriété qu'on attribue au Fenouil d'exciter la sécrétion du lait chez les nourrices, n'est prouvée par aucune observation bien constatée. Zacutus Lusitanus assure avoir guéri quelques fièvres intermittentes, et particulièrement la fièvre quarte, dans l'espace de dix jours, avec quatre onces de suc exprimé de la plante fraîche. Ce fait demande à être appuyé par de nouvelles expériences.

Le Fenouil peut s'administrer de plusieurs manières. On prescrit les semences en poudre, depuis vingt grains jusqu'à un gros, et la plante en infusion à la dose d'une ou deux onces pour une livre de véhicule. On donne son eau distillée, à la dose de deux ou trois onces; et sa macération alcoolique, à celle d'une cuillerée avec un peu de sucre.

FÉNU-GREC (Trigonella Fœnum-Græcum).

Légumin. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Diadelph. Décandr.* Lin.

Planche 44. — Figure 130.

Le Fénu-Grec est originaire du midi de la France. On le cultive dans les champs, dans les jardins. Sa racine est simple, ligneuse, blanchâtre. Sa tige est droite, rameuse et d'une hauteur médiocre. Ses feuilles pétiolées, vertes, ternées, sont composées de folioles ovales, cunéiformes, et dentées à leur sommet. De l'aisselle des feuilles naissent des fleurs légumineuses, d'un blanc jaunâtre, auxquelles succèdent des siliques serrées, pointues, courbées en forme de faux, et remplies de semences sillonnées et presque rhomboïdales.

Les semences de Fénu-Grec ont une odeur forte, et fournissent à l'analyse un principe mucilagineux odorant et un peu amer. Elles ne sont point usitées intérieurement; mais comme elles possèdent une vertu émolliente et doucement résolutive, on les emploie fréquemment en cataplasme et en fomentation pour appaiser les douleurs produites par le rhumatisme aigu, et résoudre les tumeurs inflammatoires. On a recommandé la décoction de Fénu-Grec en lavement, contre la dysenterie, les coliques nerveuses, et en lotion contre les hémorrhoïdes. Dans ces cas, il est souvent utile d'ajouter à cette décoction trente ou quarante gouttes de teinture thébaïque. Vogel recommande le mucilage qu'on obtient des semences, comme un excellent topique contre l'ophtalmie inflammatoire. On les fait entrer dans les farines résolutives, et dans quelques préparations emplastiques d'un usage familier.

FERULE DE PERSE (Ferula assa fœtida).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 44. — Figure 131.

Cette plante croît en Perse, sur les montagnes de la province de Laar. Sa racine épaisse, fusiforme, raboteuse, pousse, vers la fin de l'automne, six à sept feuilles assez grandes, découpées profondément, à lobes presque obtus et d'un vert foncé. La tige est droite, cylindrique, très-élevée, presque nue, et munie de quelques rameaux qui portent chacun une ombelle hémisphérique, composée de fleurs nombreuses, petites et sessiles. Chaque fleur offre cinq pétales ovoïdes, cinq étamines courbées en dedans, et un ovaire inférieur chargé de deux styles. Le fruit est composé de deux semences oblongues et comprimées.

La Férule de Perse contient une gomme-résine, qu'on extrait en pratiquant des incisions sur sa tige et sur le collet de sa racine. On la trouve dans le commerce, en larmes, ou en petites masses composées de plusieurs grumeaux demi-transparens, d'une couleur brune ou rougeâtre, et quelquefois violette intérieurement. Elle exhale une odeur forte, diffusible et comme alliacée; sa saveur est amère, acre, nauséabonde; ses produits chimiques sont de l'extrait aqueux, de l'extrait spiritueux et de l'huile volatile (Neumann). D'après l'analyse faite par M. Tromsdorf, le principe gommeux est beaucoup plus abondant que le principe résineux.

Depuis long-tems cette substance, connue sous le nom d'*Assa fœtida*, a obtenu les suffrages des plus célèbres médecins dans le traitement des maladies nerveuses, et particulièrement de l'hysterie et de l'hypocondrie. Nous nous contenterons de citer Sydenham, Boerhaave et notre illustre Barthez, dont la perte est irréparable. Ses propriétés stimulantes en font recommander l'usage dans l'aménorrhée avec atonie, dans la faiblesse des voies digestives, la toux catarrhale, l'asthme convulsif, etc.

On prescrit ordinairement l'Assa fœtida en pilules depuis dix grains jusqu'à un demi-gros avec quelques extraits amers. Pour l'administrer sous la forme liquide, il faut la dissoudre dans l'alcool et y mêler de l'eau de cannelle ou de Menthe poivrée. Lorsqu'on veut exciter les facultés vitales de l'utérus, on lui associe avec avantage le quinquina, le camphre et le fer. Dans les affections chroniques de l'organe pulmonaire, on la combine avec la gomme ammoniaque et l'oignon de Scille. On peut encore employer l'Assa fœtida en lavement, à la dose de deux gros et au-delà, lorsque les malades éprouvent une répugnance invincible pour ce remède, ou que la déglutition se trouve abolie par l'effet de quelque convulsion violente.

FILIPENDULE (Spiræa Filipendula).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 44. — Figure 132.

Cette jolie plante qui aime les lieux ombragés, croît abondamment aux environs de Paris, et sur-tout au bois de Boulogne. Sa tige est droite, cannelée, rougeâtre, et haute d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont étroites, ailées, d'un vert foncé, et composées de folioles ovales, serrées et dentées. On voit vers la fin de Mai, au sommet de la tige, des fleurs en corymbe, nombreuses, petites, blanches et formées d'un calice à cinq divisions, de six pétales rougeâtres en dehors, et de plusieurs étamines à sommets jaunes. Du centre du calice s'élève un pistil qui se change en une capsule à plusieurs semences rudes, planes et ramassées en tête.

La racine de Filipendule est cylindrique, noirâtre, charnue, et composée de filamens très-fins, qui tiennent comme suspendus des tubercules oblongs, arrondis en forme d'olive. Son odeur est nulle; elle possède seulement une saveur douceâtre, mêlée d'un peu d'astriction. On trouve dans une compilation moderne, écrite en style gaulois, que la Filipendule produit les plus grands effets dans la dysenterie, la leucorrhée, les hémorrhoïdes, les scrophules, la gravelle, etc. Chomel la met également au rang des puissans diurétiques. Mais comme l'expérience ne s'accorde point avec des éloges aussi peu motivés, on regarde aujourd'hui la Filipendule comme inerte; et on ne la trouve plus dans le catalogue des plantes utiles dans notre art. Toutefois, elle se fait remarquer par un port gracieux, pittoresque, et elle mérite d'être vengée de l'indifférence des médecins, par le suffrage des fleuristes.

Fig. 129.

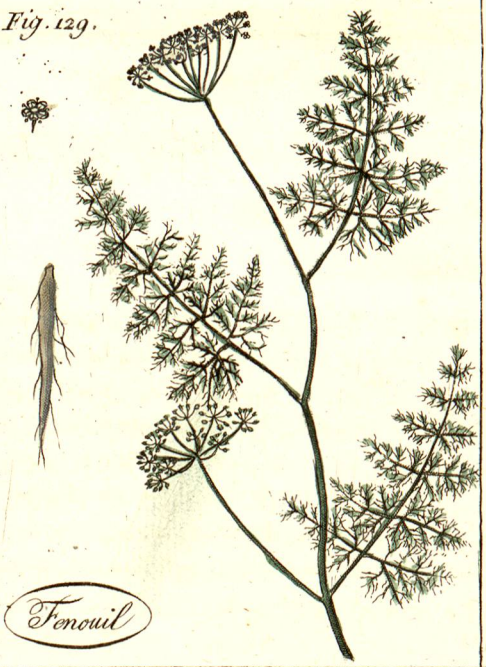

Fenouil

Fig. 130.



Fénu-grec

Fig. 131.

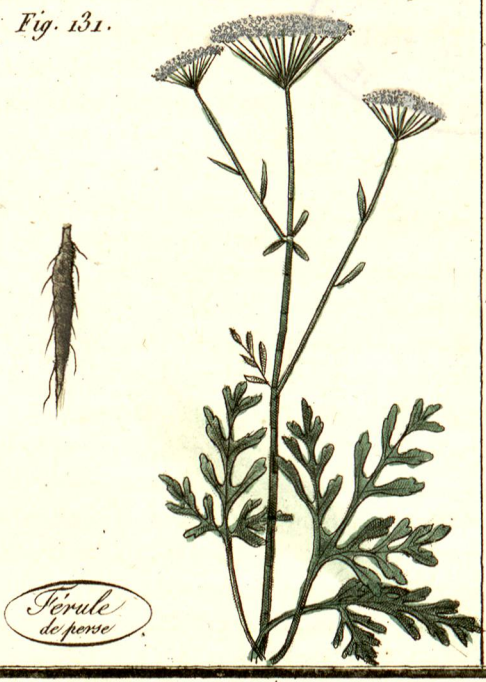

Férule de perse

Fig. 132.



Filipendule

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

FOUGERE MÂLE (Polypodium filix mas).

Apétal. sans fleurs, Tour. — *Fougèr.* Jus. — *Cryptogam. Fougèr.* Lin.

Planche 45. — Figure 133.

Cette plante est très-commune en Europe; elle habite principalement les champs et les forêts. Sa racine produit au printems plusieurs pousses qui se transforment peu à peu en feuilles larges, deux fois ailées, vertes, cassantes, composées de folioles à lobes obtus, crénelées et portées sur un pétiole commun garni d'écailles. Chaque lobe est marqué en dessous d'un double rang de petits points de couleur d'oxide de fer, qui constituent la fructification.

La racine de la Fougère mâle est oblongue, épaisse, écailleuse, brune à l'extérieur, blanche en dedans, d'une odeur un peu nauséeuse, d'une saveur d'abord douceâtre, ensuite amère. Elle fournit à l'analyse une substance extractive et du tannin.

FOUGERE FEMELLE (Pteris aquilina).

Apétal. sans fleurs, Tour. — *Fougèr.* Jus. — *Cryptogam. Fougèr.* Lin.

Planche 45. — Figure 134.

On trouve la Fougère femelle dans les terrains incultes, dans les bois, dans les bruyères. Ses feuilles portées sur une tige droite, ferme et haute de trois à quatre pieds, sont grandes, deux fois ailées, à pinnules étroites, pointues, entières, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. La fructification est disposée en ourlet, sur le bord postérieur des folioles.

La racine de la Fougère femelle est rampante, noirâtre, visqueuse, d'une grosseur médiocre, d'une saveur amère, nauséabonde, astringente. Ses produits chimiques sont à peu près les mêmes que ceux de la Fougère mâle.

On emploie indistinctement ses deux racines, et on leur attribue depuis long-tems une action spécifique contre le tœnia ou ver solitaire. Frédéric Hoffmann, Rosen et Andry, ont fait le plus grand éloge de leur vertu anthelminthique, qui a été contestée par d'autres. En effet, peut-on déterminer, d'une manière exacte et précise les propriétés de ces deux racines, lorsqu'on

donne, en même tems, des substances très-actives, telles que la gomme-gutte, la scamonée, etc. On donne ordinairement ces deux racines en poudre, à la dose de deux gros, sous la forme pilulaire, ou en suspension dans de l'eau simple ou du vin. Dans le traitement du tœnia, on les mêle le plus souvent avec d'autres substances anthelminthiques. La Fougère mâle fait la base d'une préparation qui a eu beaucoup de vogue ; c'est le remède de la veuve *Nouffer*. Nos lecteurs ne nous sauront pas mauvais gré de leur avoir fourni quelques détails sur la manière de l'administrer. Ce procédé consiste à donner au malade, le matin, à jeun, trois gros de Fougère mâle dans quatre onces d'eau de fleurs de Tilleul. Deux heures après, on lui administre le bol suivant : Prenez panacée mercurielle, résine de scamonée, de chacune douze grains, gomme-gutte cinq grains ; mêlez et formez un bol avec la confection d'hyacinthe. On augmente la dose pour les personnes robustes, et on la diminue pour celles qui sont délicates, ainsi que pour les enfans. Immédiatement après ce bol, on fait prendre une ou deux tasses d'infusion de thé vert, et on continue cette boisson pendant les évacuations, jusqu'à ce que le ver soit expulsé. Si le bol ne purge point suffisamment, on donne quelques gros de sulfate de magnésie dans un verre d'eau. Pour faciliter son expulsion, le malade doit rester sur le bassin, continuer l'usage du thé, et prendre, s'il le faut, une nouvelle dose de sulfate de magnésie. Ce traitement réussit le plus souvent contre le tœnia à anneaux courts ; mais l'expulsion du tœnia cucurbitin est plus difficile, et on est obligé de répéter ce traitement plusieurs fois.

FRAISIER (Fragaria vesca).

Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 45. — Figure 135.

Cette plante qui nous donne un fruit d'un parfum et d'un goût si délicieux abonde sur les collines et dans les lieux ombragés. On la cultive dans les jardins. Sur une racine fibreuse, brune, chevelue, naissent des tiges grêles, basses, avec des rejets noueux et traçans. Ses feuilles sont oblongues, velues, ternées, dentées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Les fleurs présentent un calice à dix divisions, cinq pétales blancs, disposés en rose, et un grand nombre d'étamines d'un jaune foncé. Au pistil succède un fruit globuleux, charnu, succulent, et rouge dans sa maturité.

Ce fruit répand une odeur suave, légérement aromatique. Sa saveur est un peu acide, sucrée, mucilagineuse. Sa propriété réfrigérante en fait un aliment salubre pour les personnes d'un tempérament chaud et bilieux. Son suc étendu dans l'eau, tempère, humecte, rafraîchit, étanche la soif, et convient dans les maladies aiguës des voies urinaires. On prépare avec les fraises une eau distillée dont on a singulièrement vanté la propriété cosmétique, et que les dames emploient pour entretenir la fraîcheur et la beauté de la peau; mais les jolies femmes n'ont pas besoin d'un aussi faible moyen pour plaire: elles ne sont quelquefois que trop séduisantes. Que dirons-nous de la racine de Fraisier, dont la propriété fondante et diurétique, est consignée dans presque tous les ouvrages de matière médicale? Si nous consultons l'expérience, elle nous apprend que les effets de cette racine sont très-douteux, et que sa vertu apéritive est due en partie au nitrate de potasse qu'on ajoute communément à sa décoction. Du reste, on la prescrit à la dose d'une ou deux onces qu'on fait bouillir dans deux livres d'eau, et on adoucit la colature avec un sirop agréable.

FRAMBOISIER (Rubus idæus).

Arbr. Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Polygyn.* Lin.

Planche 45. — Figure 136.

Le Framboisier ou Ronce du Mont Ida, croît naturellement en Europe. Il se plaît dans les bois, sur les montagnes, au milieu des rochers. Les botanistes lui ont donné le nom de *Rubus idæus*, parce qu'il se trouvait autrefois sur le Mont Ida. Cet arbuste se fait reconnaître à ses tiges droites, ligneuses, vertes, armées d'épines, et hautes d'environ quatre pieds; à ses feuilles ailées, ovales, pointues, d'un vert foncé et portées sur des pétioles épineux. Un calice à cinq divisions, cinq pétales en rose et une vingtaine d'étamines composent les fleurs qui sont blanches et pédonculées. Les fruits sont parfumés, sphériques, un peu velus, succulens, et ordinairement rouges. On cultive une variété à fruits blancs, d'une saveur plus douce.

Ces fruits, connus sous le nom de framboises, sont acidules, sucrés, mucilagineux, rafraîchissans; ils conviennent comme les autres fruits rouges, dans les maladies inflammatoires et bilieuses, et dans les affections de l'organe pulmonaire, accompagnées d'une chaleur vive, de fièvre lente, etc. Les Russes et les Suédois préparent avec les framboises un hydromel délicieux. Le sirop qu'on fait avec leur jus et le sucre, sert à adoucir agréablement les boissons qu'on prescrit dans les fièvres bilieuses et putrides. On a attribué au vinaigre framboisé une vertu préservative contre la peste et les maladies contagieuses; mais c'est encore une erreur populaire, qu'on ne trouve plus consignée que dans quelques traités de pharmacologie. Pour se soustraire à la contagion, il faut un concours de moyens hygiéniques, tels qu'un exercice convenable, une grande propreté, des alimens toniques et restaurans, l'usage du vin, du café pris avec modération, et sur-tout une grande réserve dans les plaisirs physiques.

Fig. 133.



Fougère mâle.

Fig. 134.



Fougère femelle.

Fig. 135.

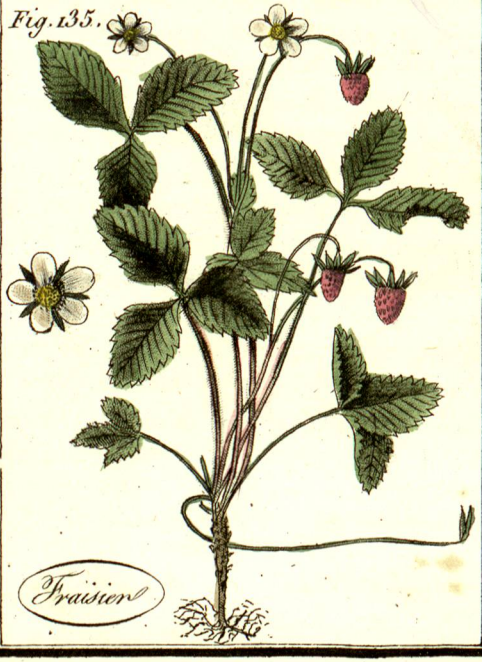

Fraisier.

Fig. 136.



Framboisier.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

FRAXINELLE (Dictamnus albus).

Anomal. Tour. — *Rutac.* Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 46. — Figure 137.

L'Italie et la France méridionale produisent cette jolie plante, qu'on a également désignée sous le nom de *Dictamne blanc.* Sur une racine fibreuse s'élèvent à la hauteur de deux pieds des tiges droites, velues, rameuses, rougeâtres, qui portent des feuilles alternes, ailées, à folioles ovales, dentées et d'un vert clair. Au sommet des tiges brillent des fleurs purpurines, grandes, disposées en épis : elles se composent d'un calice à cinq divisions profondes de cinq pétales ouverts, irréguliers, et de dix étamines inégales. Le fruit consiste en cinq capsules planes, réunies, contenant des semences tuberculeuses et réniformes.

L'écorce de la racine de Fraxinelle est la seule partie qui soit usitée ; elle est épaisse, blanchâtre, roulée en petits tuyaux comme la cannelle, d'une odeur forte, aromatique, et d'une saveur amère un peu acre. Cette substance fournit de la gomme et de la résine. Quelques modernes en ont recommandé l'usage dans les maladies atoniques du système nerveux. Storck se distingue sur-tout parmi ceux qui en ont fait l'essai dans les fièvres intermittentes, la leucorrhée, la suppression menstruelle, l'hystérie, etc. ; et d'après ses expériences, la Fraxinelle semble fournir un médicament très-précieux qu'on peut mettre au rang des substances aromatiques. Cependant, nous avons besoin de nouvelles observations à l'appui du témoignage de Storck, pour nous éclairer entièrement sur les propriétés médicales de cette écorce très-peu usitée en France.

Le mode d'administration indiqué par Storck, consiste à faire digérer dans deux livres d'alcool ou de bon vin, deux onces d'écorce pulvérisée, et à administrer cette teinture par cuillerées. On peut aussi la donner en substance, à la dose d'un ou deux gros.

FRÊNE COMMUN (Fraxinus exelsior).

Arbr. à étamin. Tour. — *Jasmin.* Jus. — *Polygam. Diocc.* Lin.

Planche 46. — Figure 138.

Cet arbre qui est un des plus beaux ornemens de nos forêts, se plaît aussi sur les bords des rivières et des prairies humides. On le distingue aisément à la hauteur et à la belle proportion de sa tige qui soutient une tête médiocre, lâche et rameuse ; à son écorce lisse et cendrée, verdâtre sur les jeunes rameaux ; à ses feuilles ailées avec impaire, opposées, pétiolées, et formées d'un grand nombre de folioles ovales, lancéolées, dentées, et d'un vert gai ; à ses fleurs hermaphrodites, brunes, dénuées de calice et de corolle, disposées en panicule au sommet des rameaux, et n'offrant que deux étamines, un pistil et une semence lancéolée.

L'écorce de Frêne est inodore ; sa saveur est un peu amère, et sa décoction noircit par le sulfate de fer. Helwig, professeur à Gripswald, dans un mémoire publié en 1712, lui donne le nom de *Quinquina d'Europe*, et en recommande l'usage dans le traitement des fièvres intermittentes. Bergius lui accorde également une vertu fébrifuge. MM. Coste et Willement, qui ont disserté sur les propriétés de l'écorce de Frêne et autres végétaux indigènes, citent plusieurs faits qui constatent son efficacité dans les fièvres tierces ; mais ils avouent que son action a été nulle dans plusieurs fièvres quartes, qui ont cédé au contraire à l'usage du quinquina. Les feuilles de Frêne excitent la purgation à l'instar du séné d'Alexandrie ; toutefois, il est nécessaire de les administrer à une plus haute dose. On leur attribue également une action spéciale sur l'appareil urinaire.

L'écorce de Frêne se donne à la dose de deux gros, récemment pulvérisée, dans une tasse d'infusion aromatique, adoucie avec un peu de sucre ou de miel. On répète cette dose toutes les quatre heures pendant trois jours, hors l'accès. Ensuite, on n'en donne que deux doses, une le matin, une autre le soir, pendant quatre ou cinq jours seulement. On administre les feuilles à la dose de trois gros, en infusion ou en décoction dans un ou deux verres d'eau.

FROMENT (Triticum hybernum).

Apétal. à étamin. Tour. — *Gramin.* Jus. — *Triandr. Dygyn.* Lin.

Planche 46. — Figure 139.

Le Froment mérite d'être placé au premier rang des plantes utiles, puisqu'il fait la principale nourriture d'une grande partie du genre humain. Sur des racines fibreuses, menues, traçantes, s'élèvent plusieurs tiges droites, simples, noueuses et hautes de trois à quatre pieds. Elles sont garnies de quelques feuilles oblongues, vertes, ayant deux oreillettes latérales qui se courbent en demi-cercle pour embrasser la tige. L'épi est ovale, droit, terminal et composé d'un grand nombre d'épillets ventrus, embriqués, roussâtres et très-peu barbus. Leur calice formé de deux valves opposées, concaves, renferme trois ou quatre fleurs munies de trois étamines. Le produit de la fructification, consiste en des semences ovales, jaunes, convexes d'un côté, sillonnées de l'autre.

Ces semences fournissent du mucilage, du gluten et une substance amylacée. Elles servent à préparer le pain, nourriture excellente, dont les habitans de l'Europe ne sauraient se passer. Il est plus sain, plus léger, plus délicat que celui que nous fournissent les autres plantes céréales ; mais il faut le choisir bien levé, bien cuit, et d'un jaune doré à sa surface. La mie doit être blanche, spongieuse, élastique et parsemée de cavités plus ou moins grandes. Nous devons à M. Parmentier les détails les plus intéressans sur le choix des grains et sur la manière de fabriquer le pain. Les écrits de ce philantrope, dont la modestie égale le savoir, ne sauraient être assez médités par tous ceux qui s'occupent d'économie domestique.

Le Froment paye aussi son tribut à l'art de guérir, puisqu'on prépare avec la mie de pain des cataplasmes émolliens d'un très-fréquent usage dans les tumeurs inflammatoires. L'amidon sert à composer des lavemens très utiles dans le tenesme dysentérique ; et la décoction de son, édulcorée avec du sucre ou du miel, est un moyen domestique que l'usage a consacré dans la toux et les rhumes opiniâtres.

FUMETERRE (Fumaria officinalis).

Anomal. Tour. — *Papavér.* Jus. — *Diadelph. Hexandr.* Lin.

Planche 46. — Figure 140.

La Fumeterre est très-commune dans les champs et les lieux cultivés. Sa racine oblongue, menue, fibreuse, projète des tiges rameuses, basses et étalées. Les feuilles sont verdâtres, alternes, pétiolées et composées de folioles ovales, incisées, trilobées. Les fleurs sont petites, rougeâtres et ramassées en épis latéraux ou terminant les tiges. Elles ont un calice à deux folioles latérales opposées, une corolle labiée, quatre pétales dont le supérieur est recourbé postérieurement en forme d'éperon, et deux étamines portant chacune trois anthères. Le fruit est une capsule membraneuse où se trouve une semence menue, ronde, et d'un vert obscur.

Cette plante est inodore, sa saveur est très-amère. Elle fournit un principe extractif amer et du muriate de potasse. Son infusion noircit, si on y ajoute du sulfate de fer. Les médecins lui reconnaissent une propriété stimulante, et en recommandent particulièrement l'usage dans les maladies atoniques des voies alimentaires, dans la cachexie, le scorbut, l'aménorrhée, la diathèse verminеuse, etc. Depuis long-tems on lui accorde une propriété spécifique dans les maladies de la peau, et sur-tout dans les dartres, dont le traitement est si long et si difficile. Mais l'observation a-t-elle bien confirmé les heureux effets qu'on lui attribue? C'est aux hommes habiles et exempts de préjugés, dont la pratique a été éclairée par une longue expérience, à prononcer sur la vertu antidartreuse de la Fumeterre, ainsi que de quelques autres végétaux, qui pour avoir été plus récemment préconisés, ne lui sont peut être pas supérieurs.

On emploie ordinairement la Fumeterre en décoction avec quelques autres plantes amères; ou on exprime le suc de l'herbe récente, qu'on donne à la dose de trois ou quatre onces. Dans les maladies cutanées ainsi que dans les obtructions intestinales chroniques, on est assez dans l'usage de combiner ce suc avec celui de cresson, de trefle d'eau et de chicorée amère. On peut y ajouter une once de sirop anti-scorbutique et un gros de sulfate de soude ou d'acétite de potasse.

Fig. 137.

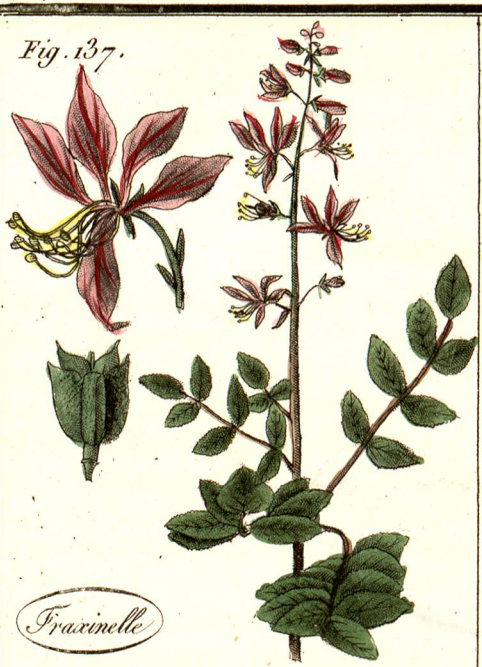

Fraxinelle

Fig. 138.



Frêne

Fig. 139.

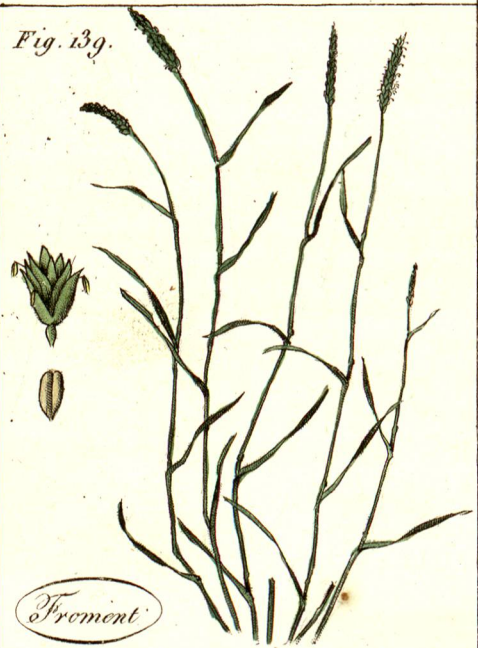

Froment

Fig. 140.

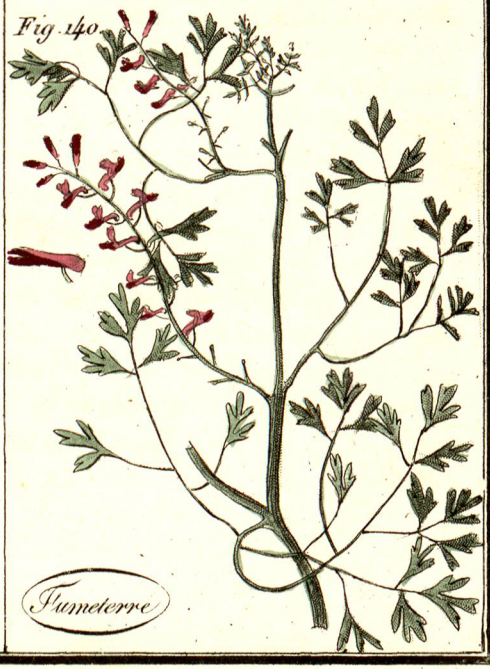

Fumeterre



GARANCE (Rubia tinctorum).

Campanif. Tour. — *Rubiac.* Jus. — *Tétrandr. Monogyn.* Lin.

Planche 47. — Figure 141.

Cette plante croît spontanément dans plusieurs parties de l'Europe, aux environs de Montpellier, sur les bords du Danube, etc. On la cultive dans la Silésie et dans la Hollande. Sa racine est cylindrique, traçante, rameuse, peu épaisse, d'un rouge clair à sa surface, jaunâtre dans sa substance intérieure. Les tiges qu'elle produit sont longues, sarmenteuses, quadrangulaires, noueuses et hérissées d'aiguillons. De chaque nœud sortent cinq ou six feuilles oblongues, velues, dentées, environnant la tige. Pendant les mois de Juillet et d'Août, les fleurs paraissent aux sommités des rameaux, avec un petit calice à quatre dents et une corolle monopétale, campaniforme, d'un jaune verdâtre. Elles font place à un fruit à deux baies unies ensemble, molles et succulentes dans leur maturité. On trouve dans chacune de ces baies, une semence presque ronde.

La racine de Garance est inodore. Sa saveur est amère, légérement styptique. Elle fournit de l'extrait aqueux, et de l'extrait résineux. Galien avait déjà remarqué qu'elle avait la propriété de teindre l'urine en rouge. On a également observé, que les os des quadrupèdes et des volatiles qu'on avait nourris avec cette racine, offraient une couleur analogue. Cette découverte a été faite par Mizauld, vers la fin du seizième siècle. Belchier, Duhamel et autres, l'ont ensuite confirmée par de nouvelles expériences. On a conclu de ce phénomène, que la Garance pouvait être placée utilement dans le traitement du rachitis; mais bientôt les espérances se sont évanouies, et l'observation n'a point confirmé les éloges de Levret, Schlosser, et autres partisans de cette racine. Cependant on la compte parmi les substances apéritives, et quelques praticiens en font encore usage dans l'ictère, l'aménorrhée, etc. Ils la prescrivent en poudre, à la dose d'environ un gros, et à celle d'une once pour deux livres de décoction.

GAROU (Daphne Laureola).

Monop. Tour. — *Thymél.* Jus. — *Octandr. Monogyn.* Lin.

Planche 47. — Figure 142.

Cet arbuste qu'on appelle aussi *Lauréole*, et dont le feuillage toujours vert embellit les forêts, croît en France, en Italie, et dans plusieurs autres contrées de l'Europe. Sa tige, d'une hauteur médiocre, se divise en plusieurs rameaux garnis de feuilles oblongues, lancéolées, entières, lisses et persistantes. Les fleurs, disposées en grappes axillaires, naissent vers la fin de Février; elles sont petites, verdâtres, légérement odorantes, et formées d'un calice monophyle, tubulé, à quatre divisions, et de huit étamines renfermées dans le calice. Après les fleurs paraissent des fruits ovales, charnus, rouges dans leur maturité, et contenant chacun une semence oblongue, noirâtre et luisante.

L'écorce de Lauréole possède une saveur caustique, et fournit une substance extractive très-acre. On trouve dans ses fruits la même causticité. Cependant on a proposé l'écorce comme un moyen énergique dans les affections lentes des viscères, dans les dartres et les maladies du système osseux produites par l'infection syphilitique. Mais comme le Garou peut exciter, par son activité corrosive, les mêmes accidens que certains végétaux vénéneux, c'est-à-dire enflammer les voies alimentaires, on ne doit l'employer qu'avec la plus grande réserve.

On prescrit le Garou sous la forme de décoction qu'on prépare en faisant bouillir une once de son écorce récente dans trois livres d'eau, jusqu'à évaporation d'un tiers. On ajoute vers la fin un peu de réglisse ou de miel, et on donne cette décoction à la dose de quatre onces, qu'on peut réitérer trois ou quatre fois par jour.

GAYAC (Guayacum officinale).

Rutac. Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 47. — Figure 143.

Cet arbre, que les anciens ont désigné sous le nom de *Bois saint*, est indigène de la Jamaïque et de Saint-Domingue. Son tronc est cylindrique et revêtu d'une écorce épaisse, d'un gris cendré avec des tâches verdâtres. Les branches sont noueuses, et le plus souvent partagées en deux petits rameaux garnis de feuilles réunies deux à deux, presque rondes et d'un vert pâle. Les fleurs paraissent en grand nombre au sommet des rameaux. Elles ont un calice quinquefide, une corolle à cinq pétales de couleur bleue et dix étamines. Le fruit est une capsule anguleuse à trois loges, renfermant chacune une semence.

Le bois de Gayac est dur, résineux, d'un jaune pâle en dehors, d'une couleur plus foncée intérieurement, d'une saveur acre et amère. L'écorce qui le recouvre est ligneuse, épaisse, inflammable, et composée de plusieurs lames. Elle jouit d'une saveur acre, aromatique. Le Gayac donne à l'analyse un principe extractif et de la résine. Une substance analogue coule spontanément du tissu de l'arbre. Après le quinquina, le Gayac est un des végétaux exotiques dont on a le plus exalté les propriétés médicales. Ses différentes préparations produisent sur l'estomac un mouvement tonique très-intense, qui se répand sur tout l'organisme. La médecine clinique les place avec succès dans les engorgemens chroniques de l'abdomen, dans les maladies cutanées et musculaires, dans la syphilis invétérée, et dans les cas de goutte anomale. Toutefois, on doit craindre dans les maladies goutteuses qui se compliquent d'une fièvre vive et de spasmes violens, l'usage précipité du Gayac, dont l'action irritante est plus appropriée aux affections arthritiques avec prédominance d'atonie. Cette distinction, qu'on ne trouve pas toujours dans les livres consacrés à la matière médicale, mérite certainement d'être appréciée au lit du malade. Nous ne contesterons pas les propriétés du Gayac dans la syphilis invétérée qui a résisté aux préparations mercurielles; mais nous devons avouer, qu'en général le mercure est aux maladies syphilitiques, ce que le quinquina est aux fièvres intermittentes, et que, jusqu'à présent, rien n'a pu remplacer ces deux moyens héroïques lorsqu'ils sont administrés par un homme habile.

Le Gayac doit être prescrit à grandes doses dans les affections vénériennes. On prépare sa décoction, en faisant bouillir quatre à six onces de bois rapé dans trois livres d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers. On donne ce liquide aromatisé avec une pincée de Coriandre, par verrées de quatre en quatre heures. La gomme-résine se prescrit à la dose d'un demi-gros, en pilules ou en dissolution alcoolique.

GENEVRIER (Juniperus communis).

Arbr. amentac. Tour. — *Conifèr.* Jus. — *Diœc. Enneandr.* Lin.

Planche 47. — Figure 144.

Cet arbuste toujours vert, et d'un aspect sauvage, abonde dans l'Europe septentrionale. On le trouve particulièrement dans les bois et sur les montagnes. On le reconnaît à son tronc difforme, raboteux, rougeâtre ; à ses rameaux nombreux, ouverts et garnis de feuilles ternées, linéaires, sessiles, roides, piquantes et toujours vertes. Les fleurs sont dioïques, axillaires et pédonculées. On voit les mâles sur des châtons formés par des écailles qui couvrent chacune trois étamines. Les femelles, également disposées sur des châtons sphériques, ont un calice trifide, trois pétales et trois styles : elles produisent des baies globuleuses, brunes et remplies d'une pulpe jaunâtre.

Les baies de Genevrier possèdent une odeur forte et une saveur chaude, aromatique, un peu douce. Elles contiennent de l'huile volatile, du sucre et une substance extractive. Le bois exhale une odeur balsamique, agréable, et donne à l'analyse un principe extractif amer. Si le Genevrier nous était apporté de quelque région lointaine, et si on lui imposait un nom bizarre, extraordinaire, assurément on exalterait ses vertus ; mais parce qu'il est vulgaire et européen, on le dédaigne et on le confond avec les productions indigènes de peu de valeur. Cependant ses fruits excitent les mouvemens toniques de l'estomac, favorisent les fonctions de la peau, et provoquent l'excrétion urinaire. D'après les expériences de Guillaume Alexander, leur huile volatile administrée à la dose de quelques gouttes dans une infusion de thé vert, est un des plus puissans diurétiques que nous possédions.

On prescrit ordinairement les fruits ou baies de Genevrier, en infusion théiforme, à la dose d'une ou deux onces pour une ou deux livres d'eau. Cette boisson convient dans le catarrhe chronique des voies urinaires, dans l'hydropisie et dans l'aménorrhée atonique. L'huile essentielle donnée à la dose de trois à quatre gouttes, dans six onces d'infusion aromatique, remplit les mêmes indications. Le roob de genièvre possède une propriété analogue à celle des autres extraits amers ; la dose est d'un ou deux gros dans un peu de vin. On a également indiqué le bois de Genevrier dans les maladies goutteuses et syphilitiques, et on lui a attribué les vertus du Gayac et du Laurier Sassafras ; mais c'est une erreur vulgaire qui ne s'accorde nullement avec l'expérience.

Fig. 141.



Garance

Fig. 142.



Garou

Fig. 143.



Gayac

Fig. 144.

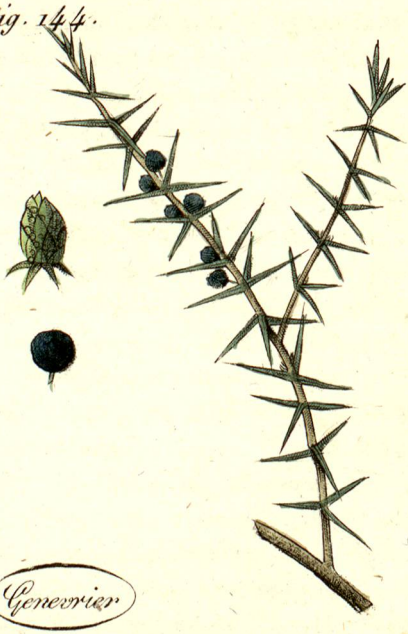

Genevrier

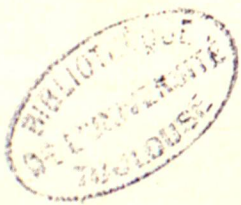

GENTIANE JAUNE (Gentiana lutea).

Campanif. Tour. — *Gentian.* Jus. — *Pentandr. Dygyn.* Lin.

Planche 48. — Figure 145.

La Gentiane jaune ou grande Gentiane, habite les montagnes de Alpes et des Pyrénées. Elle est remarquable par sa tige élevée, droite, cylindrique, et par ses feuilles ovales, grandes, pointues, d'un vert luisant, et garnies de nervures longitudinales. Les feuilles supérieures sont amplexicaules et plus petites. Les fleurs sont nombreuses, verticillées, jaunes et composées d'un calice en forme de spathe, et d'une corolle en roue à cinq divisions. Du fond du calice s'élève un pistil que remplace un fruit membraneux, ovale, à une seule loge où l'on trouve plusieurs semences comprimées et rougeâtres.

La racine de Gentiane est longue, épaisse, charnue, marquée par des rides annullaires très rapprochées, brune à sa surface, jaunâtre intérieurement, d'une odeur légère, d'une amertume intense. Elle fournit un principe extractif amer, et occupe le premier rang parmi les fébrifuges indigènes, d'après le témoignage des médecins observateurs. On peut même la substituer au quinquina dans les fièvres intermitentes dont l'invasion n'est marquée par aucun symptôme grave. Son usage est sur-tout approprié aux maladies atoniques du canal digestif, qui succèdent aux fièvres gastriques compliquées d'adynamie. Haller assure que la Gentiane est le plus grand et le plus précieux remède qu'on puisse administrer dans le traitement de la goutte; mais cette assertion est vague et manque de justesse, puisque l'affection goutteuse, comme l'observe très-bien le célèbre Barthez, est souvent accompagnée d'une irritation excessive qui contr'indique l'usage des amers et autres substances stimulantes. Cette racine ne peut donc convenir que dans la goutte qui présente tous les symptômes d'une langueur manifeste.

On prescrit la Gentiane en poudre à la dose d'un gros, en décoction à la dose d'une once, et en extrait, depuis quinze grains jusqu'à trente. Nous devons au professeur Peyrilhe une excellente teinture de Gentiane préparée de la manière suivante: prenez eau de vie ordinaire trente onces, carbonate de potasse concret (sel de tartre) demi-once, racine de Gentiane pulvérisée une once; faites digérer dans un vaisseau ou matras particulier pendant cinq ou six jours, et décantez la liqueur. Ce remède est très-approprié au traitement des scrophules et du rachitis. On l'administre à la dose d'une cuillerée à café trois fois par jour.

GÉRANIUM, Herbe a Robert (Geranium Robertianum).

Rosac. Tour. — *Gérani.* Jus. — *Monadelph. Décandr.* Lin.

Planche 48. — Figure 146.

Cette espèce de Géranium qu'on appelle vulgairement *Herbe à Robert* ou *Bec de Grue*, croît dans les lieux incultes, dans les haies et au milieu des décombres. Sa racine est grêle, d'un brun jaunâtre et un peu chevelue. Ses tiges noueuses, velues et rougeâtres, parviennent à la hauteur d'environ un pied. Ses feuilles sont pétiolées, vertes, deux fois ailées, à lobes pinnatifides. Les fleurs sont purpurines, axillaires et pédonculées: elles ont un calice garni de poils, à dix angles, une corolle à cinq pétales disposés en rose, et dix étamines réunies par les anthères. Le fruit qui leur succède est terminé par une longue arête en bec de grue.

Cette plante exhale une odeur forte. Sa saveur est légérement styptique. Chomel la met au rang des plantes vulnéraires et astringentes, et lui accorde les mêmes vertus qu'aux autres espèces de Bec de Grue dont il recommande l'usage dans la dysenterie, sans se mettre en peine des causes variées qui donnent naissance à cette maladie. D'après l'assertion de Fabricius Hildanus, l'Herbe à Robert prise en décoction calme les douleurs lancinantes produites par le cancer. On lui attribue également une action résolutive, et on l'applique à l'extérieur sous la forme de cataplasme pour dissiper les tumeurs œdémateuses. Peyrilhe, lui-même, pense que cette plante, ainsi que le Bec de Grue musqué, *Geranium moschatum*, possèdent des propriétés réelles qui n'ont pas été déterminées jusqu'ici avec assez de précision. En effet, tout ce que Césalpin, Chomel et quelques autres botanistes ont dit de l'efficacité du Géranium, est vague, insignifiant et contraire aux principes de la thérapeutique.

GERMANDRÉE (Teucryum Chamædris).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 48. — Figure 147.

Cette plante porte aussi le nom de *Petit Chêne.* Elle est commune dans les bois et sur les côteaux arides et pierreux de l'Europe. Ses racines grêles, traçantes, et garnies de quelques filamens, produisent des tiges inclinées, un peu velues, quadrangulaires et hautes d'environ un pied. Ses feuilles sont ovales, pétiolées, crénellées, cunéiformes et d'un vert gai. De l'aisselle des feuilles supérieures naissent des fleurs labiées, purpurines, avec un calice velu à cinq divisions presque égales, et quatre étamines remplaçant la lèvre supérieure de la corolle. Leurs semences sont nues, obrondes et au nombre de quatre.

La Germandrée est légérement odorante. Sa saveur est chaude et amère. Elle donne à l'analyse une substance extractive et de l'huile volatile. On lui a attribué de très-grandes vertus dans le traitement des affections arthritiques. Sans lui accorder une action spécifique, nous pensons qu'elle peut être utile, comme les autres substances amères, lorsque les facultés vitales de l'estomac languissent, et que la faiblesse devient le principal élément de la goutte. On peut également avoir recours à la Germandrée dans la curation des fièvres intermittentes vernales et des maladies atoniques des viscères.

On l'emploie ordinairement en infusion théiforme. La dose est d'une once pour une livre d'infusion. On peut la prescrire aussi en poudre depuis un demi-gros jusqu'à un gros, sous la forme d'électuaire ou dans du vin. Quelquefois on lui associe quelques autres substances amères, telles que la Camomille romaine et la petite Centaurée.

GÉROFLIER (Cariophyllus aromaticus).

Myrt. Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 48. — Figure 148.

Le Géroflier est indigène des îles Moluques. Il abonde à Amboine et dans l'île Ternate où on le cultive avec beaucoup de soin. Il est de la forme et de la grandeur du Laurier. Son tronc est épais, dur et revêtu d'une écorce cendrée; il pousse des rameaux nombreux qui portent des feuilles alternes, ovales, pointues, lisses, pétiolées, d'un vert luisant et parsemées de quelques nervures obliques. Les fleurs sont blanches, très-odorantes et disposées en corymbe au sommet des rameaux: elles offrent un calice cylindrique, de couleur brune, à quatre divisions, et une corolle à quatre pétales arrondis, avec un grand nombre d'étamines. Le fruit qui remplace les fleurs, est ovale et ombiliqué dans sa partie supérieure. Il contient une amande oblongue, noirâtre et sillonnée dans sa longueur.

Les clous de girofle, dont on fait un si fréquent usage comme assaisonnement alimentaire, ne sont autre chose que les calices des fleurs qui n'ont pas encore atteint leur entier développement. On a cru mal à propos qu'ils étaient fournis par les fruits du Géroflier. Ils ont une couleur fauve; une odeur suave, aromatique, pénétrante; une saveur chaude et piquante. Une substance extractive et une huile volatile constituent leurs principes chimiques. Leur propriété tonique très-intense, doit les faire placer au rang des aromatiques les plus chauds. Il convient de les employer dans quelques cas de paralysie et dans les maladies qui se compliquent d'une atonie excessive. Leur teinture alcoolique est très-acre, aussi est-elle peu usitée intérieurement; mais on peut l'employer avec succès dans les ulcères atoniques et dans la gangrène. L'huile essentielle jouit d'une action caustique; on l'emploie pour remédier à la carie des dents.

Fig. 145.



Gentiane jaune

Fig. 146.

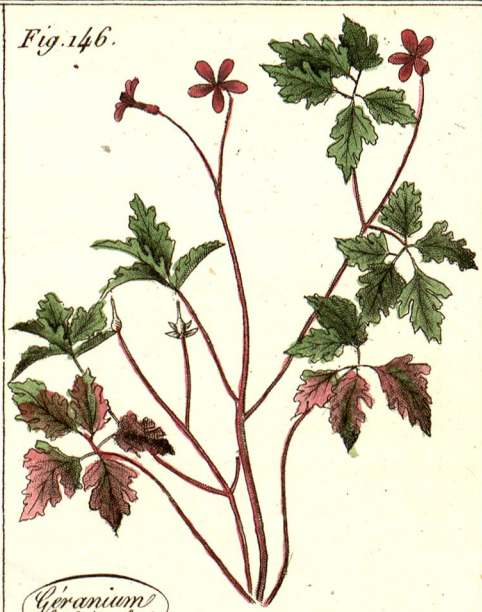

Géranium herbe à robert

Fig. 147.



Germandrée

Fig. 148.



Géroflier

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

GINGEMBRE (Amomum zingiber).

Balis. Jus. — *Monandr. Monogyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 149.

Cette plante croît spontanément dans plusieurs contrées des Indes. Sa racine produit trois ou quatre tiges stériles, cylindriques, hautes de deux pieds, et garnies de feuilles alternes, lancéolées, étroites, lisses et d'un vert gai. A côté des tiges feuillées, s'élèvent des hampes, dont le sommet est formé d'écailles membraneuses, d'abord verdâtres, ensuite d'un rouge plus ou moins éclatant. De ces écailles on voit naître des fleurs composées d'un double calice. L'extérieur est trifide; l'intérieur offre quatre divisions profondes et inégales. La division inférieure est bifide et bordée de rouge avec de petits points jaunâtres. Le pistil est remplacé par une capsule ovale, triangulaire et partagée en trois loges remplies de semences noirâtres.

La racine de Gingembre est tubéreuse, un peu comprimée; noueuse, cendrée ou jaunâtre à sa surface, d'un rouge brun intérieurement, d'une odeur forte, aromatique, d'une saveur chaude et extrêmement piquante. Elle donne à l'analyse de l'huile volatile. Son extrait aqueux et son extrait alcoolique jouissent d'une propriété très-acre. Quoique la médecine n'ait pas souvent recours au Gingembre, on doit néanmoins lui assigner une place parmi les substances stimulantes, dont l'usage est particulièrement réclamé par la faiblesse générale des voies digestives, et par quelques autres affections morbifiques dont l'atonie constitue le principal élément. Les amateurs du régime tonique, excitant, aphrodisiaque, ont quelquefois recours à l'usage du Gingembre pour recouvrer des moyens qu'ils ont perdus, et que la nature affaiblie leur refuse; mais cette méthode, qui ne procure que quelques élans passagers, est bientôt suivie, lorsqu'on en abuse, d'une atonie excessive qui frappe tous les organes, et conduit à une consomption incurable.

On doit administrer la racine de Gingembre en infusion théiforme, et non en décoction, à cause de ses parties aromatiques. La dose est d'un gros pour une livre de véhicule. On la donne également en substance triturée avec un peu de sucre, depuis cinq grains jusqu'à un scrupule.

GLAYEUL FÉTIDE (Iris fœtidissima).

Liliac. Tour. — *Irid.* Jus. — *Triandr. Monogyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 150.

On trouve le Glayeul fétide dans les bois, dans les vallées et dans les terrains humides de l'Europe. Sa racine tubéreuse et entrelacée de filamens fibreux, produit des feuilles étroites, longues, pointues en fer de lance, engainées à leur base, et d'un vert très-foncé. Du milieu de ces feuilles, hautes d'environ deux pieds, s'élèvent deux ou trois tiges marquées par un angle saillant, et terminées par une fleur solitaire, dont la corolle imberbe offre six pétales d'un bleu obscur tirant sur le pourpre. Les fruits qui leur succèdent sont oblongs, anguleux, et remplis de semences rouges et d'une saveur piquante.

Le Glayeul se fait remarquer par une saveur âcre, et par une odeur pénétrante et fétide. Les feuilles manifestent sur-tout cette dernière propriété, lorsqu'on les froisse entre les doigts. On met la racine et les semences au nombre des médicamens qui provoquent la purgation et l'excrétion des urines ; et on en recommande l'emploi dans l'hydropisie, l'engorgement des viscères, le rhumatisme et les scrophules. Certains auteurs ont également attribué au Glayeul une propriété anti-spasmodique, et l'ont employé, à l'instar de quelques autres plantes fétides, dans le traitement de l'hystérie. Mais quelque grande que soit son activité, il n'est point facile de fixer clairement ses propriétés médicales, puisque la Chimie ne nous a pas encore éclairés sur ses principes, et que les faits recueillis jusqu'à ce jour, manquent d'exactitude et de précision.

Toutefois, il convient d'administrer cette plante énergique à de faibles doses, afin de ne point irriter trop vivement le canal alimentaire. On prépare sa décoction, en faisant bouillir une demi-once de sa racine dans une suffisante quantité d'eau pour obtenir une livre de colature, à laquelle on ajoute une once de sirop scillitique. On prescrit le suc exprimé de la racine fraîche, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, qu'on étend dans une ou deux onces d'eau miellée.

GLAYEUL DES MARAIS (Iris pseudo-acorus).

Liliac. Tour. — *Irid.* Jus. — *Triandr. Monogyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 151.

Cette plante désignée par quelques botanistes, sous le nom de *Faux Acore*, ou d'*Iris des Marais*, se plaît dans les prairies humides et dans les eaux stagnantes. De sa racine tubéreuse, chevelue et horizontale, partent des feuilles droites, ensiformes, hautes d'environ trois pieds et d'un beau vert. Elles engainent une tige cylindrique, dont le sommet un peu fléchi en zig-zag, porte quelques fleurs jaunes qui s'épanouissent alternativement. Le calice offre six divisions profondes; La corolle est formée de six pétales irréguliers, dont les trois plus grands sont oblongs, ouverts ou réfléchis, et les trois autres fort étroits et plus courts que les lames du stigmate. Les fleurs sont remplacées par un fruit divisé en trois loges qui renferment des semences presque rondes et membraneuses.

Le Glayeul des marais possède une odeur aromatique et une saveur âcre, stimulante. Ses produits chimiques ne sont point connus; mais il paraît que son action se porte principalement sur le conduit intestinal et sur l'appareil urinaire, puisqu'on l'a recommandé dans l'hydropisie et dans les affections viscérales chroniques. Dodonée loue sa vertu dans les pertes utérines et autres hémorrhagies qui exigent l'usage des astringens. Schulz prétend que la racine appliquée sur la langue, arrête les hémorrhagies chez les personnes dont le système nerveux jouit d'une grande sensibilité. Les habitans des campagnes emploient le suc de la racine fraîche contre l'hydropisie. Ils font également usage des feuilles amorties au feu, comme d'un topique assuré contre les douleurs produites par la goutte et le rhumatisme.

On peut administrer la racine en substance à la dose de vingt à trente grains. On peut également en faire macérer une once dans une livre de vin blanc, et donner cette liqueur à la dose de quelques cuillerées.

GRATIOLE (Gratiola officinalis).

Personn. Tour. — *Scrophul.* Jus. — *Diandr. Monogyn.* Lin.

Planche 49. — Figure 152.

La Gratiole officinale, connue sous le nom vulgaire d'*Herbe à pauvre homme*, abonde dans les prairies et dans les lieux aquatiques de l'Europe. Ses tiges s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds, sur une racine blanchâtre, traçante et articulée. Elles sont droites, cylindriques et garnies de feuilles opposées, sessiles, lancéolées, dentées, et d'un vert clair. Les fleurs sont axillaires, pédonculées, solitaires, d'un blanc jaunâtre ou mêlé de pourpre. Elles ont un calice monophile à cinq divisions, une corolle renversée, et quatre étamines dont deux sont stériles. Le pistil fait place à une capsule arrondie, à deux loges, où sont renfermées des semences d'un jaune brun.

La Gratiole fournit une substance extractive et de la résine. Elle excite les forces vitales du canal alimentaire, et provoque le vomissement et la purgation. Donnée à petites doses, elle peut être employée avec beaucoup de succès dans les maladies du système lymphatique et dans les fièvres intermittentes entretenues par l'engorgement atonique des viscères. Plusieurs faits recueillis par Lavigne (*Commentatio de Gratiolâ officinali ejusque usu in morbis cutaneis*), attestent ses grandes propriétés dans les maladies de la peau. Stoll en a également recommandé l'usage dans les dartres et la syphilis invétérée. Enfin Cramer et Bergius pensent qu'elle pourrait être substituée à l'ipécacuanha. Ce dernier, sur-tout, fait le plus grand éloge de la Gratiole dans les fièvres quartes de l'automne. Cependant cette plante héroïque, à laquelle on ne peut refuser un rang distingué dans la matière médicale, malgré le nom trivial qui lui a été imposé, n'est presque point usitée parmi nous.

La Gratiole peut être administrée à la dose de deux ou trois gros pour une livre de décoction qu'on prend par tiers le matin, à midi et le soir, dans le traitement des maladies cutanées. Bergius la donne en poudre, à la dose de dix grains avec cinq grains de grande Gentiane. Ce mélange est répété toutes les deux heures dans les fièvres rebelles de l'automne. On emploie également son extrait depuis un scrupule jusqu'à un gros. Stoll le prescrit ainsi dans les dartres et dans la syphilis chronique : Prenez roob de Sureau, trois onces ; extrait de Gratiole, trois gros; muriate sur-oxigéné de mercure, trois grains; mêlez pour un électuaire, dont on prend un gros tous les matins. On peut augmenter progressivement la dose jusqu'à demi-once.

Fig. 149.

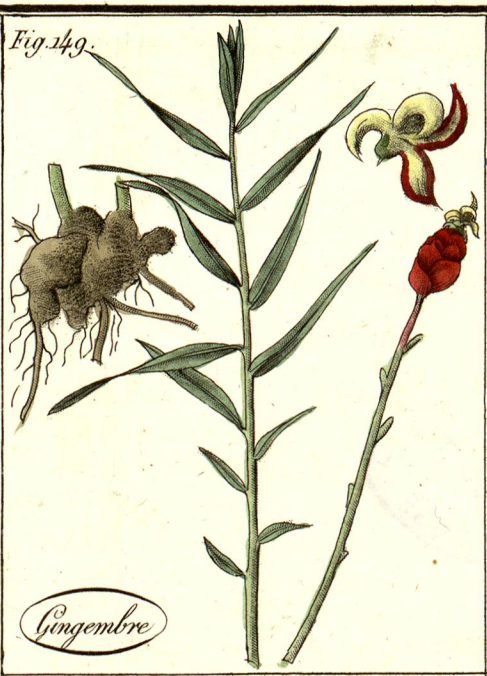

Gingembre

Fig. 150



Glayeul
fétide

Fig. 151.



Glayeul
des marais

Fig. 152.



Gratiole

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

GRÉMIL (Lithospermum officinale).

Infundibul. Tour. —*Borrag.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 50. — Figure 153.

On connaît aussi cette plante sous la dénomination vulgaire d'*Herbe aux perles*. Elle croît abondamment sur les montagnes de la Suisse. Ses tiges cylindriques, rameuses, et hautes d'environ deux pieds, portent des feuilles alternes, lancéolées, pointues, sessiles, entières et d'un vert foncé. Ses fleurs naissent de l'aisselle des feuilles, ou terminent les rameaux. Elles sont blanches, solitaires et composées d'un calice à cinq divisions profondes, d'une corolle monopétale, infundibuliforme, à gorge nue, et de cinq étamines. Le pistil est formé de quatre embryons qui deviennent autant de semences ovales, lisses, luisantes, blanches et à peu près semblables à de petites perles.

Les semences du Grémil sont la seule partie de la plante à laquelle on ait attaché quelque prix. Elles sont inodores, un peu mucilagineuses, et d'une saveur visqueuse et douceâtre. On leur attribuait anciennement de très-grandes vertus; et d'après Dioscoride, on les employait pour dissoudre les calculs des reins et de la vessie. On lit également dans Geoffroy, que par leur action détersive et diurétique, elles sont très-propres à débarrasser les reins et à prévenir la formation du calcul. Mais des auteurs plus modernes, ont considéré les semences du Grémil comme une substance inerte et superflue. Dans ce conflit d'opinions, où l'on voit une exagération ridicule d'un côté, et une rigueur excessive de l'autre, c'est apprécier le Grémil à sa juste valeur, que de borner l'usage de ses semences au catarrhe aigu de l'appareil urinaire, et de les prescrire sous la forme d'émulsion, à l'instar de quelques autres semences mucilagineuses. La dose est d'une demi-once qu'on triture dans un mortier, en y versant peu à peu une livre d'infusion de fleurs de Mauve. On ajoute à cette liqueur émulsive un peu de sucre et quelques grains de nitrate de potasse.

GRENADIER (Punica granatum).

Arbr. rosac. Tour. — *Myrt.* Jus. — *Icosandr. Monogyn.* Lin.

Planche 50. — Figure 154.

Cet arbrisseau est originaire d'Afrique. Il croissait abondamment aux environs de Carthage, comme son nom latin semble l'annoncer. On le trouve en Espagne, en Italie, dans la France méridionale. On le cultive aussi dans les jardins, mais il ne prospère que dans un terrain substantiel et à l'abri du froid. Dans l'Europe australe, il s'élève à la hauteur de dix à quinze pieds. Ses rameaux sont anguleux, minces, recouverts d'une écorce rougeâtre, et garnis de feuilles d'un vert luisant, opposées, lancéolées, lisses et entières. Pendant la belle saison, ses fleurs, d'un rouge éclatant, s'épanouissent au sommet des rameaux, et forment avec le feuillage un contraste qui charme la vue. Elles se composent d'un calice campaniforme très coloré, à cinq divisions, et d'une corolle à cinq pétales ondés. Les fruits qui leur succèdent sont arrondis, ombiliqués, revêtus d'une écorce coriace, et pleins d'une pulpe à plusieurs loges où sont renfermées des semences nombreuses.

Le Grenadier ne se borne point à embellir les jardins, il paye aussi son tribut à la médecine. Les fleurs, connues sous le nom de *Balaustes*, possèdent une saveur acerbe, et contiennent du tannin avec une substance extractive. L'écorce du fruit est jaunâtre, un peu odorante, d'une saveur chaude et fortement styptique; elle donne à l'analyse les mêmes principes avec de l'huile volatile. On emploie les fleurs, et sur-tout l'écorce, comme jouissant d'une action plus intense, lorsqu'on veut exciter la membrane muqueuse du canal digestif, et réprimer les fluxions catarrhales ou dysentériques, entretenues par la faiblesse spéciale de cet organe. La pulpe est acidule, sucrée et très-rafraîchissante; elle sert à préparer le sirop de grenade, dont l'usage est parfaitement indiqué dans les maladies aiguës, et particulièrement dans les fièvres bilieuses et putrides.

On peut prescrire l'écorce de grenade en infusion ou en décoction, à la dose d'une once pour une livre de véhicule, qu'on édulcore avec du sucre ou un sirop aromatique. Si on préfère l'administrer en poudre, la dose est d'un demi-gros ou d'un gros dans de l'eau simple ou dans un peu de vin.

GROSEILLIER COMMUN (Ribes rubrum).

Arbr. rosac. Tour. *Cact.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 50. — Figure 155.

Cet arbrisseau croît abondamment dans les forêts des Alpes et des Pyrénées. On le cultive dans toute l'Europe. Ses tiges nombreuses, flexibles, dénuées d'épines, et revêtues d'une écorce brune, parviennent à la hauteur de quatre à cinq pieds. Elles sont garnies de feuilles alternes, pétiolées, dentées, découpées en lobes, vertes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous. Les fleurs rassemblées en grappes inclinées, sont d'un blanc jaunâtre, et composées d'un calice à cinq divisions et de cinq pétales cunéiformes. Les fruits qui les remplacent sont de petites baies globuleuses, molles, charnues, transparentes, d'un beau rouge, et d'une acidité agréable. Le Groseillier commun a plusieurs variétés, dont les fruits sont blancs, perlés ou couleur de chair, et d'une saveur plus douce.

Ces fruits que tout le monde connaît sous le nom de *Groseilles*, contiennent un principe acide, sucré, mucilagineux et sub-astringent. Leur suc étendu dans quatre ou cinq parties d'eau, et adouci avec une suffisante quantité de sucre, fournit une boisson salutaire dans les fièvres inflammatoires, les maux de gorge, la dysenterie bilieuse, le catarrhe aigu de la vessie, etc. Toutefois on en abuse pendant les chaleurs excessives de l'été, dont l'effet est de frapper l'organe gastrique d'une faiblesse relative, et de concentrer les forces vitales sur la surface du corps. Dans cette circonstance, les lois de l'hygiène prescrivent d'alterner les boissons rafraîchissantes avec l'usage modéré des liqueurs toniques, telles que le vin, le café, etc. Le sirop de groseilles framboisé, que la pharmacie nous prépare, est également employé dans le traitement des maladies aiguës, pour étancher la soif et tempérer la chaleur fébrile. Il peut remplacer le sirop d'Epine vinette et celui de limon. La gelée de groseille fournit une nourriture légère, et très-convenable aux convalescens, dont l'estomac supporte difficilement les substances qui abondent en principes nutritifs.

GROSEILLIER NOIR (Ribes nigrum).

Arbr. rosac. Tour. — *Cact.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 50. — Figure 156.

Le Groseillier noir ou Cassis croît en Allemagne, en Sibérie, en France, etc. On le cultive dans les jardins. Sa tige droite, rameuse et haute de cinq à six pieds, porte des feuilles larges, pétiolées, lobées, vertes, un peu velues en dessous, et parsemées de vésicules qui contiennent une liqueur jaunâtre et fortement odorante. Les fleurs, disposées en grappes, offrent un calice à cinq divisions, légérement velu, rougeâtre sur ses bords, et cinq pétales d'un vert blanchâtre. A ces fleurs succèdent des fruits noirs, globuleux, succulens, d'une saveur forte et d'une odeur analogue à celle que répand la punaise.

Les jeunes pousses et les feuilles de cet arbrisseau ont une saveur légérement acerbe. Celle des baies est douce, sucrée et acide. Nous ne répéterons point avec quelques auteurs crédules et surannés, que ses feuilles fournissent un moyen efficace contre la rage, les fièvres exanthématiques, la dysenterie, le rhumatisme, etc.; nous dirons seulement, qu'elles contiennent un principe aromatique, et qu'elles exercent une action secondaire sur l'organe cutané. Les baies jouissent d'une propriété rafraîchissante et apéritive; elles conviennent dans les maux de gorge et dans les maladies aiguës des voies urinaires.

On emploie les feuilles en infusion théiforme, qu'on adoucit avec du miel, et dont on prend une tasse toutes les demi-heures, pour exciter la sueur. On exprime le suc des baies, et on l'administre étendu dans une suffisante quantité d'eau. Ce même suc sert à préparer une liqueur vulgaire, connue sous le nom de *Cassis*. On s'en sert familièrement pour remédier à la faiblesse gastrique et pour favoriser la digestion. La dose est d'une ou deux cuillerées à bouche.

Fig. 153.



Grémil

Fig. 154.

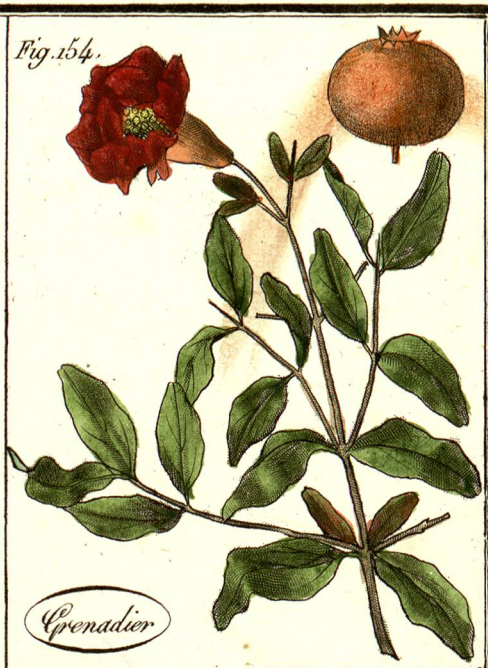

Grenadier

Fig. 155.



Groseillier commun

Fig. 156.

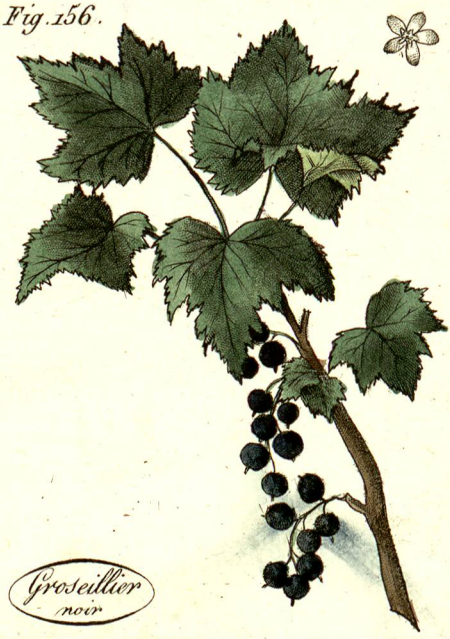

Groseillier noir

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

GUIMAUVE (Althæa officinalis.)

Campanif Tour. — *Malvac.* Jus. — *Monadelph. Polyandr.* Lin.

Planche 51. — Figure 157.

Cette plante abonde dans toutes les parties de l'Europe. Elle habite les lieux humides, les marais, les bords des ruisseaux. Sa tige est droite, herbacée, cotonneuse et haute de trois à quatre pieds. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, cordiformes, lobées, dentées, pubescentes et d'un vert blanchâtre. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées et formées d'un calice double et d'une corolle monopétale d'un blanc rosé. Le fruit consiste en plusieurs capsules ou arilles réunies, renfermant chacune une semence réniforme.

La racine de Guimauve, que la médecine domestique emploie si fréquemment, est cylindrique, pivotante, fibreuse, blanchâtre, inodore, d'une saveur fade. Elle fournit une grande quantité de mucilage, et possède une propriété relâchante. Son usage est particulièrement indiqué dans les maladies du poumon avec irritation dominante, de même que dans l'affection spasmodique du canal digestif et des voies urinaires. Peu de préparations sont aussi accréditées que le sirop de Guimauve, dont l'expérience a constaté les vertus dans la toux sèche et fréquente, et dans le crachement de sang entretenu par l'érétisme des vaisseaux pulmonaires. Mais n'en abuse-t-on pas dans le catarrhe chronique et dans les rhumes opiniâtres qui se compliquent si souvent de l'altération des facultés digestives, et qui réclament l'usage des toniques et des excitans?

On donne la racine de Guimauve en infusion ou en décoction légère; mais on l'emploie plus particulièrement sous la forme de cataplasmes et de fomentations, dans les tumeurs inflammatoires. Elle sert aussi à préparer des lavemens émolliens, dont l'usage est très-convenable dans le ténesme et l'irritation intestinale.

GUTTIER (Cambogia-Gutta).

Guttifèr. Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 51 — Figure 158.

Ce grand arbre que Linnæus a désigné sous le nom de *Cambogia-Gutta*, croît dans les Indes orientales. Son tronc, recouvert d'une écorce rougeâtre, a dix ou douze pieds de circonférence. Les feuilles sont opposées, ovales, pointues, pétiolées, luisantes, d'un vert foncé en dessus, d'un vert jaunâtre en dessous. Les fleurs sont de couleur de chair, et terminent les tiges. Elles se composent d'un calice à quatre folioles concaves, de quatre pétales arrondis et oblongs, et d'un grand nombre d'étamines blanchâtres, dont le sommet est d'un rouge foncé. Le fruit, dont la grosseur égale celle d'une orange, est jaunâtre et divisé en huit loges contenant chacune une semence comprimée.

On retire par incision, des racines et du tronc de cet arbre, une liqueur visqueuse et jaunâtre connue sous le nom de *Gomme-Gutte*. Il paraît néanmoins, d'après certains naturalistes, que d'autres végétaux peuvent fournir un suc analogue. La gomme-gutte nous parvient en petites masses brillantes, d'un jaune rougeâtre. Elle est friable, inodore, d'une saveur acre et nauséabonde. Ses produits chimiques consistent dans un principe résineux mêlé avec un peu de gomme. Cette substance excite avec la plus grande énergie tout le canal alimentaire. Elle convient dans les maladies lymphatiques qui attaquent les personnes d'une constitution peu irritable, dans les fièvres quartes rebelles, les obstructions viscérales chroniques, et particulièrement dans l'hydropisie. Peu de médicamens ont été employés avec autant de succès pour combattre la présence du tœnia, d'après le témoignage de plusieurs observateurs. Mais quelle que soit la maladie qui réclame l'usage de la gomme-gutte, il faut l'administrer avec beaucoup de prudence. Un *officier de santé*, assez en crédit dans la capitale, propose à une dame tourmentée par une constipation opiniâtre, des bols merveilleux qui doivent la guérir *celeriter et tutò*. Elle accepte, sans hésiter, la proposition du médicastre, et elle avale six bols composés chacun de cinq grains de gomme-gutte. Bientôt après, chaleur vive dans les entrailles, vomissemens violens, douleurs déchirantes, mouvemens convulsifs, roideur tétanique, sueurs froides. Un demi-bain tiède et de grandes doses d'huile d'amandes douces dissipèrent les symptômes les plus graves; mais ce ne fut que long-tems après, que cette dame se trouva entièrement rétablie.

Cette observation prouve l'utilité de la méthode de Cullen, qui prescrit la gomme-gutte à de faibles doses qu'on répète jusqu'à ce que la purgation s'en suive. Il suffit d'en donner dix à douze grains divisés en deux ou trois prises, et incorporés dans un sirop convenable.

GUY DE CHÊNE (Viscum album).

Arbr. monop. Tour. — *Algues*, Jus. — *Diœc. Tétrandr.* Lin.

Planche 51. — Figure 159.

Le Guy de Chêne est une espèce de plante parasite qui végète sur les branches du Pommier, du Bouleau, du Frêne, du Tilleul et du Peuplier ; mais on le trouve plus particulièrement sur les vieux Chênes. Sa tige, haute d'environ deux pieds, et revêtue d'une écorce brune, projète des rameaux nombreux, articulés, flexibles, et verdâtres. Ses feuilles sont opposées, oblongues, lancéolées, obtuses, sessiles, et d'un vert tirant sur le jaune. Ses fleurs sont dioïques, campaniformes, jaunâtres et ramassées par petits bouquets dans les bifurcations des rameaux. Les mâles offrent un calice à quatre divisions, avec des étamines dénuées de filamens. Les femelles ont aussi un calice quadrifide, avec un pistil dépourvu de style : elles donnent des fruits globuleux, presque diaphanes, et pleins d'une substance glutineuse.

Cette plante, lorsqu'elle est fraîche, exhale une odeur nauséabonde. D'après Cartheuser, elle fournit un extrait aqueux amer, et un extrait résineux d'une saveur acerbe. Pline nous apprend que les Druïdes la cueillaient avec tout l'appareil de la superstition, et qu'ils la regardaient comme sacrée, à cause de ses propriétés merveilleuses. Combien elle est déchue de son ancienne réputation ! Cependant, Boerhaave, Cartheuser et Dehaën, attestent son efficacité dans les maladies convulsives. Colbatch a même publié une longue dissertation où il compare la vertu anti-épileptique du Guy de Chêne, à l'action fébrifuge du Quinquina. Cet excès d'enthousiasme ne mérite certainement pas une réfutation sérieuse ; d'ailleurs, la matière médicale possède une foule de moyens anti-spasmodiques dont l'expérience a beaucoup mieux confirmé l'efficacité.

On administre ordinairement le Guy de Chêne en substance, depuis un gros jusqu'à deux, dans un véhicule convenable. On peut aussi le donner en décoction plus ou moins concentrée.

GYPSOPHYLE (Gypsophyla struthium).

Caryophyl. Jus. — *Décandr. Digyn.* Lin.

Planche 51. — Figure 160.

La Gypsophyle, appelée vulgairement *Passerine*, Herbe à foulure, croît spontanément dans l'Europe méridionale; elle est très-commune en Espagne. Sa racine est une espèce de souche ligneuse, noirâtre, saillante, d'où s'élèvent des tiges droites, simples et hautes d'environ un pied et demi. Ses feuilles sont étroites, linéaires, pointues, vertes et sessiles. Ses fleurs sont blanches, et disposées au sommet des rameaux en manière de corymbe. Elles ont un calice monophyle, campanulé, une corolle à cinq pétales obtus, dix étamines et deux styles. Le fruit qui leur succède est une capsule globuleuse à une seule loge.

Cette plante ne manifeste aucune espèce d'odeur, mais elle contient un suc amer et savonneux, qui paraît avoir beaucoup d'analogie avec les principes de la Saponaire officinale. Peyrilhe présume qu'elle est douée des mêmes propriétés. On pourrait en faire l'essai dans le catarrhe des voies urinaires, dans les obstructions abdominales, et dans le rhumatisme. Certains auteurs lui ont attribué une action spécifique sur les concrétions des reins et de la vessie; mais leur opinion doit être mise au rang des hypothèses mensongères qu'il serait superflu de combattre. Cependant, cette plante ne nous paraît point dépourvue de propriétés, à en juger d'après ses principes; et si elle est tombée dans l'oubli, c'est que nous manquons d'observations exactes qui puissent nous diriger dans son emploi. Du reste, on peut la remplacer par la Saponaire officinale qu'on trouve par tout, et à laquelle on ne peut refuser de grandes propriétés.

On peut employer la racine et les feuilles de Gypsophyle, en décoction plus ou moins concentrée. Leur extrait peut être donné comme celui de Saponaire, à la dose d'un gros.

Fig. 157.

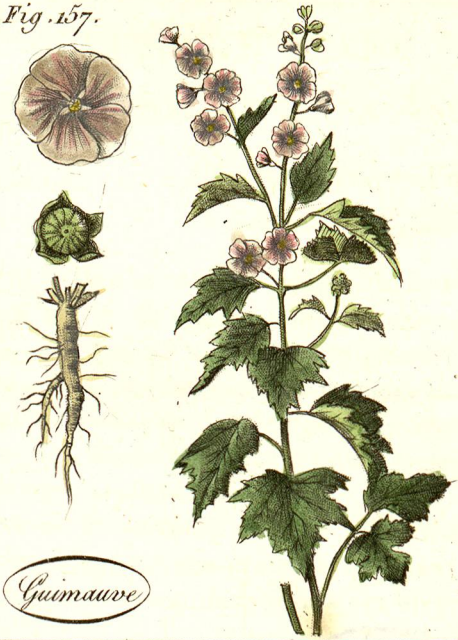

Guimauve

Fig. 158.

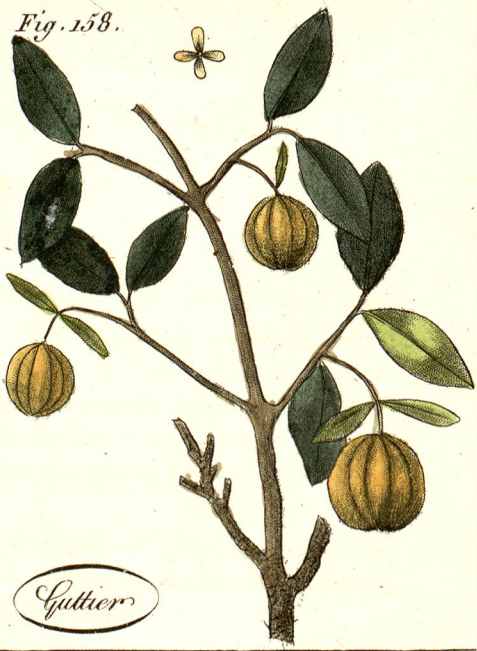

Guttier

Fig 159.

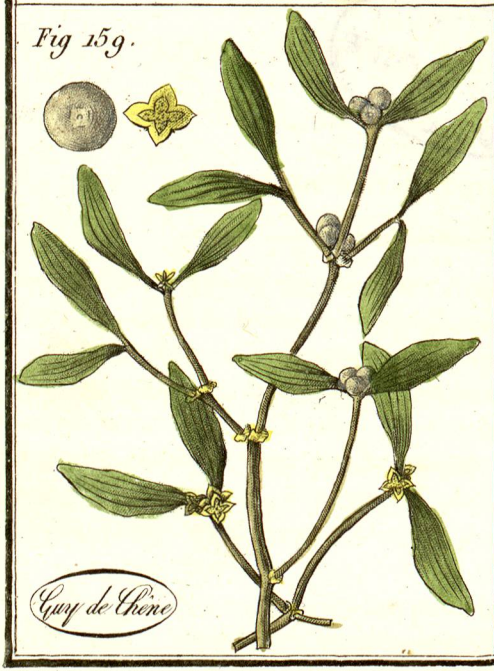

Gui de Chêne

Fig. 160.

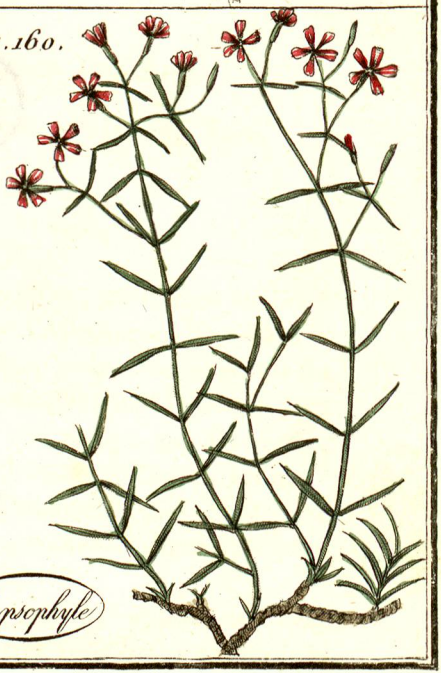

Gypsophyle

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

HELLÉBORE BLANC. (Veratrum album).

Rosac. Tour. — *Jonc.* Jus. — *Polygam. Monœc.* Lin.

Planche 52. — Figure 161.

On trouve cette plante dans le midi de la France, en Italie et dans les montagnes de la Suisse. Sa tige est rameuse, droite, cylindrique, et haute d'environ deux pieds. Ses feuilles sont alternes, grandes, ovales, plissées, amplexicaules, et d'un beau vert. Ses fleurs, d'un vert jaunâtre, et disposées en panicule à l'extrémité des rameaux, se composent d'une corolle droite à six pétales oblongs, de six étamines, et de trois pistils que remplacent des fruits à trois capsules où sont renfermées plusieurs semences.

La racine est fusiforme, charnue, divisée en fragmens oblongs et d'un blanc jaunâtre. Son odeur est nauséabonde, sa saveur est acre et brûlante. Elle fournit une substance extractive, de la résine, et un principe volatil.

HELLÉBORE FÉTIDE (Helleborus fœtidus).

Rosac. Tour. — *Renoncul.* Jus. — *Polyandr. Polygam.* Lin.

Planche 52. — Figure 162.

L'Hellébore fétide, appelé vulgairement *Pied de griffon*, croît dans les lieux incultes et montueux de la France, de la Suisse et de l'Allemagne. Il s'élève à la hauteur de deux pieds sur une tige ferme, cylindrique, rameuse et garnie de feuilles alternes, pétiolées, oblongues, dentées, profondément lobées et d'un vert brun. Les fleurs sont terminales, verdâtres, un peu rouges sur les bords, et formées d'une corolle à cinq pétales obtus, de plusieurs nectaires infundibuliformes à deux lèvres, et d'un grand nombre d'étamines. Les fruits qui succèdent à ces fleurs, sont des capsules à plusieurs semences brunes et arrondies.

La racine de l'Hellébore fétide est un peu oblique, noirâtre et fibreuse. Elle manifeste une odeur nauséeuse et une saveur amère et très-acre. Ses produits chimiques sont analogues à ceux de la plante précédente.

HELLÈBORE DU LEVANT (Helleborus orientalis).

Planche 52. — Figure 163.

Cette espèce d'Hellébore qu'on trouve dans les îles d'Antycire, sur les bords du Pont-Euxin, et particulièrement au bas du Mont Olympe, est, suivant Tournefort, le véritable Hellébore des Anciens. Sa racine est brune, grosse, tubéreuse, et composée d'un grand nombre de fibres rapprochées et noirâtres. Sa tige est élevée, cylindrique, rameuse. Ses feuilles sont amples, et divisées jusqu'au pétiole, en plusieurs digitations ovales, dentées et d'un vert foncé. Ses fleurs sont grandes, terminales, solitaires, inclinées, et d'un vert purpurescent ou d'un pourpre brun. Il leur succède quatre ou cinq capsules membraneuses, renfermant plusieurs semences.

HELLÈBORE NOIR (Helleborus niger).

Planche 52. — Figure 164.

Les Alpes, les Pyrénées et l'Apennin fournissent abondamment l'Hellébore noir. On le cultive dans les jardins, à cause de la précocité de ses fleurs qui s'épanouissent au commencement de l'hiver. Les feuilles sont grandes, pétiolées, palmées, dentées, à sept ou huit divisions, et d'un vert obscur. Les fleurs, portées sur des hampes cylindriques et hautes d'environ un pied, sont grandes, bien ouvertes, blanches et nuancées de rose : elles sont composées de cinq pétales obtus, et de plusieurs étamines courtes, de couleur jaune. Les pistils, au nombre de cinq ou six, deviennent des capsules à semences ovoïdes, brunes et luisantes. La racine est rameuse, articulée et hérissée de filamens fibreux et noirâtres. Son odeur est nauséabonde, sa saveur acre et extrêmement amère. Elle donne à l'analyse un principe gommeux très-abondant, et un principe résineux.

Les quatre plantes dont nous venons de donner la description, sont toutes douées d'une grande énergie. Toutefois, le Vérâtre blanc et l'Hellébore fétide figurent bien mieux parmi les substances vénéneuses et délétères, que parmi les médicamens ; et l'Hellébore noir est presque le seul qui soit encore employé dans notre art. Son action sur le système gastrique et sur tout l'organisme, est très-intense : ce qui explique ses heureux effets dans l'aménorrhée atonique, dans l'hydropisie et dans les affections lentes des viscères. Les médecins

modernes semblent révoquer en doute les cures merveilleuses que les Anciens ont opérées avec le secours de cette plante, dans les affections mélancoliques, et notamment dans l'aliénation mentale. Cependant, s'il est démontré qu'il existe une correspondance sympathique entre le cerveau et le tube intestinal, on ne peut disconvenir, que lorsque ce dernier organe se trouve frappé d'une espèce de torpeur et d'engorgement, les facultés cérébrales ne puissent s'oblitérer et recevoir une impression capable de déterminer la manie. C'est dans une semblable circonstance, que l'Hellébore, par sa propriété évacuante et tonique, peut justifier la haute réputation dont il a joui, et dont on voudrait en vain le dépouiller, puisque l'expérience atteste que les excrétions alvines, excitées par la nature ou provoquées par l'art, peuvent quelquefois faire cesser l'affection maniaque. Mais pour traiter cette maladie avec espoir de succès, il est indispensable de distinguer les différentes espèces, et de bien connaître leurs variétés. Hommage au professeur Pinel, qui s'élevant au-dessus de la routine et de l'aveugle empirisme, a tracé la véritable route, dans un ouvrage où brillent à la fois la plus douce philantropie, le goût le plus pur et la plus profonde sagacité! D'après cet habile observateur, la manie peut être sans délire ou délirante. Dans le premier cas, nulle altération sensible dans les fonctions de l'entendement, la perception, le jugement, l'imagination, la mémoire, etc.; mais perversion dans les fonctions affectives, impulsion aveugle à des actes de violence, ou même d'une fureur sanguinaire, sans qu'on puisse assigner aucune idée dominante qui soit la cause de ces funestes penchans. Dans la manie avec délire, on remarque la lésion d'une ou de plusieurs fonctions de l'entendement et de la volonté, avec des émotions gaies ou tristes, extravagantes ou furieuses. La manie est continue ou périodique, avec des retours réguliers ou irréguliers des accès dont la violence est subordonnée aux divers degrés de la sensibilité physique et morale. Les hommes robustes et à cheveux noirs, ceux qui sont dans l'âge de la vigueur, et qui sont les plus susceptibles de passions vives et emportées, semblent conserver leur caractère dans leurs accès, et deviennent quelquefois d'une fureur qui tient de la rage. On remarque moins ces extrêmes dans les accès des hommes à cheveux châtains et d'un caractère doux et modéré; leurs affections maniaques ne se développent qu'avec une certaine retenue et avec mesure. Rien n'est plus ordinaire, que de voir les hommes à cheveux blonds tomber dans une rêvasserie douce, plutôt que dans des emportemens de fureur, et finir par une démence d'imbécillité qui devient incurable. C'est assez dire, que les hommes doués d'une imagination ardente et d'une sensibilité profonde, ceux qui peuvent éprouver les passions les plus fortes et les plus énergiques, ont une disposition plus prochaine à la manie; réflexion

triste, mais constamment vraie, et bien propre à intéresser en faveur des malheureux aliénés. (*Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie*).

Ainsi que nous l'avons déjà observé, l'Hellébore peut quelquefois être utile, en excitant les voies digestives, et en imprimant à toute l'économie vivante un mouvement perturbateur; mais le plus souvent son emploi exaspérera la manie et la rendra incurable. On doit en dire autant de la saignée dont on a si cruellement abusé, des bains froids et de l'opium, si on les place indistinctement dans tous les cas d'aliénation mentale. Mais que peuvent, d'ailleurs, tous ces moyens, sans le secours d'un traitement moral? et que faut-il attendre de l'Hellébore, lorsqu'il s'agit de calmer un homme qu'un excès d'ambition, ou le désir immodéré de la gloire, ont précipité dans la manie? Doit-on fonder un plus grand espoir sur les douches, les bains de surprise, l'usage des anti-spasmodiques, lorsque cette maladie est produite par des chagrins concentrés, des peines domestiques, des revers de fortune, le fanatisme religieux? Où trouver des remèdes capables de calmer l'imagination fougueuse d'un homme qui éprouve toutes les fureurs et le désespoir d'un amour trahi ou irrité par des obstacles invincibles? C'est ici que l'homme de l'art a besoin de s'élever à la hauteur de cette philosophie médicale, qui analyse la pensée, dévoile le ressort des passions humaines, et ne s'acquiert que par de longues et de pénibles méditations.

Les Anciens administraient l'Hellébore avec la plus grande circonspection, parce qu'ils avaient observé que son abus pouvait être suivi de vomissemens opiniâtres, de superpurgations, de spasmes violens, de l'inflammation et de la gangrène des intestins. On peut le donner en poudre, à la dose de sept à huit grains, dans le traitement des obstructions viscérales; mais on ne doit point dépasser celle de vingt à trente grains, lorsqu'on veut exciter plus vivement l'organe gastrique et provoquer la purgation. La dose de l'extrait préparé par la décoction des racines dans l'eau, est de quinze à vingt grains. On fait entrer l'Hellébore dans la composition des pilules toniques de *Bacher*, et on emploie le procédé suivant : Prenez extrait alcoolique d'Hellébore noir, extrait aqueux de Myrrhe, de chacun une once; poudre de Chardon bénit, trois gros : réduisez le tout en masse, et formez des pilules d'un demi-grain. On a singulièrement prôné l'action hydragogue de cette préparation pharmaceutique. On peut, en effet recourir à l'usage de ces pilules dans certaines hydropisies, lorsqu'on a besoin de stimuler vivement le système lymphatique. On en donne depuis douze jusqu'à quarante; c'est-à-dire, qu'il faut en régler le nombre, d'après le degré d'excitation qu'elles produisent, et les continuer à petites doses pendant la convalescence, afin de prévenir le retour de l'hydropisie.

Fig. 161.

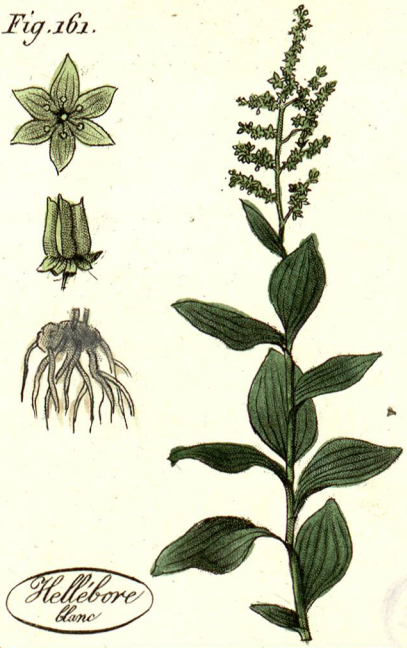

Hellébore blanc

Fig. 162.

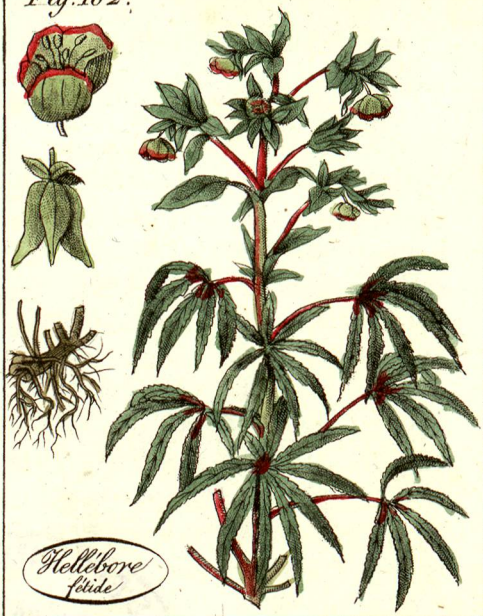

Hellébore fétide

Fig. 163.



Hellébore du Levant

Fig. 164.



Hellébore noir

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

HÉPATIQUE DES JARDINS (Anemone Hepatica).

Rosac. Tour. — *Renoncul.* Jus. — *Polyandr. Polygyn.* Lin.

Planche 53. — Figure 165.

Cette jolie plante, originaire des bois, est cultivée avec soin dans les jardins des fleuristes. Ses racines rougeâtres et garnies de fibres capillaires, poussent des touffes de feuilles pétiolées, un peu velues, vertes, et divisées en trois lobes presque cordiformes. De ces mêmes racines s'élèvent plusieurs tiges grêles et terminées par une belle fleur à cinq pétales bleus, violets, rouges et quelquefois blancs, selon les variétés. Trois folioles lancéolées forment la collerette calicinale. Cette plante prospère dans un terrain frais et ombragé. Ses fleurs s'épanouissent pendant le mois de Février, et même plutôt, si les froids ne sont pas rigoureux.

L'Hépatique des jardins est inodore; elle possède une saveur un peu acre, lorsquelle est récente. Les Anciens lui attribuaient de grandes propriétés, et la plaçaient, les uns parmi les plantes chaudes, les autres parmi les plantes rafraîchissantes. Son usage était particulièrement consacré aux inflammations de la gorge et aux maladies du foie. Vogel pense qu'elle est douée d'une vertu tonique et astringente, et il la recommande vaguement dans les maladies qui affectent l'organe urinaire, ainsi que dans l'hémoptysie. Son eau distillée passait autrefois pour un excellent cosmétique qu'on employait pour enlever les taches de rousseur et entretenir la fraîcheur du visage. Ce moyen ne valait pas mieux que l'eau pure, mais il était du moins incapable de nuire. On ne peut pas en dire autant des prétendus cosmétiques que vendent la plupart des parfumeurs, et que les dames devraient remplacer par de simples lotions d'eau bien clarifiée.

L'Hépatique ne figure plus aujourd'hui parmi les plantes utiles dans notre art, parce qu'en effet ses propriétés ne sont ni bien actives ni bien déterminées; mais elle intéressera toujours le botaniste, par l'éclat et la variété de ses fleurs.

HERBE AU CHANTRE (Erysimum officinale).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradyn. siliq.* Lin.

Planche 53. — Figure 166.

Cette plante est également connue sous les noms de *Vélar* et de *Tortelle.* Elle croît sur les vieux murs, sur les bords des chemins et au milieu des haies. Sa racine est blanchâtre, ligneuse, d'une grosseur médiocre. Ses tiges sont cylindriques, fermes, rameuses, hautes d'environ trois pieds, et garnies de feuilles amples, velues, vertes, et divisées profondément en plusieurs lobes. Ses fleurs sont petites, jaunes, et disposées en épis au sommet des tiges et des rameaux : elles offrent un calice fermé et quatre pétales cruciformes. Le pistil devient une silique à quatre angles serrés contre l'axe de l'épi, et partagée en deux loges renfermant plusieurs semences noirâtres.

L'Herbe au Chantre est inodore. Les feuilles, et sur-tout les semences, ont une saveur acre, piquante, et contiennent un principe volatil. On a beaucoup prôné les bons effets de cette plante, dans les affections catarrhales de la poitrine, et le grand Boerhaave lui-même, en a indiqué l'usage lorsqu'une matière muqueuse et tenace engoue le poumon ; mais il veut que la fièvre soit modérée. C'est sur-tout dans l'enrouement et la toux gutturale qu'elle est employée aujourd'hui comme un moyen spécifique. En effet, les personnes qui cultivent la musique vocale, ont souvent recours au sirop qu'on prépare avec cette plante, pour remédier aux différentes altérations de l'organe de la voix. Mais il ne suffit point aux chanteurs que la nature a doués d'un bel organe, d'avoir recours au sirop d'Erysimum pour conserver un don aussi précieux; les moyens que fournit l'hygiène sont pour eux d'une toute autre importance. Ils doivent sur-tout éviter le changement rapide de température, user modérément de liqueurs alcooliques, jouir avec retenue au milieu des plaisirs bruyans qui les environnent, et ne pas oublier que les maladies qui nécessitent l'usage des préparations mercurielles, portent une atteinte funeste à l'organe de la voix.

On a sans doute beaucoup trop exagéré les vertus de l'Erysimum ; cependant on peut administrer son infusion théiforme, adoucie avec un peu de miel, dans les affections légères du poumon. Son sirop, peut-être moins actif, à cause du principe volatil et fugace de la plante, se donne par cuillerées dans les boissons pectorales.

HERBE DE SAINT CHRISTOPHE (Actæa spicata).

Rosac. Tour. — *Renoncul.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 53. — Figure 167.

Cette plante croît spontanément dans plusieurs contrées de l'Europe, et surtout en Lithuanie, où elle est très-commune. Sa racine est grosse, chevelue, brune en dehors, jaunâtre intérieurement. Ses tiges grêles et rameuses, s'élèvent à la hauteur de deux pieds, et portent des feuilles deux fois ailées, grandes, verdâtres, à folioles ovales, anguleuses et dentées en forme de scie. Les feuilles inférieures sont pétiolées, les supérieures sessiles. Les fleurs naissent en grappes au sommet des rameaux : elles sont blanches, et composées d'un calice à quatre feuilles concaves, d'une corolle à quatre pétales étroits et d'un grand nombre d'étamines. Les fruits qui leur succèdent sont globuleux, noirâtres, charnus, et remplis de semences comprimées.

Toute la plante répand une odeur nauséabonde, et contient un principe narcotique et délétère, qui a beaucoup d'analogie avec celui de l'Hellébore fétide. Elle excite avec véhémence la contractilité fibrillaire de l'organe gastrique, détermine des évacuations copieuses, et provoque la sueur. Toutefois, on doit l'administrer avec beaucoup de prudence, à cause de sa grande causticité, ou plutôt ne l'employer qu'à l'extérieur, dans les tumeurs indolentes qui réclament un résolutif énergique. On doit sur tout proscrire l'usage des baies, dont l'activité vénéneuse est assez intense pour produire le délire, et même la mort. Il devient superflu de retracer ici les moyens propres à combattre les accidens produits par les substances vireuses et caustiques, puisque nous en avons déjà fait mention dans plusieurs articles de cet ouvrage.

HÊTRE DES FORÊTS (Fagus sylvatica).

Arbr. Amentac. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 53. — Figure 168.

Ce bel arbre qui fait l'ornement de nos forêts, s'élève à une grande hauteur. Son tronc revêtu d'une écorce blanchâtre, est terminé par une cime majestueuse, dont le feuillage d'un vert brillant, présente un aspect tout à fait gracieux. Les branches se divisent en un grand nombre de rameaux, dont les feuilles sont alternes, ovales, pétiolées, pointues, légérement dentées et parsemées de nervures obliques et parallèles. Les fleurs sont uni-sexuelles ou monoïques. Les mâles naissent sur des chatons arrondis, et offrent un calice monophyle à cinq divisions, et environ douze étamines. Les fleurs femelles ont un calice velu, quadrifide, et un ovaire chargé de trois styles rougeâtres. Le fruit est une capsule ovale, hérissée de pointes, et renfermant quatre semences lisses, triangulaires, roussâtres, et recouvertes d'une peau cartilagineuse.

Les capsules du Hêtre, sont connues sous le nom de *faines*. Les semences prises en grande quantité, produisent, dit-on, une espèce d'ivresse. On en retire une huile presque aussi agréable que celle des noisettes, et dont les propriétés sont analogues à celles des autres huiles fixes. Lorsqu'elle est nouvellement exprimée; elle cause des pesanteurs d'estomac, mais elle perd cette mauvaise qualité, si on la conserve quelque tems dans des cruches de grès. Les feuilles sont légérement astringentes ; on les employait autrefois dans le catarrhe des intestins. La cendre du bois de Hêtre, infusée dans du vin blanc, était également administrée dans les calculs des reins et de la vessie. Mais la médecine moderne, peu satisfaite des vertus imaginaires qu'on attribuait aux productions de cet arbre, l'a totalement abandonné à l'économie domestique, qui en retire les plus grands avantages.

Fig. 165.



Hépatique des jardins

Fig. 166.



herbe au Chantre

Fig 167.

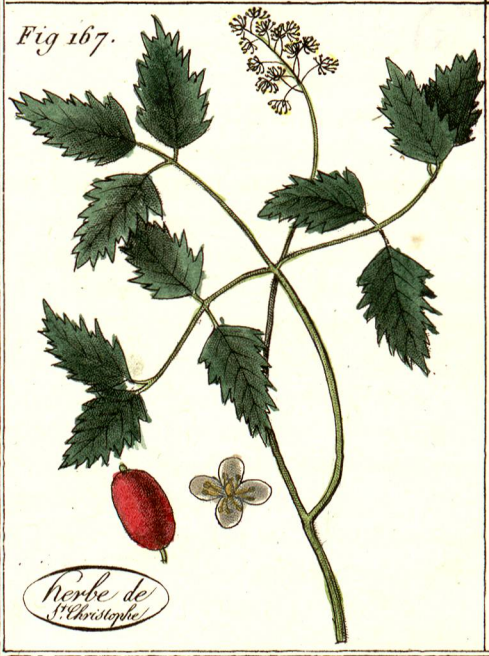

herbe de St Christophe

Fig. 168.



hêtre des forêts

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

HIÈBLE (Sambucus ebulus).

Arbr. Monop. Tour. — *Chevrefeuil.* Jus. — *Pentandr. Trigyn.* Lin.

Planche 54. — Figure 169.

L'Hièble croît abondamment en Europe. On le trouve dans les lieux incultes, sur les bord des chemins et des fossés. Ses tiges sont anguleuses, cannelées, d'un vert grisâtre, hautes d'environ trois pieds, et remplies de moelle comme celles du Sureau. Ses feuilles sont ailées, vertes, petiolées, et composées de trois ou quatre paires de folioles ovales et dentées, avec une impaire. Ses fleurs nombreuses, petites, blanches, odorantes et disposées en cyme, offrent un calice à cinq dents, une corolle monopétale en roue, à cinq divisions et cinq étamines. Le fruit qui leur succède est une baie à trois semences, globuleuse, noire, et remplie d'un suc qui teint les mains en pourpre foncé.

Toutes les parties de cette plante répandent une odeur nauséabonde. La racine et l'écorce sont âcres, et fournissent un suc résineux. Les fleurs contiennent un principe volatil et excitent l'organe cutané. Le suc exprimé de la racine et de la seconde écorce des tiges, exerce une action puissante sur les voies alimentaires, et devient très-utile dans quelques hydropisies rebelles avec torpeur du système lymphatique. Cependant son usage exige de la prudence, et ne convient guère qu'aux personnes douées d'une constitution robuste. La décoction préparée avec l'écorce est moins active, et on peut l'employer à petites doses dans les obstructions abdominales qui succèdent aux fièvres quartes de l'automne.

On prescrit les fleurs d'Hièble en infusion théiforme, à laquelle on peut ajouter un peu d'oximel simple, lorsqu'on veut exciter la sueur. La dose est d'une tasse tous les quarts heure. On administre le suc exprimé de l'écorce moyenne et récente des tiges, depuis un gros jusqu'à demi once. Cette dose réitérée pendant plusieurs jours de suite, a quelquefois combattu avec succès des hydropisies d'une nature très-rebelle. La décoction de cette écorce est encore un moyen très-usité parmi les habitans des campagnes dans les mêmes circonstances. On la prépare en faisant bouillir légérement une once d'écorce dans une livre d'eau. On passe la décoction et on l'administre en deux doses à une demi-heure d'intervalle. Pour tempérer sa saveur âcre et amère, on y ajoute quelquefois un peu de lait.

HOUBLON (Humulus lupulus).

Apétal. à étam. Tour. — *Urtic.* Jus. — *Diœc. Pentandr.* Lin.

Planche 54. — Figure 170.

Toutes les contrées de l'Europe produisent cette plante sarmenteuse dont les tiges grêles, velues, purpurines, fort longues et grimpantes, s'attachent étroitement aux supports qu'elles rencontrent. Ses feuilles sont vertes, opposées, rudes, pétiolées, cordiformes, découpées en trois ou cinq lobes, et légèrement dentées. Les fleurs sont dioïques et d'un vert pâle. Les mâles naissent en petites grappes axillaires avec un calice à cinq folioles obtuses et cinq étamines. Les fleurs femelles sont ramassées en cône écailleux : elles ont un calice d'une seule pièce en forme de bractée, et un ovaire à deux styles. Le fruit consiste en une semence comprimée et revêtue d'une tunique membraneuse.

Le Houblon est cultivé avec beaucoup de soin en Angleterre, en Allemagne et en Flandre, où on emploie ses sommités fleuries, dans la préparation de la bierre. Il se fait remarquer par une odeur forte et une saveur amère. L'alcool et l'eau peuvent également extraire ses principes médicamenteux. Cette plante possède-t elle réellement les vertus qu'on lui attribue? Est-elle propre à combattre le rachitis, les scrophules ainsi que les affections syphilitiques, et mérite-t elle de remplacer la Salsepareille, comme quelques auteurs l'ont prétendu? Pour adopter leur opinion, il faudrait du moins qu'elle fût fondée sur quelques faits bien constatés; mais rien n'annonce jusqu'à ce jour son action spécifique dans ces maladies, qu'on traite d'ailleurs avec le plus aveugle empirisme. Du reste, quelques herboristes pourraient aisément résoudre la question, et ne manqueraient pas de se déclarer pour l'affirmative, puisqu'il leur arrive très-souvent, de substituer à la Salsepareille les tiges de Houblon, dont le prix est beaucoup moins élevé.

Toutefois, cette plante n'est point dénuée de propriétés. On peut même l'employer avec avantage dans les maladies qui réclament l'usage des amers et des excitans, telles que les obstructions lentes des viscères, et le catarrhe chronique de la vessie. La manière la plus commune de l'administrer est en infusion, à la dose d'une ou deux onces pour deux livres de véhicule. On peut l'associer utilement avec la Gentiane et le Ménianthe trifolié.

HOUX FRELON (Ruscus aculeatus).

Campanif. Tour. — *Asperg.* Jus. — *Dicec. Syngén.* Lin.

Planche 54. — Figure 171.

Cet arbuste croît dans l'Europe méridionale et dans la Suisse. On le trouve particulièrement dans les haies et dans les forêts. Il est connu sous les noms variés de *Petit Houx*, de *Fragon*, de *Myrte sauvage*, et de *Buis piquant*. Sa racine est raboteuse, dure, traçante, fibreuse et blanchâtre. Ses tiges sont rameuses, flexibles, verdâtres, et hautes de deux à trois pieds. Ses feuilles qui ont quelque ressemblance avec celles du Myrte, sont alternes, ovales, lancéolées, rudes, sessiles, toujours vertes et terminées par une pointe piquante. Du milieu de ces feuilles naissent des fleurs solitaires, petites, d'un blanc jaunâtre, avec un calice à six divisions profondes, trois ou cinq étamines réunies par les anthères dans les mâles, et un ovaire surmonté d'un style dans les femelles. Le fruit est une baie sphérique, rouge, à trois loges, renfermant deux ou trois semences.

La racine de Houx manifeste une saveur douceâtre, mêlée d'un peu d'amertume. Elle figure parmi les cinq racines apéritives. D'après Jean Bauhin et Rivière, sa décoction a triomphé des hydropisies les plus rebelles. Redirons-nous les éloges que lui a prodigués Chomel, dans la jaunisse, la chlorose, la néphrétique, et les tumeurs scrophuleuses? Parlerons-nous de la vertu de ses fruits dans la blennorhagie, ou plutôt nous bornerons-nous à dire que cette plante est très-peu usitée aujourd'hui, et qu'elle ne mérite nullement son ancienne réputation? C'est du moins l'opinion de quelques modernes, qui la placent parmi les substances superflues.

On donne le petit Houx en infusion dans du vin blanc, pour provoquer l'excrétion urinaire; mais on peut lui substituer l'infusion de feuilles de Pariétaire et de Bourrache, ou celle des baies de Génièvre, dont l'action diurétique est beaucoup mieux constatée.

HYSOPE (Hyssopus officinalis).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didyn. Gymnosp.* Lin.

Planche 54. — Figure 172.

C'est un espèce de sous-arbrisseau qui croît abondamment en Espagne, dans la Savoie, dans le midi de la France, et qu'on cultive dans les jardins. De sa racine naissent des tiges nombreuses, simples, grêles, cassantes, peu élevées, et garnies de feuilles opposées, linéaires, pointues, sessiles et d'un vert foncé. Les sommets des rameaux sont chargés d'un grand nombre de fleurs labiées, à corolle monopétale et d'un joli bleu. Elles ont la lèvre supérieure échancrée, et l'inférieure divisée en trois segmens. Les étamines sont droites, divergentes, et beaucoup plus longues que la corolle. Le pistil se compose de quatre embryons qui se changent en autant de semences brunes et arrondies.

L'Hysope répand une odeur forte, aromatique; sa saveur est chaude et amère. Elle fournit de l'huile volatile, de l'extrait aqueux, légérement amer, et de l'extrait spiritueux très âcre et très-actif. Les médecins cliniques aiment à prescrire cette plante labiée dans l'asthme humide des vieillards, dans la péripneumonie catarrhale, et même dans la phthisie pulmonaire, lorsqu'il faut exciter doucement les bronches, et provoquer l'expectoration. Son usage n'est pas moins convenable dans les langueurs d'estomac, dans la flatulence et dans les phlegmasies de la peau, occasionnées par l'inertie des vaisseaux exhalans.

On emploie ordinairement l'Hysope en infusion aqueuse, à vase fermé. La dose est d'environ une once pour une livre de colature, à laquelle on ajoute du miel ou un sirop agréable. Son eau distillée est très-aromatique; elle sert de base aux potions béchiques excitantes. Son sirop est un doux stimulant qu'on ne saurait trop recommander dans le catarrhe chronique du poumon. La dose est d'une cuillerée dans une tasse de tisane pectorale.

Fig. 169.



Hiéble

Fig. 170.



Houblon

Fig. 171.



Houx-frelon

Fig. 172.

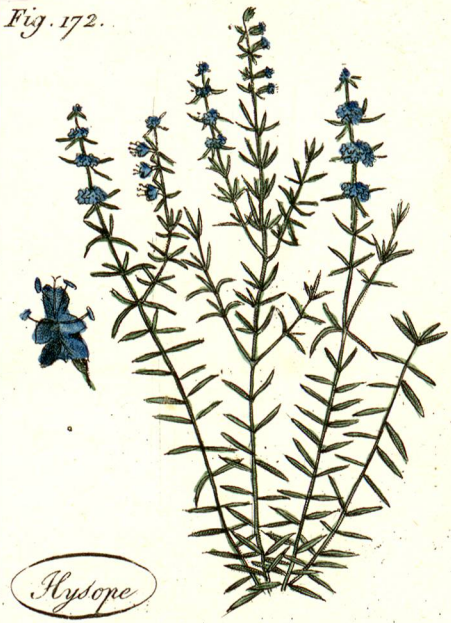

Hysope

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

IMPÉRATOIRE (Imperatoria ostruthium).

Ombell. Tour. — *Ombell.* Jus. — *Pentandr. Digyn.* Lin.

Planche 55. — Figure 173.

Cette plante habite les Alpes, les Pyrénées et le Mont d'or; on la cultive dans les jardins. Sa tige peu rameuse et cylindrique, parvient à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles radicales sont grandes, pétiolées, découpées sur les bords, trilobées et d'un joli vert Ses feuilles supérieures sont alternes, moins grandes, également lobées et dentées. Ses fleurs naissent en ombelles au sommet de la tige: elles sont blanches, petites, et formées de cinq pétales repliés, cordiformes, et d'autant d'étamines. Le fruit consiste en deux semences arrondies, planes et bordées d'une petite membrane.

La racine d'Impératoire est oblongue, tubéreuse, articulée, oblique, traçante, fibreuse et noirâtre. Elle se distingue par une odeur aromatique, et par une saveur chaude, amère, âcre, piquante. Ses principes chimiques sont une huile volatile et une substance extractive résineuse. Cette plante abonde en propriétés médicinales, et mérite d'être placée parmi les plantes indigènes les plus utiles. En effet, elle produit une excitation prompte et intense, provoque la sueur et l'excrétion des urines. Mais pourquoi est-elle tombée dans l'oubli, lorsqu'on pourrait l'employer avec tant d'avantage dans l'hystérie, la fièvre tierce, les flatuosités et l'aménorrhée asthénique? Pourquoi lui voit-on préférer, tous les jours, des plantes herbacées, inodores et insipides?

L'Impératoire a beaucoup d'analogie avec l'Angélique, à laquelle on peut la substituer. On la prescrit en substance, à la dose d'environ un gros, ou en infusion aqueuse, à la dose d'une once. Sa teinture alcoolique peut être préparée de la manière suivante: Prenez racine d'Impératoire pulvérisée, une once; écorce d'orange, demi-once; semences d'anis, deux gros; faites digérer dans une livre d'alcool. Cette liqueur stimulante est très convenable dans les fièvres muqueuses et adynamiques. La dose est d'une cuillerée à café, qu'on répète plusieurs fois le jour, et qu'on étend dans une tasse d'infusion de petite Sauge ou de Camomille romaine.

IMPÉRIALE (Fritillaria imperialis).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 55. — Figure 174.

Cette charmante plante, désignée par les fleuristes sous le nom de *Couronne impériale*, est une espèce de Fritillaire, indigène du Levant et de la Perse. On la cultive depuis long-tems dans nos jardins, où elle se fait remarquer par un faisceau de feuilles nombreuses et étagées qui terminent sa tige. Sa racine est bulbeuse, épaisse, tuniquée et garnie de fibres. La froide saison n'a pas encore disparu, qu'elle pousse une tige simple, verticale, haute d'environ trois pieds, avec des feuilles radicales nombreuses, linéaires, lisses, et d'un vert tendre. Dès le commencement du printems, on voit les fleurs disposées en couronne, s'épanouir sous la touffe des feuilles florales qui terminent la plante. Elles sont grandes, axillaires, pédonculées, d'une couleur de feu avec des nuances de pourpre ou d'un beau rouge safrané, et formées d'une corolle campaniforme, à six pétales oblongs, de six étamines et d'un ovaire chargé d'un style trifide. Ces fleurs sont remplacées par une capsule à six angles et à trois loges renfermant des semences comprimées.

L'Impériale exhale une odeur forte, alliacée; sa saveur est amère, âcre et nauséabonde. Elle n'est point usitée dans notre art, et sa racine mérite d'être placée parmi les substances vénéneuses. Toutefois, cette plante est l'objet des soins des amateurs et des botanistes, par l'éclat et la précocité de ses fleurs. On la multiplie par ses cayeux qu'on sépare tous les trois ou quatre ans, vers la fin de Juillet, et qu'on replante, aussi bien que les bulbes principales, à quatre ou cinq pouces de profondeur. Quoique cette plante résiste aux froids de l'hiver, elle prospérera bien mieux si elle est exposée à l'influence des rayons solaires, dans un terrain sec et peu substantiel.

INULE DYSENTÉRIQUE (Inula dysenterica).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 55. — Figure 175.

Cette plante qui porte aussi le nom de *Conize* et d'*Herbe de St-Roch*, croît abondamment dans les fossés humides et dans les lieux marécageux de l'Europe. Du collet de sa racine s'élève une tige droite, cylindrique, velue et garnie de feuilles alternes, oblongues, molles, amplexicaules, vertes en dessus, cotonneuses et d'un vert pâle en dessous. Les fleurs paraissent pendant les mois d'Août et de Septembre : elles sont pédonculées, grandes, jaunes, et disposées en corymbe au sommet des rameaux. Le calice légérement velu, se compose d'écailles grêles, serrées et colorées sur les bords. Les semences sont couronnées d'aigrettes.

La racine de l'Inule dysentérique est oblongue, épaisse, garnie de fibres capillaires, brune en dehors, blanchâtre intérieurement, mucilagineuse, légérement aromatique, et d'une saveur âcre, mêlée d'amertume. Ses principes semblent avoir beaucoup d'analogie avec ceux de l'Aunée (*Inula helenium*). Le célèbre Hoffmann rapporte, qu'elle fut d'un grand secours dans une dysenterie épidémique, qui s'était manifestée parmi les troupes russes combattant contre les Turcs. Si elle possède réellement les propriétés de l'Aunée, comme le pensent quelques médecins naturalistes, son usage peut être utile dans les fluxions catarrhales atoniques des intestins; mais il est fort douteux qu'elle possède une vertu spécifique dans la dysenterie, dont les causes sont aussi variées que le traitement en est difficile. Cependant, comme cette plante paraît douée de principes actifs, on doit désirer que des observations plus nombreuses et plus précises, viennent assigner le rang qu'elle doit occuper dans la matière médicale.

On emploie la racine de l'Inule dysentérique en poudre, et à la dose d'un gros, sous la forme d'électuaire. On peut également administrer son extrait et son infusion vineuse, d'après le même mode que les préparations d'Aunée.

IPÉCACUANHA (Callicocca Ipecacuanha, *Brotero*).

Rubiac. Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 55. — Figure 176.

On trouve cette plante dans les lieux humides et dans les forêts du Brésil. Sa racine est ligneuse, cassante et marquée par de petites éminences plus ou moins prononcées; sa tige est grêle et sarmenteuse; ses feuilles sont opposées, ovales, lancéolées, et pubescentes en dessous; ses fleurs axillaires, monopétales, pédonculées, et rassemblées en petites têtes solitaires. Elles se composent d'un calice blanchâtre à cinq dents, d'une corolle à cinq divisions ovales, pointues et recourbées, et de cinq étamines dont les filamens soutiennent des anthères oblongues et linéaires.

D'après le témoignage de M. Brotéro, cette plante fournit l'Ipécacuanha brun qu'on trouve dans les officines; et suivant M. Mutis, l'Ipécacuanha gris appartient au *Psycotria emetica*. La première espèce est menue, tortueuse, hérissée d'aspérités transversales, brune en dehors, blanche et résineuse intérieurement, d'une odeur nauséabonde, d'une saveur amère et piquante. L'Ipécacuanha gris est moins grêle, moins rugueux, et d'une couleur plus cendrée. Ces deux racines contiennent une substance gommeuse et une substance résineuse avec un principe volatil que les chimistes n'ont pas encore bien déterminé. Le faux Ipécacuanha ou Ipécacuanha blanc, qui leur est souvent substitué dans les pharmacies, contient des principes moins actifs. On le reconnaît à son écorce dépourvue d'anneaux ou de tubercules, et d'un blanc jaunâtre. Du reste, M. Decandolle a prouvé dans un excellent mémoire qui a été inséré dans les actes de la Société Philomatique, que les violettes, les apocynées, et les tithymaloïdes fournissent des racines qu'on désigne dans le commerce sous le nom d'Ipécacuanha.

Ce fut vers la fin du dix-septième siècle, que l'usage de cette racine fut introduit en France, par Adrien Helvétius, qui en fit la plus heureuse application. Louis XIV, instruit des succès de ce médecin, s'empressa de faire répandre l'usage de l'Ipécacuanha parmi ses peuples. Ainsi, c'est aux soins paternels d'un des plus grands monarques de la terre, que la France fut redevable d'un aussi précieux médicament. Ouvrons les fastes de la médecine clinique, et appuyons notre propre suffrage des observations recueillies à différentes époques,

et dans divers climats, en faveur de cette substance. Guillaume Pison, qui l'apporta en Europe, en fait le plus grand éloge dans son Histoire naturelle et médicale des Indes occidentales, et la prescrit comme un moyen spécifique dans le traitement de la dysenterie. En effet, aucun remède ne mérite de lui être préféré dans cette maladie, lorsqu'elle s'accompagne de la plénitude humorale du système gastrique. Huck, Pringle et Stoll, aiment à combiner alors cette racine avec le tartrite antimonié de potasse. Zimmermann, qui s'est rendu célèbre par l'excellente doctrine qu'il a répandue dans ses écrits, en recommande l'usage dans la dysenterie adynamique, et sa méthode consiste à en donner un ou deux grains toutes les heures, dans une tasse d'eau de poulet ou autre boisson mucilagineuse. Stoll l'emploie également à petites doses pendant le cours des fièvres putrides, lorsque la salive est épaisse, et que les lèvres sont enduites d'une croûte noire et tenace. Mais c'est particulièrement dans la fièvre bilieuse dont l'invasion est marquée par un cours de ventre, que l'Ipécacuanha exerce son action médicamenteuse. D'après la remarque de Stoll (ce grand médecin que nous aimons tant à citer, et qu'on doit regarder comme le modèle des observateurs), le tartrite antimonié de potasse ne saurait remplir les mêmes indications. En effet ce médicament agit alors le plus souvent par les selles, et aggrave la maladie, au lieu que l'Ipécacuanha excite beaucoup mieux le vomissement, et modère en même tems les évacuations alvines, par sa propriété astringente et aromatique. L'observation journalière ne démontre pas moins l'efficacité de cette racine dans la coqueluche qui attaque les enfans. On doit l'administrer alors à une dose convenable pour exciter le vomissement, et le donner ensuite à de faibles doses, afin de combattre l'état nerveux qui paraît être le principal élément de la coqueluche. Kaempf, Bergius et Meyer ont également attesté la propriété anti-spasmodique de l'Ipécacuanha dans l'hystérie et la toux convulsive.

Quel est le médecin qui ignore que dans la fièvre puerpérale, décrite par Doulcet, l'Ipécacuanha a été signalé comme un moyen des plus efficaces? En effet, l'emploi de ce précieux médicament doit prospérer, lorsque cette maladie, soumise à l'influence d'une constitution bilieuse, exige le secours des évacuans. Cependant, cette méthode n'est point exclusive, car la fièvre puerpérale peut subir différentes complications et exiger un traitement tout à fait opposé. C'est ainsi qu'elle peut se compliquer du génie inflammatoire, présenter les phénomènes d'une véritable adynamie, ou une altération particulière du système nerveux. L'illustre Sydenham a parfaitement retracé cette dernière complication, dans la lettre qu'il adresse au docteur Cole. Du reste, la méthode

de Doulcet était connue avant lui, et ce médecin n'a eu d'autre mérite que d'avoir su l'appliquer dans une circonstance convenable.

La racine d'Ipécacuanha est ordinairement administrée sous la forme de poudre, à la dose de quinze à vingt grains, dans une ou deux cuillerées d'eau, lorsqu'on veut provoquer le vomissement. Quelquefois on partage cette dose en deux prises, qu'on donne à un quart-d'heure d'intervalle. Guillaume Pison l'administrait en infusion ou en décoction, à la dose de deux gros pour quatre onces de véhicule, et il répétait cette dose trois jours de suite, dans le traitement de la dysenterie. On lui associe quelquefois l'opium et la thériaque, dans le catarrhe rebelle des intestins. Ce mélange peut être préparé de la manière suivante : Prenez thériaque, un gros ; Ipécacuanha en poudre, six grains ; extrait d'opium aqueux, un grain ; mêlez et formez trois bols à prendre de quatre en quatre heures. Les pastilles d'Ipécacuanha sont extrêmement usitées dans la coqueluche des enfans et dans la toux catarrhale des vieillards. Chaque pastille contient un quart ou un demi-grain de cette substance. On en donne depuis deux jusqu'à six et même davantage, dans le cours de la journée. Le sirop n'est pas d'un usage moins familier dans les mêmes maladies. La dose est depuis une cuillerée à café jusqu'à une cuillerée à bouche. Nous passons sous silence quelques autres préparations officinales, pour ne point dépasser les bornes que nous nous sommes prescrites ; mais nous observons, avant de terminer cet article, que l'Ipécacuanha est le plus doux, le plus fidelle des émétiques ; et que, dans tous les cas où l'on craint une réaction trop vive, il mérite d'obtenir la préférence sur le tartrite antimonié de potasse.

Fig. 173.



Impératoire

Fig. 174.



Impériale

Fig. 175.

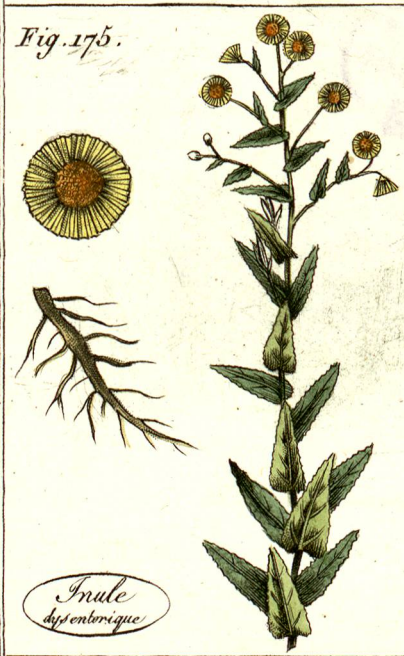

Inule
dysentérique

Fig. 176.



Ipécacuanha



IRIS DE FLORENCE (Iris Florentina).

Liliac. Tour. — *Irid.* Jus. — *Triandr. Monogyn.* Lin.

Planche 56. — Figure 177.

Cette espèce croît dans l'Europe méridionale. On la cultive en Italie, et particulièrement à Florence. Elle se distingue par une tige engaînée, haute d'un pied et demi, et dépassant un peu les feuilles, qui sont droites, ensiformes, et d'un vert glauque ; par ses fleurs grandes, terminales, et formées d'une corolle barbue à six pétales d'un blanc de lait. La racine est grosse, tubéreuse, un peu comprimée, rougeâtre à sa surface, blanche dans sa substance intérieure, et d'une odeur analogue à celle de la Violette. Elle fournit de l'extrait aqueux et de l'extrait résineux très-âcre.

IRIS GERMANIQUE (Iris germanica).

Planche 56. — Figure 178.

L'Iris germanique habite les lieux incultes de l'Europe. Elle pousse des feuilles larges, fermes, vertes, et persistantes. Du milieu de ces feuilles, on voit s'élever une tige que terminent cinq ou six fleurs d'un pourpre violet ou d'un bleu plus ou moins foncé. Elles ont une corolle à six pétales, dont trois sont réfléchis et barbus, et les trois autres redressés. La racine de l'Iris germanique est épaisse, ridée, fibreuse, d'une odeur forte et d'une saveur âcre lorsqu'elle est récente. Ses principes sont plus actifs que ceux de l'Iris de Florence.

IRIS DE PERSE (Iris Persica).

Planche 56. — Figure 179.

Cette plante si recherchée des amateurs, tant par la grâce de son port que par la beauté de ses fleurs, est originaire de la Perse. Sa racine est bulbeuse et revêtue de quelques tuniques blanches. Ses feuilles sont vertes, étroites, engaînées à leur base, et disposées autour d'une hampe couronnée par une fleur dont les pétales renversés sont d'un blanc satiné, et les pétales droits nuancés

de jaune, de blanc et de violet. Le stigmate est composé de trois folioles pétaliformes d'un bleu céleste. Mais, hélas ! cette fleur si jolie subit le destin attaché à la beauté : elle brille de tout son éclat; au bout de quelques jours, elle a disparu.

IRIS TUBÉREUSE (Iris tuberosa).

PLANCHE 56. — Figure 180.

On trouve l'Iris tubéreuse dans les îles du Levant et dans la Syrie. Sa tige s'élève à la hauteur d'un pied. Ses feuilles sont étroites, vertes et quadrangulaires. Sa fleur, solitaire au sommet de la tige, offre une corolle imberbe, et d'une couleur verdâtre, mêlée d'un pourpre foncé. La racine est remarquable par deux ou trois tubérosités oblongues, comprimées et blanchâtres. Elle est inodore et d'une saveur un peu âcre. On trouve dans les officines, sous le nom d'*Hermodates*, une racine dure, tubéreuse, que Tournefort a rapportée à cette espèce d'Iris. Toutefois, Miller, Spielman et Bergius ont émis une opinion contraire.

Parmi les racines récoltées de ces quatre Iris, une seule est employée aujourd'hui en médecine ; c'est celle de l'Iris de Florence, à laquelle on a attribué quelque vertu dans le catarrhe pulmonaire. Du reste, son action n'est point constante, car elle est souvent inerte, et quelquefois elle excite les membranes de l'estomac avec violence. L'Iris germanique a les mêmes inconvéniens ; elle est néanmoins plus puissante et plus active. Les éloges que l'Iris tubéreuse a reçus dans le traitement des maladies arthritiques, n'ont pu la sauver de l'oubli, et on lui préfère, avec raison, des moyens beaucoup plus efficaces.

On administre la poudre d'Iris de Florence, à la dose de quinze à vingt grains, dans les affections catarrhales de la poitrine. On ne doit point dépasser la dose de sept à huit grains, pour les enfans.



BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

Fig. 177.



Iris de florence

Fig. 178.

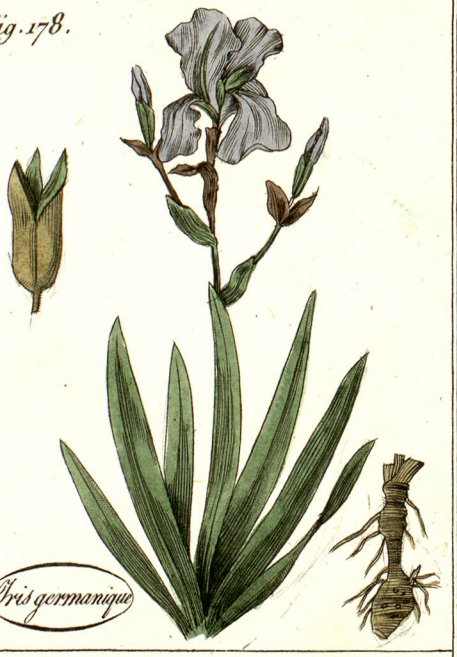

Iris germanique

Fig. 179.



Iris de Perse

Fig. 180.



Iris tubéreuse

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

JALAP (Convolvulus Jalappa).

Campanif. Tour. — *Liser.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 57. — Figure 181.

Cette plante croît dans l'Amérique espagnole, aux environs de Vera-Crux et de Mexico. Elle pousse plusieurs tiges rameuses, très-hautes, et garnies de feuilles, dont la forme est variée, suivant Miller. Quelques-unes sont cordiformes, d'autres oblongues, pointues ou anguleuses. Elles sont lisses et portées sur de longs pétioles. Les fleurs sont monopétales, campaniformes, jaunes, ou panachées de blanc, de jaune et de pourpre. Le fruit est une capsule arrondie à une, deux ou trois loges, renfermant chacune plusieurs semences convexes d'un côté, anguleuses de l'autre.

La racine de Jalap, telle qu'on nous l'apporte d'Amérique, est dure, compacte, rugueuse, coupée par fragmens orbiculaires, résineuse, d'une odeur nauséabonde, d'une saveur acre et mordicante. Elle fournit un principe gommeux et un principe résineux très-énergique. Le Jalap est un des meilleurs purgatifs que possède la matière médicale, lorsqu'il n'est point sophistiqué. Il convient sur-tout aux enfans, et même aux personnes délicates, pourvu qu'il soit employé à petites doses. On le place avec succès dans l'hydropisie atonique, dans les constipations opiniâtres, et dans l'*infarctus* des viscères abdominaux.

On donne le Jalap sous des formes variées. Les uns l'administrent en substance pulvérisée, les autres donnent la préférence à son extrait résineux. La méthode de Lieutaud et de Desbois de Rochefort, nous paraît la plus convenable. On donne dix ou douze grains de Jalap dans une tasse de bouillon de veau ou de poulet; et on réitère une seconde et une troisième dose d'heure en heure, si les deux premières ne sont pas suffisantes pour provoquer la purgation. Lorsqu'on veut administrer l'extrait résineux, il convient de l'envelopper dans quelque mucilage. La dose est de huit grains jusqu'à douze, qu'on triture avec une suffisante quantité de sucre, en y versant peu à peu un verre de lait d'amandes. Cette purgation est assez commode pour les personnes qui redoutent la saveur nauséabonde des médecines ordinaires, si toutefois elles ne sont point sujettes aux inflammations intestinales.

JOUBARBE (Sempervivum tectorum).

Rosac. Tour. — *Joub.* Jus. — *Dodécandr. Dodécagyn.* Lin.

Planche 57. — Figure 182.

Cette plante vivace, connue sous le nom de *grande Joubarbe*, abonde sur les vieux murs, sur les toits des chaumières, dans les terrains pierreux et au milieu des ruines. Ses feuilles radicales sont épaisses, oblongues, pointues, convexes d'un côté, planes de l'autre, toujours vertes, légérement velues, et disposées en rosette. Sa tige est droite, pubescente, rameuse, haute d'environ un pied, et munie de feuilles embriquées et plus étroites que les feuilles inférieures. Le sommet des rameaux est garni de petites fleurs en corymbe, de couleur purpurine. Leur calice se distingue par douze divisions, et leur corolle par autant de pétales. La fructification consiste en douze capsules pleines de semences fort menues.

La Joubarbe est inodore; elle fournit, suivant Vogel, un suc nitreux très-rafraîchissant. On lit dans les anciens Traités de matière médicale, qu'elle était employée dans les fièvres inflammatoires et dans la dysenterie. Lieutaud lui attribue une propriété anodine, et recommande l'application des feuilles pilées pour faire cesser le délire fébrile. Chomel qui lui a peut être fourni cette erreur, s'exprime d'une manière bien plus ridicule, lorsqu'il dit que cette plante est détersive, astringente, quelquefois résolutive, souvent répercussive, et que son suc est un fort bon remède dans la fièvre lente. Mais on ne croit plus guère aujourd'hui à ces rêveries médicales, et on se contente d'employer la Joubarbe sous la forme de cataplasme, pour calmer les hémorrhoïdes.

JUJUBIER (Rhamnus Ziziphus).

Arbr. Rosac. Tour. — *Nerpr.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 57. — Figure 183.

Ce grand arbrisseau croît dans l'Europe méridionale, où il s'élève à la hauteur de quinze à vingt pieds. Son tronc est revêtu d'une écorce rude, gercée, raboteuse, et d'un rouge brun. Ses branches sont épineuses, et divisées en rameaux grêles, dont les feuilles sont alternes, ovales, pointues, vertes, luisantes et dentées. Ses fleurs naissent aux aisselles des feuilles, deux à deux ou quatre à quatre. Elles sont petites, jaunâtres, et composées d'un calice monophyle à cinq divisions, d'une corolle pentapétale et de cinq étamines. Les fruits sont des drupes rouges de la forme et de la grandeur d'une olive. Leur pulpe molle et blanchâtre, renferme un noyau dur, oblong et biloculaire.

Ces fruits sont inodores et contiennent une substance sucrée et mucilagineuse. Ils sont d'un usage si familier dans les maladies de poitrine, que le vulgaire croirait ne pouvoir guérir d'un simple rhume s'il n'employait la tisane de jujubes. Sans adopter l'opinion émise par quelques médecins, relativement aux vertus singulières de ces fruits, nous pensons néanmoins, qu'on peut les employer comme un moyen auxiliaire dans le traitement du catarrhe aigu du poumon.

On associe les jujubes à quelques autres substances sucrées, ou on les emploie seules à la dose d'une ou deux onces pour deux livres de décoction. La pharmacie nous fournit une pâte sucrée, transparente, et d'un beau jaune brun, où entrent les jujubes et la gomme arabique. Cette préparation est d'un très-fréquent usage dans les rhumes et la toux d'irritation.

JUSQUIAME (Hyosciamus niger).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 57. — Figure 184.

Cette plante vénéneuse abonde dans toutes les parties de l'Europe. On la trouve sur les bords des chemins et dans les champs. On la distingue à ses tiges cylindriques, rameuses, velues et hautes d'environ deux pieds ; à ses feuilles alternes, amplexicaules, ovales, pointues, molles, cotonneuses, profondément sinuées et d'un vert pâle; à ses fleurs axillaires, d'un jaune mêlé de pourpre, disposées en épis unilatéraux, et formées d'un calice velu à cinq dents, d'une corolle infundibuliforme, à limbe irrégulier, et de cinq étamines inclinées. Le fruit est une capsule partagée en deux loges où sont renfermées des semences obrondes et un peu ridées.

La Jusquiame exhale une odeur forte, vireuse, stupéfiante. Sa saveur est fade, nauséabonde; toutes ses parties sont vénéneuses. Elle fournit de l'huile volatile et une substance extractive. Sa seule vapeur fit ressentir à Boerhaave tous les effets de l'ivresse. Haller rapporte qu'un disciple de ce grand homme, se jouait, en quelque sorte, de tous les poisons végétaux, et mangeait avec délices du Napel, de la Belladone, etc. ; mais qu'il ne put braver impunément les effets délétères de la Jusquiame, qui le rendit maniaque, et lui causa une hémiplégie. Plusieurs auteurs ont retracé les symptômes que produit l'empoisonnement par la Jusquiame. Les plus graves sont le vertige, le délire, l'obscurcissement de la vue, le coma, des mouvemens épileptiques, la tuméfaction de la face et la gangrène. Quelques-uns de ces accidens peuvent être combattus par les moyens que nous avons déjà indiqués aux articles Belladone, Ciguë, etc. Ce n'est donc pas sans raison, que le célèbre Hoffmann voulait que la Jusquiame fût bannie de la liste des médicamens. Cependant le baron de Storck semble l'avoir donnée avec succès dans quelques maladies spasmodiques. Hufeland la recommande aussi dans l'affection scrophuleuse. Mais l'expérience a-t-elle suffisamment confirmé les grandes propriétés qu'on attribue à cette plante ?

On emploie communément l'extrait ou suc épaissi de ses feuilles, à la dose de trois à quatre grains par jour. Cette dose peut être portée graduellement jusqu'à quinze ou vingt grains. La Jusquiame est aussi employée sous la forme de cataplasmes et de fomentations. Ces applications calment les douleurs lancinantes du cancer.

Fig. 181

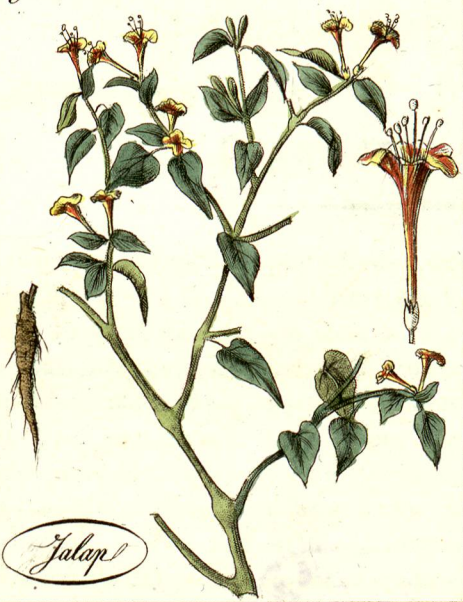

Jalap

Fig. 182.



Joubarbe des toits

Fig. 183.

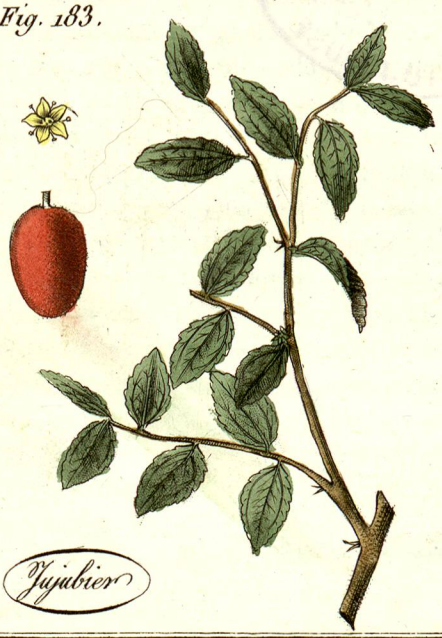

Jujubier

Fig. 184.

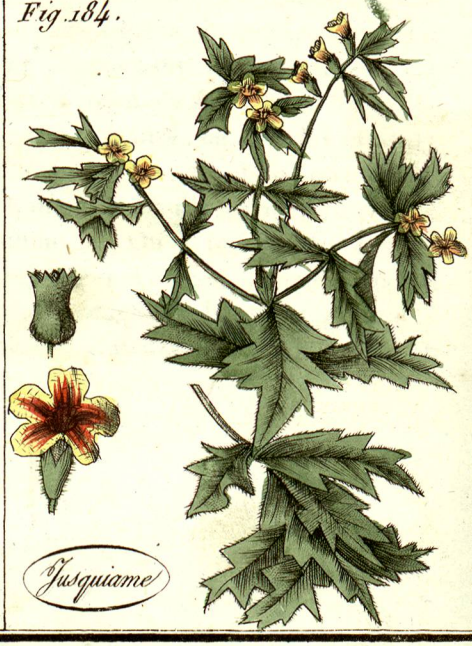

Jusquiame

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

LADANIER (Cistus creticus).

Rosac. Tour. — *Cist.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 58. — Figure 185.

Le Ladanier est une espèce de Ciste, qui croît abondamment dans les lieux montueux de l'île de Candie, et dans quelques autres parties de la Grèce. Il s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds, sur une tige ligneuse, gercée et divisée en plusieurs rameaux d'un rouge brun ou d'une couleur cendrée. Les feuilles sont opposées, oblongues, spatulées, rudes, hérissées de poils, ondées sur les bords et d'un vert foncé. Au sommet des rameaux sont disposées des fleurs purpurines avec un calice à cinq divisions ovales, cinq pétales arrondis, et un grand nombre d'étamines jaunes. Au pistil succède un fruit capsulaire à cinq loges remplies de semences anguleuses.

Les feuilles de cet arbuste fournissent une substance résineuse, gluante, noirâtre, d'une odeur assez agréable et d'une saveur pénétrante. Les moines grecs la récoltent pendant les chaleurs de l'été, avec une espèce de râteau garni de quelques lanières d'un cuir rude qu'ils passent légérement sur les feuilles. Ce suc résineux est désigné dans les officines, sous le nom de *labdanum* ou *ladanum*. On en connaît deux espèces : l'une est molle, gluante, en grandes masses; l'autre est en forme de pains entortillés. La première est plus odorante, plus pure et beaucoup plus rare. Le ladanum fournit de l'huile volatile (Lævis); de la résine et un extrait aqueux inerte (Cartheuser). On a indiqué l'usage de cette substance dans la faiblesse des voies digestives et dans certains cas de dysenterie ; aujourd'hui on se borne à l'employer dans quelques préparations emplastiques dont on vante la propriété résolutive, ou dans les fumigations et les parfums, à cause de ses principes odorans.

LAITUE CULTIVÉE (Lactuca sativa).

Semi-Floscul. Tour. — *Chicor.* Jus. — *Syngén. Polygam. superf.* Lin.

Planche 58. — Figure 186.

Cette plante, qu'on cultive dans tous les jardins potagers, produit des variétés nombreuses. Sa tige est droite, ferme, élevée, rameuse, disposée en manière de corymbe et garnie de feuilles alternes, ovales, ridées, cordiformes, embrassantes, et d'un vert jaunâtre. Les feuilles inférieures ou radicales sont pétiolées et plus larges. Le sommet des rameaux est terminé par un grand nombre de petites fleurs pédonculées, jaunâtres, soutenues par un calice oblong, membraneux, et remplacées par des semences munies d'une aigrette soyeuse.

La Laitue est inodore, succulente, lactifère; sa saveur est fade et herbacée. Quelques auteurs, d'après le témoignage de Galien, lui ont attribué une propriété narcotique, mais l'expérience n'a point confirmé cette opinion. Desbois de Rochefort, parmi les modernes, a singulièrement prôné l'action médicale de cette plante potagère, dont il recommande l'usage dans les maladies aiguës, accompagnées de délire et de convulsions, dans les fièvres ardentes, dans l'hypocondrie entretenue par l'engorgement des viscères, et enfin, dans l'irritation excessive de l'appareil génital. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer l'exagération de ces éloges si peu motivés : il suffit de dire, que la Laitue est rafraîchissante; qu'elle fournit un aliment très-convenable aux personnes douées d'un tempérament chaud et bilieux; qu'elle est employée dans les bouillons humectans; qu'on mêle ordinairement son suc avec celui des plantes anti-scorbutiques, pour en corriger l'action stimulante; et que son eau distillée, est une préparation inerte et superflue, puisque la propriété calmante qu'on lui a attribuée est purement imaginaire.

LAITUE VÉNÉNEUSE (Lactuca virosa).

Semi-Floscul. Tour. — *Chicor.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 58. — Figure 187.

Cette espèce de Laitue croît dans l'Europe méridionale. Elle se plaît dans les lieux incultes et sauvages, où elle s'élève à la hauteur de trois à quatre pieds, sur une tige blanchâtre et rameuse. Ses feuilles sont alternes, ovales, laciniées ou entières, vertes, et armées d'aiguillons sur leur arête postérieure : les supérieures sont étroites et sagitées. Ses fleurs sont jaunes, petites, et naissent en corymbe à l'extrémité des rameaux. Le calice est cylindrique, à écailles membraneuses sur les bords; les semences sont lisses et aigrettées.

Cette plante manifeste une odeur vireuse et une saveur acre, un peu amère. Elle fournit un suc blanchâtre, résineux, auquel Galien et Dioscoride accordent une propriété anodine et anti-spasmodique. Quelques modernes louent également son action médicale dans l'ictère et l'anasarque; mais lorsque ces maladies se compliquent d'un état de spasme et d'irritation excessive, ce qui arrive quelquefois dans certaines hydropisies, et plus particulièrement dans l'ictère, n'avons-nous pas des moyens sédatifs beaucoup plus efficaces pour combattre cette lésion des facultés vitales du système nerveux? Du reste, pour pouvoir apprécier avec justesse l'action de toute espèce de remède sur l'économie humaine, il faut nécessairement partir d'une série d'observations exactes; or, l'expérience ne nous a pas encore dévoilé les propriétés médicales de la Laitue vénéneuse. Quant à son action stupéfiante, on doit beaucoup moins la redouter que celle de quelques plantes solanées et ombellifères. Il paraît qu'on s'est borné jusqu'à présent, à employer l'extrait ou suc épaissi de la Laitue vénéneuse. On l'administre à la dose de cinq ou six grains dans les affections spasmodiques.

LANGUE DE CERF (Asplenium scolopendrium).

Apét. sans fleurs, Tour. — *Cryptogam.* Jus. — *Cryptogam. Fougèr.* Lin.

Planche 58. — Figure 188.

Toutes les régions de l'Europe fournissent cette plante également connue sous le nom de *Scolopendre.* Elle végète sur les rochers humides, et sur le bord des fontaines. Sa racine garnie de fibres capillaires pousse des feuilles très-longues, simples, étroites, ligulées, entières, vertes, échancrées à leur base, et portées sur des pétioles hérissés de poils roussâtres. La fructification est disposée en lignes parallèles sur le disque postérieur des feuilles.

La Langue de Cerf est totalement dépourvue de principes actifs. Elle n'a aucune espèce d'odeur ; sa saveur est fade et herbacée. Cependant son usage a été consacré pendant long tems aux maladies du foie et de la rate. Schroëder la recommande dans le crachement de sang ; et Ray, dans les affections convulsives. Suivant Chomel et Lieutaud, elle est mise avec raison au rang des plantes hépatiques ; elle est d'ailleurs tonique, apéritive, diurétique, etc. Suivant quelques autres, elle jouit d'une singulière vertu dans les maladies de l'organe pulmonaire ; mais Cullen, dont l'autorité est d'une toute autre importance en matière médicale, que celle des Chomel et des Lieutaud, observe que rien n'est si ridicule, que d'avoir considéré si long-tems cette plante comme pectorale. Les autres vertus dont on l'a décorée ne sont pas moins chimériques.

Malgré l'inertie de cette espèce d'*Asplenium*, certains hommes de l'art ne cessent de l'employer dans les obstructions abdominales, sous la forme de décoction ou de bouillon médicamenteux.

Fig. 185



Ladanier

Fig. 186.



Laitue cultivée

Fig. 187.



Laitue vénéneuse

Fig. 188.



Langue de Cerf

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

LAURIER D'APOLLON (Laurus nobilis).

Arbr. Monop. Tour. — *Laurin.* Jus. — *Ennéandr. Monogyn.* Lin.

Planche 59. — Figure 189.

Ce Laurier, originaire d'Afrique, croît dans l'Europe méridionale, et particulièrement en Italie, en Espagne, et dans plusieurs parties de la Grèce. Il s'élève à la hauteur de quinze à vingt pieds, et pousse plusieurs tiges qui se divisent en rameaux nombreux, flexibles et garnis de feuilles alternes, pétiolées, oblongues, lancéolées, fermes, lisses, ondées sur les bords, d'un vert plus ou moins foncé; elles sont persistantes et munies d'une côte longitudinale. Les fleurs sont axillaires, dioïques, peu apparentes et d'un jaune pâle. Elles ont une corolle monopétale à six divisions, plusieurs étamines dont les anthères sont attachées sur le bord des filets; un style, un stigmate, et un nectaire à trois glandes soyeuses, entourant le pistil qui devient une baie oblongue et noire. Cet arbre aime les collines exposées au midi. On le multiplie de graines ou de rejetons. Pour qu'il prospère dans nos climats, il faut le cultiver dans un terrain substantiel, et le serrer en orangerie pendant l'hiver.

Le Laurier a été célèbre dans l'antiquité. Il était consacré à Apollon, dieu de la Médecine et des Beaux-Arts. Il servait aussi à couronner les héros et les poëtes. Sublime ascendant de la gloire sur des cœurs nobles et généreux! une branche de Laurier suffisait pour enflammer la valeur et le génie; et les Romains, arbitres suprêmes de l'univers, ne connaissaient pas de plus belle récompense! Trop heureux! si au milieu d'une prospérité sans exemple, ils avaient su mettre un frein à leur ardeur guerrière, et donner aux peuples vaincus une paix solide et durable, après leur avoir ravi le plus grand des biens, la liberté.

Le Laurier était très-estimé des Anciens, lorsqu'il s'agissait de remédier aux infirmités humaines. Quoiqu'il ne jouisse pas d'une réputation aussi brillante parmi nous, il mérite pourtant d'être employé dans les maladies qui réclament l'usage des excitans aromatiques; et ses principes chimiques doivent garantir son action médicale. En effet, toutes ses parties sont odorantes. Les feuilles ont une saveur âcre, mêlée d'un peu d'amertume. Les baies manifestent une saveur analogue, et fournissent une huile volatile et une huile fixe. Comme elles

stimulent les facultés vitales de l'estomac et des organes environnans, on peut en faire usage dans les flatuosités, l'anorexie, l'hystérie atonique, les infiltrations aqueuses du système cellulaire, etc. On les emploie aussi à l'extérieur, sous la forme de fomentations, pour remédier à la faiblesse musculaire qui succède aux affections rhumatisantes et paralytiques.

Les feuilles et les baies du Laurier, se donnent communément en infusion théiforme, à la dose de deux ou trois gros pour une livre de véhicule, qu'on édulcore avec du sucre. La dose de l'huile volatile est de cinq à six gouttes. L'huile fixe qu'on obtient par l'expression des baies, jouit d'une propriété calmante et résolutive. On l'associe quelquefois au camphre, à l'alcool, à l'opium; et on l'emploie sous la forme de liniment, pour résoudre les tumeurs et combattre la faiblesse musculaire. Les feuilles sont encore usitées dans les fumigations aromatiques; et personne n'ignore qu'on les emploie à titre de condiment alimentaire.

LAURIER-CERISE (Prunus Lauro-cerasus).

Arbr. Rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Monogyn.* Lin.

Planche 59. — Figure 190.

Le Laurier-cerise ou Laurier Amandier est un arbrisseau indigène de la Natolie. Son feuillage est toujours vert, sa hauteur médiocre, son aspect agréable. Il est couvert de feuilles alternes, oblongues, entières, pétiolées et d'un vert luisant. Vers le milieu du printems les rameaux portent des fleurs en grappes, formées d'un calice monophyle à cinq divisions, et de cinq pétales blancs, disposés en rose. A ces fleurs succèdent des fruits globuleux, rouges dans leur maturité.

Les feuilles de cet arbrisseau sont aromatiques et d'une amertume agréable. Elles contiennent un principe volatil qui constitue un des poisons les plus actifs que nous connaissions. On l'extrait facilement par la distillation aqueuse. Ses effets se dirigent d'une manière si prompte et si intense sur les facultés vitales, que la mort peut s'en suivre, sans avoir été précédée d'aucun phénomène morbifique. Dans d'autres circonstances, ce poison produit des douleurs cardialgiques, des vomissemens, des spasmes violens, le tétanos, la paralysie, etc., sans laisser aucune trace d'inflammation locale. Pour remédier à ces accidens, on a proposé le lait et le carbonate de potasse; mais d'après le témoignage du docteur Méad, l'ammoniaque fournit un secours beaucoup plus efficace.

Malgré l'activité vénéneuse du Laurier-cerise, on a tenté l'usage de son eau distillée dans quelques maladies du système lymphatique. Cameron a obtenu les plus grands effets de l'infusion des feuilles dans l'engorgement rebelle du foie. (*Mat. méd. de Venel, tom. 2, p.* 339). On a également conseillé le Laurier-cerise dans la phthisie tuberculeuse, les scrophules et la syphilis invétérée. Les succès qu'on a obtenus, doivent sans doute encourager à faire de nouvelles tentatives; mais nous croyons devoir retracer ici les sages avis de Cullen, qui recommande d'administrer avec la plus grande précaution une substance qui tend si fortement à éteindre le principe de la vie.

LAURIER-ROSE (Nerium oleander).

Arbr. Monop. Tour. — *Apocyn.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 59. — Figure 191.

Cet arbrisseau originaire des contrées orientales, croît en Espagne, en Italie et dans le midi de la France. Il est toujours vert et s'élève à la hauteur de sept à huit pieds, sur une ou plusieurs tiges dont les rameaux sont droits, flexibles et garnis de feuilles opposées, lancéolées, entières, ternées, et d'un vert foncé. Pendant l'été, on voit briller au sommet des rameaux, des fleurs nombreuses, de couleur rose (il y a une variété à fleurs blanches): elles sont grandes, monopétales, et composées d'un calice à cinq divisions, d'une corolle infundibuliforme, et de cinq étamines dont les filamens soutiennent des anthères hastées. Il leur succède deux capsules cylindriques, folliculeuses, à semences munies d'aigrettes.

Les feuilles du Laurier Rose fournissent un suc amer, dont l'activité caustique et vénéneuse enflamme les viscères des animaux. On doit opposer aux effets délétères de ce poison, les acides végétaux, le lait et les boissons émollientes et mucilagineuses.

LAURIER-TIN (Viburnum tinus).

Arbr. Monop. Tour. — *Chèvref.* Jus. — *Pentandr. Trigyn.* Lin.

Planche 59. — Figure 192.

Ce charmant arbuste, originaire d'Espagne, est cultivé dans les jardins, où il parvient à la hauteur de cinq ou six pieds. Sa tige se divise en plusieurs rameaux ornés de feuilles nombreuses, pétiolées, ovales, pointues, persistantes, et d'un vert luisant. C'est vers la fin de l'automne, et lorsque les autres arbustes se dépouillent de fleurs et de verdure, que celui-ci paraît avec éclat dans les bosquets. Ses rameaux se couvrent alors de fleurs en corymbe, panachées de blanc et de pourpre, avec un calice à cinq dents, et une corolle monopétale à cinq divisions: ces fleurs sont remplacées par des fruits de couleur brune, ayant à peu près la forme d'une olive, et renfermant une semence cartilagineuse.

Les fruits du Laurier-Tin excitent fortement le canal alimentaire, et provoquent la purgation. Toutefois, ils sont inusités dans notre art, et il est prudent de s'en abstenir.

Fig. 189.



Laurier d'apollon

Fig. 190.

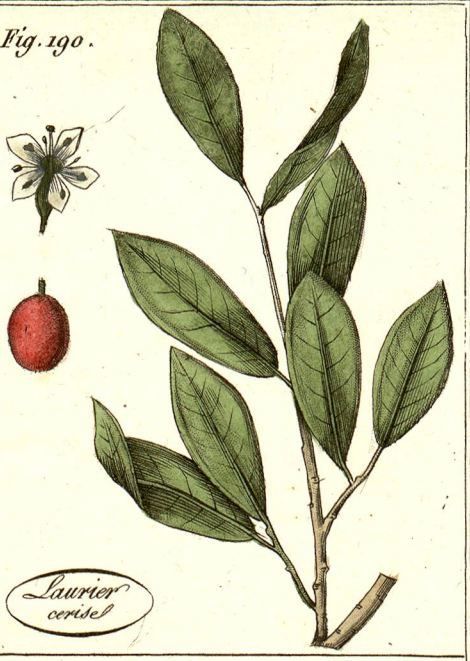

Laurier cerise

Fig. 191.

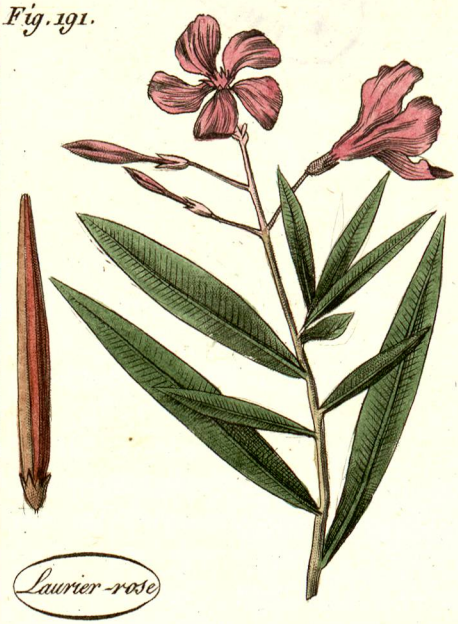

Laurier-rose

Fig. 192.

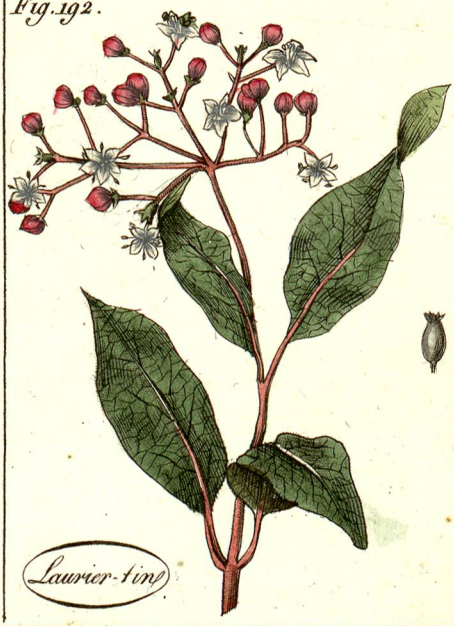

Laurier-tin

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

LAVANDE (Lavandula spica).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 60. — Figure 193.

Cet arbuste, qui porte aussi le nom de *Spic*, croît en Espagne, en Italie, dans la France méridionale. Il abonde sur-tout aux environs de Narbonne. Sa tige dure, ligneuse, peu élevée, se divise en plusieurs rameaux grêles, tétragones, dont les feuilles sont opposées, étroites, lancéolées, entières et d'un vert blanchâtre. Chaque rameau est terminé par un épi de fleurs bleues ou blanches, composées d'un calice grêle et cylindrique, d'une corolle renversée dont la lèvre supérieure est large, plane, l'inférieure divisée en trois lobes, et de plusieurs étamines renfermées dans le tube de la corolle.

La Lavande se fait remarquer par une odeur forte, agréable, et par une saveur chaude, aromatique, un peu amère. Elle possède les propriétés médicamenteuses de la plupart des labiées aromatiques, et elle donne à l'analyse une huile volatile camphrée et un principe extractif. Son action stimulante ne se borne point au système gastrique; elle se dirige aussi sur tout l'organisme. Toutefois, les auteurs qui ont rangé cette plante parmi les remèdes céphaliques, nervins et emménagogues, nous ont transmis une idée bien vague de ses propriétés, car les diverses altérations morbifiques qui peuvent frapper les propriétés vitales du cerveau et du système nerveux, n'exigent pas toujours l'usage des aromatiques et des stimulans, comme nous l'avons déjà remarqué. Mais on pourra employer la Lavande, ou plutôt son huile volatile, dans la paralysie, le rhumatisme, l'hystérie et l'aménorrhée, si la cause matérielle de ces affections réside dans un principe de relâchement et d'atonie.

On prescrit les sommités fleuries, ainsi que les feuilles de Lavande en infusion théiforme plus ou moins chargée. L'huile volatile se donne à la dose de cinq ou six gouttes, dans une ou deux cuillerées d'eau simple, ou dans un mélange d'eau de Menthe et d'eau de fleur d'orange. Cette potion convient dans les langueurs d'estomac et dans les flatuosités. On peut préparer un esprit de Lavande très-agréable pour la toilette, en ajoutant à deux livres d'alcool, un gros d'huile volatile de Lavande, et quelques gouttes de teinture de Benjoin.

LENTISQUE (Pistacia Lentiscus).

Arbr. à étam. Tour. — *Térébinth.* Jus. — *Dioec. Pentandr.* Lin.

Planche 60. — Figure 194.

Cet arbre abonde dans les îles de Chio, de Chypre et de Candie. On le trouve aussi en Espagne, en Portugal, en Italie, et dans le midi de la France. Il s'élève à la hauteur de sept à huit pieds, et pousse des rameaux nombreux dont les feuilles sont ailées, étroites, lisses, luisantes, à folioles lancéolées et d'un vert gai. Les fleurs sont dioïques, purpurines et disposées en grappes ; les mâles ont un calice à cinq divisions et cinq étamines ; les femelles, un calice trifide et trois styles. Le fruit est un drupe globuleux, charnu, noirâtre dans sa maturité, et renfermant un noyau à une semence.

Le Lentisque fournit un suc résineux, qui coule spontanément, ou par incision, du tissu du tronc et des branches. Cette résine porte le nom de *Mastic*, et nous vient de Chio, en larmes et en grains transparens, d'un jaune pâle, d'une odeur agréable et d'une saveur aromatique un peu amère. Quelques auteurs vantent les propriétés du Mastic dans la toux catarrhale, le scorbut et la dysenterie ; mais aujourd'hui on se contente de l'employer dans quelques préparations emplastiques et dans les fumigations. Les dames turques en font, dit-on, un fréquent usage pour se parfumer la bouche, et pour entretenir la blancheur des dents.

Le bois de Lentisque qu'on nous apporte des pays orientaux, est revêtu d'une écorce de couleur de fer ; sa substance intérieure est d'un blanc jaunâtre. Il est aromatique et astringent, et il a beaucoup de rapport, suivant Cartheuser, avec le bois de Génévrier. Quoiqu'on ait regardé son écorce comme un excellent moyen dans les maladies atoniques des voies digestives, elle est rarement employée en France, parce que nous pouvons la remplacer par des substances beaucoup plus actives, telles que la racine de grande Gentiane et l'écorce de Saule.

LICHEN D'ISLANDE (Lichen Islandicus).

Apétal. sans fleurs, Tour. — *Alg.* Jus. — *Cryptogam. Alg.* Lin.

Planche 60. — Figure 195.

Cette plante végète dans les lieux ombragés de l'Europe septentrionale. Elle est remarquable par ses expansions perpendiculaires, rameuses, coriaces, grisâtres, à découpures larges, obtuses, à bords saillans et ciliés. Son odeur est nulle, sa saveur amère et légérement acerbe. Ses produits chimiques sont un mucilage très abondant, et une substance extractive amère, un peu astringente.

Le Lichen d'Islande a reçu, depuis quelque tems les plus grands éloges dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Scopoli, Ebeling, Pauliski, Cramer, Bergius, Stoll et Quarin ont beaucoup contribué à sa réputation. Cramer qui a disserté sur cette substance, cite plusieurs observations qui attestent son efficacité dans le crachement de sang, et dans la phthisie du poumon avec ulcère. Si dans quelques circonstances elle n'a pas entièrement dompté la maladie, elle en a, du moins, pallié les symptômes (Cramer, *Dissertatio inauguralis medica de Lichene Islandico*). Reiske a également accordé de grandes vertus au Lichen, dont il a donné une analyse détaillée. Il le recommande sur-tout dans les rhumes invétérés, l'épuisement et l'affection purulente du poumon, à la suite de la pleurérie et des maladies exanthématiques. Suivant Schoneïder, rien ne peut égaler ce médicament, lorsqu'on a calmé l'irritation fébrile et l'état de phlegmasie où se trouve le poumon. Mais parmi les praticiens qui nous ont éclairés sur les propriétés médicales et sur l'usage du Lichen, il faut citer MM. Chrichton et Regnault, médecins anglais, et le docteur Herz, de Berlin. Chrichton observe, que cette substance ne convient que dans la phthisie muqueuse, ou dans celle qui succède à l'hémoptysie. On doit même en interdire l'usage aux malades qui éprouvent une douleur fixe dans la poitrine, après des inspirations profondes. Les faits recueillis par M. Regnault, nous paraissent si concluans, qu'ils ne peuvent qu'exciter l'attention des médecins cliniques.

L'observation suivante n'atteste pas moins la puissance du Lichen dans les maladies du poumon. M. F*** éprouvait depuis plusieurs années une toux habituelle, dont les quintes amenaient par intervalles des crachats sanguinolans. L'hémoptysie avait pris un caractère grave à la suite de quelques excès : elle se calma néanmoins par l'effet d'une saignée du bras et du lait d'ânesse; mais bientôt il lui succéda une expectoration purulente avec des mouvemens fébriles sans type régulier, et un amaigrissement extrême. Une diarrhée colliquative était venue

aggraver ces symptômes, lorsque nous conseillâmes à ce malade l'usage du Lichen, sous la forme de décoction et de gelée. Un mois s'était à peu près écoulé, que les symptômes les plus fâcheux avaient disparu. Ce même remède fut continué encore pendant environ trois mois; et le malade recouvra entièrement ses forces et sa santé.

On a proposé différentes manières d'administrer le Lichen. Schoneider le prescrit en décoction, à la dose d'une once pour une livre de colature, à laquelle il fait ajouter demi-once de sirop scillitique. On peut également en mettre à bouillir environ deux onces dans deux livres de lait, qu'on fait réduire de moitié, par une douce chaleur. Le malade prend une tasse de cette décoction toutes les trois heures. On prépare la gelée de Lichen, en faisant bouillir, pendant une heure, six onces de cette substance dans deux pintes d'eau. On passe la décoction dans un tamis; on la met ensuite sur un feu doux, et on la laisse évaporer jusqu'à réduction d'une pinte. On ajoute six onces de sucre blanc, et on laisse le tout refroidir. La dose de cette gelée est de cinq ou six cuillerées par jour.

LIÉGE (Quercus suber).

Arbr. Ament. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 60. — Figure 196.

Cet arbre de moyenne grandeur, croît dans les lieux incultes et sablonneux de l'Europe australe. Son tronc est revêtu d'une écorce épaisse, gercée, poreuse, légère et d'une couleur grisâtre. Ses rameaux portent des feuilles assez grandes, ovales, légérement dentées, d'un vert foncé en dessus, plus pâles et cotonneuses en dessous. Ses fleurs sont monoïques, axillaires, et d'une couleur herbacée; les mâles naissent sur des chatons grêles; leur calice est quadrifide et dénué de corolle: les femelles ont un calice monophyle, écailleux, qui prend la forme d'une petite coupe, et entoure la base d'un fruit lisse, oblong, revêtu d'une écorce cartilagineuse.

Les productions de cet arbre sont rarement employées aujourd'hui en médecine. Son écorce extérieure est plus particulièrement consacrée aux usages de l'économie domestique.

Fig. 193.



Lavande

Fig. 194



Lentisque

Fig. 195



Lichen d'Islande

Fig. 196



Liége

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE TOULOUSE

LIERRE COMMUN. (Hedera helix).

Arbr. rosac. Tour. — *Chèvref.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 61. — Figure 197.

Tout le monde connaît cet arbrisseau grimpant, dont les rameaux grêles et sarmenteux s'attachent aux vieux murs ou à l'écorce des arbres, et offrent des feuilles nombreuses, alternes, fermes, luisantes, toujours vertes, entières ou lobées. Au sommet des rameaux naissent des fleurs en corymbe, formées d'un calice à cinq dents, ceignant le germe, et d'une corolle à cinq pétales obronds, de couleur herbacée ou d'un blanc terne. Le fruit est une baie globuleuse, noire dans sa maturité, renfermant plusieurs semences convexes d'un côté, planes de l'autre.

Les feuilles de Lierre ont une saveur amère, nauséabonde. On vante leur efficacité dans l'atrophie des enfans, et dans le rachitis. Les baies manifestent une acidité mêlée d'amertume, et excitent vivement la contractilité musculaire des intestins. Dans les contrées orientales, on retire, par incision, du tronc des gros Lierres, un suc résineux qui se condense promptement, et qu'on appelle vulgairement *Gomme de Lierre.* Dans l'état concret, cette substance est dure, compacte, un peu transparente, inflammable, de couleur d'oxide de fer, d'une saveur âcre, aromatique, et d'une odeur agréable lorsqu'on l'approche du feu. Suivant Vogel, cette résine exerce une action tonique sur les viscères abdominaux; mais si l'on en croit Cartheuser, il ne faut pas trop compter sur ses propriétés médicales. On paraît adopter aujourd'hui l'opinion de ce dernier, puisqu'on a totalement renoncé aux différentes productions du Lierre, si l'on en excepte les feuilles, qu'on fait servir aux pansemens des exutoires.

LIERRE TERRESTRE (Glecoma hederacea).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 61. — Figure 198.

Les lieux humides et ombragés de l'Europe produisent cette plante vivace, dont les tiges grêles, tétragones, rampantes, rougeâtres et velues, se garnissent de feuilles opposées, réniformes, crénelées et d'un vert foncé. Ses fleurs axillaires, bleues ou purpurines, et disposées par anneaux, offrent un calice à cinq divisions étroites, une corolle dont la lèvre supérieure est bifide, l'inférieure trilobée, et des anthères rapprochées deux à deux, en forme de croix.

Le Lierre terrestre possède une saveur chaude et amère. Il fournit de l'huile volatile, un peu d'extrait résineux, et un extrait aqueux plus abondant, légérement amer. Depuis long-tems, l'observation clinique a confirmé les propriétés de cette plante dans le catarrhe du poumon, dans l'asthme pituiteux des vieillards et dans les obstructions abdominales chroniques. Mais les auteurs de matière médicale, ont exagéré ses vertus, en lui accordant une action spécifique dans les ulcérations internes, et particulièrement dans celle du poumon. D'un autre côté, Cullen qui tourne en ridicule Simon Pauli, s'abandonne avec trop peu de réserve à ses principes de scepticisme médical, lorsqu'il regarde le Lierre terrestre comme une plante presque inerte. Plus d'une fois nous aurons occasion de faire remarquer l'esprit frondeur de ce médecin anglais, jouissant d'ailleurs, parmi les Savans, d'une célébrité justement acquise.

On emploie ordinairement le Lierre terrestre en infusion théiforme, à laquelle on peut ajouter une égale quantité de lait. Le suc exprimé de l'herbe récente se donne à la dose de deux ou trois onces ; et son sirop est administré dans les boissons pectorales, à la dose d'une cuillerée à bouche.

LIN CULTIVÉ (Linum usitatissimum).

Caryophyll. Tour. — *Caryophyll.* Jus. — *Pentandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 61. — Figure 199.

Cette plante si utile en médecine et en économie domestique, croît particulièrement dans les contrées méridionales. Sa tige est simple, grêle, cylindrique, rameuse, et haute d'environ trois pieds. Ses feuilles sont alternes, étroites, lisses, lancéolées et d'un vert pâle. Au sommet des rameaux naissent des fleurs d'un joli bleu, composées d'un calice à cinq divisions profondes, d'une corolle à cinq pétales arrondis, de cinq étamines et de cinq styles. Le fruit est une capsule sphérique à cinq valves et à dix loges renfermant des semences oblongues presqu'ovales, planes, lisses, luisantes, et d'une couleur fauve purpurine.

Les semences du Lin cultivé fournissent une substance mucilagineuse très-abondante, avec une huile grasse et onctueuse. La propriété douce et relâchante dont elles jouissent, rend leur usage très-précieux dans l'inflammation des intestins, les constipations rebelles, et le catarrhe aigu des voies urinaires. Sydenham, Baglivi et Dehaën, font le plus grand éloge de l'huile récente dans la pleurésie inflammatoire. Son utilité n'est pas moins reconnue dans l'hémoptysie causée par le spasme et l'irritation vive des vaisseaux du poumon.

On prescrit les semences de Lin, en infusion, à la dose d'une pincée dans deux livres d'eau bouillante. Cette boisson légérement nitrée, est d'un très-fréquent usage dans la blénnorrhagie et la suppression des urines. On donne l'huile récente par cuillerées dans la colique inflammatoire et dans les constipations opiniâtres. On fait, en même tems, des embrocations sur l'abdomen avec cette huile, après y avoir ajouté quelques grains de camphre et quelques gouttes de teinture anodine. On la fait aussi entrer dans les lavemens, à la dose de deux ou trois onces. A ces applications, il faut encore ajouter les cataplasmes préparés avec la farine de graine de Lin, et dont personne n'ignore l'efficacité dans les tumeurs phlegmoneuses.

LINNÉE BORÉALE (Linnæa borealis).

Chèvref. Jus. — *Didynam. Angiosp.* Lin.

Planche 61. — Figure 200.

Gronovius s'est immortalisé, en dédiant le genre Linnæa au célèbre suédois qui, après avoir étonné le monde par la variété de ses connaissances et la profondeur de son génie, tient encore le sceptre de la Botanique, comme il marche l'égal de Buffon dans quelques autres parties de l'Histoire Naturelle. Ce genre est composé d'une seule plante, désignée sous le nom de *Linnée boréale.* On trouve ce petit arbuste dans les lieux montueux et dans les forêts de l'Europe septentrionale, où il pousse des rameaux ligneux, grêles, rampans, et ornés de feuilles opposées, pétiolées, obrondes, crénelées et d'un vert tendre. C'est dans les beaux jours du printems, que ces fleurs campanulées, d'un blanc nuancé de rose, embellissent l'extrémité des rameaux, et répandent le parfum le plus gracieux. Elles offrent un double calice : l'extérieur situé à la base de l'ovaire, est composé de quatre feuilles inégales ; l'intérieur est quinquéfide et repose sur l'ovaire, qui devient une baie ovale, sèche, à deux loges.

Les feuilles et les tiges de cet arbuste possèdent une saveur amère, mêlée d'un peu d'astriction. On vante leur action médicale dans le traitement du rhumatisme et des maladies cutanées ; il paraît, néanmoins, qu'elles ne sont guère employées qu'en Suède ; mais quel est l'amateur qui ne s'empressera point d'accueillir une jolie plante qui a été consacrée à la mémoire de Linnæus ?

Fig. 197.



Lierre commun

Fig. 198.



Lierre terrestre

Fig. 199.



Lin cultivé

Fig. 200.



Linnée boréale

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

LIS BLANC (Lilium candidum).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 62. — Figure 201.

Quelle est cette plante dont la tige s'élève avec une grâce majestueuse, au milieu des fleurs embellies par sa présence, et dont le parfum égale la plus douce ambroisie? O le plus noble ornement de nos jardins! ô Lis éclatant de blancheur et de beauté; emblême sacré de la candeur et de l'innocence, salut!.... Qui ne connaît point cette belle espèce, originaire des contrées orientales, et dont la bulbe écailleuse produit un faisceau de feuilles oblongues qui environnent la base d'une tige simple, élevée, garnie dans toute sa longueur de feuilles plus étroites, sessiles, lancéolées et d'un joli vert? vers la mi-Juin, cette tige se termine par un épi de fleurs grandes, belles, d'une blancheur admirable et d'une odeur exquise. La corolle est campanulée, intérieurement imberbe, à six pétales droits, évasés et un peu réfléchis à leur sommet. Le pistil, environné de six étamines à anthères jaunes, fait place à une capsule oblongue, triangulaire et remplie de semences comprimées.

LIS DE CHALCÉDOINE (Lilium Chalcedonicum).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 62. — Figure 202.

Ce Lis, originaire du Levant, est recommandable par ses larges touffes, et sur-tout par la grandeur et la beauté de ses fleurs. Il s'élève à la hauteur d'environ trois pieds, sur une tige simple, pourprée dans sa partie inférieure, et garnie entièrement de feuilles nombreuses, oblongues, étroites et lancéolées. Cette tige

est terminée par des fleurs inclinées ou pendantes, dont la corolle, d'un beau rouge d'écarlate, offre six pétales roulés en dessus. Cette espèce très-estimée des amateurs, se compose de plusieurs variétés dont les anciens Botanistes avaient fait autant d'espèces.

LIS MARTAGON (Lilium Martagon).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 62. — Figure 203.

Le Lis Martagon croît sur les montagnes des Alpes, en Allemagne et en France. Il se plaît particulièrement dans les lieux ombragés et sur les côteaux humides. Sa bulbe écailleuse pousse une tige droite, ferme, verticale, luisante, marquée inférieurement de points noirs, et haute d'environ trois pieds. Les feuilles sont ovales, pointues, parsemées de nervures et disposées en verticille. Vers le mois de Juillet, on voit au sommet de la tige, des fleurs disposées en grappe d'un pourpre éclatant et légérement ponctuées de noir. Les pétales sont réfléchis et roulés en dehors, en manière de turban.

Il est plusieurs autres variétés plus ou moins brillantes, parmi lesquelles on distingue le Martagon blanc, le pourpre, le jaune brillant et le Martagon à fleurs doubles. Toutes ces espèces sont encore assez rares et dignes d'être cultivées par les amateurs. Pour les voir prospérer, il faut leur fournir une terre de bruyère mêlée de terre franche. On les multiplie en séparant les caïeux, en automne. Quoique ces Lis ne soient pas extrêmement délicats, il convient néanmoins de les couvrir l'hiver, car ils sont très-sensibles au froid. (*Delaunay, le Bon Jardinier, p.* 240, *année* 1807.)

LIS SUPERBE (Lilium superbum).

Liliac. Tour. — *Liliac.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 62. — Figure 204.

Cette belle espèce est digne du nom qui lui a été imposé. Sa patrie est l'Amérique septentrionale, où elle croît sans culture. Elle s'élève majestueusement sur une tige ferme, cylindrique, haute de cinq à six pieds, et garnie par intervales de feuilles étroites, pointues, lisses, verticillées et d'un vert brun. Pendant le mois d'Août, sa tige se couronne d'une panicule presque pyramidale, composée de fleurs nombreuses, inclinées, d'un beau rouge orangé, et parsemées de points de couleur pourpre.

On multiplie cette espèce par ses caïeux, ou bien par les écailles qui forment sa bulbe. Il faut leur donner une terre de bruyère et les planter dans la même situation où elles étaient en formant l'oignon. M. Delaunay recommande surtout de tenir ces jeunes plants à l'ombre, et de les arroser médiocrement. Quoique ce Lis ne craigne point le froid, puisqu'il vient du Canada, il est prudent de le garantir des fortes gelées.

On cultive encore dans les jardins d'agrément quelques espèces de Lis dont la beauté n'est pas moins remarquable. Nous nous contenterons de citer le Lis bulbifère, *Lilium bulbiferum*, dont les fleurs grandes et safranées, sont parsemées intérieurement de petites taches noires ; le Lis de Pomponne, *Lilium pomponium*, dont les pétales, d'un beau rouge ponceau, et roulés en dehors, imitent la forme d'un turban; le Lis des Pyrénées, *Lilium Pyrenaicum*, décrit par M. Gouan, célèbre professeur de Montpellier, et dont la corolle est jaunâtre et ordinairement parsemée de points pourpres, ou d'un rouge brun; le Lis de Caroline, *Lilium Carolinianum*, d'une charmante couleur orangée, avec des points noirs ou pourprés à la base intérieure de la corolle ; enfin ceux du Canada, de Pensilvanie et de Philadelphie, dont les fleurs sont plus ou moins rouges et ponctuées.

Les bulbes de ces différens Lis fournissent un suc gluant et mucilagineux. Celle du Lis blanc est néanmoins la seule qui soit employée en médecine. On ne s'en sert point intérieurement, malgré qu'on lui ait attribué une action spéciale sur l'appareil urinaire ; mais on l'emploie fréquemment à l'extérieur, sous la forme de

fomentations ou de cataplasmes, dans les tumeurs inflammatoires et érysipélateuses.

Les fleurs du Lis blanc contiennent un principe volatil qui s'évapore entièrement par la dessication. L'eau distillée et faiblement odorante, dont on a vanté la propriété anodine dans le traitement des phlegmasies internes, ne peut être d'aucun secours ; et l'estimable Valmont de Bomare, a consigné dans son Dictionnaire l'erreur la plus absurde, lorsqu'il a dit que M. Bourgeois avait observé qu'elle était un vrai spécifique contre la suppression des lochies. La vertu cosmétique qu'on attribue à l'eau distillée du Lis, est également de pure invention. L'huile qu'on prépare en mettant à infuser à plusieurs reprises des fleurs de Lis dans de l'huile d'olive, jouit d'une propriété relâchante, qu'elle partage avec les autres huiles grasses. On peut l'employer en liniment dans le météorisme douloureux, dans le rhumatisme, et quelques autres maladies du système musculaire.

Fig. 201.



Lis blanc

Fig 202.



Lis de Chalcédoine

Fig. 203.

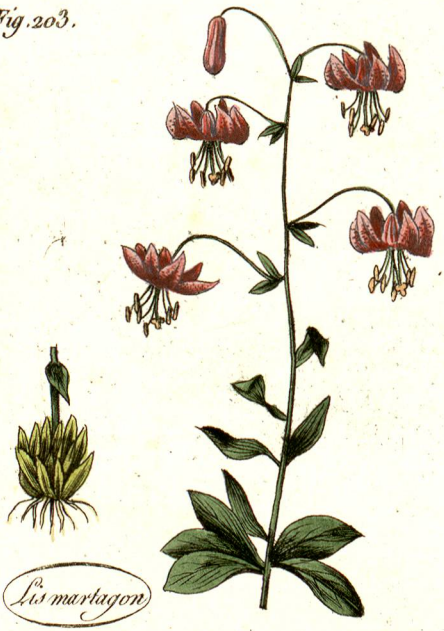

Lis martagon

Fig. 204



Lis superbe

LOBÉLIE CARDINALE (Lobelia cardinalis).

Campanul. Jus. — *Syngén. Monogam.* Lin.

Planche 63. — Figure 205.

Cette plante, originaire des forêts de la Virginie, appartient au genre *Lobelia*, qui a été consacré à la mémoire du botaniste Lobel. Elle est appelée *Cardinale*, à cause du rouge éclatant dont brillent ses fleurs. On la cultive depuis long-tems dans les jardins, où sa tige simple, cylindrique, velue, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds, et se couvre de feuilles alternes, éparses, ovales, lancéolées, pointues, dentées, et d'un beau vert. Ses fleurs disposées en grappe terminale, s'épanouissent vers le mois d'Août, et présentent un calice à cinq divisions, une corolle monopétale, irrégulière, d'un pourpre vif, et cinq étamines réunies par leurs filamens. Le fruit est une capsule biloculaire, s'ouvrant par le sommet.

Cette brillante espèce demande à être cultivée à l'ombre et dans une terre de bruyère. On la multiplie par l'éclat de ses racines, ou par ses graines qu'on sème en automne, et qu'il faut couvrir légérement.

LOBÉLIE SYPHILITIQUE (Lobelia syphilitica).

Planche 63. — Figure 206.

La Lobélie syphilitique, appelée par quelques-uns *Cardinale bleue*, croît dans l'Amérique septentrionale : elle habite particulièrement les lieux ombragés et les bords des rivières. Sa tige est droite, un peu rameuse, médiocrement élevée, revêtue de petits poils roides, du reste, garnie de feuilles alternes, sessiles, lancéolées, vertes et dentées. Ses fleurs sont bleues, grandes, axillaires et pédonculées. Leur calice se distingue par cinq divisions lancéolées et par ses sinus réfléchis. La capsule qui leur succède est biloculaire.

Toutes les espèces de Lobélie manifestent un principe vireux très-âcre, et leur usage peut être suivi d'accidens graves. La seule espèce dont on ait cherché à accréditer l'emploi, est la Lobélie syphilitique. Sa racine fibreuse et blanchâtre fournit un suc laiteux d'une odeur nauséabonde, d'une saveur âcre. Son action stimulante se porte particulièrement sur les membranes muqueuses du canal

alimentaire et sur l'organe cutané. Les habitans de l'Europe septentrionale ont recours à l'usage de cette racine, pour combattre les accidens produits par l'infection syphilitique; et d'après les relations de différens voyageurs, peu de médicamens produisent des effets plus prompts et plus heureux. Un ancien capitaine de vaisseau, homme de beaucoup de sens et plein d'instruction, avec lequel nous avons eu occasion de nous entretenir sur les productions de plusieurs parties de l'Amérique, qu'il a parcourues, nous a assuré avoir administré lui-même, avec beaucoup de succès, la racine de Lobélie à plusieurs marins affectés de symptômes vénériens qui avaient résisté à l'action du mercure et du Gayac. On a tenté, en France, l'usage de cette racine, et il paraît qu'on n'a pas obtenu, à beaucoup près, les mêmes avantages; mais a-t-on assez multiplié les expériences négatives, pour pouvoir atténuer les faits nombreux recueillis par les médecins voyageurs?

On donne la Lobélie syphilitique en décoction, qu'on prépare en faisant bouillir six gros ou une once de sa racine dans deux pintes d'eau, jusqu'à réduction de moitié. La colature doit être partagée en quatre doses à prendre dans l'espace de douze heures. On administre aussi l'extrait de cette racine, à la dose de quinze à vingt grains par jour.

LUPIN (Lupinus albus).

Légumin. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Diadelph. Décandr.* Lin.

Planche 63. — Figure 207.

Cette plante annuelle qu'on cultive dans les parties méridionales de la France, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds, sur une tige droite, rameuse et légérement velue. Ses feuilles, en forme d'étoile, se composent de sept à huit digitations oblongues, un peu élargies à leur extrémité, d'un vert foncé en dessus, pubescentes en dessous. Les rameaux se couronnent de fleurs papillonnacées, blanches, rangées en épi, et composées d'un calice à deux lèvres (la supérieure entière, l'inférieure à trois dents), et de dix anthères, dont cinq sont oblongues et les cinq autres arrondies. Du centre du calice s'élève un pistil qui devient une gousse oblongue, coriace, comprimée, où sont renfermées cinq ou six semences planes, orbiculaires, un peu anguleuses, blanchâtres en dehors, jaunâtres intérieurement.

Les semences de Lupin contiennent de la fécule et un mucilage amer. On les employait autrefois intérieurement pour résoudre les indurations du foie, et combattre la diathèse vermineuse. Leur usage est borné aujourd'hui à l'extérieur, et l'on sait que la farine qu'on en retire, est mise au nombre des quatre farines résolutives. Quelques personnes l'emploient sous la forme de cataplasmes dans les engorgemens lymphatiques, et dans le gonflement du testicule. On augmente l'action de ces cataplasmes, en y ajoutant une suffisante quantité d'oximel simple.

LYSIMACHIE VULGAIRE (Lysimachia vulgaris).

Infundibul. Tour. — *Lysimach.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 63. — Figure 208.

Cette Lysimachie orne les bords des ruisseaux et des bois marécageux de l'Europe, par les belles touffes que produisent ses racines traçantes. Ses tiges droites, cannelées, noueuses, velues, hautes d'environ trois pieds, et terminées en corymbe, se garnissent de feuilles oblongues, lancéolées, pointues, opposées deux à deux ou quatre à quatre, et d'un vert foncé. Ses fleurs sont jaunes et disposées en panicule au sommet des rameaux. Leurs principaux caractères botaniques sont un calice quinquéfide, une corolle en roue, à cinq lobes, attachée sous le pistil, un stigmate obtus, et une capsule sphérique à une loge et à dix valves. Cette jolie plante fleurit en Juin et Juillet. On la multiplie par ses traces nombreuses, et on l'arrose fréquemment, à moins qu'elle ne soit plantée dans un terrain naturellement humide.

Les principes constituans de la Lysimachie vulgaire ne paraissent pas indiquer de grandes vertus, malgré les succès qu'on lui a attribués dans le crachement de sang et la dysenterie. On oppose aux aphtes ou petits ulcères qui surviennent à la bouche, sa décoction miellée et acidulée avec quelques gouttes de vinaigre ou d'esprit de soufre. Du reste, le genre Lysimachie n'est pas fécond en plantes médicinales, et l'on ne doit point compter davantage sur la Lysimachie nummulaire, dont l'action tonique et astringente ne repose sur aucun fait bien constaté.

Fig. 205.



Lobélie cardinale.

Fig. 206.



Lobélie syphilitique.

Fig. 207.

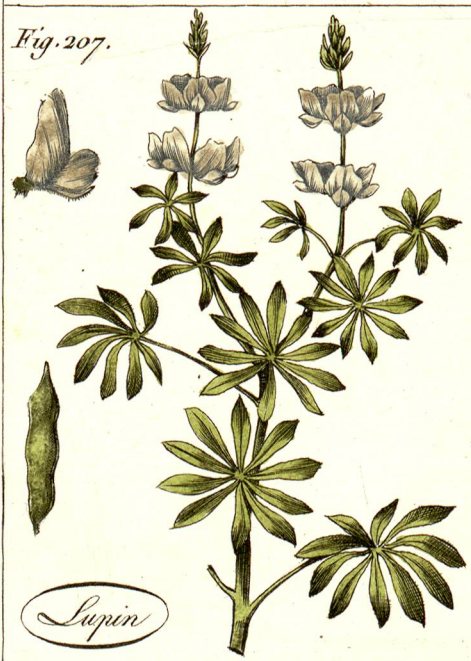

Lupin.

Fig. 208.



Lysimachie.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

MANDRAGORE (Atropa Mandragora).

Campanif. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 64. — Figure 209.

On trouve la Mandragore en Espagne, en Italie et dans l'île de Crète. Elle végète particulièrement sur les bords des fleuves et dans les forêts. Sa racine est épaisse, pivotante, blanchâtre, et divisée en deux ou trois tronçons hérissés de filamens capillaires. Ses feuilles sont radicales, grandes, ovales, lancéolées, entières et d'un vert obscur. Elles entourent plusieurs pédicules ou hampes grêles, portant des fleurs solitaires, légérement velues, blanchâtres, avec quelques nuances de pourpre, et munies d'un calice quinquéfide, d'une corolle campaniforme et de cinq étamines. Le germe devient une baie sphérique, charnue, molle, jaunâtre, d'une odeur fétide, à plusieurs semences réniformes et comprimées. On distingue une variété dont les feuilles sont plus petites, d'un vert plus foncé, et les fleurs bleues tirant sur le pourpre. Son fruit est pyriforme, odorant, et d'une couleur plus pâle. Cette variété est connue sous le nom de *Mandragore femelle*, et croît dans les mêmes climats.

Toutes les parties de la Mandragore recèlent un principe vénéneux ; elles ont une odeur fétide et une saveur acre, nauséabonde. La racine sur-tout, jouit d'une action narcotique très-intense, et son écorce provoque puissamment les évacuations alvines. Quelques auteurs recommandables ont indiqué l'usage de la Mandragore dans le traitement de l'épilepsie et de l'affection hystérique ; mais n'est-il pas plus sage de proscrire une plante dont l'action délétère peut être suivie d'accidens graves, lorsqu'il est d'ailleurs si facile de la remplacer par des antispasmodiques beaucoup plus sûrs ? On peut néanmoins préparer avec ses feuilles, de même qu'avec sa racine réduite en pulpe, des cataplasmes, dont on a loué la vertu anodine et résolutive dans les tumeurs scrophuleuses et dans le squirre. Il serait superflu de retracer ici les fables absurdes accueillies par l'ignorance et la superstition des peuples, touchant les propriétés merveilleuses de la Mandragore. Dans le siècle où nous vivons, on ne croit plus ni aux revenans ni à la magie.

MARGUERITE PAQUERETTE (Bellis perennis).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 64. — Figure 210.

On distingue aisément cette jolie plante dont les fleurs embellissent la prairie et annoncent le retour du printems, à ses feuilles nombreuses, radicales, spatulées, étalées sur terre et légérement dentées; à ses hampes grêles, peu élevées, pubescentes et couronnées de fleurs solitaires, radiées, dont le disque est jaune et la circonférence panachée de blanc et de rouge. Leur calice est hémisphérique, à folioles égales, étroites, aiguës; leurs semences sont dénuées d'aigrettes.

On multiplie la Marguerite par ses graines ou par les éclats de ses racines qu'on replante dans un terrain frais et un peu ombragé. La culture produit plusieurs variétés toutes fort jolies, et très-propres à orner les gazons champêtres.

Cette plante est remplie d'un suc visqueux, légérement amer, dont le botaniste Césalpin a beaucoup vanté l'action *vulnéraire et résolutive*, à la suite des chûtes violentes et des contusions à la tête. En pareil cas, on préfère aujourd'hui, avec raison, les fleurs de l'Arnique des montagnes. Michaël, dont le témoignage n'est pas très-recommandable en matière médicale, assure avoir dompté plusieurs hydropisies par le seul usage de la Paquerette. Il convient néanmoins de citer le suffrage de Baglivi, qui l'a recommandée dans le catarrhe suffocant, et l'autorité puissante d'un praticien célèbre de nos jours, le savant Fouquet, qui prescrivait l'infusion de cette plante avec le suc exprimé du gland de Chêne, dans l'affection purulente du poumon. Ce mélange était adouci avec une suffisante quantité de sucre rosat.

MARJOLAINE (Origanum Majorana).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 64. — Figure 211.

Cette plante aromatique abonde dans la France méridionale. Elle se plaît sur les côteaux et dans les terrains secs et pierreux. Ses tiges sont grêles, rameuses, un peu velues, rougeâtres, et hautes d'environ un pied ; ses feuilles petites, ovales, opposées, lanugineuses et odorantes. Ses rameaux portent des fleurs d'un blanc jaunâtre, disposées en panicule, avec des bractées ovoïdes, et une corolle dont la lèvre supérieure est plane, échancrée, et l'inférieure trilobée. Cette plante est généralement cultivée dans les jardins, où on la multiplie par ses semences et par l'éclat de ses racines.

La Marjolaine exhale une odeur pénétrante, très-gracieuse; sa saveur est chaude et aromatique. Comme presque toutes les Labiées, elle fournit une substance extractive et de l'huile volatile. Suivant Proust, elle donne à l'analyse du véritable camphre. On a sans doute exagéré ses vertus médicinales, lorsqu'on l'a présentée comme un spécifique dans l'épilepsie, les affections paralytiques et soporeuses, l'affaiblissement de la mémoire, etc. ; mais on doit la mettre au nombre des aromatiques indigènes les plus agréables : elle se recommande d'ailleurs par l'action tonique qu'elle exerce sur tout le canal alimentaire. On l'associe également à quelques autres plantes odorantes, pour la préparation des sachets nervins, des fumigations aromatiques et des poudres sternutatoires. On peut la prescrire intérieurement en substance pulvérisée, à la dose d'un demi-gros, qu'on incorpore dans un peu de conserve d'Angélique ou dans du miel; mais le plus souvent on l'administre en infusion à vase fermé; et la dose est alors d'une demi-poignée pour une livre d'eau bouillante. Son huile volatile se donne à la dose de cinq ou six gouttes.

MARRONIER D'INDE (AEsculus hippocastanum).

Arbr. Rosac. Tour. — *Erabl.* Jus. — *Heptandr. Monogyn.* Lin.

Planche 64. — Figure 212.

Ce bel arbre originaire d'Asie, et introduit en Europe vers l'an 1550, offre un spectacle magnifique lorsqu'il est en fleur. Il se fait remarquer par la beauté de son port; par ses rameaux nombreux, étalés; ses feuilles à grandes digitations ou folioles oblongues, ovales, lancéolées, dentées, d'un beau vert; et enfin par ses fleurs en grappes pyramidales, panachées de blanc et de rose, et munies d'un calice à cinq dents, d'une corolle à quatre ou cinq pétales inégaux, de sept étamines jaunes et d'un style. Le fruit qui succède à ces fleurs, est une capsule hérissée de piquans, à trois valves et à trois loges renfermant des semences arrondies.

L'écorce du Marronier, ainsi que la substance extractive qu'elle fournit, possède une saveur amère et acerbe. Quelques observateurs ont recueilli des faits précieux relativement à l'action fébrifuge de cette écorce indigène; et d'après la recommandation du docteur Zanichelli, en Italie; de Coste et Willemet, en France, on peut la substituer au Quinquina, dans le traitement des fièvres intermittentes. Nous applaudissons assurément au zèle éclairé et à la philantropie des médecins qui cherchent à nous affranchir d'un tribut qui pèse particulièrement sur la classe indigente; mais nous devons à la vérité, de dire que les éloges qu'on a prodigués à quelques substances indigènes, sont, pour le moins, exagérés, et que lorsqu'on a l'imprudence de fonder un grand espoir sur leur action fébrifuge, on expose non seulement sa réputation, mais encore les jours de ses malades. On doit donc borner l'usage de l'écorce du Marronier aux fièvres intermittentes légères, et recourir promptement au Quinquina, dans celles qui présentent la lésion particulière d'une ou plusieurs fonctions essentielles à la vie.

On administre l'écorce du Marronier en substance ou en décoction. Le professeur Peyrilhe a indiqué le mode suivant : Prenez écorce de Marronier, réduite en poudre, une once; Gratiole, demi-gros; carbonate de potasse, un gros; sirop de fleur de Pêcher, quantité suffisante pour former un électuaire, dont on prendra un gros, de trois en trois heures, durant l'apyrexie.

Fig. 209.

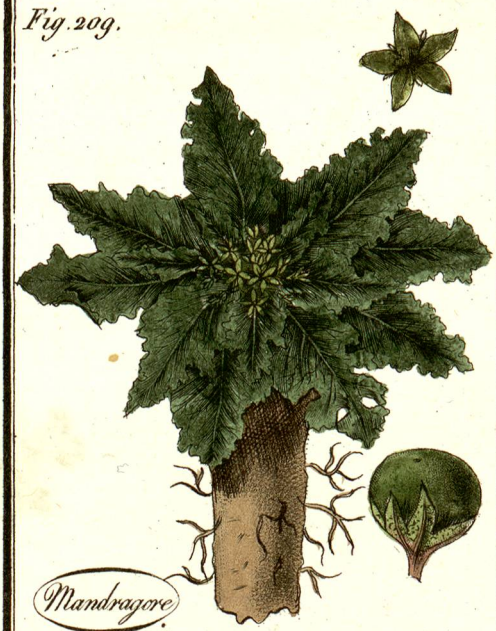

Mandragore

Fig. 210.



Marguerite
Paquerette

Fig. 211.



Marjolaine

Fig. 212.

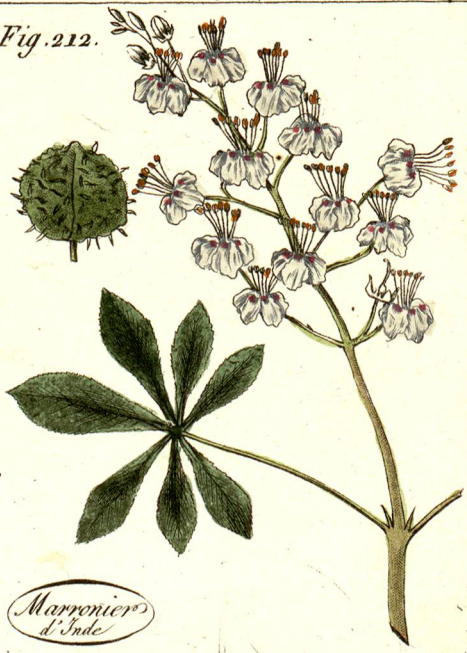

Marronier
d'Inde

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

MARRUBE COMMUN (Marrubium vulgare).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 65. — Figure 213.

Cette plante abonde sur les bords des chemins, dans les pâturages secs et au milieu des décombres. Elle s'élève à la hauteur d'environ un pied, sur une tige rameuse, velue et garnie de feuilles arrondies, pétiolées, ridées, inégalement dentées et d'un vert blanchâtre. Les fleurs se composent d'un calice à dix stries, à dents sétacées, recourbées en forme d'hameçon; et d'une corolle blanchâtre, dont la lèvre supérieure est plane, linéaire et fendue.

Le Marrube commun se distingue par une odeur forte, et par une saveur amère, un peu âcre. Il fournit un peu d'huile volatile, de l'extrait aqueux et de l'extrait spiritueux. Les Anciens faisaient beaucoup de cas de cette plante, dans l'engorgement du foie et dans les maladies de l'organe pulmonaire. Quelques modernes en ont aussi recommandé l'usage dans l'asthme humide, la chlorose, et les obstructions lentes des viscères abdominaux. Cullen s'élève contre leur opinion, et conteste les propriétés du Marrube, n'ayant retiré aucun avantage de son emploi dans ces maladies. Mais ne pourrait-on pas alléguer les mêmes raisons à l'égard de quelques autres substances douées de la plus grande activité, et qu'on administre pourtant dans certains cas, sans aucune apparence de succès. Nous ne partageons point le sentiment du docteur anglais, et nous invoquons l'autorité respectable de Fernel, et sur-tout du célèbre Dehaën, qui, par sa propre expérience, a confirmé les vertus du Marrube dans les engorgemens froids du poumon.

On le prescrit communément en infusion théiforme, à la dose d'une demi-poignée pour une livre de colature qu'on adoucit avec un peu de miel, et à laquelle on ajoute une égale quantité de lait. On donne aussi le suc exprimé de l'herbe récente, à la dose de deux ou trois onces.

MATRICAIRE OFFICINALE (Matricaria parthenium).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl.* Lin.

Planche 65. — Figure 214.

La Matricaire est très-commune dans les champs et le long des murs. Ses tiges droites, cannelées, rameuses et hautes d'environ deux pieds, se garnissent de feuilles nombreuses, pétiolées, à folioles ovales, incisées, et d'un vert gai. Les rameaux sont terminés par des fleurs en corymbe, dont le disque est jaune, et la couronne blanche. Leur calice est hémisphérique et composé d'écailles aiguës et nombreuses. Les semences sont menues, oblongues et denuées d'aigrettes.

Cette plante dont la saveur est amère, exhale une odeur forte, pénétrante, et donne de l'huile volatile bleuâtre, ainsi qu'un principe extractif. Tous les anciens auteurs de matière médicale, nous retraçent à l'envi ses propriétés nombreuses, et nous la représentent sur-tout comme un moyen propre à combattre l'affection morbifique de l'*utérus*. Non seulement cet enthousiasme ne s'est point soutenu parmi les modernes, mais il paraît, au contraire, qu'ils dédaignent cette plante, et qu'ils regardent les faits recueillis en sa faveur, comme étant de pure invention. Toutefois, on nous permettra, sans doute, de nous appuyer de notre propre expérience, et de celle de beaucoup d'autres médecins dont l'habileté est bien supérieure à la nôtre, pour défendre le rang que la Matricaire doit conserver parmi les substances dont l'action tonique se dirige non seulement sur les voies digestives, mais encore sur les organes environnans. Les principes qu'elle contient, sont d'ailleurs une bien forte présomption en sa faveur.

On l'emploie en infusion aqueuse, ou bien on en fait macérer une forte poignée dans deux livres de vin blanc, dont on donne une ou deux onces plusieurs fois le jour dans les langueurs d'estomac, dans l'hystérie atonique, et dans l'aménorrhée entretenue par la faiblesse de l'*utérus*.

MAUVE COMMUNE (Malva rotundifolia).

Campanif. Tour. — *Malvac.* Jus. — *Monadelph. Polyandr.* Lin.

Planche 65. — Figure 215.

La Mauve habite particulièrement les lieux frais et humides de l'Europe. Sa racine cylindrique et blanchâtre pousse des tiges rameuses dont les feuilles sont alternes, pétiolées, arrondies, cordiformes, à cinq lobes peu saillans et d'un vert foncé. Ses fleurs sont axillaires, pédonculées, blanches et parsemées de lignes purpurines; à calice double, l'extérieur à trois folioles, l'intérieur d'une seule pièce; à corolle monopétale à cinq divisions; à étamines nombreuses réunies par les filamens. Les fruits sont des capsules à cinq loges renfermant chacune une seule semence.

Cette plante fournit abondamment du mucilage : elle est inodore, d'une saveur fade, herbacée. On emploie la racine, les feuilles et les fleurs, à cause de leur propriété émolliente; et tous les praticiens s'accordent à louer leur efficacité dans le catarrhe aigu du poumon et de l'organe urinaire, aussi bien que dans quelques autres maladies qui s'accompagnent d'une irritation excessive. Lorsqu'on les prescrit en boisson, on y ajoute, selon les circonstances, un peu de miel et quelques grains de nitrate de potasse. Elles servent aussi à préparer des lavemens dont personne n'ignore les bons effets dans l'inflammation des intestins, la dysenterie, le ténesme, les douleurs néphrétiques, etc. On les emploie également en cataplasme et en fomentation qu'on applique sur les tumeurs phlegmoneuses et sur la région hypogastrique, pour calmer le spasme de l'*utérus* et de la vessie urinaire.

MÉCHOACAN (Convolvulus Mechoacan).

Capanif. Tour. — *Liser.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 65. — Figure 216.

Cette espèce de Liseron croît au Brésil et au Mexique, d'où il fut transporté en Europe vers le commencement du seizième siècle. Sa racine est longue, épaisse, rameuse, brune en dehors, blanchâtre intérieurement, et lactescente comme celle du Jalap. Elle pousse des tiges sarmenteuses, rampantes, anguleuses, garnies de vrilles et de feuilles alternes, cordiformes et d'un vert foncé. Les fleurs sont d'un blanc rosé ou purpurines ; elles ont un calice à cinq divisions, une corolle monopétale, campaniforme, cinq étamines, un style et deux stigmates.

La racine du Méchoacan se trouve dans le commerce sous la forme de fragmens blanchâtres, circulaires ou oblongs, d'une saveur un peu âcre. Elle fournit un principe résineux, et son action se porte spécialement sur le canal digestif, dont elle provoque lentement le tissu fibrillaire. Quoiqu'on préfère aujourd'hui à cette racine celle du Jalap, dont les effets sont plus prompts et plus constans, il n'est pas moins vrai, que son usage convient aux personnes délicates, dont le canal intestinal peut avoir besoin d'être évacué de tems en tems, et cela parce qu'elle agit sans effort et sans trouble. On peut la donner avec le même avantage aux enfans affectés d'obstructions mésentériques.

Cette racine perd une grande partie de son action médicale, lorsqu'on lui fait subir une longue ébullition; et on doit la considérer comme une substance à peu près inerte, lorsqu'elle a vieilli dans les magasins. Il convient de l'administrer en substance pulvérisée, à la dose de trente ou quarante grains pour les adultes, et de huit ou dix grains pour les enfans. Il faut doubler la dose si on la donne en infusion. Du reste, on la confond quelquefois avec la racine de Brione, qui est cependant plus compacte, plus amère et plus piquante.

Fig 213.

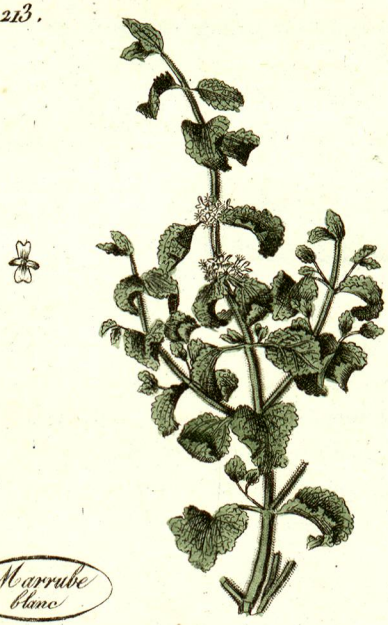

Marrube blanc

Fig. 214



Matricaire

Fig. 215



Mauve commune

Fig. 216

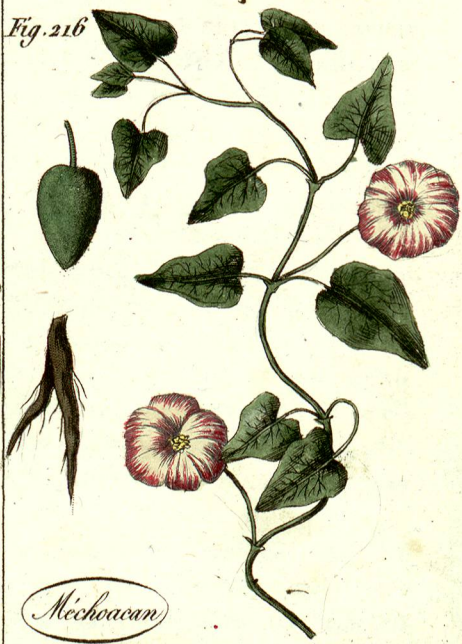

Méchoacan

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

MÉLÈZE (Pinus Larix).

Arbr. Amentac. Tour. — *Conifèr.* Jus. — *Monœc. Monadelph.* Lin.

Planche 66. — Figure 217.

Cet arbre croît abondamment dans les forêts de l'Europe. On le trouve sur le mont Apennin, sur les Alpes et dans le pays des Grisons. Sa tige est verticale, très-haute, et garnie de rameaux étendus, inclinés, flexibles, dont les feuilles sont linéaires, molles, vertes et fasciculées. Les fleurs sont monoïques, et naissent séparément sur le même individu : les mâles ont un calice quadrifide, avec des étamines réunies en un faisceau par les filamens ; les femelles produisent des cônes écailleux, épars sur les branches, et d'un rouge violet.

Le Mélèze donne un suc résineux qui coule spontanément du tronc et des branches. On l'obtient aussi par des incisions qu'on pratique dans le tissu de l'arbre. Cette liqueur est connue sous le nom vulgaire de *Térébenthine de Venise;* elle est transparente, d'un jaune pâle, d'une odeur forte, d'une saveur âcre et amère; ses produits chimiques sont une huile volatile, odorante, et une résine inerte. La Térébenthine jouit d'une action spéciale sur l'appareil urinaire; aussi l'emploie-t-on fréquemment dans le catharre de la vessie et de l'urètre, la rétention d'urine et l'hydropisie. On l'a indiquée aussi dans les ulcérations internes, et notamment dans celle du poumon. Toutefois, les auteurs de matière médicale, ne distinguent pas avec assez de justesse, quels sont les cas où cette substance résineuse peut devenir nuisible. On peut établir en principe, qu'elle ne convient point dans le catarrhe aigu du poumon, puisqu'elle augmente les symptômes inflammatoires, et qu'elle peut produire l'hémoptysie; dans le premier stade de la blennorrhagie syphilitique, puisqu'il n'est pas rare de lui voir produire l'engorgement du testicule, par l'impression vive qu'elle porte sur l'appareil génital; mais son emploi prospérera d'autant plus, qu'il sera plus nécessaire de stimuler les forces vitales de ces organes, et de remédier à leur faiblesse permanente.

On prescrit la Térébenthine, à la dose d'un demi-gros, triturée avec un peu de jaune d'œuf et de sucre. On peut donner isolément son huile volatile, à la dose de dix à quinze gouttes qu'on incorpore dans suffisante quantité de miel. Nous passons sous silence les préparations pharmaceutiques où l'on fait entrer la Térébenthine. On en trouve les détails dans tous les dispensaires.

MÉLILOT JAUNE (Trifolium Melilotus).

Légumin. Tour. — *Légumin.* Jus. — *Diadelph. Décandr.* Lin.

Planche 66. — Figure 218.

Le Mélilot est très-abondant sur les bords des rivières, dans les prairies, dans les champs et au milieu des haies. Sa racine pousse plusieurs tiges cannelées, rameuses, hautes d'environ deux pieds et garnies de feuilles ternées, à folioles ovales, lisses, légérement dentées et d'un vert foncé. Les fleurs sont axillaires, jaunes, petites, odorantes, disposées en grappes inclinées, et munies d'un calice à cinq dents. Les fruits sont des gousses nues, ridées, noires dans leur maturité, renfermant chacune des semences arrondies, d'un jaune pâle. Les botanistes distinguent une autre espèce de Mélilot à fleurs bleues, *Melilotus cœrulea*, exhalant une odeur balsamique, diffusible, qui attire les abeilles. Ce Mélilot est connu sous le nom vulgaire de *Lotier odorant* ou *Baume du Pérou.*

La première espèce, dont l'odeur est forte et la saveur un peu amère, est rangée fort mal à propos dans la classe des végétaux émolliens, et la vertu anodine qu'on lui suppose, n'est rien moins que constatée; car il ne faut point s'en rapporter tout à fait au témoignage de Tournefort, Chomel et Lieutaud, auxquels on peut reprocher d'avoir marché trop servilement sur les traces de Schroeder, Jean Bauhin, Simon Pauli et autres auteurs, dont les écrits surannés sont remplis d'erreurs et d'objets frivoles. Quant au Lotier odorant, nous ne croyons pas qu'il possède des qualités supérieures, et sa prétendue vertu résolutive repose sur des faits dénués de probabilités. Il est d'ailleurs beaucoup moins employé que le Mélilot jaune, dont quelques oculistes font le plus grand cas dans les ophtalmies inflammatoires.

MÉLISSE OFFICINALE (Melissa officinalis).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 66. — Figure 219.

Cette plante a reçu plusieurs noms vulgaires, mais elle est plus généralement connue sous celui de *Mélisse des jardins* ou *Citronelle*. On la trouve sur les Alpes, dans la France méridionale, et on la cultive par tout, à cause de ses propriétés. Elle se distingue par l'odeur agréable de citron qu'elle exhale ; par ses tiges quadrangulaires, rameuses, élevées ; par ses feuilles ovales, opposées, pubescentes, dentées, d'un vert luisant ; et par ses grappes de fleurs axillaires, verticillées, blanches ou d'un rouge pâle, dont le calice est applati en dessus, et la corolle à lèvre supérieure bifide.

Il est une autre espèce de Mélisse appelée vulgairement Calamenthe des montagnes, *Melissa Calamintha*, dont les feuilles sont ovales, aiguës, et la corolle pourprée, à gorge pubescente. Elle croît dans les bois montueux de l'Europe méridionale.

La Mélisse des jardins possède une odeur gracieuse, aromatique, et une saveur chaude, un peu piquante ; elle donne une substance extractive et de l'huile volatile. La famille des Labiées offre peu de plantes aussi agréables, aussi efficaces et aussi usitées. Son action paraît se porter spécialement sur les propriétés vitales du système nerveux ; ce qui justifie l'emploi qu'on en fait dans l'hystérie, les palpitations de cœur, la migraine spasmodique, la flatulence, la cardialgie et autres phénomènes morbifiques qu'il faut souvent rapporter à la lésion de la sensibilité. Mais les anciens ont poussé trop loin leur enthousiasme pour cette plante, en la présentant comme un remède extrêmement efficace dans l'épilepsie, l'affection maniaque et la peste, maladies qui ne révèlent que trop l'impuissance de notre art.

On donne communément la Mélisse officinale en infusion théiforme, édulcorée avec du sucre. La dose de son huile volatile et de cinq à six goutes. Son eau distillée est d'un très-fréquent usage dans les potions anti-spasmodiques et cordiales ; on l'administre à la dose d'une ou deux onces, et on l'associe quelquefois à l'eau de Menthe et à l'eau de fleur d'orange. Il ne faut point confondre son eau spiritueuse qui se donne par cuillerées, avec l'eau de Mélisse ou des Carmes, où l'on fait entrer plusieurs aromates exotiques très-actifs. Cette préparation qu'on trouve dans toutes les pharmacies, excite puissamment

tout l'organisme, augmente la chaleur générale, accélère la circulation, ranime la vie et convient spécialement dans la paralysie atonique, la difficulté de la menstruation, la faiblesse des voies digestives et la syncope produite par l'inertie des fonctions vitales.

MÉLISSE SAUVAGE. (Melittis melissophyllum).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 66. — Figure 220.

La Mélisse sauvage habite les lieux ombragés de l'Europe australe. Sa tige est peu élevée, quadrangulaire, velue, ornée de feuilles oblongues, pétiolées, obtuses, crénelées, et d'un beau vert. Ses fleurs sont axillaires, grandes, solitaires, d'un pourpre éclatant. Le calice est campaniforme et plus ample que le tube de la corolle, dont la lèvre supérieure est plane, entière; l'inférieure trilobée. Les semences sont noirâtres et anguleuses.

Cete plante, dont la saveur est un peu amère, répand une odeur forte, agréable. S'il faut s'en rapporter à quelques auteurs, elle jouit d'une action spéciale sur l'organe urinaire, et son usage prévient la formation du calcul. Tournefort, dans son histoire des plantes aux environs de Paris, lui accorde la même propriété, et indique le mode de son administration avec des détails qu'il est inutile de retracer ici, puisque ce savant botaniste ne s'appuie que sur des faits extrêmement douteux. Du reste, cette plante paraît jouir d'une action analogue à celle de la Mélisse officinale, et peut être administrée dans les mêmes circonstances.

Fig. 217.

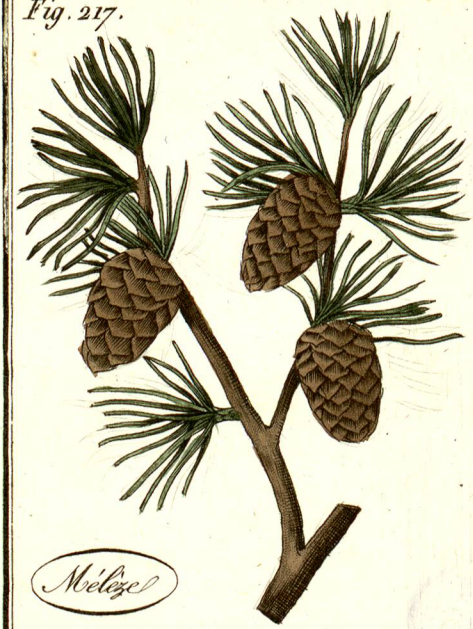

Mélèze

Fig. 218.



Mélilot jaune

Fig. 219.



Mélisse officinale

Fig. 220.

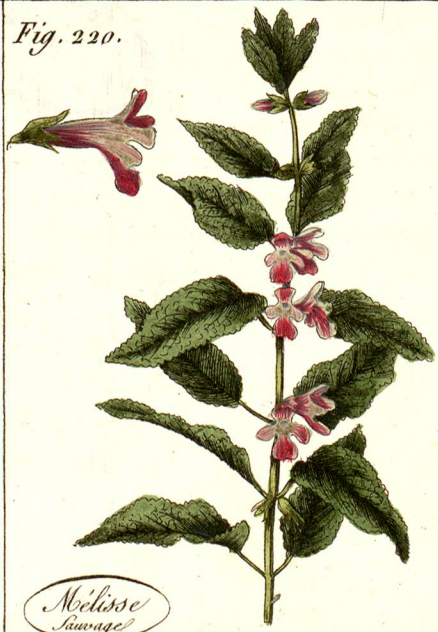

Mélisse Sauvage

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

MELON (Cucumis Melo).

Campanif. Tour. — *Cucurbitac.* Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 67. — Figure 221.

Cette plante de la famille des cucurbitacées, est originaire d'Arménie. Elle offre un grand nombre de variétés, toutes cultivées dans les jardins et plus ou moins estimées. On la distingue à ses tiges longues, sarmenteuses, rampantes, rudes; à ses feuilles obrondes, anguleuses, d'un vert foncé; à ses fleurs axillaires, monoïques, jaunes, et dont la corolle monopétale, campaniforme, est divisée en cinq lobes. Le fruit est plus ou moins gros, d'une figure ronde ou ovale, à écorce lisse ou tuberculeuse, verte, jaune ou blanchâtre. La pulpe est très-aqueuse, odorante, plus ou moins sucrée. Les semences sont étroites, planes, comprimées, flavescentes.

Le fruit du Melon, parvenu à un degré de maturité convenable, et d'une qualité choisie, fournit un aliment délicieux et très-rafraîchissant; mais, en même tems, son abus affaiblit les facultés digestives, provoque la fièvre, la diarrhée, et même la dysenterie. Il est sur-tout nuisible aux vieillards, et aux personnes douées d'un tempérament froid, lymphatique. Les semences contiennent un mucilage très-abondant, et impriment aux voies alimentaires un sentiment de fraîcheur qui se communique à tout l'organisme. On les emploie avec succès dans les hémorrhagies actives, la fièvre angio-ténique (inflammatoire), et le catarrhe aigu de la vessie. On les associe ordinairement aux autres semences froides, et on les prend sous la forme d'émulsion, d'après le mode que nous avons déjà indiqué.

MÉNIANTHE TRIFOLIÉ (Menianthes trifoliata).

Infundibul. Tour. — *Gentian.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 67. — Figure 222.

Cette plante également connue sous le nom de *Trèfle d'eau*, habite les lieux aquatiques et marécageux de l'Europe. Sa racine est traçante, géniculée, fibreuse, blanchâtre; sa tige est cylindrique, rampante, et garnie de feuilles pétiolées, à trois folioles ovales, entières, d'un beau vert; ses fleurs sont blanches, striées d'un pourpre léger, et disposées en grappes. Elles offrent une corolle infundibuliforme, à cinq lobes ciliés, cinq étamines avec des anthères d'un jaune brun, et un stigmate bifide. Le fruit est une capsule oblongue, à une seule loge, à semences ovales et jaunâtres.

Le Ménianthe trifolié n'a point d'odeur, mais il fournit une substance extractive résineuse, très-amère, et du tannin. Lorsqu'on voit une plante aussi précieuse presqu'abandonnée, on s'indigne d'abord contre la routine de ces hommes de l'art, qui accordent une confiance aveugle à la Buglose, à la Scolopendre et à quelques autres végétaux inertes; mais ensuite on leur sait gré de négliger des substances héroïques, dont ils ne peuvent raisonner les indications; et on applaudit à une espèce d'indifférence qui tourne par fois au profit de l'humanité. Le Ménianthe exerce une action tonique très-intense sur le canal alimentaire, et mérite d'occuper une des premières places parmi les amers dont on fait usage dans les fièvres intermittentes non pernicieuses, les obstructions lentes de l'abdomen, l'hydropisie, les scrophules et le rachitis. Nous l'avons sur-tout employé avec un succès très-marqué, dans plusieurs cas de dartres qui avaient résisté aux préparations antimoniales, au soufre et à la Douce-amère.

On prescrit la racine fraîche du Ménianthe en infusion aqueuse, à la dose d'une once pour une livre de colature. Le suc des feuilles est administré à la dose de deux ou trois onces; on peut le mêler par parties égales avec celui de quelques plantes crucifères, telles que le Cresson et le Cochléaria. L'eau et l'alcool sont également propres à extraire leurs principes médicamenteux. On les emploie aussi en substance pulvérisée, à la dose d'un demi-gros, sous la forme d'électuaire, et on donne leur extrait aqueux à la dose de quinze à vingt grains.

MENTHE FRISÉE (Mentha crispa).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 67. — Figure 223.

Cette plante très-commune en Sibérie, est cultivée dans tous les jardins de l'Europe. Sa racine traçante, pousse des tiges velues, rameuses, hautes d'environ deux pieds, avec des feuilles sessiles, opposées, cordiformes, dentées en scie, ridées, et d'un vert foncé. Ses fleurs sont petites, axillaires, purpurescentes ou d'un bleu pâle, et disposées en épis verticillés. Le calice est velu, à cinq dents; la corolle est peu labiée, à quatre divisions planes. Les étamines presqu'aussi longues que la corolle, ont des anthères d'un brun jaunâtre.

MENTHE POIVRÉE (Mentha piperita).

Labi. Tour. — *Labi.* Jus. — *Didynam. Gymnosp.* Lin.

Planche 67. — Figure 224.

Cette espèce croît spontanément sur les Pyrénées et en Angleterre. Ses tiges sont quadrangulaires, rameuses, légérement velues; ses feuilles ovales, pointues, pétiolées, dentées en scie; ses fleurs, petites, rougeâtres, terminales, avec des bractées linéaires, une corolle à lobes ciliés et des étamines dont les filamens portent des anthères purpurines.

Il convient de faire mention de la Menthe des jardins, *Mentha gentilis*, à feuilles ovales, aiguës, dentées, à fleurs en anneaux, à étamines plus courtes que la corolle; de la Menthe pouliot, *Mentha pulegium*, remarquable par ses tiges presque rampantes, ses feuilles obtuses, légérement crénelées, ses fleurs rouges, verticillées, à étamines plus longues que la corolle; et enfin de la Menthe sauvage, *Mentha sylvestris*, à feuilles oblongues, cotonneuses, sessiles, à fleurs en épis cylindriques. Toutes ces espèces sont médicinales et fortement odorantes. Les plus usitées sont la Menthe crépue, la Menthe poivrée et la Menthe pouliot: elles ont une saveur chaude, aromatique, piquante; et elles donnent à l'analyse de l'huile volatile et de l'extractif. Toutefois, on donne la

préférence à la Menthe poivrée, dont l'odeur et le goût sont plus agréables ; elle abonde d'ailleurs en huile volatile camphrée, et elle figure parmi les stomachiques les plus efficaces. On la donne avec succès dans le vomissement causé par le spasme de l'organe digestif, dans l'hystérie, la menstruation laborieuse, dans les cas de flatulence et d'acidité. Elle est également propre à combattre la présence des vers, et à calmer la colique nerveuse des enfans.

On l'administre en infusion aqueuse, ou on la fait macérer dans du vin. La dose est d'une demi-poignée pour une livre de véhicule, qu'on prend par tasses, toutes les trois heures. Son huile volatile se donne à la dose de cinq ou six gouttes sur un peu de sucre. Son eau distillée forme la base des potions stomachiques ; la dose est d'une ou deux onces qu'on mêle assez souvent avec la même quantité d'eau de fleur d'orange. On trouve dans les officines un sirop de Menthe, ainsi que des pastilles dont la saveur un peu chaude est bientôt suivie d'un sentiment de fraîcheur très-sensible. On en fait principalement usage pour corriger l'odeur viciée de la bouche, et exciter l'action digestive.

Fig. 221.

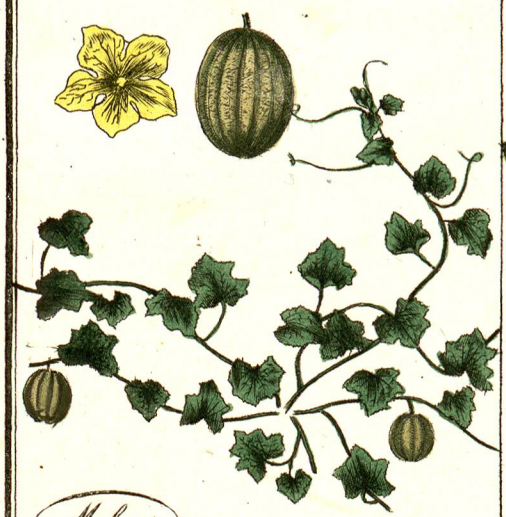

Melon

Fig. 222.



Ménianthe trifolié

Fig. 223.



Menthe frisée

Fig. 224.



Menthe poivrée

BIB. ...OUSE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

MERCURIALE (Mercurialis annua).

Apétal. à étam. Tour. — *Euphorb.* Jus. — *Dicœc. Ennéandr.* Lin.

Planche 68. — Figure 225.

On trouve dans toutes les parties de l'Europe cette plante dont la racine fibreuse et annuelle produit des tiges anguleuses, branchues, d'une hauteur médiocre, et munies de feuilles opposées, ovales, pointues, lisses, dentées, vertes. Les fleurs sont axillaires, dioïques, ramassées en épis, et d'un blanc terne. Les fleurs mâles n'ont point de corolle; mais elles offrent un calice à trois divisions profondes, et neuf ou douze étamines à anthères arrondies. Les fleurs femelles ont un semblable calice et deux styles. Les fruits sont des capsules velues, à deux loges renfermant chacune une semence.

La Mercuriale répand une odeur fétide, nauséabonde, et contient un suc visqueux, âcre, qui ne dépose nullement en faveur de sa prétendue propriété émolliente, et qui provoque la purgation. Du reste, aucune observation ne constate les succès qu'on lui a attribués dans la chlorose et l'aménorrhée. Le miel mercurial, préparé avec le suc exprimé de la plante fraîche et le miel commun, sollicite doucement les évacuations alvines. Les sage-femmes et les garde-malades le prescrivent journellement aux nouvelles accouchées, à la dose d'environ deux onces, sous la forme de clystères. Le suc de Mercuriale est également employé dans une préparation particulière, connue sous le nom hyperbolique d'*Elixir de longue vie.* Chomel qui en donne la formule, préconise ses propriétés dans le rhumatisme, la bouffissure, et le prescrit à la dose d'une ou deux cuillerées le matin, à jeun, dans un verre d'eau tiède.

MÉZÉRÉON (Daphne mezereum).

Arbr. Monop. Tour. — *Thymél.* Jus. — *Octandr. Monogyn.* Lin.

Planche 68. — Figure 226.

Cet arbuste dont les branches se couvrent de fleurs avant le développement des feuilles, est également désigné sous le nom de *Bois-Joli.* Ses rameaux sont plians et revêtus d'une double écorce : l'intérieure est verte ; l'extérieure mince, cendrée. Ses feuilles sont luisantes, molles, sessiles, en fer de lance. Ses fleurs sont purpurines, odorantes, très-rapprochées, assises trois par trois sur les rameaux, avec un calice coloré, à limbe quadrifide, huit étamines renfermées dans le tube, et un style. Il leur succède des baies rouges, ovales, monospermes.

L'écorce de Mézéréon se distingue par une saveur extrêmement âcre. On a proposé son usage interne dans les dartres rebelles, l'éléphantiasis (lèpre) et les maladies syphilitiques invétérées. Le docteur Swediaur, dont les écrits judicieux ont jeté un nouveau jour sur cette partie de la médecine, trop long-tems livrée à l'ignorance des jongleurs et des charlatans, en recommande sur-tout l'usage dans les affections ostéocopes. Le docteur Home et Russel ont également constaté son action anti-syphilitique dans plusieurs cas où le mercure avait échoué ; et Cullen l'a administrée avec fruit dans plusieurs affections cutanées. Mais l'emploi de cette écorce exige de la prudence, et ce serait une erreur de pratique bien grave, que de la prescrire dans les affections vénériennes compliquées d'une irritation excessive. On l'emploie communément en décoction, depuis deux gros jusqu'à demi-once, pour deux livres de véhicule, qu'on édulcore avec du miel, et dont on prend une tasse toutes les trois heures.

Cette écorce appliquée sur la peau, produit l'érosion de l'épiderme avec un écoulement de sérosité. On y a recours lorsqu'on veut provoquer un révulsion salutaire dans la névralgie frontale, l'ophtalmie séreuse et le catarrhe du poumon. On la fait préalablement macérer dans du vinaigre, et on l'applique ensuite sur la partie externe du bras, à l'insertion du muscle deltoïde. Il faut la maintenir par un bandage convenable pendant vingt-quatre heures, et quelquefois pendant plusieurs jours, selon l'irritabilité individuelle. On renouvelle l'application matin et soir jusqu'à la chûte de l'épiderme, et on continue les pansemens avec cette même écorce, ou on la remplace par des feuilles de Poirée enduites de pommade de Garou.

MILLEFEUILLE (Achillea millefolium).

Radi. Tour. — *Corymbif.* Jus. — *Syngén. Polygam. superfl. égal.* Lin.

Planche 68. — Figure 227.

La Millefeuille appartient au genre Achillée des botanistes. On la désigne aussi par le nom vulgaire d'*Herbe au charpentier*. Les prairies, les lieux incultes et arides la fournissent abondamment. Ses tiges grêles, velues, feuillées, cylindriques, se divisent en plusieurs rameaux à leur sommet. Ses feuilles sont vertes, bipinnées, à découpures très-fines et nombreuses. Ses fleurs sont radiées, blanches ou d'une belle couleur purpurine, et disposées en corymbe. Elles ont un calice formé d'écailles étroites, serrées, et une corolle à fleurons hermaphrodites occupant le centre, à demi-fleurons femelles, fertiles, très-courts, élargis au sommet et situés à l'extérieur. Les semences sont nues et disposées sur un réceptacle garni de paillettes.

Le professeur Peyrilhe n'a pas eu raison de vouloir bannir du catalogue des plantes utiles cette espèce d'Achillée, dont l'odeur est forte, balsamique, et la saveur amère, un peu acerbe. Elle fournit d'ailleurs à l'analyse de l'huile volatile camphrée et un principe extractif amer. On lui reconnaît une propriété tonique et astringente, et on l'emploie dans l'hémorrhagie passive du poumon, le catarrhe intestinal chronique, la menstruation immodérée, et les fleurs blanches produites par l'inertie du tissu utérin.

On prescrit les feuilles et les sommités fleuries de la Millefeuille en infusion théiforme; la dose est d'une poignée pour une pinte d'eau bouillante. On donne plusieurs fois le jour une tasse de cette infusion, à laquelle on peut ajouter, suivant les circonstances, quelques gouttes d'acide sulphurique alcoolisé (eau de Rabel). On administre son huile volatile de la même manière que celle des autres plantes radiées aromatiques.

MILLEPERTUIS OFFICINAL (Hypericum perforatum).

Rosac. Tour. — *Hypéric.* Jus. — *Polyadelph. Polyandr.* Lin.

Planche 68. — Figure 228.

On trouve le Millepertuis officinal dans les terrains incultes, au milieu des haies, dans les bois, dans les prairies. Ses tiges cylindriques, rameuses, rougeâtres, et garnies de feuilles ovales, obtuses, sessilles, veinées, lisses, à points transparens, résineux, sont terminées par des fleurs à cinq pétales jaunes, obtus, à étamines nombreuses, réunies par les filamens, à stigmates d'un rouge vif. Les fruits sont des capsules à trois loges remplies de semences oblongues, brunes et luisantes.

Cette plante, dont l'odeur est forte, donne un extrait aqueux et un extrait alcoolique. Elle a eu anciennement une grande vogue dans l'hémoptysie et les ulcérations internes. Baglivi atteste que la teinture préparée avec ses sommités, exerce une action spécifique dans la fausse pleurésie. D'autres ont cru que le Millepertuis était propre à favoriser l'évacuation menstruelle. Lieutaud lui a attribué une vertu anti-spasmodique, et le bon Chomel a consacré trois pages de son livre à l'énumération de ses nombreuses propriétés. Mais tous ces éloges se dissipent comme une ombre vaine devant le flambeau de l'observation, et cette plante si renommée ne jouit maintenant que d'une faible estime. L'*Hypericum* quadrangulaire, recommandé par le professeur Bergius, ne nous paraît pas avoir des propriétés supérieures.

On emploie ces deux espèces en infusion théiforme. L'huile d'*Hypericum* qu'on trouve dans les officines, ne jouit d'aucune action médicale qui lui soit propre, et doit être assimilée aux autres huiles grasses.

Fig. 225



Mercuriale

Fig. 226.



Mézéreon

Fig. 227.



Millefeuille

Fig 228.



Millepertuis officinal

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

MIROXILE (Myroxilon peruiferum).

Légum. Jus. — *Décandr. Monogyn.* Lin.

Planche 69. — Figure 229.

Le Miroxile rapporté par le célèbre Lamarck au genre Mirosperme, croît dans l'Amérique méridionale, aux environs de Carthagène. Son tronc droit, peu rameux, ne s'élève guère qu'à la hauteur de huit à dix pieds. Ses jeunes rameaux se garnissent de feuilles alternes, pinnées, à folioles oblongues, obtuses, échancrées au sommet et terminées par une impaire. Ses fleurs pédonculées et d'un blanc teint de rose, offrent un calice monophyle, campanulé, à cinq dents peu saillantes, une corolle papillonacée, dix étamines et un style à stigmate simple. L'ovaire devient une gousse brune, membraneuse, renfermant à son extrémité quelques semences d'une odeur forte, balsamique.

Cet arbrisseau produit une liqueur résineuse dont on distingue deux espèces. La première, qui s'écoule par les incisions qu'on pratique dans l'écorce du tronc et des grosses branches, est d'un jaune pâle, d'une odeur gracieuse, pénétrante, d'une saveur chaude, âcre. On la trouve rarement dans le commerce. L'autre espèce est, dit-on, obtenue par la décoction des feuilles et des rameaux. Sa couleur est d'un rouge foncé; son odeur forte, agréable; sa saveur acre et piquante. On nous l'apporte de plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, et on la désigne sous le nom vulgaire de *Baume noir du Pérou.* Elle fournit de l'huile volatile, de l'acide benzoïque et de la résine. Le baume, par sa propriété stimulante, excite les mouvemens toniques de l'estomac, augmente la fréquence du pouls, en même tems qu'il provoque la diaphorèse, l'expectoration, la sécrétion des urines et l'évacuation menstruelle. Son usage est particulièrement réclamé par le catarrhe asthénique du poumon et de l'organe urinaire. On en fait un abus journalier dans les affections phthisiques compliquées de phlegmasie. La dose de ce baume est de vingt à trente gouttes, qu'on peut incorporer dans du miel ou dans un sirop convenable.

MOMORDIQUE PURGATIVE (Momordica elaterium).

Campanif. Tour. — *Cucurbit.* Jus. — *Monœc. Syngén.* Lin.

Planche 69. — Figure 230.

L'Italie et la France méridionale produisent la Momordique purgative, également connue sous le nom de *Concombre sauvage.* On la rencontre sur les bords des chemins et au milieu des décombres. Sa racine est longue, épaisse, charnue, blanchâtre. Ses tiges sont rampantes, rudes; ses feuilles cordiformes, plissées, dentées; ses fleurs monoïques, jaunâtres, striées de vert. Le calice est monophyle, à cinq divisions, la corolle monopétale, à cinq lobes. Les mâles ont trois filamens, et les femelles un style trifide. Les fruits sont ovales, tuberculeux, et hérissés de poils rudes; ils s'ouvrent et lancent les semences avec élasticité.

Les feuilles, la racine et le fruit de la Momordique, contiennent un suc amer, âcre, résineux, d'une odeur nauséabonde. Ce suc épaissi par l'évaporation, était d'un usage familier chez les Anciens qui lui avaient donné le nom d'*Elaterium*, et l'employaient à haute dose pour combattre l'hydropisie. Son action a beaucoup d'analogie avec celle de la Coloquinte, de la Gratiole et de l'*Azarum.* On peut y avoir recours dans les affections comateuses, dans les maladies lentes du système lymphatique, et dans tous les cas où on a besoin d'émouvoir fortement l'organisme; mais on doit apporter une grande réserve dans son emploi, une trop forte dose pouvant exciter l'ulcération et la gangrène des intestins.

Le docteur Lister administrait l'*Elaterium* à la dose de dix grains; mais le sage Sydenham, qui en fait le plus grand éloge dans son Traité sur l'hydropisie, ne dépasse point la dose de deux grains. Nous ne parlerons point de quelques préparations où on faisait entrer autrefois cette substance drastique; elles ont vieilli dans les officines, avec les noms barbares qu'on leur avait imposés.

MORELLE COMMUNE (Solanum nigrum).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 69. — Figure 231.

Cette espèce se trouve sur les bords des chemins et dans les champs. Sa tige est ferme, herbacée, rameuse, haute d'environ deux pieds et garnie de feuilles alternes, oblongues, pétiolées, dentées, anguleuses et d'un vert brun. Ses fleurs sont blanches, en grappes penchées, avec une corolle en roue, à cinq divisions, des anthères réunies en un seul corps, et un style. Il leur succède une baie ronde, lisse, noire dans sa maturité, et divisée en deux loges renfermant plusieurs semences jaunes, menues, comprimées.

La Morelle commune répand une odeur forte, désagréable; sa saveur est nauséabonde. Elle fournit de l'huile volatile et de l'extractif légérement amer. Ses feuilles et ses fruits doivent figurer dans la liste des substances vireuses, puisque leur action sur l'économie vivante est marquée par le vomissement, le vertige, l'affaiblissement de la vue, le narcotisme etc. On combat ces accidens par l'usage des acides végétaux et autres moyens déjà indiqués dans le cours de cet ouvrage. Lorsqu'on administre les feuilles de Morelle à petite dose, elles exercent sur les propriétés vitales du système nerveux, une action analogue à celle de la Ciguë et de la Jusquiame; et s'il faut s'en rapporter au témoignage de quelques auteurs, leur usage a prospéré dans le traitement du rhumatisme chronique et de l'hydropisie.

On les administre en poudre, à la dose d'un grain qu'on mêle avec une suffisante quantité de sucre, ou sous la forme pilulaire. La dose de l'extrait ou suc épaissi, est à peu près la même. On peut néanmoins l'augmenter graduellement et la porter jusqu'à un demi-gros. Du reste, la Morelle est plus particulièrement consacrée aux applications extérieures; et personne n'ignore qu'elle sert à préparer des cataplasmes dont on fait un fréquent usage dans le gonflement atonique des glandes et des articulations.

MOUTARDE NOIRE (Sinapis nigra).

Crucifèr. Tour. — *Crucifèr.* Jus. — *Tétradyn. siliq.* Lin.

Planche 69. — Figure 232.

Cette plante cultivée dans toute l'Europe, croît spontanément dans les contrées du Nord. Elle offre une tige velue, rameuse, élevée, avec des feuilles alternes, rudes, sinuées, en forme de lyre, vertes et hérissées de poils. Ses fleurs sont jaunes, pédonculées, terminales, à calice dont les feuillets sont ouverts, à corolle composée de quatre pétales cruciformes. Les siliques sont renflées, anguleuses, terminées par une pointe plus ou moins saillante, et remplies de semences rondes, menues, d'une couleur noirâtre, d'une saveur chaude très-âcre.

Ces semences fournissent de l'huile volatile et de l'huile fixe. Leur action sur le système gastrique et sur les organes environnans, est prompte et très-intense. On les emploie avec un succès marqué dans les infiltrations aqueuses, la paralysie, le scorbut, les fièvres intermittentes rebelles et les obstructions abdominales. Leur application extérieure n'est pas moins précieuse, soit qu'on veuille produire une excitation locale, dans les cas de rhumatisme chronique et de pleurésie nerveuse, ou une excitation générale dans la variole compliquée d'adynamie, ainsi que les fièvres ataxiques. On y aura également recours pour obtenir une révulsion salutaire, et détruire les congestions imminentes de l'encéphale et autres organes essentiels à la vie.

On administre les semences de Moutarde en substance, depuis deux gros jusqu'à demi-once. Bergius veut qu'on renouvelle cette dose trois ou quatre fois par jour, dans les fièvres intermittentes vernales ; et il y joint le Quinquina lorsqu'elles offrent une longue résistance. La Moutarde préparée pour l'usage de la table, stimule les facultés digestives, provoque l'appétit, et convient particulièrement aux sujets d'un tempérament froid, lymphatique. Les semences pulvérisées et réduites en pâte avec le vinaigre, constituent ce remède externe connu sous le nom de *Sinapisme*. On doit en maintenir l'application jusqu'à ce que la peau soit rubéfiée.

Fig. 229.



Miroxide

Fig 230



Momordique purgative

Fig. 231.

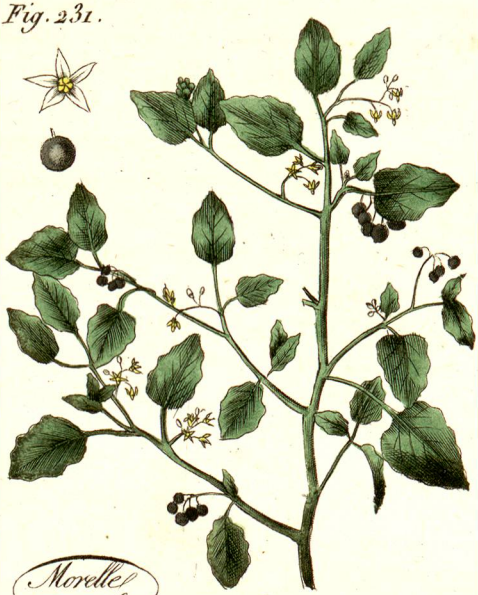

Morelle commune

Fig. 232.



Moutarde noire

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

MUGUET DES BOIS (Asperula odorata).

Infundibul. Tour. — *Rubiac.* Jus. — *Tétrandr. Monogyn.* Lin.

Planche 70. — Figure 233.

Les montagnes et les forêts de l'Europe fournissent cette plante vivace, désignée par les botanistes sous les noms variés de *Reine des bois*, d'*Hépatique étoilée* et d'*Aspérule odorante*. De sa racine traçante, noueuse, naissent des tiges grêles, droites, médiocrement élevées, anguleuses et ornées de feuilles grandes, ovales, lancéolées, sessiles, imitant la forme d'une étoile, et d'un vert agréable. Ces feuilles sont rangées d'espace en espace, et leur grandeur augmente progressivement à mesure qu'elles se rapprochent du sommet de la tige, qui se termine par des fleurs réunies en faisceaux, pédonculées, petites, blanches, agréablement odorantes. Le calice offre quatre dents; la corolle est monopétale, infundibuliforme, à tube cylindrique, à limbe divisé en trois ou quatre segmens réfléchis en dehors. Le fruit consiste en deux semences obrondes et réunies.

Le Muguet des bois répand une odeur douce, agréable; sa saveur est un peu austère. On croit qu'il favorise la sécrétion des urines. Les anciens, ainsi que quelques modernes, l'ont recommandé d'une manière vague dans l'ictère, les obstructions du foie et les exanthèmes; mais il est bien plus absurde, de lui attribuer une vertu anti-épileptique.

On emploie la racine et les fleurs en infusion aqueuse; la dose est d'une demi-once pour une livre de véhicule. On peut aussi les mettre en digestion dans l'alcool; et on obtient alors une teinture colorée en rouge.

MUGUET ou LIS DES VALLÉES (Convallaria maïalis).

Campanif. Tour. — *Asperg.* Jus. — *Hexandr. Monogyn.* Lin.

Planche 70. — Figure 234.

Si pendant les beaux jours du printems, on se transporte dans les lieux ombragés, dans les vallées solitaires, on y rencontrera cette jolie plante également remarquable par la délicatesse de son port et par le parfum de ses fleurs. C'est là qu'on pourra observer sa petite tige dont la base est enveloppée par deux feuilles larges, ovales, lancéolées, d'un vert luisant, tandis que son sommet est embelli par une grappe de fleurs unilatérales, blanches, d'une odeur suave, à corolle en grelot, découpée en six parties; à étamines jaunes; à stigmate triangulaire. A ces fleurs succèdent de petites baies sphériques, rouges, à trois semences. On multiplie le Lis des vallées par ses racines grêles, traçantes, qu'on plante horizontalement, dans un lieu frais et un peu ombragé.

Toutes ses parties ont beaucoup d'amertume. Les fleurs contiennent une substance extractive et un principe volatil qui se dissipe presqu'entièrement par la dessication. Cartheuser et quelques autres auteurs, ont singulièrement divagué sur les produits chimiques et l'application médicale de cette plante, qui par son action tonique, peut, en quelque sorte, justifier l'usage qu'on en faisait autrefois dans certains cas d'affections nerveuses, mais qui néanmoins a beaucoup perdu de son crédit, puisqu'on ne l'emploie guère maintenant que pour provoquer l'excrétion muqueuse de la membrane du nez. Du reste, nous devons observer que la poudre de Muguet, de même que quelques autres moyens sternutatoires, ne convient que vers la fin du *coryza* ou catarrhe nasal; et que lorsqu'on l'emploie trop tôt, on ne fait qu'augmenter l'état d'irritation où se trouve la membrane pituitaire. Les fumigations, les boissons diaphorétiques, les pédivulves sont beaucoup mieux adaptés au premier période de cette maladie.

MUSCADIER (Myristica officinalis).

Laur. Jus. — *Dicœc. Hexandr.* Lin.

Planche 70. — Figure 235.

Cet arbre croît naturellement dans les îles Moluques ; on le cultive dans la province de Banda, et dans quelques autres parties des Indes orientales. Son tronc revêtu d'une écorce rougeâtre, s'élève à la hauteur d'environ trente pieds. Ses branches très-étendues et presque horizontales, se divisent en rameaux nombreux, grêles, ornés de feuilles alternes, pétiolées, ovales, lisses, parsemées de nervures, et d'un beau vert. Ses fleurs sont jaunâtres, inclinées, dénuées de corolle, à pédoncules axillaires. Les mâles ont un calice coloré, en grelot, à trois segmens ovales, et douze étamines réunies par leurs filamens. Les femelles sont composées d'un semblable calice et d'un ovaire à deux stigmates sessiles. Le fruit est une baie obronde, dont le péricarpe est formé de trois enveloppes distinctes. La première qui est l'écorce extérieure, est connue sous le nom de *Brou ;* la moyenne est une espèce de membrane appelée *Macis ;* la troisième est une coque mince qui sert d'enveloppe immédiate à une semence arrondie ou oblongue, grisâtre, huileuse, très odorante, d'une saveur chaude et amère.

Cette semence qui porte le nom de *Muscade*, contient de l'huile essentielle, de l'huile fixe, de l'albumine, etc. Le Macis se distingue aussi par une odeur aromatique et par une saveur piquante; il donne à l'analyse de l'huile volatile, de l'huile fixe, de la résine, etc. Ces deux produits du Muscadier, dont l'action stimulante se dirige sur la membrane muqueuse des voies alimentaires, figurent parmi les aromates les plus agréables. Leur usage est particulièrement indiqué dans la langueur des forces digestives et dans le catarrhe atonique des intestins. On peut les prescrire en infusion aqueuse et alcoolique, ou les donner en substance pulvérisée, à la dose de vingt à trente grains. On administre l'huile volatile de la même manière que les autres huiles essentielles. Malgré sa puissante vertu, la muscade est beaucoup plus usitée comme condiment alimentaire; elle est très-propre à donner de la saveur aux substances fades; elle excite l'appétit et accélère le travail de la digestion.

MYRTE (Myrtus communis).

Arbr. Rosac. Tour. — *Myrt.* Jus. — *Icosandr. Monogyn.* Lin.

Planche 70. — Figure 236.

Cet arbrisseau, originaire d'Afrique, croît en Italie, en Espagne, et dans le midi de la France. Sa tige tortueuse se divise en rameaux nombreux, flexibles, et couverts de feuilles opposées, lancéolées, pointues, entières, lisses, persistantes, d'un vert luisant. Les jeunes feuilles ainsi que les sommités des rameaux ont une teinte rouge. Les fleurs disposées sur des pédoncules axillaires, se composent d'un calice monophyle à cinq divisions, avec deux bractées linéaires ; d'une corolle à cinq pétales blancs, insérés sur le calice ; d'un grand nombre d'étamines et d'un ovaire qui devient une baie ronde, noire dans sa maturité, à plusieurs semences réniformes.

Le Myrte, consacré par les Anciens à la plus séduisante des Déesses, servait à couronner les amans heureux. Ovide nous apprend dans ses Fastes, que Vénus affectionnait particulièrement cet arbuste dont les rameaux touffus l'avaient dérobée à la pétulance des Satyres qui la poursuivaient. Ecoutons cet ingénieux et charmant versificateur :

Littore siccabat rorantes nuda capillos,
Viderunt Satyri turba proterva Deam.
Sensit, et appositâ texit sua corpora Myrto.

Ovid. *Fast. Lib.* 4.

Le Myrte n'a pas été moins célèbre dans les fastes de la Médecine, puisqu'on trouve sur sa vertu astringente les détails les plus singuliers. Toutes ses parties répandent une odeur douce, aromatique. Les feuilles et les fleurs contiennent un peu d'huile essentielle. On peut les employer pour relever le ton de l'estomac, et dans quelques cas d'évacuations excessives. Les fruits jouissent d'un peu d'astriction, et donnent un suc huileux, dont Garidel a exagéré l'action tonique. Cet auteur, dans son Histoire des plantes des environs d'Aix, assure que cette huile est très propre à remédier à l'atonie de certaines membranes : *ad vaginæ uterinæ laxitatem emendandam, illiusque fibrarum fractum tonum adstrictione instaurandum.* Quel dommage que l'expérience n'ait point confirmé cette vertu merveilleuse !

Fig. 233.



Muguet des bois

Fig. 234

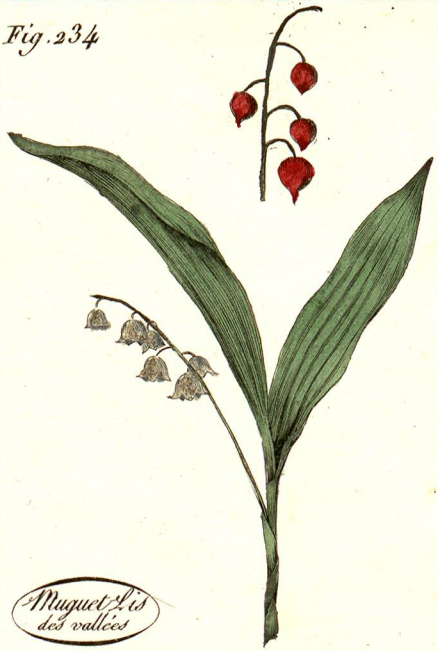

Muguet de lis des vallées

Fig. 235.



Muscadier

Fig. 236.



Myrte

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

NAVET (Brassica Napus).

Crucif. Tour. — *Crucif.* Jus. — *Tétradynam. siliq.* Lin.

Planche 71. — Figure 237.

Cette plante bisannuelle est cultivée dans toute l'Europe. On la distingue à sa racine fusiforme, charnue, blanche ou jaunâtre; à sa tige droite, rameuse, haute d'environ deux pieds; à ses feuilles radicales, oblongues, sessiles, vertes, un peu rudes, découpées en forme de lyre; et à ses feuilles caulinaires plus petites, alongées, cordiformes, embrassantes. Les fleurs naissent à l'extrémité des rameaux, avec un calice composé de quatre feuilles ouvertes, rapprochées, et une corolle à quatre pétales en croix, de couleur jaune.

La racine du Navet est inodore, d'une saveur douce; elle contient un principe amilacé, avec une substance saccharine très abondante. On l'emploie familièrement dans la toux, les rhumes invétérés, la consomption; toutefois il n'a rien de supérieur aux autres corps mucilagineux, dont on fait usage dans ces circonstances. Du reste, il fournit un aliment salutaire aux personnes dont l'état maladif réclame une nourriture douce et sucrée. La rave, *Brassica rapa*, dont la racine orbiculaire, comprimée, parvient quelquefois à une grosseur prodigieuse, contient une substance aqueuse, tendre, mucoso-sucrée; on l'emploie aux mêmes usages. Les semences de ces deux espèces fournissent par expression une huile fixe dont l'économie domestique retire un grand avantage dans quelques parties de l'Europe.

NÉFLIER (Mespilus germanica).

Arbr. rosac. Tour. — *Rosac.* Jus. — *Icosandr. Pentagyn.* Lin.

Planche 71. — Figure 238.

Cet arbrisseau qu'on trouve particulièrement dans les forêts de l'Allemagne, et qu'on cultive dans les vergers, s'élève à une hauteur médiocre, sur une tige tortueuse, divisée en rameaux nombreux, informes, entrelacés et munis d'épines axillaires. Ses feuilles sont alternes, lancéolées, vertes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous, entières, et quelquefois dentées. Les fleurs sont grandes, blanches ou d'un rouge pâle, à pédoncules très-courts, solitaires, terminales, en corymbe, avec un calice à cinq divisions et cinq pétales disposés en rose. Les fruits sont arrondis, ombiliqués, charnus, rougeâtres et terminés par des pointes en forme de couronne; leur pulpe renferme cinq semences.

Ces fruits qui portent le nom de *Nèfles*, et qu'on récolte au commencement d'Octobre, possèdent une saveur très-acerbe; mais ils acquièrent par la suite une consistance molle, et deviennent d'un goût vineux assez agréable. C'est avant leur parfaite maturité, que les Nèfles manifestent une qualité très-astringente. Leur suc peut alors être employé dans les cas d'atonie intestinale; et l'expérience a démontré, qu'on pouvait dompter par ce seul moyen des diarrhées d'une nature très-rebelle. Nous observons néanmoins, qu'il est des cours de ventre salutaires, qu'il ne faut pas trop se hâter de supprimer, et qu'il convient d'abandonner aux forces médicatrices de la nature, qui par une nouvelle distribution de ses mouvemens, tend à prévenir une maladie beaucoup plus grave.

NERPRUN CATHARTIQUE (Rhamnus catharticus).

Arbr. rosac. Tour. — *Nerpr.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 71. — Figure 239.

On rencontre cet arbrisseau dans les lieux incultes, dans les haies et dans les bois de l'Europe septentrionale. Sa tige médiocrement élevée et recouverte d'une écorce brune, pousse des rameaux difformes, épineux, dont les feuilles sont ovales ou arrondies, pétiolées, lisses, finement dentées, et d'un beau vert. Les fleurs sont axillaires, et disposées en petits bouquets sur les rameaux; elles se composent d'un calice tubulé, à quatre divisions, de quatre pétales d'un blanc terne, d'autant d'étamines et d'un style. L'ovaire est remplacé par une baie sphérique, noire, brillante, charnue, à quatre semences ovales.

Les fruits du Nerprun cathartique, contiennent un suc amer, acerbe, nauséeux, qui donne une belle couleur verte, connue sous le nom vulgaire de *vert de vessie*. Ils fournissent à l'analyse une matière extractive oxigénée, du tannin et de l'albumine (Swilgué). Leur emploi convient sur-tout lorsqu'il est nécessaire de stimuler vivement la membrane muqueuse des voies digestives; c'est pourquoi on les administre assez fréquemment dans certains cas d'hydropisie. On leur a vu néanmoins produire des vomissemens violens, la superpurgation et des mouvemens convulsifs, ce qui doit rendre très-circonspect sur l'usage de ce remède drastique.

On peut administrer le suc exprimé des baies du Nerprun, à la dose d'une demi-once; mais on fait communément usage d'un sirop préparé avec ce même suc fermenté, auquel on ajoute une quantité égale de sucre blanc. La dose est d'une à deux onces qu'on donne par cuillerées chaque demi-heure. Il est avantageux de boire pendant son action plusieurs verrées de petit lait ou d'une décoction mucilagineuse, afin de prévenir l'état de spasme et d'irritation vive qu'il détermine quelquefois dans tout le tube intestinal.

NICOTIANE (Nicotiana Tabacum).

Infundibul. Tour. — *Solan.* Jus. — *Pentandr. Monogyn.* Lin.

Planche 71. — Figure 240.

Cette belle plante, originaire de Tabasco, province de la nouvelle Espagne, fut apportée en France, vers le milieu du seizième siècle, par Jean Nicot, ambassadeur de François II à la cour de Portugal. On la cultive dans plusieurs parties de l'Europe, où sa tige cylindrique, velue, moelleuse, très-élevée, se garnit de feuilles alternes, grandes, ovales, pointues, sessiles, pubescentes, visqueuses, d'un vert blanchâtre. Son extrémité se divise en rameaux ornés de bouquets de fleurs purpurines, avec un calice tubulé à cinq divisions, une corolle en entonnoir, à limbe plissé, cinq étamines inclinées et un stigmate en tête. Le fruit est une capsule ovale, polysperme.

Les feuilles de Nicotiane exhalent une odeur forte, nauséeuse; leur saveur est brûlante. On en obtient de l'huile volatile, un extrait aqueux très-âcre et un extrait alcoolique d'une amertume excessive. Elles exercent sur toute l'économie une action véhémente, suivie de douleurs cardialgiques, de vomissemens, de vertiges, de mouvemens convulsifs et de la sédation de l'encéphale. Si on les administre sagement et à petites doses, elles provoquent l'excrétion urinaire, et peuvent produire de grands effets dans l'hydropisie et les obstructions lentes de l'abdomen. On a quelquefois recours aux lavemens préparés avec les feuilles de Tabac, lorsqu'on veut exciter une prompte et forte révulsion dans certains cas de paralysie et d'apoplexie lymphatique. Introduites dans les fosses nasales, sous la forme de poudre très-fine, elles provoquent l'éternuement et l'excrétion muqueuse de la membrane pituitaire. Sous ce rapport, le Tabac peut être de quelqu'utilité lorsqu'on éprouve une céphalalgie opiniâtre à la suite de la suppression du mucus nasal; mais son abus fatigue le cerveau et émousse singulièrement l'odorat. L'usage de la pipe produit un inconvénient bien plus grave, en ce qu'il prive l'estomac d'un suc extrêmement nécessaire pour compléter l'acte de la digestion.

On peut employer les feuilles de Nicotiane en infusion aqueuse ou en digestion alcoolique, à la dose de six à huit gros pour une livre de véhicule. On jette une cuillerée à café de cette teinture dans une tasse d'eau d'orge, et on renouvelle ce mélange trois ou quatre fois par jour dans l'hydropisie atonique, et dans l'engorgement muqueux des viscères.

Fig 237

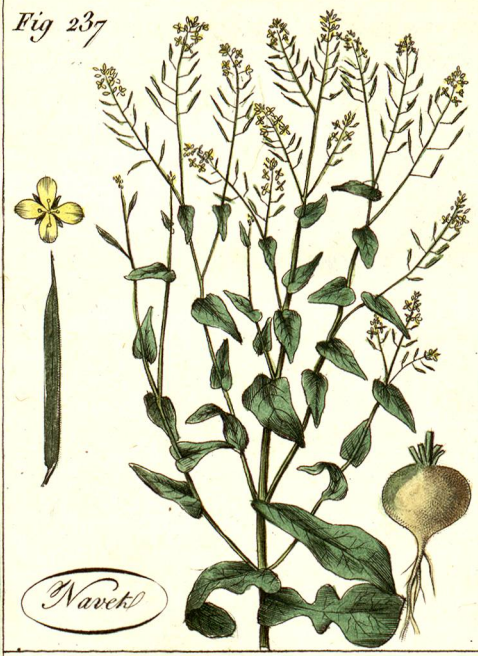

Navet

Fig. 238



Nesflier?

Fig. 239.



Nerprun
cathartique.

Fig. 240



Nicotiane
tabac.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE

NOISETIER COMMUN (Corylus avellana).

Arbr. amentac. Tour. — *Amentac.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 72. — Figure 241.

Cet arbrisseau, qui porte aussi le nom de *Coudrier*, abonde dans les forêts de l'Europe. Sa tige droite, tachetée, se divise en rameaux flexibles, garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, pointues, dentées, vertes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous. Ses fleurs sont monoïques ; les mâles naissent sur des chatons grêles, cylindriques, et offrent un calice monophyle, écailleux, avec huit étamines ; les femelles sont axillaires, assises, munies de deux styles, et remplacées par un fruit ovoïde, à coque ligneuse, lisse, flavescente, à semence obronde, ferme, d'une saveur douce, agréable.

Ce fruit que tout le monde connaît sous le nom de Noisette ou d'Aveline, fournit une substance nutritive, et une huile fixe, légérement odorante, qu'on retire par expression. Cette huile jouit d'une propriété adoucissante ; on peut l'employer dans la colique nerveuse et dans le catarrhe aigu du poumon, pourvu qu'elle soit récemment exprimée. La dose est d'une ou deux cuillerées à bouche, qu'on répète à des intervalles plus ou moins rapprochés. Elle n'est pas néanmoins d'un fréquent usage, parce qu'on peut la remplacer aisément par l'huile d'amandes douces, et sur-tout par celle de graine de lin, dont la propriété anodine et adoucissante est très-supérieure à celle des autres huiles fixes.

NOYER ROYAL (Juglans regia).

Arbr. Amentac. Tour. — *Térébinth.* Jus. — *Monœc. Polyandr.* Lin.

Planche 72. — Figure 242.

Ce bel arbre, originaire d'Asie, est cultivé dans une grande partie de l'Europe. Il se plaît sur les collines et dans les terrains sablonneux. Son tronc plus ou moins élevé, et revêtu d'une écorce cendrée, épaisse, se divise en plusieurs branches qui lui forment une cime large et touffue. Ses feuilles sont grandes, alternes, à folioles ovales, sessiles, entières, d'un vert jaunâtre, d'une odeur forte lorsqu'on les froisse. Les fleurs mâles disposées sur des chatons cylindriques d'un vert brun, offrent un calice à écailles, à six divisions profondes et dix-huit étamines. Les fleurs femelles ont un calice à quatre divisions et deux styles; elles sont axillaires, sessiles et remplacées par un drupe à écorce verdâtre, épaisse; à noyau ligneux, dur, ovale, ridé, un peu aigu à son sommet, et renfermant une amande divisée en quatre lobes sinueux par des cloisons membraneuses.

L'écorce verte de ce fruit possède une saveur amère, acerbe, et donne à l'analyse une matière extractive avec du tannin. On avait déjà loué son action vermifuge; mais le docteur Swediaur en a récemment indiqué l'usage dans les affections cutanées et dans la syphilis chronique. Le témoignage d'un praticien aussi distingué est bien fait pour inspirer de la confiance en ce nouveau remède. L'huile qu'on retire par expression des Noix sèches, partage les qualités émollientes de quelques autres huiles fixes. On en fait usage dans l'inflammation des intestins, et dans les douleurs néphrétiques.

On prescrit l'écorce verte, ou brou de Noix, en décoction; la dose est d'une once pour une livre de colature. M. Swediaur indique une excellente préparation dont cette écorce fait la base, la voici: Prenez écorce de Noix huit ou dix onces, racines de Salsepareille et de Squine de chacune une once, sulfure d'antimoine (antimoine cru) renfermé dans un linge, demi-once; faites macérer pendant douze heures, dans huit livres d'eau qui doivent être réduites de moitié par la coction; décantez ensuite la liqueur et ne la filtrez point. La dose est d'une livre matin et soir. On croit que cette décoction constitue le remède anti-syphilitique du docteur Pollini. Du reste, on l'emploie avec un grand succès dans quelques affections vénériennes d'une nature rebelle. Suivant Fischer, l'extrait aqueux des fruits non mûrs, avec le double d'eau de canelle, est un excellent vermifuge pour les enfans. La dose est de quarante à cinquante gouttes jusqu'à un gros.

Fig. 241.

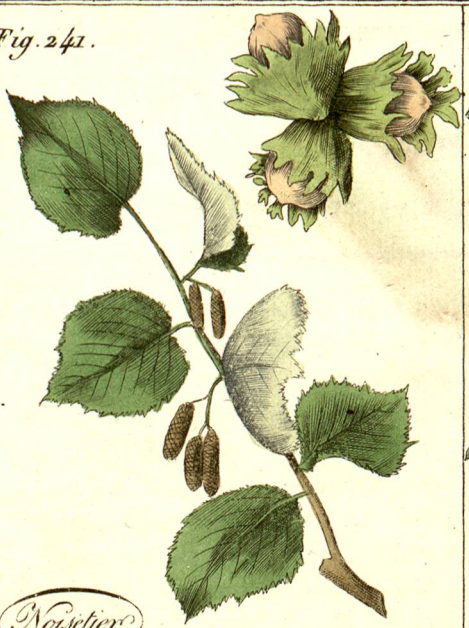

Noisetier

Fig. 242.



Noyer royal

Fig. 243.



Nymphæa blanc

Fig. 244.



Nymphæa jaune

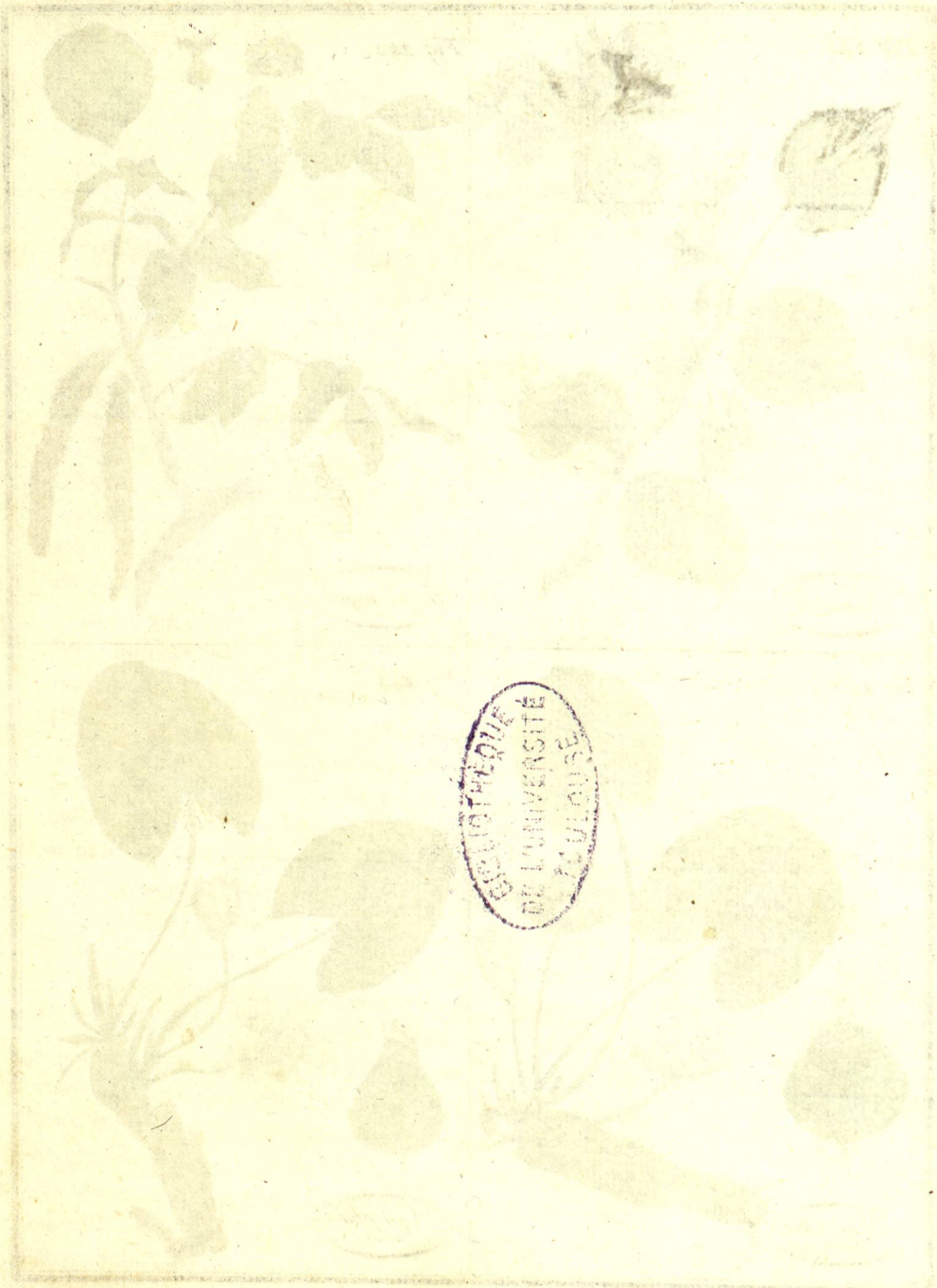
BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE

NYMPHAEA BLANC (Nymphæa alba).

Rosac. Tour. — *Hydrochar.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 72. — Figure 243.

Cette plante qui porte aussi le nom de *Nénuphar*, embellit les ruisseaux, les lacs et les rivières peu profondes, par ses fleurs dont la blancheur éblouissante contraste singulièrement avec le beau jaune des étamines. Ses feuilles sont grandes, arrondies, cordiformes, lisses, luisantes, portées sur de longs pétioles et d'un beau vert. Ses fleurs paraissent pendant tout le cours de l'été, sur des hampes d'une longueur égale à celle des pétioles. Elles sont très-grandes, solitaires, légérement odorantes et formées d'un calice à quatre divisions, d'une corolle à plusieurs rangs de pétales inégaux, du blanc le plus pur, d'un grand nombre d'étamines jaunes, et d'un stigmate orbiculaire, étoilé. Le fruit qui succède à la fleur, est une capsule sèche, globuleuse, partagée en plusieurs loges dans sa longueur, à semences oblongues, brunes, luisantes.

La racine du Nymphæa blanc, est charnue, très-épaisse, fongueuse et attachée au fond de l'eau par de très-longues fibres. Sa couleur est blanchâtre, son odeur nulle, sa saveur amère. Elle fournit une substance muqueuse très-abondante.

NYMPHAEA JAUNE (Nymphæa lutea).

Rosac. Tour. — *Hydrochar.* Jus. — *Polyandr. Monogyn.* Lin.

Planche 72. — Figure 244.

Cette espèce orne aussi la surface des eaux tranquilles; on la voit au milieu des lacs, des étangs et des marécages. Sa racine épaisse, écailleuse, pousse de longs pétioles, terminés par des feuilles très-amples, échancrées en cœur, lisses, épaisses, et moins arrondies que celles de l'espèce précédente. Les fleurs sont grandes, terminales, solitaires, jaunes, à calice composé de cinq feuilles, à pétales nombreux, disposés sur plusieurs rangs, et plus petits que les feuilles du calice.

Les racines de ces deux espèces sont également employées par quelques gens de l'art, qui leur attribuent une propriété rafraîchissante ; on a même cru pendant long-tems, qu'elles exerçaient une action sédative sur l'appareil génital, et on a eu recours à leur usage pour combattre le priapisme et les pollutions nocturnes ; mais comment concilier leur effet rafraîchissant avec la saveur amère et astringente dont elles jouissent ? Les fleurs récentes se recommandent par une vertu légérement narcotique ; et d'après l'opinion du docteur Alibert, elles peuvent remplacer avantageusement les préparations opiacées.

On emploie la racine de Nénuphar à la dose d'une once pour deux livres de décoction. Les fleurs se prescrivent en infusion théiforme ; on doit les administrer récentes, car elles perdent leurs propriétés par la dessication. Le sirop préparé avec leur infusion et le sucre, est souvent ordonné pour calmer les mouvemens spasmodiques de l'organe urinaire. On le donne par cuillerées dans une suffisante quantité d'eau d'orge ou de lait d'amandes. L'eau distillée des fleurs de Nymphæa, doit être assimilée aux eaux de Lis, de Pourpier et de Laitue, dont l'action médicale est généralement contestée. On l'emploie néanmoins à la dose de deux ou trois onces dans les potions rafraîchissantes.

FIN DU TOME PREMIER.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE